TEMPERATURE
BEAU ET PLUS FROID
Max. aujourd'hui, 40 — Min. aujourd'hui, 32
Baromètre, hier, 30.02 — aujourd'hui, 30.08
L'an dernier, Maximum, 23 — Minimum, 16
Voir détails page 13

La Patrie

LA BOURSE
Meilleur ton à Wall Street au début de la 1ère séance de l'année. — Les titres de tabac font exception cependant. — La liste est plutôt hésitante sur le commencement de l'après-midi. — Le dollar et la livre sterling sont plus fermes aujourd'hui. — La Bourse locale est ainsi plus ferme. — Les titres de mines d'or continuent d'être en demande sur le marché des Mines de Toronto.

54e ANNEE—No 264 · Membre de l'A. B. C. · MONTREAL, MARDI 3 JANVIER 1933 · Membre de la C. P. · 14 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

L'HONORABLE R. B. BENNETT INAUGURE LE POSTE CHLP

NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST MAINTENU

Les premiers ministres du Canada et de Québec présentent leurs voeux

A la population de la métropole et de la province par l'intermédiaire du nouveau poste de la "Patrie". – Allocutions du maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, de lord Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, des honorables Alfred Duranleau et E.-L. Patenaude et de M. Hortensius Béïque.

SUCCES DES EMISSIONS

Les radiophiles se sont plu à reconnaître l'excellente sonorité du poste CHLP, dont la clarté ne le cède à aucun autre; le bon goût qui a présidé à l'élaboration de ses premiers programmes et le talent des artistes commis à leur interprétation.

Une splendide manifestation a marqué, samedi soir, au septième de l'édifice de la "Sun Life", l'inauguration du nouveau poste radiophonique CHLP de la "Patrie".

Cette cérémonie inaugurale, en se déroulant au cours de la nuit de 1932 à 1933, revêtit un cachet de solennité tout à fait inusité. Par la voix du puissant organe aérien, les chefs politiques des parlements d'Ottawa et de Québec, et les représentants les plus distingués de la ville et de la société montréalaise, ont transmis leurs souhaits et formulé leurs voeux, aux milliers de radiophiles aux écoutes.

Au cours de la démonstration, d'un caractère essentiellement mondain, des rafraîchissements furent servis aux invités de marque réunis dans la salle attenante aux studios. Ces derniers, aménagés temporairement, avaient été fort joliment décorés pour la circonstance.

L'événement eut lieu en présence de lord Duncannon, fils de Son Excellence le gouverneur général du Canada; l'honorable M. Fernand Rinfret, maire de Montréal; l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine; M. Hortensius Béique, député de Chambly, représentant M Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale; l'honorable M. E. L. Patenaude; M. J. H. Bender, président de "La Patrie"; M. J. N. A. Perrault, gérant de "La Patrie", et M. Henri Gonthier, directeur du poste.

Aucune invitation n'avait été lancée. Cependant plusieurs de nos amis avaient tenu à se joindre à nous pour fêter cet heureux événement. Outre les personnes ci-haut nommées on remarquait: Me Gustave Monette et Mme Monette, M. Léo D. L'Espérance, M. et Mme Léon Gauthier, M. et Mme Cecil West, M. et Mme C. de L. Harwood, M. et Mme C. Carroll, MM. Alonzo et Louis Bourque, Mme L. M. Gouin, M. Omer Langlois, etc., etc.

Par le moyen des postes d'Ottawa, et de Québec, raccordés pour la circonstance au poste CHLP, le Premier Ministre du Canada lui-même, l'honorable M. R. B. Bennett, et le chef du gouvernement de Québec, l'honorable M. L. A. Taschereau, vinrent se joindre aux autres personnalités déjà réunies dans les studios de "La Patrie", pour présenter leurs voeux à la population de la Métropole et de la province de Québec.

L'HONORABLE M. R. B. BENNETT, Premier Ministre du Canada, dont les souhaits, du poste CNRO d'Ottawa, raccordé pour la circonstance au poste CHLP, ont marqué l'inauguration officielle du nouveau poste radiophonique de "La Patrie".

L'HON. M. BENNETT

L'honorable Premier Ministre du Canada présida, à 11 h. 42, l'inauguration officielle en adressant la parole, du poste CNRO, d'Ottawa.

Après avoir félicité les propriétaires de "La Patrie" de leur initiative, qui marque une étape intéressant dans le développement de la radio au Canada, il leur souhaite tout le succès possible dans ce nouveau champ d'activité. L'honorable M. Bennett se dit heureux de voir qu'un nouveau poste de radiodiffusion vient s'ajouter à ceux déjà établis. Dans le domaine éducationnel, social et artistique, la radio joue maintenant un rôle qui s'affirme de jour en jour plus complet. On ne peut que se réjouir de l'initiative prise par les directeurs de " La Patrie" et leur souhaiter d'exercer toujours leurs activités au meilleur des intérêts du pas.

En terminant, l'honorable Premier Ministre du Canada transmet à la population de la province de Québec et à Montréal en particulier, ses meilleurs voeux pour l'année 1933.

L'HON. M. TASCHEREAU

L'honorable M. Taschereau, parlant au poste CHRC de Québec, se déclare heureux de venir souhaiter au nouveau confrère, le poste CHLP, de "La Patrie", la plus cordiale bienvenue, en même temps que ses voeux sincères de succès.

"Les années, dit en substance, l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, passent ordinairement très vite. Celle qui vient de se clore, à cause des épreuves douloureuses dont elle a été marquée, s'est écoulée avec une extrême lenteur. L'on a l'habitude de représenter l'année

L'HONORABLE M. L. A. TASCHEREAU, Premier Ministre de la province de Québec, parlant du poste CHRC de Québec raccordé au poste CHLP, a présenté à la province de Québec, à la population de Montréal et au nouveau poste, ses meilleurs souhaits pour l'année 1933.

(Suite à la page 3)

A l'ouverture du poste radiophonique de "La Patrie", samedi soir

Photographie prise dans les studios de "La Patrie", à la "Sun Life" lors de l'inauguration du nouveau poste radiophonique CHLP. On voit ici un groupe des personnages éminents qui ont assisté, à minuit samedi soir, à la cérémonie d'ouverture On remarque, première rangée, de gauche à droite: l'honorable M. E. L. Patenaude; l'honorable M. Fernand Rinfret, maire de Montréal; l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine; deuxième rangée: M. J. N. A. Perrault, gérant de "La Patrie"; M. J. H. Bender, président de "La Patrie"; M. Hortensius Beique, député de Chambly et M. Henri Gonthier, directeur du poste. ("Cliché "La Patrie").

8 navires de guerre japonais mouillent à Tchin-Ouang-Tao

Les effectifs nippons s'emparent de la ville de Chan-Haï-Kouan, après une attaque combinée des forces aériennes, terrestres et navales.–Provocation?

CHANG-HAI, 3. (Presse associée).—Huit navires de guerre japonais sont arrivés, aujourd'hui, à Tchin-Ouang-Tao, port de mer chinois, situé à environ dix milles au sud-est de Chan-Haï-Kouan. Suivant des sources japonaises, l'attaque d'aujourd'hui par air, par terre et par mer contre Chan-Haï-Kouan avait pour objectif l'élimination des troupes chinoises dans cette région.

Quatre mille hommes de l'infanterie et de la cavalerie, deux torpilleurs et sept avions de bombardement prirent part à l'attaque du côté chinois du terminus oriental de la Grande Muraille.

Les Japonais s'attendent à l'occupation permanente de la cité chinoise de Chan-Haï-Kouan, mais on prévoit que les présentes hostilités localisées, que les Japonais ne poursuivront pas plus avant leur avance en direction sud, dans la province de Jehol, entre la Chine proprement dite et la Mandchourie.

Les dépêches de Tchang-Ouang-Tao informent que la situation dans cette ville est calme mais tendue et que les troupes chinoises se tiennent prêtes à toute éventualité.

FINIE

Tokio, 3.—Un communiqué des quartiers généraux japonais de Tien-Tsin, retransmis ici par l'agence Rengo, informe que la bataille de Chang-Haï-Kouan a pris fin à 2 heures p.m., aujourd'hui, par une attaque conjugée des forces aériennes, terrestres et navales, qui a mis en déroute les effectifs chinois.

Ces derniers se seraient retirés dans la direction de Louan Tchéou à 50 milles au sud-ouest, laissant un grand nombre de morts sur le champ de bataille.

Les Japonais auraient eu un lieutenant et un sergent tués et plusieurs grièvement blessés. Ils se prépareraient à poursuivre les troupes chinoises.

La bataille débuta dimanche soir et se continua hier avec ardeur. L'agence de nouvelles Rengo assure que des troupes fraîches sont venues renforcer les deux camps.

Les Chinois rapportent que des troupes japonaises ont fait feu sans provocation sur un détachement chinois. Les Japonais, de leur côté prétendent que deux bombes furent trouvées dans un poste de police japonais à la suite de quoi, des soldats furent envoyés pour protéger les citoyens nippons. Les Chinois, disent-ils, ouvrirent l'attaque en tirant sur ces soldats.

RESPONSABLE

Péï-Ping, 3. (Presse associée). —Le général Tchang Hsiao-Liang a reçu avis des autorités militaires japonaises, en Chine septentrionale, qu'il serait tenu responsable des suites de l'incident de Chan-Haï-Kouan, qui a mis aux prises les troupes chinoises et japonaises.

Il a donné instruction à ses troupes de ne rien faire pour aggraver la situation.

GENEVE MIS AU COURANT

Nankin, 3.—Le gouvernement national a informé la Société des nations des engagements de Chan-Haï-Kouan, mais sans faire de protestation contre le Japon.

L'ORAGE FAIT UNE DIZAINE DE MORTS

En Grande-Bretagne. — Le "Venitia" coule avec ses neuf occupants.

LONDRES, 3 janvier. — Une dizaine de personnes ont perdu la vie au cours d'une tempête qui a fait rage hier sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. L'Ecosse et le nord de l'Irlande ont vu leurs rivières et leurs ruisseaux enfler sous des pluies torrentielles. Neuf victimes de la tempête étaient passagers à bord d'un chalutier écossais, le "Venitia", qui sombra près de Kincordineshier. Les gens de l'endroit apprirent le malheur en voyant rejeter sur le rivage quantité d'épaves provenant du "Venitia". Personne n'a survécu au naufrage.

Des vents violents à Londres et aux environs ont abattu nombre d'arbres et renversé de lourdes automobiles. Personne n'a été blessé, toutefois ici.

SEPT MORTS DANS UN INCENDIE

SHELBY, Ohio, 3.—Sept personnes, dont cinq petits enfants, ont été brûlées vives aux petites heures ce matin, dans l'incendie d'une maison.

Les victimes sont M. et Mme James Miller et leurs enfants, dont l'aîné n'avait que neuf ans et le cadet, seulement une semaine.

Toute une famille se trouve ainsi anéantie.

Miller succomba quelques heures après l'incendie, aux brûlures qu'il reçut en voulant sauver sa famille.

Avant de rendre le dernier soupir, il déclara à son beau-père, M. A. W. McGregor, que l'incendie avait été allumé par l'explosion du pétrole dont il était à se servir pour attiser le feu du poêle. Le liquide enflammé jaillit sur les trois lits dans lesquels dormait la famille.

Eamon de Valera dissout le Dail

Election dans l'Etat libre, le 24 janvier. – Surprise. Défection.

DUBLIN, 3 janvier. (Presse associée). — Le président Eamon de Valera a annoncé la dissolution du Dail Eireann, aujourd'hui, et la tenue d'une élection le 24 janvier.

La rentrée est fixée au 8 février, exactement 11 mois après l'avènement du chef républicain à la présidence du conseil de l'Etat libre.

La décision du gouvernement a été une surprise. Sept députés travaillistes, dont dépendait sa majorité depuis quelques mois, menaçaient le gouvernement de défection à cause de la réduction des allocations spéciales aux fonctionnaires.

Le mois dernier, le ministère décida d'ajourner les élections partielles occasionnées par la mort de deux membres du parti de M .Cosgrave. Une victoire républicaine aurait été l'indice que le pays approuvait la politique du gouvernement. Aussi ne fut-on pas peu surpris de voir le gouver-

(Suite à la page 11)

LE PEINTRE CARRIER-BELLEUSE EST MORT

A l'âge de 82 ans. — On retrouve ses pastels dans plusieurs musées du monde.

Paris, 1er janvier. — Le célèbre peintre Pierre Carrier-Belleuse est mort ici, hier, à l'âge de 82 ans.

M. Carrier-Belleuse, née à Paris en 1851, était officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique.

Fils d'un sculteur, il se spécialisa dans le pastel. Plusieurs de ses oeuvres sont exposées dans les musées de France et de l'étranger.

Il publia plusieurs livres, dont l'un sur Jeanne d'Arc. Il fut président de la Société internationale des peintres et sculteurs.

MONCTON, Nouveau - Brunswick, 3. — M. C. H. Blakeny a été réélu maire de Moncton, hier, par une majorité de 689 sur son plus proche adversaire.

Echanges d'Ottawa à Londres

Au sujet de la concurrence soviétique. — Le gouvernement anglais, opposé à l'importation de bois russe. — Prochaine déclaration.

OTTAWA, 3 janvier. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Le conseil des ministres reprend aujourd'hui ses réunions quotidiennes qu'il a dû suspendre à l'occasion des fêtes du jour de l'An. Il poursuivra ses délibérations jusqu'à la reprise de la session le 30 courant.

POUR le moment, ce qui paraît retenir l'attention du gouvernement est la question russe. En effet au moment où l'honorable M. Bennett revenait d'Angleterre où il était allé surtout pour discuter avec les autorités anglaises les dispositions des accords impériaux, au sujet de la concurrence soviétique sur le marché anglais, on annonçait presqu'en même temps, au Canada, d'abord, qu'un trois d'huile contre le bétail Canadien avait été proposé aux autorités canadiennes et à Londres ensuite on annonçait que les importateurs anglais venaient de signer un important contrat pour importer plus de 800 millions de pieds de bois de la Russie.

JUSQU'ICI le premier ministre n'a fait aucun commentaire à ce sujet mais on suppose bien que la question a té longuement discutée à la réunion du conseil vendredi. A l'issue des délibérations aucun commentaire officiel n'a été fait.

NOUS avons raison de croire toutefois que le gouvernement Canadien est présentement en pourparlers officiels avec les autorités anglaises à ce sujet. Dans certains milieux on donne à entendre que le gouvernement anglais voit d'un très mauvais oeil l'importation du bois russe, en Angleterre et l'on croit même que l'on prendra des mesures pour prévenir cette importation qui amoindrirait considérablement les effets des derniers accords commerciaux avec le Canada.

POUR cette raison on s'attend que le premier ministre fasse une déclaration d'ici quelques jours sur cette importante affaire qui retient depuis

(Suite à la page 11)

"LA PATRIE", 3 janvier 1933
SOMMAIRE
Page Deux
"Que le ciel change bientôt en bonheur nos maux présents", voeu formulé par M. Louis Boubier, p. s. s. à la messe de minuit à Notre-Dame.
Page Trois
Quatre contrebandiers sont condamnés en cour d'Assises par le juge Greenshields.
L'enquête du Coroner sur la double tragédie de la rue Desrivières.
Un maniaque met tout un monastère en émoi.
Page Quatre
Editorial.
Souhaits et voeux de Monseigneur Deschamps.
Page Cinq
Revue de l'année par l'honorable H. H. Stevens.
Page Six
Royaume des femmes.
Théâtre, musique et cinéma.
Page Sept
Dernières nouvelles mondiales.
Page Huit
Montréal, Chicago et Américain victorieux.
Northcott en tête des compteurs de la N.H.L.
Parmer mène dans le Groupe Sénior
Page Neuf
Autres nouvelles de sport.
Page Dix
Activités de la Cie Goodyear Tire en 1932.
Le président du C.P.R. fait une revue économique de 1932.
Nominations à The Imperial Tobacco Company.
Page Onze
Politique de rigide économie, préconisée par le C.N.R. en 1932.
Calgary refuse de payer sa dette en fonds américains.
Les compensations bancaires au pays en 1932.
Page Douze
Petites annonces classifiées.
Page Treize
L'honorable R. B. Bennett réaffirme sa confiance dans l'avenir de notre Dominion.
Un nouveau traité commercial entre la France et le Canada.
Page Quatorze
Chronique ouvrière.
La radiophonie.

L'an passé en fait de quantités

Suivant un aperçu de la situation économique du Canada.

PAR M. H.-H. STEVENS

Augmentation de la production de l'or. – $424,000,000 de produits agricoles.

Contrairement à l'attente, la dépression mondiale ne s'est pas allégée en 1932. Même il y a eu plutôt intensification du marasme général. La situation mondiale générale est aliée de mal en pis plus spécialement comme résultat d'une mauvaise distribution des réserves d'or de l'univers dont 60 p.c. était détenu à la fin de septembre par deux pays sur les 49 pays dont les statistiques sont connues. Ces deux pays étaient les Etats-Unis et la France, détenant

L'HON. H. H. STEVENS

entre eux environ $7,000 millions sur des réserves globales de $11,700 millions. Cette concentration des stocks d'or rend très difficile aux autres pays de rencontrer leurs obligations en or et elle est largement la cause de la récente attitude des pays européens vis-à-vis de plus amples paiements en or aux Etats-Unis. De tels paiements en or épuiseraient encore davantage leurs stocks d'or, mineraient la confiance dans leurs devises et provoqueraient un plus ample fléchissement de leurs prix. En conséquence la plupart des pays désirent aujourd'hui conserver tout leur or visible et le commerce in-

(Suite à la page 5)

CARTEL DU NITRATE SUPPRIME AU CHILI

La liquidation prendra quelque temps. — Programme de réhabilitation du pays.

Santiago, Chili, 3 janvier. — Le Président a signé hier un décret abolissant le cartel Cosach du nitrate, propriétaire du plus grand établissement au monde affecté à la fabrication des nitrates. Le comité de liquidation sera composé d'un représentant du Cosach, d'un délégué du gouvernement et d'un juge de la cour suprême.

M. Arturo Alessandri a demandé au Congrès des arrangements spéciaux concernant le modus operandi. On prévoit que la liquidation prendra beaucoup de temps.

M. Alessandri, en fonction depuis neuf jours, a publié, hier, un manifeste demandant la reconstruction du pays politiquement, économiquement, socialement et moralement.

VIEUX PRETRE DECEDE A BUCKINGHAM, P. Q.

BUCKINGHAM, P.Q., 3 janvier. (Presse canadienne). — Monseigneur Eugène Trinquier, le seul survivant d'un groupe de prêtres français qui vinrent s'établir au Canada il y a une soixantaine d'années, est décédé ici la semaine dernière. Il était âgé de 86 ans.

MONDANITÉS

M. et Mme Charles Taschereau, sont de retour de Québec, où ils ont passé le premier de l'an, les invités de l'honorable M. et Mme L.-A. Taschereau.

M. et Mme Henri Loranger, de Hull, ont passé le temps des fêtes en ville, les invités du juge Loranger.

Mme H.-J. Joly a reçu pour son fils Paul-André, après la matinée enfantine du "His Majesty's". Les petits invités étaient Mlles Marielle Dorval, Rita Daignault, Yseult Demers, Gisèle Schmidt, Madeleine Schmidt, MM. Gaston Lafortune, Guy Sutton, Marcel Picard, Jean-Jacques Schmidt.

M. et Mme Marius Dufresne ont passé quelques jours à New-York, au Waldorf-Astoria.

Mme Arthur Sauvé a donné une soirée dansante, ces jours derniers, à Saint-Eustache, en l'honneur de sa fille, Pauline. Parmi les invités: Mlles Jeannette Lahaie, Rita Stevenson, Madeleine Provost, Lucie Provost, Marguerite Lahaie, Françoise et Joanne Paquin, Carmel Belair, MM. Robert Raynauld, Jude Gratton, René Dupuis, André Arnoldie, Marcel Lahaie, Guy Lahaie, Ronald Halpin, Paul Robitaille, Joe Saint-Pierre, Pierre Bélisle.

Mlle Elizabeth Saint-Georges, est de retour de Québec, où elle a passé un huitaine. Elle partira le 19 janvier pour la Floride, accompagnée de Mlle Jane Yulle.

Le mariage de Mlle Sheila Mathewson fille de M. et de Mme Hugh Mathewson avec le capitaine Sir John Child Bart, fils de Sir Coles Child, décédé et de lady Child, de Londres, Angleterre, sera célébré le jeudi 2 février, à quatre heures p.m.

Le lt-colonel J.-S. O'Meara, président de la Commission du Havre de Québec, et Mme O'Meara partent aujourd'hui pour Montréal, où ils passeront quelques jours.

MLLE JEANNE BOYER, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine qui s'occupe activement de l'organisation des représentations du "Théâtre des Petits" qui auront lieu les 3 et 5 janvier prochains, à la salle du Gésu, rue Bleury, au profit de l'oeuvre philanthropique "Les petits souliers". Pour tous renseignements, s'adresser au Gésù, de 1 à 6 heures p.m.

Mme A.-B. Colville et sa fille, Mlle Frances Stephen ont reçu, pendant la fin de semaine, en leur villa, "Le Manoir de Le-Gardeur de Repentigny", à St-Henri de Mascouche.

M. et Mme Louis Gélinas, de Montréal, sont de retour de Québec où ils ont passé les fêtes du nouvel an, les invités de l'honorable M. et Mme Taschereau.

Mme Edouard Champagne recevra à l'heure du thé, demain, en l'honneur de sa fille, Andrée.

Le major et Mme Gustave Lanctôt, d'Ottawa, ont passé la fin de semaine en ville, les hôtes de Mme Pierre Charton.

Le Dr Eugène Giroux annonce les fiançailles de sa nièce, Mlle Esther Giroux, fille de M. et Mme Joseph Giroux, décédés, avec M. Jean Dupont, fils de M. et de Mme Arthur Dupont, décédés.

Le Dr Francesco Bosco est revenu de New-York où il a passé le temps des fêtes, l'invité de ses soeurs, Mmes R. Bosco et G. Vetri.

Mme Jules Castonguay, d'Ottawa, donnera une soirée dansante, le samedi 7 janvier, en l'honneur de sa fille, Pierrette, débutante.

M. Maurice Meunier, de Québec, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Joseph Meunier.

Le major et Mme C. Fontaine, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, les hôtes de M. et de Mme J. Sirois.

Mme L.-A. Amos et M. et Mme Pierre Amos sont revenus du Winchester Club, où ils ont passé la fin de semaine.

Croup Spasmodique Rapidement Arrêté

Vicks, frictionné ou fondu dans l'eau chaude et inhalé soulage vivement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

M. et Mme Gilbert-T. Lafleur ont passé le temps des fêtes à New-York et sont descendus au Waldorf-Astoria.

Mlle Yvonne Gohier, de Saint-Laurent, recevra à l'heure du thé, le jeudi 5 janvier.

M. et Mme J. Simard, qui ont passé quelques jours à New-York, sont descendus au Waldorf-Astoria.

M. et Mme Noulan Cauchon, d'Ottawa, ont passé le temps des fêtes à Québec.

M. et Mme Septimus Barrow, de Québec, passent quelques jours en ville.

Mlle Elisabeth St-George est revenue de Québec où elle a passé une huitaine.

QUEBEC

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, est retourné à Artibaska, où il passa le Jour de l'An avec madame Perrault.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et madame Godbout partiront dimanche pour Saint-Eloi, Témiscouata, où ils passeront une couple de jours, les invités de M. Eugène Godbou, ancien député de Témiscouata, et père du ministre.

Madame Estrupp, accompagnée de ses deux enfants, de Buffalo, N.-Y., est actuellement à Québec chez sa mère, Lady Langelier.

Mademoiselle Marguerite MacDonald, de Toronto, passe le temps des Fêtes à Québec avec sa mère, madame D.-R. MacDonald.

Madame Francis-T. Baldwin passe le temps des Fêtes à Québec, l'invitée de sa mère, madame Marguerite-P. Belleau.

Mademoiselle Marcelle Caouette a reçu intimement à l'heure du thé.

OTTAWA

Leurs Excellences le Gouverneur général et la Comtesse de Bessborough sont revenus de Montréal, en compagnie de M. A.-F. Lascelles et du capitaine Sir John Child.

Son Excellence la comtesse de Bessborough assistera au thé offert par la succursale montréalaise du Canadian Women's Press Club, le samedi, 28 janvier prochain, chez madame Henri Joseph.

Mesdemoiselles Sheila Mathewson et Honor Mathewson de Montréal ont passé la fin de semaine du oJur de l'An à Rideau Hall, les invitées de Leurs Excellences.

Son Excellence le ministre de France et madame Charles-Arsène Henry recevaient à la Légation de France, 236 rue Stewart, le lundi après-midi, deux janvier, de quatre heures et demie à six heures.

LA POLICE ET LES INCENDIES A WESTMOUNT

Durant l'année terminée, les officiers de police de Westmount firent 5,137 arrestations, contre 3,499 en 1931. L'étendue des dégâts par l'incendie se chiffre à $32,035.08, contre $47,245.91, l'an dernier.

Aux funérailles de Mlle Henriette Gagnon

QUEBEC, 3. — Les funérailles de Mlle Henriette Gagnon, fille du colonel Henri Gagnon, directeur général du journal "Le Soleil" ont eu lieu hier. Mlle Gagnon est décédée ici, vendredi, à l'âge de dix-sept ans. Le service funèbre fut chanté à l'église Saint-Dominique par le révérend père H. Martin, curé de la paroisse. Monseigneur François Pelletier, fti la levée du corps. Les révérends pères Monty et Bégin assistaient comme diacre et sous-diacre. L'honorable L. A. Taschereau, l'honorable sénateur Jules Tessier, le juge P. A. Choquette, le colonel H. E. Lavigueur maire de Québec, l'honorable Cyrille Delage, l'honorable Fr. Carrell, Robert Taschereau, Paul Taschereau et nombre d'autres assistaient aux funérailles.

Victime d'un chauffard

En traversant la rue Sherbrooke, près de l'avenue du Parc, à 4 heures dimanche matin, Joseph Leblanc, 20 ans, 221, est, rue Bélanger, fut heurté par une automobile, qui continua sa route, sans arrêter. Leblanc, légèrement blessé, fut pansé à l'hôpital Saint-Luc.

MLLE CAMILLE BERNARD, directrice du "Théâtre des Petits" qui donnera des représentations en la salle du Gésù, les 3 et 5 janvier, au profit de l'oeuvre "Les petits souliers".

QUAND PAIERA-T-ON LA TAXE SPECIALE?

On saura d'ici 15 jours, si l'on enverra les factures. — Déficit moindre ?

On saura d'ici quinze jours si les propriétaires devront payer la taxe spéciale de sept sous imposée pour rencontrer le déficit de 1932. On sait que la charte oblige le conseil à imposer toute taxe pour déficit avant le premier novembre. Cependant, on ne connait pas alors la perception des taxes pour les mois de novembre et décembre. C'est pourquoi, on a décidé d'attendre au premier janvier pour savoir si on devait envoyer les factures ou non. Il faudra, au moins, quinze jours, pour établir définitivement les chiffres. Ensuite, on décidera s'il vaut mieux faire un rôle spécial et faire des factures ou bien si l'on ne ferait pas mieux d'attendre à l'envoi des autres factures ordinaires, l'été prochain, pour inclure sur ces factures le montant de la taxe spéciale. On saura à quoi s'en tenir, en tout cas, d'ici quinze jours.

Nominations religieuses

QUEBEC, 3. — Des honneurs ont été accordés par le Vatican à trois prêtres de Québec, M. l'abbé P. Casgrain, chapelain de guerre bien connu et chapelain du port et l'abbé Robert, directeur du séminaire de Québec ont été nommés chanoines honoraires. L'abbé A. Chamberland, directeur de l'Action Catholique a été nommé chanoine titulaire.

LA MORT DE M. I. CREPEAU EST ACCIDENTELLE

Le coroner Lorenzo Prince a, samedi matin, rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas d'Isidore Crépeau, 60 ans, 207, avenue Outremont, vice-président de la United Amusements Corporation, décédé vendredi soir, à 5 heures 25. M. Crépeau tomba sur la chaussée de la fenêtre de son bureau, situé au septième étage de l'édifice de la banque de Toronto, rue Saint-Jacques. "La Patrie" relatait les détails de la tragédie dans son édition de samedi. Le défunt était agent spécial pour la Atlas Assurance Company, Limited.

Trois blessés dans une collision samedi

Un auto taxi, conduit par J. A. Hodgson, 60 ans, 16, rue Saint-Joseph, Lachine, est venu en collision avec une automobile, pilotée par le fils du révérend William A. Hamilton, de Pointe-Claire, à 11 h. 15 samedi midi. L'accident survint à une courbe de la rue Saint-Joseph, aux limites ouest de Lachine. Mme Albina Déary, 55 ans, 11, rue Saint-Joseph, Dorval, était dans le taxi. Les trois personnes furent légèrement blessées et pansées à l'hôpital Général de Lachine.

Chute sur le pavé

Tombant sur la chaussée à l'angle des rues Ontario et Sainte-Elizabeth, à 4 heures, dimanche matin, Alphonse Jarry, 20 ans, 2036 rue de Bullion, s'infligea des entailles à la tête, et une fracture du bras d roit. On le pansa à l'hôpital Saint-Luc.

"QUE LE CIEL CHANGE BIENTOT EN BONHEUR NOS MAUX PRESENTS"

C'est l'un des voeux formulés par M. Louis Bouhier p.s.s., dans son allocution à la messe de minuit, samedi, à Notre-Dame.

M. Roméo Neveu, p.s.s., supérieur provincial des Messieurs de Saint-Sulpice, a officié à la messe de minuit de l'an nouveau, samedi, à l'église Notre-Dame. Après l'évangile, M. Louis Bouhier, p.s.s., curé de cette paroisse, a présenté aux fidèles ses souhaits:

"Il y a une semaine, dit-il, à pareille heure, on chantait dans nos temples, les paroles si connues: "Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle". Ces paroles, nous pourrions les redire en ce moment, en leur donnant une acception un peu différente, mais tout aussi saisissante. Minuit, c'est l'heure solennelle. En effet, nous sommes juste au point de partage entre deux années. Il nous semble entendre les derniers grondements de l'année 1932 qui s'abîme dans l'éternité; et nous saluons l'année nouvelle que nous offre la divine Providence.

"Pères chrétiens, qui êtes venus si nombreux à cet office de nuit, dans quelques heures, au premier matin, vous verrez vos enfants s'agenouiller devant vous pour vous demander votre bénédiction. Cette bénédiction, il a semblé à votre esprit de foi qu'elle serait plus efficace si vous veniez d'abord en chercher la vertu au pied des autels. Vous avez bien fait.

"C'est un gage d'espérance que de consacrer à Dieu les prémices de toute chose. Bénis seront ceux qui, aux heures matinales, tiendront à commencer l'année par l'assistance à la sainte messe et par la réception de la divine Eucharistie. Mais deux fois bénis, ceux qui, comme vous, mes Frères, ont tenu à venir recevoir la bénédiction de Dieu à la minute même de l'entrée dans l'année nouvelle.

"En ce moment, de divers points de la grande ville, Dieu entend monter vers Lui deux choeurs dont l'inspiration est bien différentes. Il y a le choeur des mondains qui chantent les plaisirs coupables. Laissons-les à leur délire, et plaignons-les. Et il y a le choeur des enfants de Dieu qui veillent afin de prier. Espérons que la voix de la religion sera plus forte que la voix du mal.

"En ce jour où nous formons les uns pour les autres des voeux que nous soumettons à la bénédiction divine, notre première pensée sera pour le père commun des fidèles, notre Saint-Père le Pape. Nous savons comme son coeur est affligé. Dans nos familles, quand nous voyons un père ou une mère tourmenté d'inquiétude au sujet d'un enfant, nous éprouvons une instinctive sympathie. Mais le Souverain Pontife éprouve, lui, le contrecoup de tout ce que souffrent ses enfants sur n'importe quel point de l'Eglise universelle. Il voit, dans certaine contrées, une guerre insensée déchaînée contre Dieu, les fidèles privés des secours les plus essentiels de la religion, faute de prêtres. Prions que son coeur soit bientôt consolé par une politique plus tolérante et plus généreuse.

"Notre seconde pensée sera pour le pasteur de ce diocèse. Les vives inquiétudes que nous avions d'abord conçues à son sujet ont été grâce à Dieu dissipées. Mais nous continuerons de prier. Dieu veuille que bientôt nous puissions le revoir dans nos temples, pour nous prêter à nos cérémonies le prestige de sa religieuse éloquence.

"Et maintenant, mes biens chers Frères, c'est à vous que je viens. Vous souffrez, hélas! je le sais. La crise, dans laquelle se débat le monde désemparé, fait sentir ses rigueurs dans presque toutes nos familles. Pour ceux dont la condition est modeste, c'est la pauvreté, avec des privations inconnues jusque là; c'est l'inquiétude de savoir si on aura le lendemain, non pas un peu de luxe, mais le pain même nécessaire à la vie, ou si on ne sera pas chassé de l'humble réduit qu'on habite. Oh! mes Frères, quelle angoisse pour le coeur d'un pasteur de voir tant de misères et de ne pouvoir les soulager que dans une si faible mesure! Pour ceux qui sont habitués à plus d'aisance, c'est la difficulté de vivre avec dignité, de pourvoir à des dépenses qu'on a toujours considérées comme de haute convenance. Tout est atteint par la crise économique, l'éducation libérale qu'on voudrait donner aux enfants, et les soins les plus nécessaires à leur santé.

"L'objet le plus ardent de ma prière, mes bien aimés Frères, sera que Dieu vous fasse bientôt une situation moins douloureuse, des conditions meilleures. En attendant, ne perdons pas courage. Acceptons chrétiennement la longue et dure épreuve. Si de pauvres égarés, aigris, s'éloignent de Dieu, nous, à l'exemple de Jésus, accablé et délaissé au Jardin de l'agonie, tournons nos regards vers Lui avec confiance. Il est notre Père, Père infiniment tendre et bon, qui permet la douleur et le mal, mais qui nous aime ineffablement, et qui saura bien mettre fin à nos maux et changer nos souffrances en bonheur.

"Je viens de parler de vos enfants. Vous avez, je le sais, le souci sacré d'en faire de bons et fidèles chrétiens. Or, ils sont victimes d'un mirage trompeur ceux qui ne pensent pas qu'il y a dans la société d'aujourd'hui des difficultés nouvelles, des dangers que n'ont pas connus nos pères. Les plaisirs qui sollicitent, dans une grande ville, les enfants très jeunes, sont moins innocents qu'autrefois.

"Des modes audacieuses dans la toilette mettent aussi à l'épreuve la modestie des jeunes filles. Et puis je ne sais quel souffle d'indépendance ébranle l'autorité, parfois jusque dans nos meilleures familles.

"Je souhaite, mes Frères, que vos fils soient soumis, chastes, laborieux, respectant dans leur père et dans leur mère l'autorité même de Dieu. Je souhaite que vos filles gardent toujours cette réserve bienséante qui sera leur protection et leur plus bel ornement. Je souhaite que vos petits-enfants apprennent de bonne heure le charme de la piété. O mères chrétiennes, aimez à faire prier vos chers petits innocents.

Petits enfants à tête blonde,
Vous dont l'âme est un encensoir,
Priez, la prière est féconde.
Un enfant peut sauver le monde
En joignant ses mains chaque soir.

(Laprade).

Oui, mes Frères, tous ensemble, prions Dieu d'exaucer nos voeux. Et que sa bénédiction descende sur vous et y demeure à jamais!"

Habitation incendiée

Un incendie, que l'on attribue au surchauffage d'une fournaise, a complètement détruit l'intérieur de la maison d'Honoré Bruneau, 7705, rue Edouard, ville LaSalle, à 3 heures hier après-midi. Les occupants, Bruneau, son épouse et deux enfants, durent évacuer les lieux en toute hâte. Les pompiers, sous les ordres du chef Willie Larente, demeurèrent environ deux heures sur les lieux.

LES PROPRIETAIRES MIEUX REPRESENTES A L'HOTEL DE VILLE

Un mouvement qui prend de l'envergure. — On insistera à Québec pour des amendements.

A mesure que la date de l'ouverture de la session provinciale approche, à mesure que l'on parle de plus en plus des divers amendements à la charte, l'agitation règne chez les propriétaires. Ces derniers ne cessent de penser qu'ils ne sont pas directement représentés dans l'administration, que leurs propriétés sont constamment taxées, que ce sont eux, en somme, qui ont à subir le fardeau de l'administration. Comme résultat, on a parlé de beaucoup de changements à effectuer. Il est évident que les opinions sont partagées, mais on croit que les idées suivantes rallieraient un grand nombre de propriétaires:

1. — Diminution du nombre des quartiers de 35 à 18.

2. — Institution du système existant à Québec par lequel de deux échevins, l'un est élu par les propriétaires seulement, l'autre, par les propriétaires et locataires.

3. — Représentation définie des propriétaires dans le comité exécutif.

4. — Renouvellement des anciens pouvoirs du maire.

A l'appui de ces demandes et en réponse aux objections que l'on fera, on donne les raisons suivantes:

1. — Il est inutile de répondre que seul le peuple peut changer la cédule B adoptée en 1921, puisque les propriétaires ne peuvent espérer triompher de ceux qui vivent du patronage et de la politique parce que ces derniers sont beaucoup plus nombreux.

2. — La législature elle-même doit amender la charte de Montréal puisque les propriétaires ne sont que 66,000, comparativement à 220,000 électeurs. Cependant le propriétaire est responsable de l'administration de $30,000,000 environ sur le total de $37,000,000.

3. — La crise est tellement intense que les échevins ne peuvent plus dire que c'est le locataire qui paie puisque 30,000 locataires ne paient pas actuellement le loyer.

4. — Actuellement, d'après le présent système, l'échevin en dehors du comité exécutif n'a aucun pouvoir tandis qu'il est constamment sujet à la critique par diverses organisations locales formées dans le seul but de mousser une candidature. Comme résultat, l'échevin en vient à ne plus penser aux intérêts généraux de la ville. Il ne songe qu'à ce qu'il peut obtenir pour son quartier dans l'espoir de se faire réélire.

5. — Représentation des propriétaires au conseil par des échevins qui ne seraient responsables qu'aux propriétaires. Ceux-là seraient à l'abri du chantage de celui qui a besoin d'un emploi et verrait à empêcher les extravagances de toutes sortes au conseil.

On a aussi beaucoup parlé du système électoral qui existe à Outremont par lequel un tiers du conseil est élu à chaque année. De cette façon il y a toujours des échevins d'expérience au conseil qui sont certains d'être trois ans sans élections. On pourrait établir, ici, l'élection à tous les deux ans, ce qui voudrait dire que l'échevin élu ferait partie du conseil pendant six ans. Il y aurait élection du comité exécutif tous les deux ans.

Légèrement blessé

A 1 h. 30 dimanche matin, George Arthurs, 19 ans, 153 rue Bridge, tomba sur le trottoir, angle des rues McCord et Barré. On le pansa à l'hôpital Saint-Luc.

ELLE ENGRAISSAIT TOUJOURS

Normale Maintenant

"J'engraissais très rapidement", écrit une femme mariée, "et je souffrais de constipation. Il y a 3 mois, une amie me conseilla de prendre une cuillerée à thé de Sels Kruschen dans l'eau chaude tous les matins. J'y ai toujours été fidèle depuis, bien que je sois devenue normale depuis plusieurs semaines. Je pèse 126 lbs. Je n'ai jamais été mieux de ma vie. Je vais continuer à prendre Kruschen. Plusieurs de mes amies ont remarqué que j'étais plus svelte et que j'avais bonne apparence. Je leur ai dit mon secret, et elles font la même chose que moi." (Mme) D.H.

Le surplus de graisse provient souvent de ce que le système est chargé de déchets non éliminés, tout comme une fournaise que les cendres et la suie étouffent. Ces déchets s'accumulent et forment le tissu gras. Les six sels de Kruschen aident aux organes internes à expulser chaque jour les déchets et poisons qui s'accumulent dans le système. Ensuite, petit à petit, cette graisse disparaît — lentement, il es vrai — mais sûrement. On se sent merveilleusement bien portant, jeune et énergique — mieux même que jamais!

L'HON. M. DURANLEAU CHEZ SES ELECTEURS

Il passe le premier de l'an à visiter les électeurs de Chambly-Verchères.

L'honorable M. Alfred Duranleau, c.r., ministre de la Marine dans le cabinet Bennett et représentant du comté de Chambly-Verchères, a passé le jour du premier de l'an avec ses électeurs. Il a fait, accompagné de M. Wilfrid Ducap, organisateur conservateur de Longueuil, le tour de toutes les paroisses comprises dans son comté et fut partout reçu avec le plus chaleureux enthousiasme.

Le maire de Chambly, M. E.-A. Nightingale, assisté de tous les membres du conseil, se rendit à la résidence du ministre de la Marine. Le maire se fit l'interprète de tous les paroissiens et souhaita la bonne année au ministre en ces termes:

"Quoique nous ne représentions qu'une faible partie du comté que vous représentez, mon conseil et moi tenons à vous rendre témoignage pour la considération que vous avez eue à notre égard durant l'année qui vient de finir. Nous vous souhaitons la santé et la force qui vous permettront d'apporter votre précieux concours à vos collègues afin de faire de 1933 une année de prospérité pour le peuple canadien."

Le ministre de la Marine a également rendu visite au maire de Saint-Lambert, M. J.-T.-R. Boissy, au maire de Saint-Antoine de Longueuil, M. Goyette; au maire de Saint-Hubert, M. A. Latour; au maire le Longueuil, M. L.-J.-E. Brais.

M. Duranleau veut aussi rendre visite à tous les collèges, couvents et autres institutions du comté au cours de la prochaine fin de semaine.

Visiteur blessé

Alexander Ewen, 39 ans, de Sherbrooke, Québec, descendait d'un convoi en gare Bonaventure, à 7 h. 30, samedi soir, quand il tomba sur la plateforme, se blessant à la figure. Les médecins de l'hôpital Saint-Luc le pansèrent.

$1000 EN PRIX

1er prix, $250; • 2ème prix, $100; 3ème prix, $50; • 60 prix de $10 chacun

Donnez un nom au **GATEAU MYSTERE "MAGIC"** *de Madame Lacroix*

MADAME R. LACROIX, directrice adjointe de l'Ecole Ménagère Provinciale, à Montréal, emploie la Poudre à Pâte "Magic" *exclusivment* **dans ses cours. Voici ce qu'elle dit: "Il est d'importance vitale que chaque démonstration de cuisson soit réussie à la perfection. Pour ma part, je me sers toujours et recommande la Poudre à Pâte "Magic." Elle fait toujours lever la pâte de façon uniforme et assure des résultats satisfaisants chaque fois que vous l'employez."**

Voici la recette de Madame Lacroix

Pouvez-vous lui donner un nom?

½ tasse beurre
1 tasse sucre
2 oeufs
1 pomme de terre (grosseur moyenne) bien cuite et pilée
½ tasse lait
1½ tasse farine à pâtisserie (ou 1 tasse farine à pain)
½ tasse cacao
2 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1 pincée sel
1 c. à thé vanille

Défaites le beurre en crème avec ½ de tasse de sucre. Battez les blancs d'oeufs ferme et ajoutez ½ de tasse de sucre. Mettez de côté. Battez les jaunes d'oeufs avec le reste du sucre et ajoutez au beurre. Ajoutez la pomme de terre pilée avec le lait et battez bien. Tamisez ensemble les ingrédients secs et ajoutez au premier mélange en brassant à fond. Incorporez légèrement les blancs d'oeufs. Aromatisez de vanille. Versez dans les moules à gâteau bien graissés et cuisez durant 25 à 30 minutes dans un fourneau chauffé à 375°.

Etendez de la guimauve entre les couches et recouvrez le gâteau avec la Glace Mousseuse.

GUIMAUVE:—1 c. à soupe gélatine, 1 tasse sucre, 1 c. à soupe jus de citron, 1 pincée sel. Faites tremper la gélatine dans 5 cuillerées à soupe d'eau froide. Faites un sirop avec le sucre et 5 cuillerées à soupe additionnelles d'eau. Cuisez jusqu'à ce que le sirop fasse des fils. Ajoutez la gélatine. Laissez refroidir jusqu'à ce que le mélange ait pris la consistance d'un sirop. Aromatisez avec le jus de citron et battez ferme. Etendez sur le gâteau.

GLACE MOUSSEUSE:—1 tasse cassonade, 2 c. à soupe sirop de maïs, 4 c. à soupe d'eau, 1 blanc d'oeuf.

Mettez tous les ingrédients dans un bain-marie. Battez jusqu'à ce que le mélange soit devenu ferme. Etendez sur le gâteau avec le plat d'un couteau. Décorez à votre gré avec des cerises au marasquin.

Toutes les ménagères canadiennes voudront prendre part à cet intéressant concours...

AIMERIEZ-VOUS à gagner $250? Il vous suffira pour cela de trouver un nom pour ce Gâteau Mystère "Magic". Vous avez autant de chance de gagner un prix que n'importe qui. Il y a d'ailleurs 63 prix en argent à gagner dans ce concours!

Madame Lacroix a créé une merveilleuse nouvelle recette de gâteau. C'est une recette délicieuse, pratique et aussi économique—une recette très facile à exécuter.

Mettez-vous donc à l'oeuvre sans tarder pour trouver un nom approprié. Examinez la recette —n'est-ce pas qu'elle parait devoir donner un gâteau exquis? Mais n'oubliez pas de suivre l'exemple de Madame Lacroix—employez de la Poudre à Pâte "Magic."

Car la Poudre "Magic" est un produit sur lequel on peut toujours compter. C'est même pour cela que la plupart des diététistes et professeurs d'art culinaire du Dominion l'emploient exclusivement. Ils savent par expérience que la "Magic" donne invariablement les meilleurs résultats dans la cuisson des pâtisseries.

Décidez-vous immédiatement à participer à ce Concours "Magic." Lisez-en les conditions. Elles sont des plus simples. Les prix vont être gagnés par quelques-unes. Vous pouvez être de celles-là!

Fabriquée au Canada

NE CONTIENT PAS D'ALUN. Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient pas d'alun ni d'ingrédients nuisibles.

Aux ménagères qui cuisent à la maison le nouveau Livre Culinaire "Magic" GRATIS offre des douzaines de recettes de mets délicieux. Demandez-le en écrivant à: Gillett Products, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ontario.

Regles du Concours *Lisez attentivement*

1 Tout ce que vous avez à faire, c'est de *donner un nom* au gâteau mystère. Seulement un *nom* de chaque personne.

2 Ecrivez en caractères détachés, *au haut de votre feuille de papier* et à l'encre (ou au clavigraphe) les mots "Gâteau Mystère de Madame Lacroix." Ecrivez au-dessous le nom que vous suggérez pour le gâteau. Puis, dans le *coin inférieur* écrivez clairement et distinctement votre nom et votre adresse. *Ne vous servez pas d'un crayon.*

3 N'envoyez pas le gâteau lui-même, mais seulement le nom, ainsi que vos nom et adresse. Il n'est pas même nécessaire de faire cuire le gâteau pour prendre part au concours.

4 Les membres de notre organisation ou leurs parents ne sont pas admis à participer à ce concours.

5 Le *Concours se terminera le 31 janvier 1933.* Aucune entrée portant une oblitération postale postérieure à minuit, le 31 janvier, ne sera prise en considération. Les entrées insuffisamment affranchies à la poste ne seront pas non plus considérées.

6 Les juges: Les noms gagnants seront choisis par un comité de trois juges impartiaux dont les décisions seront finales.

7 Les noms des gagnants seront annoncés à tous les concurrents dans le mois qui suivra la fin du concours.

8 Dans le cas ou deux personnes ou plus donneraient le même nom gagnant, le montant entier de l'argent des prix sera payé à chacun des concurrents ex-aequo.

9 Où envoyer les entrées: adressez-les au Rédacteur du Concours, Gillett Products, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

• • •

NOTE:—Il y aura d'autres Gâteaux Mystère "Magic". Surveillez-en l'annonce dans les prochains numéros de ce magazine.

"La Patrie" est un grand journal d'informations, varié, instructif, bien fait.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, MARDI 3 JANVIER 1933 — PAGE TROIS

Levine, Cohen, Feigenstein et Miller condamnés à 12 mois aux travaux forcés

Pour avoir fraudé les douanes canadiennes. – Myer Cresinsky reçoit la première sentence aux Assises. – Levine est un ancien échevin du quartier Crémazie.

La session de novembre de la Cour du Banc du Roi s'est terminée ce matin, sous la présidence du juge en chef de la Cour Supérieure Charles Greenshields, qui a prononcé les sentences des six Juifs qui ont importé en franchise au Canada de fortes quantités de marchandises américaines depuis ces quatre dernières années.

Sam Miller, Julius Levine, ancien échevin du quartier Crémazie; Julius Cohen et Max Feigeinstein ont tous quatre été condamnés à douze mois de travaux forcés, cependant que leurs deux compagnons, Charles Feingenbaum et Myer Cresinsky ont été condamnés respectivement à 6 mois de travaux forcés et à trois mois de prison. Sa sentence fut la première de l'année aux Assises.

Le président du tribunal a été tout particulièrement clément à l'égard de Cresinsky qui, d'après les rapports du médecin, se trouve dans un état de santé déplorable. Il tint également compte du fait que le prévenu en était à sa première offense et des supplications de la part de sa famille.

Feigenbaum, qui est actuellement à purger une sentence de cinq ans au pénitencier de Saint-Vincent de Paur pour une offense semblable, s'est avoué coupable au commencement du procès et il servit de témoin de la Couronne.

Le juge dit l'avoir condamné il y a deux ans à cinq ans de pénitencier — le maximum de la sentence parce qu'il avait cru qu'il était chef d'un groupe de contrebandiers, mais "je crois" ajoute-t-il" que vous avez tout simplement suivi d'autres et que vous n'avez été que l'instrument de plus forts que vous. En considération de ces faits, et tenant compte du fait que vous vous êtes avoué coupable je ne vous condamnerai qu'à six mois de travaux forcés, et la sentence sera concurrente avec l'autre."

Le service d'ordre sous la direction du lieutenant Arthur Taché, fut excellent. Le lieutenant Taché est en charge du service d'ordre à la cour d'assises depuis plusieurs années et il s'est attiré à plusieurs reprises, tant de la part des juges que des avocats, des félicitations.

La cour est ajournée au 1er février à 10 heures.

AUX DOUANES

M. PIERRE ERNEST BOULAIS, du service des douanes et de l'accise à Montréal qui vient d'être officiellement promu chef inspecteur de ce département pour le district de Montréal.—(Cliché Albert Dumas).

Les premiers ministres du Canada et de Québec présentent leurs voeux

A la population de la métropole et de la province par l'intermédiaire du nouveau poste de la "Patrie". – Allocutions du maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, de lord Duncannon, fils du gouverneur général du Canada, des honorables Alfred Duranleau et E.-L. Patenaude et de M. Hortensius Béïque.

SUCCES DES EMISSIONS

Les radiophiles se sont plu à reconnaître l'excellente sonorité du poste CHLP, dont la clarté ne le cède à aucun autre; le bon goût qui a présidé à l'élaboration de ses premiers programmes et le talent des artistes commis à leur interprétation.

(Suite de la première page.)

finissante par un vieillard débile et triste, tandis que l'on symbolise l'année nouvelle par un enfant dont la physionomie reflète la joie et l'espérance. L'image est fort juste pour l'année que nous venons de terminer. Le vieillard qui la représente a raison de ployer sous le fardeau des lourdes difficultés qui ont pesé sur lui au cours des derniers douze mois.

Quoiqu'il en soit, il faut reprendre courage, et, grâce à l'esprit de coopération de chacun, avoir confiance en des jours meilleurs.

L'honorable M. Taschereau renouvelle en terminant ses félicitations et ses voeux au nouveau poste de radio, dont l'inauguration marque un pas de plus dans le sens du progrès.

Le poste CHRC de Québec annonce que M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a été retenu à la dernière minute, dans la capitale, et qu'il ne peut par conséquent adresser la parole comme il se l'était proposé.

A ce moment (11 h. 51), les émissions reprennent, du poste CHLY, et M. Henri Gonthier, directeur du poste, présente les divers orateurs.

Lord Duncannon

Mesdames et Messieurs,

Quand je suis arrivé, il y a quelques jours, dans la cité de Montréal, je ne prévoyais pas être appelé à remplir une tâche aussi agréable que celle que je remplis en ce moment—c'est-à-dire de contribuer à l'inauguration officielle du poste de radio CHLP, de "La Patrie".

Et, à l'ouverture de ce nouveau poste, il est presque inutile pour moi de dire qu'un nouveau progrès a été accompli dans l'histoire de la radio au Canada, parce que je me suis laissé dire que CHLP est le poste de radio **le plus moderne** à Montréal. Et, quand je vois tout ce qui m'entoure, alors que je suis au microphone, je puis dire que les apparences ne sont pas trompeuses.

Ce serait toujours pour moi un agréable souvenir que de me rappeler cette nuit du Jour de l'An de 1933—alors que j'étais, si je puis dire ainsi,—l'un des premiers "artistes invités" à parler au microphone du poste CHLP et à adresser les souhaits du nouvel an aux milliers de personnes qui sont aux écoutes en ce moment, étant raccordées à un poste qui est non seulement tout à l'éloge de ceux qui l'ont conçu, mais qui aura aussi sa place dans l'histoire.

Je ne crois pas me tromper en disant que le poste CHLP peut être cadré sur le cadran à 1200 kilocycles. J'ajouterai avec la plus entière confiance, et cela sans hésitation, qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'un nombre de plus en plus considérable de radiophiles se fassent un devoir quotidien de se tenir aux écoutes du poste CHLP et ils auront ainsi l'avantage d'entendre et d'écouter des programme d'une excellence indiscutable, rendus par des artistes de premier choix.

Pour terminer ces quelques remarques, au nom des propriétaires et de l'administration du poste CHLP de "La Patrie", ainsi qu'en mon nom personnel, je vous transmets les meilleurs voeux de la nouvelle année et puissent les jours qui suivront être des jours de bonheur et d'abondance pour tous.

"Et maintenant", dit Lord Duncannon, continuant en français, n'oubliant pas que ma mère est française, à vous tous Canadiens-français qui m'écoutez, je tiens à vous présenter mes meilleurs voeux de Bonne année et de Bonne Santé pour l'année 1933".

L'hon. M. Rinfret

L'honorable M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, prononça l'allocution suivante:

"C'est un grand honneur pour moi d'inaugurer ce soir, le poste de radio C.H.L.P. de la "Patrie" et c'est avec plaisir que je le fais au nom de toute la population de Montréal qui se réjoait de voir ce nouveau poste s'ajouter à la liste de nos auditions radiophoniques.

Et c'est une heureuse coincidence qui veut que ce nouveau poste se fasse entendre à l'aube **même de** la nouvelle **année**. Puisse cette rencontre présager un succès complet et devenir l'augure de tout ce que nous espérons au début de 1933.

Je félicite les propriétaires de la "Patrie" de leur esprit d'initiative et de progrès en établissant ce nouveau poste.

Ils le font, j'en suis sûr, non pas dans un esprit de compétition et de rivalité vis-à-vis de ceux qui existent déjà; mais dans un esprit de saine coopération et avec le désir de donner au public de Montréal et de toute la province une diversité plus grande encore d'auditions et un programme qui s'ajoute aux autres pour les compléter et non pour les effacer.

Bienvenue donc au nouveau poste!

Les lettres C.H.L.P. deviendront vite un assemblage aussi populaire que d'autres lettres auxquelles nos oreilles sont habituées. Et quand on les entendra vibrer dans l'air, on saura qu'elles sont synonymes de bonnes et belles choses qui les suivront et feront honneur à leur étiquette.

La "Patrie" peut compter sur la reconnaissance du public. Ce poste ajoute un département considérable à ses services déjà existants; et par la voie de la radio, ce grand journal ajoutera chaque jour — je n'en doute pas — à la liste de ses clients.

Pour le public, — il convient de le répéter. — l'intérêt de la radio ne réside pas seulement dans l'excellence des programmes mais aussi dans leur diversité. Beaucoup d'appareils ne captent que difficilement les postes étrangers. Et même avec les plus perfectionnés, les auditions sont souvent morcelées par les dents avides de la statique. Les postes locaux, au contraire, nous donnent des garanties de stabilité et de clarté. L'addition d'un nouveau poste, sur notre marché local, est donc pour les amateurs une bonne nouvelle et ils s'en réjouissent ce soir avec nous.

Dirai-je toute l'importance prise par cette merveilleuse invention dans notre vie quotidienne?

La radio est pour ceux qui savent en user la compagne fidèle de tous les instants de la journée. Elle nous apporte les nouvelles les plus importantes; et, comme la forêt de Macbeth, c'est un journal qui voltige dans l'air. Elle nous donne — à mesure qu'il s'en produit — le récit succinct des événements sociaux, politiques ou sportifs. Elle accomplit une campagne éducationnelle, dans tous les domaines. Elle est une compagne discrète également: car il suffit d'un geste pour éteindre sa voix.

Elle est aussi une source musi-

(Suite à la page 13)

LORD DUNCANNON, fils de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, qui a participé à l'ouverture du poste CHLP, en prononçant une allocution en français et en anglais.

LA RECEPTION CHEZ LE MAIRE

Son Honneur le maire Rinfret a reçu, de façon la plus simple, ce matin, dans ses bureaux à l'hôtel de ville. Le public en général a été admis de même que le personnel de l'hôtel de ville et les échevins. On remarquait parmi le personnel les directeurs des différents services. Presque tous les échevins étaient présents.

LA PREMIERE TRAGEDIE DE CETTE ANNEE

Une femme est asphyxiée par l'oxyde de carbone. – Cinq autres personnes sont souffrantes.

Mme Adam Pepe, née Alice Plumb, 20 ans, domiciliée à 6728, rue Alma, a succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone dans son logis, hier après-midi. Le jury du coroner tint enquête ce matin et rendit un verdict de mort accidentelle.

D'après les témoignages entendus, Mme Pepe acheta un double poêle à l'huile, vendredi dernier et négligea de le raccorder à un tuyau d'échappement. Elle l'alluma dimanche soir. Hier midi son époux alla chez son beau-frère, M. Domenico Italiano, 6718, avenue Henri-Julien, demandant à sa femme de venir le rejoindre pour dîner.

Ne la voyant pas arriver, il s'alarma et retourna à son logis. En entrant M. Pepe vit sa femme gisant inanimée sur son lit. Il voulut sortir pour mander de l'aide, et fut lui-même à ce point incommodé par les émanations qu'il trébucha dans l'escalier. Il parvint néanmoins à se rendre chez le docteur Zénon Lesage, 11, est, rue Saint-Zotique, qui constata la mort de Mme Pepe remontant à plusieurs heures.

Un canari dans la cuisine était également sans vie. Les sergents-détectives Ouellette et Blanchette ainsi que MM. Arthur Smallwood et Victor Derome, attachés à la morgue, furent incommodés par l'oxyde de carbone, et durent se retirer un instant à l'extérieur. M. Pepe a été transporté à l'hôpital Saint-Luc où son état s'améliore.

CERTAINS DROITS DE COUPES MOINS CHERS

Réduction dans le but d'aider aux chefs de famille demeurant près des réserves cantonales.

QUEBEC, 3. (Du corr. de la "Patrie").—La Gazette Officielle annonce aujourd'hui que le ministère des Terres et Forêts, par suite de la détresse dans laquelle se trouvent plusieurs chefs de famille résidant à proximité des réserves cantonales, a jugé bon de les aider en décrétant que les droits de coupe pour les bois qui seront coupés avec permis régulier dans ces réserves soient les mêmes que ceux exigés pour la saison 1932-33 pour les bois coupés sur les terrains affermés:

"Pour les bois convertis en bois de sciage Pin blanc, chêne, carya et noyer, $2.50 les 1,000 p.m.p.; pin rouge, orme, frêne, tilleul, mérisier, tremble, peuplier, cèdre, $1.00 les 1,000 p.m.p.

Pour les bois de chauffage: bois mou, 25 sous la corde de 128 cubes; bois dur, 50 sous la corde de 128 pieds cubes.

LE PREMIER ACCIDENT DE L'ANNEE 1933

Le premier accident de l'année s'est produit vers quatre heures dimanche matin. Un jeune homme de 20 ans, Joseph Leblanc, 221, rue Bélanger, fut heurté par un chauffard, rue Sherbrooke, près de l'avenue du Parc.

Le premier incendie de l'année éclata à 12 h 17 dans le logis de M. Goldman, 4111, boulevard Saint-Laurent.

La première fausse alarme fut sonnée à minuit précise, angle des avenues Archibald et de l'Eglise, à la Côte Saint-Paul.

La première tragédie de l'année s'est déroulée hier après-midi quand Mme Ama Pepe, 6728, rue Alma, a été asphyxiée à mort par l'oxyde de carbone.

LE SERVICE DES ALARMES EST PLONGE DANS LE DEUIL

M. Godefroi Roy, 66 ans, depuis 26 ans, inspecteur des avertisseurs d'incendie à Montréal, est décédé subitement hier soir à son domicile, 3098, rue Albert. Le défunt était autrefois au service de la Montreal Light Heat and Power. Il laisse dans le deuil son épouse et huit enfants. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 h. 15 en l'église Sainte-Cunégonde.

La double tragédie de la rue Des Rivières a son écho en cour du coroner

Le jury rend un verdict de meurtre et de suicide. – La victime était native de la Nouvelle-Ecosse, et l'assassin, des Antilles.

Un jury sous la présidence du coroner Lorenzo Prince, a ce matin, rendu un verdict de meurtre et de suicide respectivement dans les cas de Gladys Louisa Johnson, mûlatresse de 24 ans, native de la Nouvelle-Ecosse, et Edward alias Edmond Warren, nègre originaire des Antilles, 38 ans, tous deux domiciliés à 736a, rue des Rivières.

Mme Louis Johnson, née Ash, mère de la victime, domiciliée à 515, rue Canning, déclara aux jurés que vers 7 heures 30, samedi matin, elle fit la macabre découverte, et manda le lieutenant Albert Walker, du poste numéro 6. L'officier de police trouva dans la chambre un revolver calibre 38. Il manquait deux balles.

M. le docteur Jean-Marie Rousseau, assistant médecin légiste, fit l'autopsie des deux cadavres. Dans les deux cas, la mort était due à des hémorragies consécutives à des blessures causées par une arme à feu.

LE DRAME

Au cours d'un drame de la jalousie, qui s'est déroulé vers 5 heures samedi matin, un nègre, Edward Warren, 38 ans, 736A rue des Rivières a tué sa compagne, Gladys Johnson, 24 ans, femme de couleur, d'un coup de révolver. Warren, croit-on était jaloux des attentions que portaient deux autres nègres à sa compagne. . . . .

. . Après avoir commis son meurtre, Warren écrivit deux lettres expliquant ce qu'il avait fait ajoutant qu'il tuerait également ses deux rivaux. Il sortit ensuite, dans l'intention apparente de rejoindre ses deux ennemis, puis n'ayant pas rencontré ceux-ci, revint à sa demeure où il se suicida après avoir prévenu la mère de la victime que celle-ci était "malade".

Après avoir téléphoné à Mme Johnson, mère, il se coucha sur le lit aux côtés de sa compagne déjà morte et, se servant du même révolver, se tua.

Il était alors peu après huit heures et Mme Johnson arriva à la maison pour trouver sa fille et Warren morts. Elle appela immédiatement son fils et tous deux se rendirent au poste de police numéro 6 où ils prévinrent le capitaine Borden et le lieutenant Walker de ce qui venait de se produire. Les deux officiers, accompagnés de plusieurs agents, se rendirent sur les lieux et constatèrent la double tragédie.

En lisant une des deux lettres laissées par Warren les officiers apprirent qu'il était cinq heures samedi matin quand la femme fut tuée, tandis que Warren s'était suicidé vers 8 heures. Il était 7 h. 45 quand Warren téléphona à Mme Louisa Johnson, 515 rue Canning, mère de sa victime, pour lui dire que celle-ci était dange-

(Suite à la page 13.)

L'échevin Gabias quitte l'hôpital

Une bonne nouvelle circulait ce matin à l'hôtel de ville. On a, en effet,, appris que l'échevin Gabias, président du comité exécutif, était sorti de l'hôpital la veille du Jour de l'An. M. Gabias est maintenant beaucoup mieux. Il devra cependant, prendre un assez long repos avant de revenir au palais municipal.

LORD BESSBOROUGH A RECU A OTTAWA POUR LE PREMIER DE L'AN

Le premier ministre, ses collègues et des représentants de la diplomatie et du clergé y assistent.

OTTAWA, 3. — (Presse canadienne). — La réception officielle du premier de l'An, donnée par le gouverneur-général du Canada, a eu lieu hier aux édifices parlementaires et pas moins de 736 personnes y assistaient, y compris le premier primistre Bennett et les membres de son cabinet, des représentants diplomatiques des pays étrangers, des chefs de diverses dénominations religieuses, des juges, des officiers de l'armée canadienne, et autres, venus présenter leurs hommages au représentant du roi.

Il y eut plus tard des réceptions aux légations française, japonaise et américaine.

Le premier ministre R.-B. Bennett était au premier rang à la réception du gouverneur-général et après avoir présenté ses hommages, il alla se placer aux côtés de Lord Bessborough. Lord Duncannon, fils du gouverneur-général suivit, puis vinrent l'honorable M. I. Tokugawa, ministre du Japon; l'honorable M. Charles Arsène Henry, ministre de France, M. Pierre de L. Boal, chargé d'affaires, représentant le gouvernement américain; le délégué apostolique, Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo; Monseigneur J.-G. Forbes, archevêque d'Ottawa; le Très Révérend J.-C. Roper, évêque d'Ottawa; le Très Révérend Robert Johnston, modérateur de l'église presbytérienne du Canada et le Révérend T. J. Thompson, curé de l'Eglise Unie du Canada, représentant le modérateur.

EBOUILLANTE

Un bambin de trois ans, William Anderson, 7213, rue Waverley, a été grièvement brûlé hier soir. L'enfant vint se jeter sur sa mère qui transportait un vase d'eau bouillante qui se répandit sur la victime.

Le blessé est alité à l'hôpital Sainte-Justine, et l'on craint pour sa vie.

"CE SERAIT UN RUDE COUP POUR QUEBEC", DIT M. TASCHEREAU

Si l'Angleterre négociait l'achat de 900,000,000 cordes de bois russe. — Impôt municipal du revenu à Montréal?

"S'il est vrai que l'Angleterre achètera 900,000,000 cordes de bois de la Russie, ce sera un très rude coup donné à la province de Québec, puisque l'Angleterre est le principal marché pour notre bois, vu que le marché des Etats-Unis nous est fermé". C'est ce que déclarait, ce matin, aux journalistes, l'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, lors de son passage aux bureaux du gouvernement. "On pourra se rendre compte, continua M. Taschereau, de l'étendue du tort que cette transaction causerait à Québec par le fait que, si je suis bien informé, il faut quatre ans à notre province pour placer une telle quantité de bois sur le marché anglais" Le premier ministre ne voulut pas dire, par contre, comme on le prétend en Colombie Anglaise, si cette vente de bois russe en Angleterre, constituerait une violation des accords impériaux. M. Taschereau refusa aussi de se prononcer sur le troc projeté de bétail canadien pour de l'huile russe.

Puis l'attention du premier ministre fut attirée sur le fait qu'on parle de plus en plus que le conseil de ville imposerait aux citoyens de la métropole, une taxe sur le revenu. M. Taschereau fit remarquer que, pour imposer une telle taxe, les administrateurs de la cité devront s'adresser à la Législature pour faire amender la charte. Il fut souligné que si un tel impôt était adopté, Montréal serait la première ville de la province où il y aurait une taxe municipale du revenu. Déjà un impôt semblable existe dans plusieurs municipalités de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.

Pour ce qui est de la question de l'Université de Montréal, l'absence de Monseigneur Gauthier a retardé les pourparlers à ce sujet, fit remarquer le premier ministre.

M. Taschereau n'a pas encore reçu le programme de la conférence interprovinciale qui aura lieu à Ottawa, le 17 janvier. Il prévoit cependant qu'il faudra suspendre la session provinciale pour le temps que durera cette conférence.

LONDRES, 3. — Le ministre yougoslave à Londres, a averti officiellement le "Foreign Office", hier, que son gouvernement envisageait avec la plus grave inquiétude la situation créée dans les Etats balkaniques par la politique italienne.

QUATRE ATTENTATS A MAIN ARMEE COMMIS EN FIN DE SEMAINE

La veille du Jour de l'An fut beaucoup plus paisible que la veille de Noël.

Contrairement à la veille de Noël alors que la police constata treize attentats à main armée, la veille du Jour de l'An fut plutôt paisible et quatre attentats seulement furent signalés dans la journée et la soirée de samedi. Aucun vol à main armée ne fut commis après minuit samedi soir.

Dans deux des attentats les bandits n'obtinrent rien, pendant qu'ils s'emparaient de $83 seulement au cours des deux autres.

Le premier hold-up fut commis de bonne heure samedi matin alors que M. M. Penchuck, 1167 rue Craig est, fut attaqué par deux bandits armés qui entrèrent dans son magasin, mais durent prendre la fuite quand leur victime cria et appela au secours.

Le deuxième attentat fut commis dans l'après-midi, chez M. Joseph Clément, épicier, 3817 Sainte-Catherine est, alors que deux bandits armés de revolver se présentèrent dans son magasin et que l'un d'eux s'empara de $32 dans la caisse pendant que le premier apache tenait M. Clément en respect.

A 7 heures 30, samedi soir, deux jeunes gens entrèrent dans le magasin Dominion, 4271 rue Saint-Jacques, et s'emparèrent de $50 en argent,

Quelques minutes plus tard, deux individus dont le signalement correspond à celui des auteurs des autres attentats attaquèrent M. Alphonse Guay, 6213 rue Saint-Denis, comme ce dernier allait remiser son automobile dans son garage. Les appels de M. Guay effrayèrent les bandits qui prirent la fuite.

LE PREMIER BEBE

Le premier bébé de l'année 1933 est né dimanche matin, à l'hôpital Victoria, à 1 heure et 7 minutes. Le bébé est une fille. Les parents sont M. et Mme Harry Talbot, 5439 Chambord. Le poids du nouveau-né était de six livres et demie.

Le second bébé de l'année a vu le jour environ trois heures après la petite Talbot. C'est aussi une fille.

Plusieurs institutions qui ont souvent l'occasion de se vanter d'avoir le premier bébé de l'année, n'ont pas eu de cas de maternité dimanche.

Les permis de construction

On a constaté une baisse considérable, au cours de 1932, dans le total des permis de construction et dans la valeur de ces permis, comparativement à 1931 et comparativement à 1930.

En 1930, la ville émettait 4841 permis d'une valeur globale de $37,504,490. En 1931 il y avait une baisse avec 4475 permis d'une valeur de $31,876,676. L'an dernier, on ne comptait que 2,698 permis d'une valeur de $10,551,638 soit une diminution de $21,325,038 comparativement à 1931.

LA 1ERE ARRESTATION OPEREE CETTE ANNEE

Elle fut faite le Jour de l'An après-midi seulement. — Première condamnation.

De neuf heures samedi soir à midi et 45 le Jour de l'An après-midi, aucune arrestation ne fut opérée dans la ville de Montréal et au constable (1028) Baker, du poste central, revient l'honneur de la première arrestation opérée cette année.

La première comparution devant le juge Maurice Tétreau, ce matin, fut celle de Louis Maillé, chauffeur de taxi, 3434 rue Lafontaine, qui fut accusé d'abus de confiance. Le prévenu s'est avoué coupable et recevra sa sentence le 10 janvier.

La première condamnation de l'année en Cur des Sessions et de Police, fut prononcée par le juge Lacroix contre Léonidas Demontigny, 41 ans, ancien constable de Maisonneuve, qui fut trouvé coupable d'avoir fait circuler plusieurs faux chèques. Il a été condamné à quatre mois de prison.

A la police provinciale aucune arrestation n'avait encore été opérée à midi depuis le début de 1933.

LA PREMIERE SEANCE DU CONSEIL LUNDI PROCHAIN

La première séance du conseil de la nouvelle année aura lieu lundi prochain, le 9 janvier. Ce sera la séance régulière mensuelle. On n'a pu obtenir, ce matin, l'ordre du jour qui comprend plusieurs item.

Le Dr Cuno est décédé à Hambourg

Chancelier d'Allemagne, il organisa la résistance passive.

HAMBOURG, Allemagne, 3 janvier. — (Presse associée). — Le Dr Wilhelm Cuno, ex-chancelier d'Allemagne et gérant général de la Ligne Hambourg-Américaine, est décédé, aujourd'hui, à l'âge de 57 ans.

Né à Suhl, Thuringe, en 1876, le Dr Cuno entra au service de l'Etat à sa sortie de l'université et devint peu de temps après conseiller du ministère des finances de la Prusse.

Pendant la guerre, il occupa un poste de première importance au ministère des vivres. Pendant l'hiver de 1917, il quitta l'administration pour prendre la direction de la ligne Hambourg-Américaine. Il succéda au président, M. Albert Ballin, à la mort de ce celui-ci, le 12 décembre 1918.

CATHOLIQUE

Chancelier d'Allemagne en novembre 1922, il organisa la malheureuse résistance passive contre l'occupation de la Ruhr par les Français, attitude que Stresemann liquida promptement après avoir succédé au Dr Cuno, le 12 août 1923.

En 1929, il organisa l'Association anglo-allemande dont lord Reading fut le président anglais et lui-même, le président allemand. Catholique, il n'avait en politique gucune attache de parti mais il chercha à coaliser les socialistes nationaux avec les partis de la droite.

POURSUITE AU SUJET DU NOM "LE GOGLU"

La première action intentée cette année en Cour Supérieure est prise par l'étude Duranleau, Monty et Duranleau.

La première action intentée en Cour Supérieure a été prise ce matin, à 9 heures précises, par Me Paul Monty, de l'étude légale Duranleau, Monty et Duranleau, et est un fiat de bref en assignation portant le numéro A108818 du greffe du protonotaire.

C'est une action intentée par M. Léopold Guilbault contre la Compagnie Lemesurier, de Québec, au montant de $9,500.

M. Guilbault avait adopté le "Goglu" comme marque de commerce d'un tabac qu'il plaça sur le marché. La marque de commerce représentait un oiseau perché sur une branche et lançant aux échos les mots "Tabac Goglu". M. Guilbault allègue dans son action que la compagnie Lemesurier a maintenant à son tour adopté cette marque de commerce du Goglu qui, à un moment donné, eut une grande popularité dans toute la province. Le client de MM. Duranleau, Monty et Duranleau se plaint que cette nouvelle marque de commerce est cause d'une concurrence déloyale, dit-il, et de là l'action.

La cause devra suivre la procédure ordinaire des actions de ce genre.

M. DONAT VIAU

M. Donat Viau, 957 avenue Hôtel de Ville, nous demande d'informer nos lecteurs qu'il n'est aucunement parent d'Arthur et Roméo Viau qui furent récemment condamnés à un an de prison pour vol, contrairement à ce qui a été publié la semaine dernière.

Un maniaque met tout un monastère en émoi

Armé d'une barre de fer, il brise une cinquantaine de vitres. – On s'éclipse sous son passage. – Arrestation.

Tout le monastère des révérends pères du très Saint-Sacrement, 4455, rue Saint-Hubert, a été mis en émoi à 11 h. 15, cet avant-midi, quand un maniaque, entré à l'insu de tous, se mit à saccager murs et fenêtres, du parloir, des bureaux et diverses salles que contient le rez-de-chaussée.

Les personnes présentes reculèrent d'effroi, en voyant cet individu de 36 ans, bien constitué, courir de par les corridors, armé d'une barre de fer de trois pieds.

Un courageux citoyen, M. Xavier Joubert, de Sorel, qui entrait au monastère, à ce moment ,saisit l'insensé par surprise et le désarma. Dans l'intérim on manda la police, et le lieutenant Vachon, du poste numéro 14, accourut sur les lieux, et mit le forcené sous arrestation. Il donna son nom comme étant Jean Guay, 4440, rue Boyer, et comparut devant le recorder Leblanc.

Il subira son examen mental, et comparaîtra de nouveau le sept courant.

Personne, heureusement, ne fut blessé. Au moins une cinquantaine de vitres gisent en pièces dans les corridors du monastère.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de l'publication "La Patrie" limitée.

J.-H. Bender Président
J.-N.-A. Perrault, secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier Rédacteur.

SIEGE SOCIAL

Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: Albert E. Ford 2006 star Bldg King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 132, Sud. Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum
" " San Francisco: Edifice Koitl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth. 34-48, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " " six mois $2.50
" " Etats-Unis un an.... $4.20
" " " six mois... $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 3 JANVIER 1933

RESOLUTION A PRENDRE

Tout le monde a tourné sans regret le dos à l'année 1932. De tout côté on lui reproche d'avoir entretenu et même accentué la crise. On est d'accord à l'envisager comme une année exceptionnellement mauvaise. Un seul jugement que nous avons entendu formuler ne concorde pas entièrement avec cette manière de voir. Suivant cet autre avis, l'année passée aurait probablement été moins mauvaise si tous ceux sur qui nous comptons pour accomplir un redressement des conditions économiques dans le pays s'étaient arrachés à la hantise de cette dépression.

On conviendra qu'après 1930 et 1931, toutes les considérations utiles qui se pouvaient échanger sur la dureté des temps avaient été exprimées plutôt mille fois qu'une, et que, comme sujet de conversation, la crise était archiusée.

Pourtant, durant toute l'année 1932, deux hommes d'affaires ne se pouvaient rencontrer sans s'attarder longuement à échanger encore toutes sortes de lieux communs au sujet de la crise. Dans les conseils d'administration, la moitié ou plus des délibérations portaient pareillement sur les méfaits de la dépression économique.

Suivant le vieux dicton, le temps, c'est de l'argent, et cette monnaie au moins est restée sur l'étalon or. Le temps n'a rien perdu de sa valeur depuis 1929. Au contraire, l'épreuve aurait dû nous apprendre à en tirer parti mieux que jamais. Mais en 1932, on en a gaspillé à profusion en discussions futiles sur les mille et une théories académiques se rapportant à la crise. Non seulement ce temps perdu était enlevé au travail constructif, mais, par son influence déprimante, il constituait un handicap au travail fécond.

Les maux dont nous souffrons se corrigeront par l'effort collectif de redressement de toute la nation. Il s'agit d'y appliquer tout le temps toutes nos énergies. Que tous ceux qui peuvent collaborer utilement à cette grande oeuvre prennent donc, en ces premiers jours de la nouvelle année la ferme résolution de ne plus perdre de temps en stériles lamentations. Le premier ministre du Canada, dans son message à la nation à l'occasion du nouvel an, affirme que notre pays est à l'heure actuelle dans une telle position qu'il peut, de tous les pays du monde, être le premier à retrouver une saine prospérité. Soyons réconfortés par cette heureuse perpective, et que chacun en favorise la réalisation en cessant de larmoyer sur les ruines et en s'appliquant vigoureusement à reconstruire.

LA METHODE SOVIETIQUE

Le colonel Herbert J. Mackie, ancien député à la Chambre des Communes, qui paraît s'être constitué l'interprète au Canada de la Russie soviétique, annonce que la proposition de troquer avec l'Etat communiste des vaches laitières contre du pétrole ne tient plus. Cela dispensera possiblement le gouvernement d'Ottawa d'y mettre des empêchements. Au premier abord, cette transaction avait paru avantageuse à l'agriculture canadienne en lui fournissant une occasion de réaliser des fonds sur son cheptel. A la réflexion, elle a paru moins attrayante. Dans les conditions actuelles, les troupeaux laitiers sont probablement ce qui a conservé le meilleur rendement ; serait-il sage de les dégarnir ? Et serait-il judicieux d'aider de cette manière la Russie à s'organiser pour concurrencer éventuellement nos propres exportations de produits laitiers sur les marchés extérieurs ?

En tout cas, à notre sens, le troc en question perd décidément tout son attrait après que le colonel Mackie a défini ce qu'il appelle la méthode soviétique. Celle-ci, déclare-t-il, consiste à vendre au comptant et à acheter à lointaine échéance. Pour acheter des bestiaux au Canada, précise-t-il, la Russie exigerait au moins dix-huit mois de crédit. Cela veut dire incertitude du paiement. Ce n'est donc plus du tout intéressant.

LE CAS DE CALGARY

L'administration municipale de Calgary, annonce-t-on, est déterminée à s'en tenir à sa résolution au sujet de l'échéance qu'elle a à rencontrer aujourd'hui même à New-York. Elle offrira paiement en fonds canadiens, en refusant de solder en sus la prime de quelque trois cent mille dollars qu'exigerait une liquidation intégrale de sa dette en fonds américains.

Le cas est sans précédent. Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les autres municipalités qui ont eu jusqu'ici des paiements échéant aux Etats-Unis, ont invariablement pris des mesures pour s'acquitter de la manière qui s'imposait dans les circonstances. Ces paiements impliquaient une perte, comme ceux effectués en Angleterre, depuis que celle-ci a abandonné l'étalon-or, impliquaient un profit. Si cette dette de Calgary avait été payable en Angleterre, les administrateurs de Calgary auraient-ils insisté pour payer la somme intégrale en dollars canadiens, sans profiter du change favorable ? Evidemment non. Et cela prouve leur mauvaise foi au sujet de leur échéance américaine.

L'attitude prise par la municipalité de Calgary équivaut absolument à une répudiation partielle de sa dette. Cette action malhonnête s'est accompagnée d'une sorte de tentative de hold-up. Calgary a voulu forcer le gouvernement d'Ottawa à lui changer ses dollars canadiens en or, au pair, sans tenir compte du fait que le gouvernement fédéral achète lui-même l'or à prime. En d'autres termes, la perte qui lui venait à cause du change, Calgary a eu l'ingénieuse idée de la rejeter sur la masse des contribuables canadiens. Ses administrateurs ont compris que le crédit des municipalités canadiennes serait très défavorablement affecté si l'une d'entre elles refusait d'honorer sa signature. Ils ont pensé que le gouvernement fédéral, pour empêcher cela, se rendrait à leurs déraisonnables exigences. Le gouvernement fédéral n'a pas marché. Au surplus, ce sont les gouvernements des provinces qui sont gardiens de l'honneur des municipalités, de sorte que, en l'occurrence, c'est au gouvernement d'Alberta de faire payer Calgary ou de payer à la place, quitte à se faire rembourser par la suite.

En cette affaire, Calgary donne un disgracieux exemple qui, nous l'espérons, ne trouvera aucun imitateur dans tout le pays.

TITRES NOBILIAIRES

Sir Georges Perley qui était chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges vient d'être promu grand'croix de cet ordre. Cette distinction honorifique, la seule qui ait été accordée à un Canadien cette année par le roi, réjouira tous ceux qui connaissent les mérites de ce vétéran de la vie parlementaire canadienne. Si grand qu'ait été son rôle dans la politique du pays, soit comme simple député, soit comme ministre et aviseur de premier ministre, il n'est certes pas de ceux qui font éclat de leur prestige et recherchent les honneurs. Personne ne saurait par conséquent, malgré les susceptibilités possibles, eu égard à la question des titres honorifiques, voir en cette promotion autre chose que la reconnaissance d'une vie consacrée, indépendamment des teintes politiques, au service public.

Une note officieuse émanant d'Ottawa et transmise à la Presse Associée Canadienne, fait observer que Sir Georges Perley n'a pas reçu un nouveau titre et que par conséquent cette distinction ne déroge pas à la résolution du parlement, résolution qui bannit les titres accordés par sa Majesté à ses sujets canadiens. Il en est ainsi de la décoration reçue dernièrement par le premier ministre le T. H. M. Bennett. Elle ne constitue pas un titre au sens que la résolution donne aux honneurs royaux.

Mais on s'est réjoui et félicité dans certains milieux sous prétexte que ce geste ouvrirait peut-être la porte aux décorations britanniques et étrangères. Le plaidoyer du docteur Choquette au Conseil législatif en faveur des décorations a créé moins d'émotion que celle qui vient de s'emparer des postulants aux rubans de toutes sortes. Car les ambitions existent surtout à l'égard des décorations françaises. Le gouvernement français a pu décorer quelques Canadiens il y a quelques deux ou trois ans, mais devant l'attitude de nos parlementaires, il a mis fin à cette tradition généreuse. Or il est arrivé cette chose assez curieuse que parmi les parlementaires ce sont ceux du groupe libéral qui ont le plus protesté contre la collation de titres honorifiques, alors que c'est parmi eux que la France en a le plus prodigué. Il est vrai que dans leurs rangs les opinions sont très partagées à preuve les suggestions du docteur Choquette au Conseil législatif.

On conçoit que dans les circonstance naissent de nouvelles convoitises et de nouveaux espoirs. Mais il n'est guère de chance qu'ils se réalisent tant que le parlement n'aura pas modifié son attitude.

EPREUVES PSYCHOLOGIQUES

L'Université McGill vient d'ajouter à son cours de psychologie un service d'épreuves mentales pour les personnels des grandes maisons et des corporations publiques. C'est la première fois que ces épreuves psychologiques seront faites hors des écoles et des cours universitaires, c'est-à-dire applicables aux adultes. De parts et d'autres, c'est-à-dire à l'université même et dans les syndicats, on attend avec un vif intérêt les résultats que donnera ce service.

On veut se rendre compte par là si tel sujet est apte à telle ou telle besogne, si tel autre ne donnera pas davantage en changeant son genre de travail, si ces aptitudes sont conformes à l'emploi qu'on lui a confié. Ces épreuves suppléeront à ce genre d'examen dont on parle tant dans les milieux éducationnels en vue de l'orientation professionnelle. Les chômeurs mêmes ont commencé à se soumettre à ces épreuves et il n'est pas sans intérêt de constater qu'elles peuvent dans bien des cas leur être très profitables. Des patrons trouveront chez eux des sujets qu'ils peuvent considérer comme un précieux actif.

Tous ne sont pas obligés de se présenter à ce jury de psychologues. Les résultats des épreuves des candidats ne seront connus que d'eux-mêmes et des patrons à qui ils s'adresseront et qui pourront leur confier tel ou tel emploi conforme à leurs aptitudes. On classifiera les valeurs et l'on espère par ce moyen ramener à leur véritable destination une foule de gens qui sont trop souvent des déracinés. Encore une fois, ces résultats, puisqu'on doit les faire connaître dans leur ensemble, sont attendus avec curiosité et intérêt.

TERRE-NEUVE AUX ABOIS

Le "Soleil", Québec.—Sans le secours du Canada et de la Grande-Bretagne, Terre-Neuve aurait été dans l'impossibilité de payer ses dettes à échéance cette année. Le petit Dominion de l'Atlantique n'est pas sur un lit de roses. Au fait, il n'est peut-être pas mauvais que Terre-Neuve nous doive de l'argent. Un jour viendra où il lui faudra nous rembourser, et, si, dès lors, il est incapable de nous payer, pourquoi ne nous rendrait-il pas notre Labrador ?

* * *

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'"Action Catholique", Québec. — Ce n'est donc pas chercher à mépriser la classe agricole que de vouloir donner à son école un programme bien à elle. C'est au contraire faire oeuvre de bon sens et indiquer qu'on veut enfin aider d'une façon pratique la cause de l'agriculture. Aussi les chefs parmi les cultivateurs l'ont bien compris et le comprennent encore. Il suffirait pour s'en convaincre de lire leurs journaux et revues agricoles, et de relever les voeux adoptés aux congrès de la profession. "L'Union Catholique des Cultivateurs" est de celles qui comprennent la haute valeur de l'instruction appropriée aux besoins des jeunes cultivateurs. A partir de son premier président, M. Laurent Barré, jusqu'au président actuel, M. Albert Rioux, et chez tous ses directeurs anciens et actuels on ne cesse de trouver le désir d'obtenir cette instruction spécialisée. M. Barré fut un de ceux qui luttèrent le plus vigoureusement en faveur de cette instruction agricole. Et sa lutte fut celle d'un praticien, doublé d'un homme qui nourrit des préoccupations sociales. Aussi ne cesse-t-il d'insister pour qu'on donne au jeune agriculteur les moyens de s'instruire des choses de sa profession sans l'exposer au déracinement. Il a toujours compris qu'on ne fait pas nécessairement un cultivateur avec un jeune en possession des sciences agricoles. Il sait qu'à côté de l'instruction proprement dite que l'on prend à l'école, il y a cette autre chose essentielle de l'éducation des muscles. Ceux que l'on déracine pour leur faire donner la science agricole ne reviennent qu'exceptionnellement à la culture de la terre.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'"Evénement", Québec. — La production des automobiles, en 1932, a été approximativement du tiers de ce qu'elle fut en 1929. Dans l'ensemble, à l'exception des établissements Henry Ford, les fabricants ont perdu de l'argent. On estime à cinquante millions de dollars la perte commune des manufacturiers. Ce n'est pas une perte énorme pour une industrie qui, dans les bonnes années, accumulait des réserves énormes. Aussi les bulletins officiels conviennent-ils que la situation financière de la plupart des grands manufacturiers d'automobiles reste excellente. Et ils nous citent la qualité de récupération de cette industrie: "En 1921, disent les statistiques, l'industrie américaine de l'automobile avait perdu plus de soixante-cinq millions de dollars; et, deux ans plus tard, elle avait réalisé des profits suffisants pour effacer les pertes précédentes et pourvoir libéralement à la réserve". Les mêmes observateurs officiels prédisent que l'année 1933, sans être véritablement profitable pour les fabricants d'autos, leur sera beaucoup plus favorable que l'année qui va se terminer dans quelques jours. La même perspective encourageante est offerte à l'industrie canadienne de l'automobile. Elle escompte une demande plus ferme des importateurs des pays britanniques. Pour les deux pays de l'Amérique septentrionale, la production de l'auto en 1932 a dépassé légèrement 1,500,000 voitures, camions et tracteurs. Il faut remonter à 1918 pour trouver une moyenne de production plus basse que celle-là. En toute justice, il convient de rappeler que, grâce à un art plus avancé de la part des fabricants et au progrès de la voirie, la durée d'une automobile est au moins de deux fois ce qu'elle était autrefois.

NOTABLES DE MONTRÉAL— par le colonel JACK MORANZ

Alfred Forest c.r.

La biographie illustrée de M. Hermann Fortier, paraitra demain.

Souhaits et voeux de Monseigneur Deschamps

Dans son allocution du premier de l'an, à la cathédrale, Monseigneur l'évêque auxiliaire de Montréal rappelle les déficiences de 1932 et en dit les causes—"La recherche effrénée des plaisirs est provoquée par la misère ainsi que la prospérité", dit son Excellence.

En l'absence de Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Montréal, qui est actuellement en convalescence en France, c'est Son Excellence Monseigneur E.-A. Deschamps, évêque auxiliaire, qui a célébré la messe de minuit de l'an nouveau, à la basilique, samedi soir. Monseigneur Deschamps a aussi prononcé en la circonstance, l'allocution traditionnelle à cette messe. Nous publions ci-dessous le texte intégral de cette allocution:

"Mes bien chers frères,

"Au moment de vous adresser, au nom du premier pasteur de ce diocèse, les voeux du nouvel an, une pensée m'obsède, une angoisse m'étreint, la pensée et l'angoisse que vous éprouvez tous, sans doute, en me voyant ici, en songeant au titulaire de ce Siège archiépiscopal et à son très digne coadjuteur, que l'excès de leurs travaux et de leurs soucis a diversement réduits tous deux à l'inactivité que nous déplorons tous.

Forcé de suppléer à leurs voix éloquentes je sens mon impuissance à traduire, avec la même finesse et la même précision, les sentiments délicats que, vingt-cinq années durant, notre vénérable archevêque exprima et heureusement dans la circonstance qui nous réunit ce soir. Je ne me sens pas moins incapable de ramasser, dans une syntèse claire, forte, nerveuse et chaude d'émotion, comme sait le faire Son Excellence Monseigneur le Coadjuteur, les leçons qui se dégagent des événements principaux de l'année qui vient de s'éteindre et des perspectives que laisse entrevoir l'auroro de l'an nouveau.

"Tout ce que je puis oser, c'est de vous dire, bien unîment et tout simplement, quels voeux de bonheur la hiérarchie diocésaine forme pour vous, quelles bénédictions elle implore du ciel pour notre pays tout entier, pour toutes les paroisses de ce diocèse, pour notre grande ville, ses institutions religieuses et civiles, pour vos foyers, pour vos oeuvres et vos personnes.

"Toutefois, vous ne sauriez croire combien je suis ému de vous voir ici, au milieu de la nuit, animés du pieux désir de terminer en présence de Notre-Seigneur l'année qui s'achève et de recevoir sa bénédiction aux premières lueurs de l'année qui commence. C'est une pensée de foi qui vous a attirés dans cette église! Vous avez voulu réparer les déficiences de 1932, consacrer les prémices de 1933, offrir d'avance à Dieu tout ce que cette année vous réserve de joie ou de tristesse, d'échecs ou de succès, de travaux ou de récréations. Vous avez voulu commencer l'année chrétiennement, saintement.

"Mes bien chers frères, je vous en félicite. C'est un réconfort pour nous de trouver, dans notre population catholique, tant de chefs de famille qui ont le souci d'attirer les bénédictions de Dieu sur l'année nouvelle. Au pied des tabernacles ou dans le sanctuaire de la maison familiale, dans l'attitude de la prière ou dans un geste de bénédiction, vous invoquez l'assistance divine pour l'accomplissement de la tâche qui vous est imposée. Vous invitez Dieu à présider la fête intime qui réunit autour de vous vos enfants et vos proches, vous lui demandez de surnaturaliser les douces réjouissances qui, au début de l'année, ont surtout pour but de faire taire les antipathies et de rapprocher les coeurs dans un mouvement de charité. Voilà la fête chrétienne, que l'Eglise a voulu substituer aux saturnales du paganisme antique, dont les manifestations ne sont que trop réelles aujourd'hui même. Honneur et bénédiction à ceux qui y restent fidèles et qui en gardent l'esprit.

"Mais comment oublier qu'à côté de nos fêtes chrétiennes, en face des églises où l'on se prosterne, au milieu des foyers où l'on implore des grâces, il y a tant de réunions où l'on se moque de Dieu, en paroles et en actes, où l'on insulte à la misère en se livrant à toute sorte de divertissements, répréhensibles, dont la danse et le gaspillage. Aujourd'hui, comme il y a dix-neuf siècles, le paganisme étale ses hontes et brave la pudeur chrétienne. Comme aux premiers temps de l'église, tandis que les chrétiens passent la nuit en prière, les autres cherchent, dans un moment d'ivresse, l'oubli des chagrins de l'heure présente. Qu'importe si la sensualité d'un jour coûte des semaines de privation pour soi et malheureusement aussi pour d'autres! On veut satisfaire ses instincts et l'on y sacrifie le présent et même l'avenir.

"Pouvons-nous, mes chers frères, rester insensibles à ces prodiges d'insouciance et de dissipations malsaines? On s'obstine dans l'erreur qui a conduit la société dans l'état déplorable où elle se débat. Le doute, en effet, n'est plus possible: la perturbation actuelle vient de ce que toutes les classes de la société ont ambitionné des jouissances, des déploiements de richesse qui dépassaient leurs ressources. Entraînés par leurs désirs naturels les hommes ont poursuivi les biens présents avec une ardeur qui leur fit oublier la loi et les promesses divines.

"Et voici que la crise provoquée par ces excès de dépenses pousse, elle aussi, les hommes à la même furie de plaisir. La misère, comme la prospérité provoque la recherche effrénée des satisfactions sensibles. Aussi l'on aboutit toujours à un renchérissement d'immoralité. On vit pendant la dernière guerre, le débordement des moeurs de ceux qui voulaient s'étourdir et oublier les tristesses de l'heure; après la guerre, ce fut l'orgie qui salua le retour de la paix; puis ce fut la grande prospérité, où l'on ne se refusait rien; maintenant, c'est la misère et l'on cherche encore à s'étourdir en offensant le bon Dieu.

"Et, constatation plus attristante encore, les catholiques, comme les autres, se laissent rouler avec le courant. Oui, nous en sommes là. Le spectacle habituel de ceux qui ne vivent que pour la terre ébranle la foi dans les destinées éternelles. On n'a qu'une oreille distraite pour les graves avertissements que multiplie le Pontife Suprême de l'Eglise, et on donne toute son attention aux faux prophètes du plaisir. Journaux, revues, théâtre, réclames de toute sorte, propagande sournoise, prêchent une morale beaucoup plus accommodante que celle de l'Evangile; c'est celle-là qu'on écoute ou qu'on suit. Le sens catholique s'émousse. Les restrictions de la pudeur, les droits de l'autorité, les prescriptions de la conscience perdent de leur force et de leur précision. L'esprit d'indépendance souffle partout; on ne veut plus obéir, ni se contraindre. Cet esprit d'ailleurs n'est que la conclusion inévitable mais logique de la mise en action de raisonnements faux, apparemment tolérés, quand en réalité il n'en est rien, car l'Eglise veille et ne cesse de tracer la voie à suivre. Ce problème de l'esprit d'indépendance semble s'apparenter de plus en plus avec celui de l'affaiblissement de la conscience.

"Comme vous le savez tous, la conscience morale est une voix intérieure qui signale le mal à éviter et le bien à entreprendre; c'est un écho de la voix de Dieu qui reprend des fautes commises et excite aux bonnes actions. Malheureusement cette conscience claire, précise et impérieuse n'est pas toujours écoutée. On est homme sans conscience ou homme de conscience, suivant la façon dont on la traite. Celui-là n'a pas de conscience qui l'entend, mais la méprise ou la foule aux pieds; cet autre a de la conscience, qui l'interroge, l'écoute, la suit et se ferait égorger plutôt que de marcher sur elle. Mais il y a comme un état intermédiaire entre ces deux façons d'agir que j'appellerais volontiers la conscience mobile et fléchissante, tantôt bonne, tantôt mauvaise, tantôt hésitante, tantôt indifférente qui finit par se stabiliser dans une espèce d'indépendance d'esprit dangereuse et souvent fatale. Encore un pas et l'on proclamera qu'il n'y a plus de péché; déjà l'on agit comme si l'on n'y croyait pas. Pour s'en convaincre il n'est que de regarder ce qui se passe autour de nous. Avec le doute sur certaines vérités célestes qui protestent contre les défaillances morales, sont nées des idées qu'on connaissait pas aux heures de la vertu. La corruption du coeur a produit la perversité de l'esprit. La langueur dans le service de Dieu a inévitablement amené des chutes surprenantes. Le mauvais exemple menace d'ébranler les convictions les plus fortes et risque de conduire les plus faibles aux abîmes. Les doctrines pernicieuses répandues à doses répétées et continuelles déposent fatalement dans les âmes des germes morbides susceptibles d'étouffer même la foi. Avec tout cela l'homme souffre, il se fait souffrir lui-même.

"Mes bien chers frères, Dieu peut-il le laisser ainsi s'égarer loin des voies qui le conduisent à sa fin ? Peut-il permettre que l'humanité continue à se pervertir et à se perdre ? Peut-il l'abandonner aux excès qui la conduisent au malheur éternel ?

"Si nous avons encore un peu de foi dans les destinées surnaturelles, nous ne pouvons pas le croire. Dieu se doit, il nous doit, de ramener le monde à ses pensées plus salutaires. L'excès des biens terrestres et des ambitions humaines nous éloignerait de lui: il nous ramène à la sagesse en nous les enlevant. Par la guerre qui appauvrit le monde, comme par la prospérité qui produit l'engorgement des biens de la terre, Dieu réduit les hommes à la souffrance et au dénuement. Les moyens ne lui manquent pas de provoquer nos réflexions et de nous faire sentir sa puissance.

"Vous souvenez-vous, mes frères, avoir lu au Livre du Deutéronome les conseils de Moïse à son peuple. "Sachez, lui dit-il, que le Seigneur votre Dieu, est lui-même le Dieu puissant et fidèle qui garde son alliance et sa miséricorde, jusqu'à mille générations, envers ceux qui l'aiment et qui gardent ses préceptes, mais qui punit aussi promptement ceux qui le haïssent. Aimez le Seigneur votre Dieu, obéissez à sa voix et demeurez attachés à lui."

"Aussi longtemps que dans la terre promise, les Israélites observèrent les commandements de Dieu, tout leur réussit; la prospérité et la bénédiction, la paix et l'abondance leur furent accordées. Mais dès qu'ils les violèrent, tout se tourna contre eux: ils furent successivement visités par la guerre, la peste, la famine et les plus grandes calamités. Leurs maux ne cessèrent que lorsqu'ils rentrèrent de nouveau dans le droit sentier.

"La conclusion s'impose. Nous cherchons des remèdes à la crise actuelle, en voilà un, il n'en est pas de meilleur que le retour à la modération, le retour aux préceptes de Dieu. Dieu s'intéresse trop à notre salut pour nous laisser tranquilles dans une abondance qui cause notre perte. Tant que nous le fuirons, tant que nous l'oublierons, il nous poursuivra, car il veut, à tout prix, nous ouvrir les yeux et nous faire comprendre qu'il est le souverain maître de toute chose.

"Déjà, je le sais, ses avertissements ont été entendus. Je n'oublierai pas, dans cette circonstance solennelle, de mentionner les édifiants spectacles dont fut témoin l'année qui vient de finir. Ces pèlerinages de prière et de pénitence qui amenaient dans nos sanctuaires les plus vénérés des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui voulaient fléchir la colère divine et réparer des infidélités dont ils n'étaient certainement pas les plus coupables. Ces actes de foi collective nous apportèrent la plus vive consolation dans nos épreuves. Avec les pèlerinages, le jeûne de toute notre province, puis cette splendide démonstration de notre jeunesse, qui vint protester ici même, qu'elle voulait être fidèle à Dieu et respecter ses commandements.

"Ce geste de noble fierté chré-

(Suite à la page 11.)

FOTIALITÉS

Chez le docteur.
Le comble de l'adresse pour un chirurgien ?
—C'est d'opérer le Tropique... du Cancer.

A la cour.
Accusé, vos fréquentations sont très mauvaises.—Comment pouvez-vous dire celà? Je suis toujours avec les magistrats !

A l'examen.
—Quelles sont les dents qui nous viennent les dernières ?
—Les fausses dents, m'sieu.

En Irlande.
Le touriste.—De quoi vivent les gens ici ?
Le cocher.—De leurs cochons en hiver et des touristes en été.

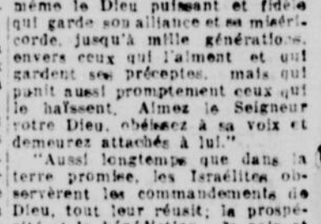

MARDI, LE 3 JANVIER, 1893

Le docteur Peter Reichemperger, chef du parti clérical au Reichstag Allemand, vient de mourir.

M. Fleming est réélu maire de Toronto, avec une énorme majorité

VENDREDI, LE 3 JANVIER, 1908

Rochette, accusé du meurtre de sa femme, est livré à la justice canadienne.

Pie X célèbre cette année, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Écoulement Annuel à 50% de Rabais

LA maison commence aujourd'hui, trois janvier, sa vente d'écoulement annuelle de séries discontinuées et articles désassortis de porcelaine, verrerie, objets d'art, maroquinerie, etc., sur lesquels des rabais variant jusqu'à 50% seront en vigueur.

Il y a aussi les soldes de plusieurs patrons à pièces remplaçables que nous discontinuons dans le but de faire de la place à des dessins nouveaux et exclusifs.

Deux Grandes Occasions . . .

- Service à dîner officiel en porcelaine Wedgwood de la plus belle qualité, 109 morceaux, patron 6493, richement décoré en bleu cobalt et avec bords incrustés d'or, centre blanc. — $692.00, maintenant en vente à $250.00.
- Service à dîner officiel en porcelaine Royal Doulton de la plus belle qualité, patron 1304, 110 morceaux, vert olive et or,

$373.00 maintenant en vente à $118.00

Sujets, va sans dire, à vente antérieure.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED

MARCHANDS DE DIAMANTS

Magasin ouvert de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.

NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR S'EST MAINTENU

L'an passé en fait de quantités

Suivant un aperçu de la situation économique du Canada.

PAR M. H.-H. STEVENS

Augmentation de la production de l'or. — $424,000,000 de produits agricoles.

(Suite de la première page.)

bre-indice officiel du Board of Trade et ce nombre-indice, sur sa base de 1913, a décliné de 134.5 depuis août 1929 à 101.1 p.c. en octobre 1932. Mais la faiblesse de ce déclin est en partie due à l'abandon de l'étalon or par la Grande-Bretagne en septembre 1931. La livre sterling qui sert à exprimer les prix anglais valait seulement $3,396 en or à York en octobre 1932, ce qui correspondait juste à 70 p.c. de sa valeur normale. Ainsi l'indice du Board of Trade marquant 101.1 en octobre 1932, si réduit en valeur or, marquerait 70.8 en octobre 1932 comparativement à 134.5 en août 1929, indiquant un déclin entre 47 et 48 p.c. des prix en or au cours d'une période ne dépassant que légèrement trois ans. Si les prix anglais sont un assez bon échantillon des prix mondiaux, cela indiquerait que le déclin de 60 p.c. dans la valeur en or du commerce international provient en plus grande partie — c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 47 p.c. — du déclin des prix en or, les autres 13 p.c. qui restent étant attribuables à la réduction du commerce en quantité. Toutefois en faisant de telles estimations nous devrons être généreux et présumer que les trois-quarts du déclin des valeurs en or du commerce internatiinal sont dus au déclin des prix en or et un quart au déclin du volume des échanges.

De semblables calculs ont été faits pour d'autres pays mais les chiffres en sont généralement moins représentatifs des conditions mondiales que ceux de la Grande-Bretagne, parce que leur commerce est soumis à des restrictions encore plus grandes. Ainsi, aux Etats-Unis, le nombre-indice de l'"Analyst" montre un déclin de 40.5 pour cent des prix or entre août 1929 et novembre 1932, et le nombre-indice d'Irving Fisher a décliné de 38 pour cent. Le nombre-indice officiel des Pays-Bas indique un déclin de 46 pour cent dans ce pays de bas tarifs au cours de cette même période, le nombre-indice de France indiquant un déclin de 37 pour cent dans un pays ou l'agriculture est largement protégée. Ces trois pays ont gardé l'étalon or.

Finalement, si nous prenons notre propre nombre-indice officiel des prix de gros nous trouvons qu'il a décliné de 98.1 pour cent de sa base de 1926 en août 1929 à 64.8 pour cent de cette base de 1926 en novembre 1932, soit un recul de 33.7 pour cent en trois ans et un quart. Mais ces 64.8 pour cent quand on les réduit en prix or sur la base du cours moyen du change à New-York en novembre, ne donnent que 56.5 pour cent, indiquant un déclin pas inférieur à 43 1-2 pour cent des prix des marchandises exprimés en or au Canada, en trois ans et un quart.

Ainsi, on peut donc considérer comme acceptable que, après une estimation conservatrice, le déclin de 60 pour cent de la valeur en or du commerce international des trois dernières années est attribuables au déclin des prix au moins pour les deux-tiers ou les trois-quarts, et à la réduction en volume des échanges pour l'autre tiers ou l'autre quart. Les quantités de marchandises échangées n'ont pas grandement diminué après tout.

Attendu que la cause principale du commerce international d'une denrée est la différence entre les prix de cette denrée sur les deux marchés, et attendu que ces différences sont généralement réduites par un déclin général des prix, il est évident que ce déclinn des prix a rendu improfitable d'expédier des marchandises d'un pays à un autre pays dans bien des bas où il aurait été profitable d'expédier ces marchandises en 1929. Ainsi le déclin mondial des prix or a eu pour effet de réduire les valeurs du commerce international indirectement aussi bien que directement et demeure comme la cause proéminente de la dépression mondiale. C'est ce qui a été reconnu par le comité Macmillan, il y a un an et demi, quand la situation économique générale était encore moins sérieuse qu'aujourd'hui. L'action suggérée, telle qu'expliquée aux paragraphes 275 et 276 de ce rapport est la suivante

"..... Notre objectif devrait être, en autant que ce pays est capable, d'influencer le niveau international des prix. D'abord, d'élever les prix de plusieurs tranches au-dessus de leur niveau actuel et ensuite de les maintenir au niveau ainsi atteint avec autant de stabilité que possible.

"Nous recommandons que cet objectif soit accepté comme directive de la police monétaire de ce pays."

Le Président Hoover, dans son message au Congrès le 19 décembre 1932, touche la même note dans le passage suivant

"Il est certain que la restauration du niveau des prix est l'effort économique le plus urgent en face de l'univers."

Et il ajoute:

"C'est afin de discuter ces questions et d'autres encore plus vitales pour nous et le reste de l'univers que nous avons accepté une conférence économique mondiale où les moyens et les mesures pour renverser le flot des affaires et aussi relever le niveau des prix en appliquant le bon remède à quelques-unes des forces destructives (dépréciation du numéraire, restrictions sur les échanges, etc.) pourront être abordés simultanément par toutes les nations."

Il est d'importance vitale pour tout l'univers; et certes pour le Canada aussi, que la conférence économique internationale qui doit être tenue prochainement à Londres réussisset dans sa mission de restaurer les prix mondiaux et la valeur du commerce international à quelque chose qui soit voisin de ce qu'il était avant le commencement de la grande dépression. En attendant il nous faut prendre les choses telles qu'elles sont.

Tout le monde est prêt à admettre que le grand déclin dans les valeurs exprimées en or et même de la valeur exprimée en numéraires, a eu un effet profond en rognant le volume physique de la production et poussant les producteurs à abandonner ou à limiter leur production. Toutefois il faut se rappeler que si le profit est le motif ordinaire de la production, les gens continueront à produire pour leur propre consommation là où il n'y a pas de profit ou même pour la consommation des autres là où il y a des perspectives de profits futurs. Et, après tout, une fois qu'elle est produite une denrée répondra aux besoins humains tout aussi bien à bas prix qu'à prix élevé. Certes dans les débuts de la colonisation du Canada les gens vivaient bien en autant que sont concernées les nécessités de la vie, malgré que l'argent fût rare et les prix excessivement bas.

Nous ne pouvons pas ramener les anciens jours des pionniers et nous ne le voudrions pas si nous le pouvions. Mais nous pouvons apprendre des pionniers eux-mêmes que les prix en or ne sont pas ce qu'il y a de plus important; ce qui importe, c'est l'assurance d'un approvisionnement continu de denrées s'écoulent régulièrement denrées s'écoulant régulièrement du producteur au consommateur, et l'échange stable et continu de denrées entre notre propre pays et les autres pays afin que les consommateurs d'un pays soient capables de se procurer sur une base équitable les produits d'un autre. Il n'est pas suggéré ici que le procédé soit en échec bien que les hommes d'affaires de tous les pays soient actuellement refrénés par la nécessité d'avoir à rencontrer avec des marchandises dépréciées en termes d'or des dettes qui ont été mesurées en prix beaucoup plus élevés avec la même échelle.

Ils ont été forcés de restreindre leurs opérations de différentes manières afin de réduire grandement leur personnel qui, dans plusieurs cas ne peuvent trouver aucun autre emploi rémunérateur pour un temps indéterminé. Certes les hommes d'affaires canadiens et leurs employés ont vu des temps durs depuis quelques années mais ils ne sont pas encore à la veille d'abandonner la lutte. Voyons ce que nous avons accompli en production cette dernière année malgré tous les échecs que nous avons dû subir.

Production agricole. — Avant tout nous devons considérer les cultivateurs de ce pays, au nombre de 728,000 lors du recensement de 1931. Ils ont subi ces trois dernières années des pertes probablement plus graves que celles de tous nos hommes d'affaires. Cependant, comme ils ont jusqu'à un certain point produit pour leur propre consommation leurs minots de blé et leurs tonnes de foin ont eu autant d'efficacité pour la consommation humaine ou animale en 1932 qu'en 1929. Toutefois la plus grande partie de nos cultivateurs, plus spécialement ceux des Provinces des Prairies, ont produit non pas pour leur propre consommation mais pour la vente outremer. C'est là que les conditions se sont détériorées graduellement les trois dernières années et l'érection de barrières tarifaires a conduit à un abaissement progressif des prix dans les pays exportateurs et nos cultivateurs sont forcés de vendre cette année à un prix si bas qu'il n'a pas de précédent, au point que la valeur de notre récolte de blé aux producteurs qui était de $451,000,000 en 1928 et $205,000,000 en 1930 est estimée à seulement $134,000,000 en 1932 bien que la récolte ait été relativement abondante puisqu'elle est estimée à 431,000,000 de boisseaux. Les autres récoltes destinées à l'exportation ont souffert à peu près autant et il est heureux pour plusieurs de nos cultivateurs qu'une proportion relativement assez importante de leurs produits ait pu s'écouler sur le marché domestique bien que les prix y soient encore beaucoup plus bas que les années précédentes. Tout de même la Providence nous a assez bien favorisés cette année puisque le volume physique de la production agricole, calculé sur la production de neuf récoltes principales, était 21 p. c. plus grand en 1932 qu'en 1931 et par conséquent d'autant plus efficace pour le maintien de la vie humaine et animale. Les revenus que les récoltes de cette année apportent aux cultivateurs du Canada sont estimés à $124,000,000 ou moins de $3,000,000 au-dessous du total de l'an dernier, alors que les prix des marchandises que les cultivateurs doivent acheter sont substantiellement plus bas qu'en 1931. Ainsi le fermier qui n'est pas endetté et peut produire, peut attendre des temps meilleurs tandis que le fermier qui a à payer des hypothèques ou qui doit payer un loyer sur sa ferme se trouve dans des circonstances décidément pénibles. Dans de telles circonstances les autorités font tout ce qu'elles peuvent raisonnablement faire pour aider ces cultivateurs et alléger leur fardeau, tandis que les compagnies de prêt et de fiducie qui ne désirent pas assumer l'exploitation des terres sont très raisonnables en donnant de nouvelles facilités. Le peuple canadien est le débiteur de ces cultivateurs qui ont porté allègrement leur fardeau et produit de bonnes récoltes en face de ces circonstances décourageantes, et il désire voir le raffermissement des prix des produits agricoles. Dans ces circonstances le droit de deux shillings par quarter maintenant imposé sur le blé étranger pénétrant au Royaume-Uni, ainsi que les nombreuses préférences accordées par le Royaume-Uni aux pays de l'Empire, devrait être extrêmement bien vu et devrait au moins aider nos gens à patienter en attendant des jours meilleurs.

Le déclin drastique des prix des produits agricoles en 1932 est aussi indiqué par l'échelle officielle des prix de gros. Le nombre-indice des prix de gros de 46 produits de la ferme et provenant de fermes canadiennes était 36.6 p. c. de la base de 1926 en novembre 1932 comparativement à 46.9 p. c. en novembre 1931; 13 produits animaux étaient un peu mieux à 56.9 p. c. en novembre 1932 comparativement à 72.3 p. c. en novembre 1931.

Industrie forestière. — L'industrie du bois a été aussi rudement frappée au cours de l'année que l'industrie agricole, d'abord par le tarif imposé par les Etats-Unis sur le bois d'oeuvre et, ensuite, par la baisse des prix du papier à journal et la désorganisation de l'industrie du papier en général. Néanmoins, les préférences obtenues du Royaume-Uni devraient aider nos industries forestières tandis que l'industrie du papier à journal a son avenir dans ses mains.

En dépit des conditions défavorables, la production de papier à journal les onze premiers mois de 1932 a atteint 1,780,000 tonnes, une plus grande production que toute année complète avant 1926. Certes, l'industrie du papier à journal et les industries forestières en général contribuent beaucoup à notre balance commerciale avec les Etats-Unis, à qui nous avons envoyé pour $112,500,000 de bois, papier et leurs produits au cours des douze mois terminés avec octobre 1932, comparativement à des importations venant de ce voisin d'une valeur de $18,400,000. Nos exportations totales de bois et ses dérivés au cours de la même période sont de $142,900,000 comparativement à des importations de $24,200,000. Ainsi, à l'heure actuelle, la contribution de l'industrie forestière et de ses dérivés à la création d'une balance commerciale favorable est dans le voisinage de $118,700,000 plus grande que dans tout autre groupe majeur dans la division de notre commerce.

Industrie minière. — Les mineurs du Canada ont continué leur production au milieu de nombreuses difficultés et ils ont remarquablement bien résisté à la dépression. Bien que la production de métaux communs, la production de charbon et les ventes de métalloïdes tels que le gypse et l'amiante, montrent un déclin substantiel, la production d'or est plus grande que jamais, et la prospection faite au cours des derniers deux ans a résulté dans le développement de plusieurs propriétés prometteuses en Colombie Britannique, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

La production d'or de 1932 est évaluée à $63,000,000 comparativement à $55,687,000 en 1931 et à $43,453,000 en 1930, soit une augmentation de près de 43 p. c. en deux ans. Le Canada est maintenant le deuxième des pays grands producteurs d'or.

La baisse des prix a affecté l'extraction de l'argent et des métaux communs, notamment le cuivre, le plomb et le zinc, mais le Canada est doté d'immenses gisements de ces métaux et il ne le cède en rien à aucun autre pays pour leur exploitation économique. C'est pourquoi les usines métallurgiques continuent leur production et quand la demande reprendra nos mines seront capables d'expansion immédiate.

La découverte de minerais d'argent-radium, dans la région du lac Grand Ours, en 1931, a conduit à de grands travaux de développement en 1932. La compagnie qui a fait la première découverte a expédié du minerai d'argent de haute teneur aux usines de Trail, l'été dernier. On s'attend à ce que l'extraction du radium commence aux usines de Port Hope, Ontario, en janvier 1933. Le radium qui en sortira contribuera non seulement au maintien du commerce canadien, mais il aura aussi une grande importance dans la lutte mondiale contre le cancer.

Hydroélectricité. — La production d'énergie hydroélectrique reste à un haut niveau, malgré la dépression. Les usines centrales ont généré, les onze premiers mois de 1932, 14,620 millions de kilowatt-heures comparativement à 15,127 millions pendant la période correspondante de 1931 et à 14,549 millions l'année 1927 complète.

Manufactures.—La période de déclin des prix, qui a si sérieusement affecté les industries manufacturières en 1930 et 1931 s'est prolongée en 1932. Comme résultat la production manufacturière a diminué et il y a eu réduction dans le volume de l'emploi. Le Bureau Fédéral de la Statistique reçoit des rapports mensuels de quelque 4,900 grands manufacturiers par tout le Dominion, donnant le nombre de personnes sur les listes de paie. Ces déclarations montrent que la moyenne du personnel industriel du 1er janvier au 31 décembre 1932 était de 417,989 comparativement à une moyenne de 467,711 en 1931. Le nombre-indice de l'emploiement, basé sur la moyenne de 1926 prise comme 100, a reculé d'une moyenne de 95.3 en 1931 à 84.4 en 1932, ou de 11.4 p. c. Comme la diminution de 1931 sur 1930 était déjà de 12.2 un recul un peu plus faible peut être une indication que le mouvement de baisse commence à s'épuiser.

En 1932 le groupe des cuirs a montré une légère amélioration sur 1931. L'emploiement a été à meilleur niveau dans les aliments, les lainages, les soieries, la bonneterie, les tabacs et breuvages, les produits chimiques, l'énergie électrique, les appareils électriques et le groupe des produits minéraux, que dans les autres compartiments de l'industrie manufacturière. Sérieusement affectée par la baisse des prix étrangers et domestiques, les industries du bois ont considérablement réduit leurs opérations en 1932 et employé beaucoup moins de bras. Il est tout de même espéré qu'elle commencera sous peu à jouir des effets bienfaisants de la Conférence Economique Impériale.

Commerce extérieur.—Mesuré en valeur, le commerce extérieur du Canada a grandement diminué, mais si nous considérons les quantités au lieu des valeurs, nous trouvons qu'il s'est assez bien maintenu. Si nous prenons les douze mois terminés avec octobre 1932, nous trouvons que la valeur de nos exportations domestiques est de seulement $516,098,000 comparativement à $915,624,000 pour la période correspondante de 1930. Il y a seulement deux ans. Néanmoins, si nous mesurons les quantités des 25 principaux articles d'exportation, contribuant plus de 70 p. c. de toutes les exportations de 1932, et si nous en calculons la valeur aux prix de 1930, et si nous estimons les autres denrées sur la même base, nous arrivons à la conclusion que si les prix de 1932 avaient été ceux de 1930, la valeur des exportations de 1932 serait de $786,622,000. En d'autres termes, si la valeur des exportations de 1932 ne donne que 54.6 p. c. de la valeur des exportations de 1930, leur quantité donne 83.2 p. c. Si la valeur n'atteint pas les cinq-neuvièmes de ce qu'elle était deux ans plus tôt, la quantité en atteint approximativement les cinq-sixièmes. En tenant compte des conditions générales du commerce international par tout l'univers, on constate facilement que nous avons déjà eu assez de succès puisque nous avons réussi à maintenir à ce niveau de volume de nos exportations.

Des vingt-cinq articles d'exportation dont nous avons parlé, et sur lesquels nous possédons des données quantitatives, exportés les douze mois terminés avec octobre 1932, dix montrent une plus forte quantité en 1932 que l'année précédente. Ces dix articles comprennent le blé (augmentation de 24,500,000 boisseaux), l'avoine, la farine d'avoine et l'avoine roulée, le seigle, le bacon et jambon (où l'augmentation est d'environ 270,000 quintaux ou 2 1-2 fois les exportations de la période terminée le 31 octobre 1931), et la laine brute, qui a presque doublé au cours de la dernière période. On constate aussi de faibles augmentations dans les exportations de bois équarri, de cuivre en lingots, tôles, plaques, etc., où les exportations de l'année précédente ont plus que triplé. Finalement, les exportations de plomb donnent aussi une augmentation substantielle.

Les valeurs tant des importations que des exportations sont plus faibles que l'année précédente. La valeur totale des importations de ces douze mois est de $473,085,000 comparativement à $677,561,000 la période précédente. Les exportations de produits canadiens se sont mieux maintenues à $516,098,000 comparativement à $634,561,000. Si on ajoute aux exportations de produits canadiens les réexportations de produits étrangers déjà importés au pays, nous avons une balance commerciale favorable du Canada de $51,780,000 pour ces douze mois comparativement à une balance défavorable de $30,231,000 la période précédente.

Ainsi, l'amélioration au cours de l'année est d'approximativement $82,000,000, un résultat qui devrait nécessairement nous faciliter le maintien de notre position dans la finance et le commerce internationaux.

Les exportations de produits canadiens aux différents pays de l'Empire ont diminué de $11,000,000, à $220,257,000 au cours des douze mois sous revue comparativement aux douze mois précédents, alors qu'elles ont donné $231,012,000. Néanmoins, elles prennent 42.7 p.c. de toutes nos exportations de la dernière période comparativement à 36.4 p.c. dans la première. Les exportations au Royaume-Uni donnent une plus grande valeur réelle dans la dernière période, soit $179,510,000 comparativement à $177,291,000 la période précédente. Les exportations à l'Australie montrent aussi une augmentation, de $4,837,000 à $6,845,000. Les exportations à Hong-Kong donnent $1,627,000 comparativement à $1,427,000, et nos exportations à l'Etat-Libre d'Irlande, $2,772,000 comparativement à 2,507,000. Les exportations aux autres pays de l'Empire montrent des diminutions en valeur qui ne sont pas nécessairement des diminutions en quantité. Finalement, avec la marge qu'il faut faire à la grande baisse des prix, il est évident que les $220,257,000 exportés dans la dernière période représentent de plus grandes quantités que les $231,012,000 de la période précédente.

Le commerce interimpérial du Canada commence à se ressentir des effets des ententes négociées à la Conférence Economique Impériale. Les chiffres du mois d'octobre montrent que pas moins de 47.5 p.c. de nos exportations sont allées au Royaume-Uni et 54.6 p.c. à diverses parties de l'Empire, comparativement à 36.4 p.c. et 44.6 p.c. respectivement le même mois de 1931. D'un autre côté, nos exportations aux Etats-Unis en octobre 1932 ne représentent que 23.6 et celles à tous les pays étrangers seulement 45.4 p.c. du total, comparativement à 36.4 et 55.4 p.c. respectivement en octobre 1931. Dans la dernière période, 55.6 p.c. de nos importations sont venues des Etats-Unis comparativement à 57.7 p.c. la période précédente.

Transports. — Les chemins de fer au Canada comme ceux de tous les autres pays ont eu des temps difficiles en 1932, et leurs difficultés ont été étudiées à fond dans le rapport de la commission Duff. La compétition de l'automobile particulier, de l'autobus et du camion automobile ont détourné une partie du trafic des chemins de fer qui sont aussi affectés par la dépression générale. Ainsi, le total de wagons chargés au Canada les quarante-neuf semaines terminées le 10 décembre 1932 est de seulement 2,079,759, comparativement à 2,455,775 pendant la période correspondante de 1931. La seule classe de marchandises dont les transports commerciaux sont plus volumineux en 1932 qu'en 1931 est le grain et ses produits: 370,307 wagons chargés en 1932, comparativement à 367,703 en 1931. Jusqu'à un certain point l'augmentation du tonnage passant par les canaux peut expliquer le déclin des chargements de wagons, parce que le nouveau canal Welland a donné passage, jusqu'au 30 novembre 1932, à 8,388,916 tonnes de fret, soit une augmentation de 1,218,984 tonnes sur le trafic de 1931. Les canaux du St-Laurent ont aussi une augmentation de trafic: 6,642,581 tonnes en 1932 comparativement à 6,005,224 tonnes en 1931.

Comme résultat du fléchissement des affaires, les revenus bruts des deux grands chemins de fer les neuf premiers mois de 1932 n'atteignent que $216,563,362 comparativement à $263,577,720 les mois correspondants de 1931, soit un déclin de $47,000,000. Les dépenses d'exploitation ont été rognées de la manière la plus drastique, de sorte que le revenu net des premiers mois de l'année courante est de $20,856,633 comparativement à $18,140,721 la période correspondante de 1931, et le revenu des opérations de $14,000,756 en 1931 comparativement à $10,362,720 l'an dernier. De plus amples réductions dans les frais d'exploitation sont attendues à la suite d'une plus étroite coopération entre les deux grands réseaux, et de l'application des recommandations du rapport Duff. Les grands voituriers publics canadiens ont aussi le droit de s'attendre à des bénéfices additionnels résultant de la décision prise en Angleterre à l'arrivée de la cargaison de grain du Laconia.

Commerce de détail. — Pour le commerce de détail, comme d'ailleurs pour les autres sphères de l'activité nationale, le niveau de 1932 est plus bas que celui de 1931. Malgré tout, les chiffres de l'emploiement dans ce domaine accusent en automne une hausse saisonnière, qui toutefois n'est pas aussi prononcée qu'auparavant. L'indice de l'emploiement est de 124.8 le 1er décembre 1932, contre 121.2 le 1er novembre 1932, 119.0 le 1er octobre 1932 et 133.7 le 1er décembre 1931.

Finances. — Une des caractéristiques les plus encourageantes du système économique canadien en 1932, c'est l'état satisfaisant des banques et la confiance dont elles jouissent auprès du public, contraste frappant avec le manque de confiance manifesté dans une large mesure aux Etats-Unis, où 1,199 banques avec un total en dépôts au montant de $604,000,000 ont suspendu leurs paiements au cours des dix premiers mois de l'année, alors qu'aucune banque canadienne ne s'est trouvée dans cette situation depuis 1923. Au Canada, il n'y a pas eu de course aux guichets pendant la longue période de marasme; le public n'a pas non plus manifesté le moindre manque de confiance envers les institutions financières du pays. Le total au 31 octobre 1932 des dépôts à terme confiés aux banques à charte du pays se chiffre par $1,370,600,000, contre $1,360,000,000 à la fin de l'année précédente.

Le total des prêts courants se monte par contre à $1,018,000,000 à la fin d'octobre, alors qu'il était de $1,082,000,000 à la fin de 1931, de sorte que l'excédent des dépôts à terme sur les prêts courants est d'environ $353,000,000 au mois d'octobre, comparativement à $278,000,000 le 31 décembre 1931. En plus, les créances en souffrances de toutes les banques à charte, soit après plus de trois années de dépression, s'élèvent à $13,456,000, c'est-à-dire à moins d'un demi p.c. de leur actif global qui est de $2,857,000,000, ce qui dans les circonstances actuelles indique une situation excellente.

Assurance.—En dépit de la forte dépression qui sévit actuellement, les nouvelles polices d'assurance émises en 1931 forment un total de $782,716,000; les primes acquittées par le peuple canadien au cours de la même période atteignent la somme de $225,000,000. Les nouvelles polices émises par les grandes sociétés canadiennes pendant les dix premiers mois de l'année en cours forment un total de $334,000,000; le chiffre total de nouvelles polices émises au cours de cette période atteignent $400,000,000 environ, indication que le public est encore en mesure de faire des économies considérables à même son revenu. Le grand total d'assurance-vie en vigueur au Canada équivaut à environ $650 per capita ou $3,260 par famille de cinq personnes.

Dette publique et autre. — Un des phénomènes les plus saillants causés par le fort fléchissement des prix or est que le fardeau de la dette est devenu plus lourd sur toute la ligne. Comme les intérêts de la dette publique du Canada, ainsi que ceux des dettes provinciales et municipales constituent une plus forte proportion du revenu national qu'avant la dépression. Il est plus difficile d'en effectuer la perception sous forme d'impôts. Il en est de même pour ce qui est des corporations; les actionnaires ont dû souvent se passer de dividendes, même en ce qui concerne les corporations les plus solides, afin de permettre aux obligataires de toucher leurs intérêts en dollars dotés d'un pouvoir d'achat accru. La situation est ainsi toute autre qu'elle ne l'était entre 1914 et 1920, lorsque toute mensualité, toute trimestre et tout semestre que touchait l'obligataire ou le rentier avaient un pouvoir d'achat continuellement déprécié. Pour ce qui est des trois dernières années, chaque mensualité, chaque trimestre et chaque semestre a un pouvoir d'achat toujours croissant et les prix ont subi une baisse si considérable et si rapide que les fermiers, les hommes d'affaires et les actionnaires se demandent si la situation actuelle est après tout équitable. D'un autre côté, les créanciers et les obligataires se disent que l'état de choses existant entre 1914 et 1920 était loin d'être équitable. Il faut admettre que les deux ont raison, mais la difficulté qu'il y a de trouver un remède, sauf par la restauration des prix au niveau de 1929, est des plus grandes, et il n'est pas encore démontré que cette restauration puisse être effectuée par des mesures internationales comme le préconise le président Hoover. Si ceci ne se peut pas, les débiteurs, y compris le plus important parmi eux, — l'Etat, — auront à solder leurs obligations dans la mesure du possible, refinancer leurs emprunts à des taux plus bas que quand leurs obligations actuelles le permettent et retrancher rigoureusement leurs dépenses courantes dans le but de diminuer la dette. Il est grand temps que l'univers en général, et les gouvernements en particulier, vivent selon leurs moyens, qu'ils cessent d'emprunter et qu'ils voient à ce que chaque dollar qu'ils dépensent soit utilisé à produire. Après tout, toute dette oppresse le débiteur, qui ne peut emprunter à des taux d'intérêt élevés que pendant des périodes exceptionnelles ou des périodes de hausse rapide des prix s'il veut réaliser quelque gain pour lui-même. Peu importe qu'il s'agisse d'une nation, d'une municipalité, d'une corporation ou d'un individu, il est mauvais de contracter des dettes et il faut éviter d'en faire. Le fait d'être sans dettes constitue le plus grand avantage par les temps que nous traversons. Comme le disait le poète canado-écossais, il y a bien des années:

"Qui possède quelques acres à soi
"N'a rien à envier à un roi".

Le fermier qui ne doit rien sur sa terre est en infiniment meilleure posture que son voisin dont la terre est hypothéquée.

Conclusion.—Il nous faut, en définitive, des hommes prudents qui éviteront de dépenser sans compter en temps prospères, des sommes formidables en nouvelles usines et en nouvel outillage, oubliant que toute sur-expansion manque son but. Il nous faut plus d'hommes gérant les fonds des actionnaires tout comme il s'agissait des leurs. L'intégrité n'est toutefois pas la seule qualité requise. Il faut que nos hommes d'affaires connaissent non seulement à fond leurs propres entreprises établies au pays, mais aussi l'état des mêmes industries à l'étranger et la situation dans l'univers entier. Comme le Dominion est une des premières nations commerciales du monde, il faut que ceux qui dirigent la production et ceux qui s'occupent de la distribution de nos articles d'exportation fassent tous les efforts possibles pour se mettre parfaitement au courant de l'état des marchés universels, se servant à cette fin des auxiliaires précieux que le gouvernement met à leur disposition.

FAILLITES EXEMTES DE L'IMPOT FEDERAL

Le juge Panneton décide que la loi des faillites n'est pas rétroactive quant à la taxe à payer au gouvernement.

Malgré les instructions données par le bureau fédéral des faillites, les syndics qui administrent des faillites qui ont été déclarées depuis avant le 1er décembre, n'ont pas besoin de remettre au gouvernement la taxe de 1-2 pour cent exigée par la loi. C'est ce qu'a décidé, hier, le juge Panneton, déclarant que ce point de la nouvelle loi des faillites n'était nullement retroactif.

Quand le gouvernement fédéral amenda l'ancienne loi des faillites et constitua un bureau fédéral des faillites, à Ottawa, il décida que l'administration de ce bureau serait payé à même les faillites. D'où le droit de 1-2 pour cent à charger sur chaque faillite.

Bien que nombre de faillites aient été déclarées alors que l'ancienne loi était en vigueur, le gouvernement n'en réclamait pas moins le droit en question. Le juge Panneton vient de décider que la nouvelle loi n'est pas retroactive à ce point. La cause qui a servi de cause de type en cette affaire, est celle d'Allan's Limited, dont Vincent et Albert Lamarre sont les syndics.

LE REVENU NATIONAL A SUBI UNE BAISSE

Pour le mois de décembre dernier à Montréal, selon le rapport soumis par le percepteur. — Diminution sensible.

Les recettes du revenu national pour le dernier mois de l'année 1932, ont subi à Montréal, une baisse sensible, proportionnellement à celle du mois correspondant pour l'année précédente, selon les rapports officiels compilés samedi après-midi dernier. Les revenus totaux du mois se sont élevés à $4,971,259.42, tandis qu'en décembre 1931 ils avaient été de $6,250,019.69, ce qui accuse donc une diminution de $1,287,760.27. Ces chiffres ont été fournis par M. Arthur Laing, percepteur du revenu pour le port de Montréal.

Les rapports quotidiens ont fait entrevoir dès le commencement du mois que les recettes seraient beaucoup à la baisse pour décembre; cependant, elles le furent beaucoup plus qu'il avait été anticipé. Les revenus de la dernière journée de l'année ont subi à eux seuls une diminution de $294,40203;, de fait, il n'est alors entré dans la caisse que $682,079,01, comparativement à $976,481.04 en ce même jour, en 1931.

Une diminution dans les revenus a été enregistrée pour pratiquement tous les mois de l'année qui vient de se terminer et le total pour l'année indique que $8,431,103.23 marque la différence entre les argents perçus en 1932 et ceux de 1931. L'an dernier, les revenus se sont chiffrés à $74,708,527.27, tandis que ceux de l'année précédente se sont chiffrés à $83,139,630.50.

LA PREMIERE 2EME ALARME A MONTREAL

Elle est sonnée hier midi. — Deux conciergeries en construction, endommagées.

Les pompiers de Montréal ont combattu à 11 h. 54 hier après-midi, leur premier incendie de deux alarmes, à 7290-7296, rue Durocher. Deux conciergeries en construction subirent de considérables dégâts. Le feu éclata au second étage de la maison No 7296.

Les pompiers sous les ordres du chef de district James Messett furent quatre heures sur les lieux et durent utiliser onze puissantes lances pour contrôler les flammes.

Devant la propagation rapide du feu le chef Messett n'hésita pas à sonner une seconde alarme. Le directeur intérimaire C. Carson arriva sur les lieux avec un autre contingent de pompiers.

Les deux édifices étaient pratiquement terminés. On ignore l'origine de l'incendie, qui endommagea l'intérieur de la conciergerie George, 7296, et le toit de la conciergerie Albert, 7290.

Blessures fatales

OTTAWA, 3. — M. Larose est décédé à l'hôpital hier, des suites de blessures reçues lorsque le camion qu'il conduisait fut frappé par un convoi du Pacifique Canadien à un passage à niveau samedi. Larose fut projeté à côté de la voie et se brisa la clavicule et s'infligea des blessures internes. Le camion fut démoli.

PASSAGES RÉDUITS
pour
les ROIS
entre certaines stations d'Ontario et de Québec
Ottawa, LaReine, Walthom, DeBeaujeu, Côteau et points à l'est.
PASSAGE SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR
Valable pour aller depuis jeudi midi, 5 janv., au dimanche midi, 8 janv. Retour jusqu'à minuit, 9 janv.
Renseignements et billets de votre agent local. 4W-33
PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

N'ATTENDEZ PAS D'ETRE RENDU A BOUT

Quand vous souffrez du froid, de la fatigue, de dépression nerveuse, votre corps n'offre plus de résistance et les germes des maladies vous guettent.

Quand vous vous sentez à bout, prenez une tasse de Bovril — la bonté concentrée du meilleur boeuf. Bovril possède ce rare pouvoir de fouetter les énergies vitales du corps.

BOVRIL
DONNE
DE LA FORCE

Le Royaume des Femmes

RÉPONSE À TOUT

POURQUOI?

Q.—Puisque la femme réclame le droit d'égalité avec l'homme, pourquoi ce dernier ne cesserait-il pas de lui conserver le droit de supériorité dans le droit de recevoir les marques de déférence que ce dernier est habitué à lui décerner. Voilà ce que nous avons discuté mes amis et moi, et nous avons décidé de nous en rapporter à vous quand à la conclusion. — ERNEST.

R.—Je sais que les jeunes gens ont accoutumé de parler de notre époque de féminisme et de travail forcé de la femme au dehors, comme une ère d'émancipation féminine qui n'a pas sa raison d'être.

Mais dans ce cas, l'obligation de gagner son pain quotidien, pour la plupart de celles qui sont dans la stricte obligation de travailler hors de la maison, ne devrait pas exister... Et qui la ferait cesser? Si non l'homme qui devrait pourvoir à l'existence en bonne et due forme de chaque femme aujourd'hui employée dans les maisons de commerce?

A part quelques-uns, les autres comprennent cette nouvelle nécessité apportée par la vie, et admirent celles qui gagnent courageusement leur vie et souvent celle de leurs parents. Pour cela ils savent bien qu'elles n'ont pas démérité, et ils leur gardent la déférence que la femme est en droit d'attendre dans un pays civilisé.

Lorsqu'un homme fait des politesses à un autre homme, pourquoi n'aurait-il pas les mêmes égards envers une femme qui travaille comme lui? En général on ne peut dire que la femme a perdu de son prestige en sortant du foyer, mais bien qu'elle a permis aux hommes vraiment bien élevés de manifester leur savoir-vivre, et aux autres, de mesurer l'étendue plus ou moins élastique de leur esprit chevaleresque ou de leur egoisme. Rien n'est changé, les deux catégories d'hommes sont un peu plus apparentes, puisqu'ils ont plus souvent l'occasion de se manifester, c'est tout.

LOUISE

M. Marc St-Hugues Cté Bagot, P. Q., demande les chansons : Rosalie, Un coin du ciel bleu.

Mlle Reina Laurin, Napierreville, P. Q., demande les chansons: J'ai deux amours.

Mlle Manon Morissette, 551ère Avenue, Nord. Sherbrooke, P. Q., démande les chansons: Suzon la blanchisseuse,4 Enverra d'autres en échange.

Mlle Léontine Grenier, 14, 1ère Ave, Iberville, P. Q., demande les chansons: La Guignolée.

Mlle Germaine Vézina, Desbiens Mills, Lac St-Jean, P. Q., demande les chansons: Allo, Paris, J'ai deux amours.

Mlle Rio Rita, 6137 Hamilton, Ville Emard, Montréal, P. Q., demande les chansons: Le tango des roses, Le plus joli rêve.

Mlle Jeanne d'Arc Cournoyer, Chemin Ste-Anne, Sorel, P. Q., demande les chansons: Un seul baiser, A quoi bon.

Mlle Jeanne Deniers, 333 de l'Epée, Montréal, demande les chansons: Rosalie, J'ai deux amours.

M. Lionel Robin, Percé Cté Gaspé, P. Q., demande les chansons: Les gars de la marine, C'est-y toi qui s'appelle Emilienne.

Mlle Juliette Chouinard, 914 Visitation, Montréal demande les chansons: On ne lutte pas contre l'amour. Bonsoir Mimi.

Hlle Annette Gagnon, Trois-Pistoles, Cté Témiscamingue, P.Q. demande les chansons: J'ai deux amours. Avoir un bon copain.

Mlle Thérèse Lacerte, Charette, Cté Saint-Maurice, P.Q., demande les chansons: Les petits souliers, Valentine.

Mlle France de Montrouge, Saint-Pie de Bagot, C.P. 24, demande la chanson: Le tango des roses.

Mlle Bertha Chabot, rue Girouard est, Saint-Hyacinthe, P.Q., a-s M. Conrad Picotte, demande les chansons: J'ai deux amours. Si les étoiles étaient des femmes.

Mlle Irène Boivin, 248 Kirouac, Québec, demande les chansons : Tout est permis quand on rêve. Nid d'amour. En enverra d'autres en échange.

M. Clément Degagné, boite 484, Valleyfield, P.Q., demande les chansons: When springtime is in the rockies. Good night, sweetheart.

M. Lionel Guertin, St-Hugues, Cté Bagot, P.Q., demande les chansons : Tu diras un bonjour pour moi. Ninon, je vous aime.

M. Marc Leclerc, St-Hugues, Cté Bagot, demande les chansons: Rosalie. Un coin du ciel bleu.

TRES JEUNE

COSTUME en drap marron à manches raglan, découpes et panneaux piqués. La ceinture passe sous les découpes de la veste. Col et parementures doublés de fourrure rase.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Voici une robe que vous aimerez à porter. Elle est faite de crêpe de soie rugueux de deux teintes de brun moyenâgeux.

Ce modèle 3228 peut être obtenu dans les grandeurs, 14, 16, 18, 20 et 36, 38, 40, 42 pouces de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: 'Bureau des Modes', "La Patrie", Montréal.

3228

L'Art Culinaire

Chou-fleur à la milanaise.—Un chou-fleur, 60 grammes de gruyère, 4 onces de beurre, sel, poivre.

Divisez le chou-fleur en petits bouquets et lavez-les à l'eau fraiche. Plongez-les dans l'eau bouillante salée et laissez-les cuire six à huit minutes, jusqu'au moment où ils cèdent sous la pression du doigt. Egouttez-les et épongez-les.

Beurrez le fond d'un plat à gratin, saupoudrez de gruyère. Ajoutez une couche de chou-fleur, saupoudrez de fromage, et ainsi de suite. Recouvrez de fromage la dernière couche de chou-fleur, ajoutez 1 once de beurre divisé et faites gratiner au four pendant cinq minutes.

Faites cuire à la noisette le reste du beurre. Arrosez le chou-fleur et servez brûlant dans un plat à gratin.

Restez Jeune avec Vos Enfants

Laissez-leur dans la mémoire le souvenir d'une mère toujours de bonne humeur. De vous dépend le bonheur du foyer. Si votre ouvrage est un fardeau—si les enfants vous ennuient—**faites quelque chose à ce sujet, aujourd'hui.** Commencez à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il affermira vos nerfs —vous donnera le surplus de force et d'énergie dont vous avez besoin.

D'après un registre authentique, 98 femmes sur 100 disent: "Il m'a soulagée." **Donnez-lui une chance de vous soulager aussi. En vente dans toutes les pharmacies.**

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

THEATRE ET CINEMA

AU PALACE. — "A FAREWELL TO ARMS"

Heureuse transposition à l'écran de l'un des meilleurs romans d'Ernest Hemingway.

Le titre de premier directeur, que l'on décerna à Frank Borzage, il y a quelques semaines, est mérité, et d'emblée. Sa dernière production, "A Farewell to Arms", tirée du roman d'Ernest Hemingway, le prouve hautement.

La richesse des décors, la rapidité exacte des scènes et le réalisme des vedettes, que seule Dorzage et Lubitsch peuvent atteindre font de ce film, un magistral chef d'oeuvre, qui ne pouvait mieux inaugurer 1933 au cinéma Palace.

Des milliers lirent avec avidité le roman. Un nombre aussi considérable verra le film.

Basé sur la fameuse bataille de La Piave, aussi célèbre que celle de la Marne, il présente la grande guerre sous un jour différent. Un lieutenant américain, Frederic, (Gary Cooper), embauché dans le corps ambulancier, fait la rencontre en Italie d'une garde-malade anglaise, Catherine (Helen Hayes).

Ils s'ammourachent, un soir, et le lendemain, Frederic quitte les lieux, pour se diriger vers le front. Leurs adieux sont déchirants. Il revient blessé, et recouvre la santé. Ils s'épousent secrètement, Catherine, attendant un bébé, s'enfuit en Suisse. Après avoir essuyé maintes difficultés, et risqué même la désertion, Frederic rejoint son épouse, à l'hôpital et arrive pour la voir mourir.

Les tableaux pathétiques nous tiennent en haleine.

Helen Hayes est naturelle. C'est son plus grand charme. Son rôle qui, somme toute, est quelque peu relégué au second plan, lui permet de déployer un talent inédit, qui lui mérita le premier prix, à Hollywood.

Gary Cooper est idéaliste. D'une réputation de jeune homme volage, il sait demeurer fidèle à son épouse, et manifester des sentiments très élevés. Adolphe Menjou est enjoué, dans le rôle du médecin du bataillon, ami intime de Frederic.

Des sujets courts, comme un film caricature en couleur terminent le spectacle.

AU CAPITOL. — "THE CONQUERORS"

Un film où se déroule l'histoire d'un jeune couple, en même temps que celle du développement d'une nation.

Le film principal, "The Conquerors", à l'affiche du programme double au théâtre Capitol, en outre d'être une production remarquable, est de la plus grande actualité, parce qu'il essaie de prouver, somme toute, que la dépression est loin d'être une chose nouvelle dans le monde et date d'aussi loin que 1870, du moins en Amérique.

Nous sommes en présence cette fois d'un film cyclique, d'un film où se déroule l'histoire d'un jeune couple, Richard Dix et Ann Harding, qui a émigré dans les villages neufs de l'ouest américain pour échapper à la dépression qui crispait alors l'est en détresse. Le héros qui était commis de banque à New-York à la première scène du film, ouvre la première banque dans le village où il a émigré. Sa banque prend de plus en plus d'importance à mesure que le petit village du début se transforme en ville, puis en cité. D'une scène à l'autre les progrès de la ville s'avèrent significatifs. Il est très touchant de voir comment la jeune épouse, Ann Harding, d'une année à l'autre, aide son mari courageux, persévérant, à se tailler une belle place au soleil. L'histoire de leurs efforts s'identifie avec celle de leurs amours. Puis une crise soudaine: c'est la dépression. Le peuple est pris de panique. C'est une course affolée vers la maison de banque. Le héros tient cependant le coup, et ses affaires reprennent au retour de la prospérité. Ce sont d'autres années de succès, d'autres années heureuses. Puis vient la terrible dépression de 1930 qui abat tout sur son passage dans la scène finale.

Ce film où la dépression est, pour ainsi dire, le leit-motiv, le thème sousjacent, bien qu'il ne soit peut-être pas le meilleur de l'année en est certainement le plus humain. Emouvantes silhouettes, les deux héros — image de combien d'autres couples d'aujourd'hui — symbolisent l'espoir humain, jamais lassé malgré la crise, et qui a donné au monde, au cours des siècles, combien de successives civilisations.

Si "The Conquerors", le premier film, plait apr sa parfaite humanité qui, pourtant, frise, en mainte scène, le terre à terre et le prosaisme, l'autre production, "The Most Dangerous Game" attire par son inhumanité, si l'on peut dire. Il s'est agi pour le metteur en scène de montrer à l'oeuvre un chasseur d'hommes. Pour impressionner davantage l'imagination tout le film baigne dans une atmosphère de romantisme et de folie — château où des crânes humains servent de torchères, meutes hurlantes de chiens réservées pour la chasse à l'homme, etc.

L'intrigue est mince, mais, tel que nous l'avons dit, le film vaut par la terreur magnifique et invraisemblable qui en émane. Si les deux vedettes, Joel McCrea et Fay Wray jouent bien, les honneurs du film doivent aller au chasseur d'homme, Leslie Banks, maigré qu'il ait trop forcé l'interprétation de son rôle.

Un film de rêve qui frise le cauchemar contraste très bien avec un film qui semble n'être qu'une tranche palpitante de vie. Ceux qui aiment les antithèses au cinéma sont donc servis à souhait, cette semaine, au théâtre Capitol, Montréal le 10 Janvier.

AU LOEW'S. — "SECRETS OF THE FRENCH POLICE"

L'un des bons films policiers de l'année, interprété par Frank Morgan et Gregory Ratoff.

Lorsque deux aussi excellents acteurs que Frank Morgan et Gregory Ratoff prêtent leurs talents à un film il n'existe aucun doute sur sa valeur comme film représentatif et distrayant. Morgan et Ratoff sont vus dans "Secrets of the Franch Police", le principal film au théâtre Loew's, cette semaine et c'est leur excellent travail qui rend ce film plausible après son extraction du fameux roman de mystère et d'horreur lu par des millions de lecteurs dans l'"American Weekly".

L'intrigue concerne les efforts d'un ancien général russe vivant en exil à Paris, pour obtenir les millions des Romanoff en présentant une fausse princesse. Le général est plus que légèrement dément et son château isolé est un repaire de morts et de bandits chinois. L'astuce du général, rôle interprété par Ratoff, doit combattre contre la sagacité de Saint-Cyr, de la police secrète française. Le rôle de Saint-Cyr est interprété par Morgan et voir ce comédien qui fut l'étoile de "The Band Wagon", le succès musical de New-York qui tint l'affiche durant 18 mois sur le Broadway est une véritable leçon dans l'art de jouer.

Gwill André, dans le rôle de la princesse offre le côté romanesque du film et elle s'acquitte fort bien de sa tâche.

On voit en outre, sur l'écran, une réédition sonore du film de Charlie Chaplin, "The Rink" et c'est un régal après les quelques comédies assez anémiques qu'on nous a servies depuis quelque temps.

En tête du programme de vaudeville on voit Alex. Hyde et son orchestre de talentueuses musiciennes. Leur exécution de morceaux populaires et classiques est très convaincante et effective. Les chansons de quelques-unes des musiciennes sont meilleures que la moyenne.

Rome et Gaut nous reviennent avec leur numéro de danse bouffe. Ils ont obtenu un véritable succès en fin de semaine et nous ont fait rire aux larmes du commencement à la fin.

Le trio international chante des chansons classiques et semi-classiques avec beaucoup de talent et de brio et les applaudissements qu'ils s'attirent sont bien mérités.

George d'Ormonde se fait aussi aimer de l'auditoire avec son monocycle et ses bouffonneries qui sont véritablement amusantes. Enfin Gates, Claire et Haynes ouvrent le programme de vaudeville avec un numéro de danse qui mérite une meilleure place qu'un numéro d'ouverture.

Des sujets courts très intéressants et une ouverture par l'orchestre du Loew's, sous la direction d'Edmund Sanborn complètent ce bon programme.

AU HIS MAJESTY'S. — "END OF THE ROAD"

La présentation de ce film exceptionnel a lieu sous les auspices du conseil canadien d'hygiène social.

Le Conseil canadien d'hygiène sociale présentait hier soir, pour la première fois, au théâtre His Majesty's, le film "The End of The Road." Nous avons eu le plaisir de voir cette production en primeur, il y a trois semaines.

Rien de plus délicat que de traiter en public des maladies vénériennes. "The End of The Road" nous fait voir les ravages que peut causer dans un foyer la syphilis et ses corollaires. Le film est présenté sous la forme légèrement romancée.

Ce film nous montre pendant leur adolescence deux jeunes filles. La mère de l'une la renseigne sur les mystères de la vie. L'autre laissée à elle même fréquente des cercles louches, et apprend le mal.

Amies d'enfance, elles se quittent pour se rencontrer plusieurs années après, à New-York. L'une est garde-malade, dans un grand hôpital. L'autre mène une vie joyeuse, et ne tarde pas à contracter la maladie.

Elle est sauvée à temps, grâce à la prévoyance et l'amitié de son amie qui épouse un médecin de l'institution.

Richard Bennett joue le rôle de ce praticien.

Le film est avant tout moral, et son effet est émouvant, insensiblement, il nous anime d'une horreur instinctive pour ce fléau qui "décime les peuples et stérilise les races". Il ne faudrait pas manquer une occasion de se renseigner adéquatement, en voyant "The End of The Road" cette semaine au His Majesty's.

Soirée des Anciens au Collège de Saint-Laurent

L'association des Anciens élèves du Collège de Saint-Laurent offre au public une pièce universellement connue: L'Abbé Constantin. Bien que du répertoire éternel cette comédie tranche sur la banalité coutumière par ses qualités de psychologie profonde, par la distinction du rire qu'elle fait naître et par la vérité des caractères. Mais ce qui fera surtout l'attrait de cette présentation c'est sans contredit, la distribution exceptionnelle, qui comporte des artistes tels que Madame Maubourg-Roberval, Madame Blanchard, M. J.-P. Filion, le directeur artistique de la troupe, M. P. S. Leblanc, etc.

Et ce sera le 2 février que les accoutumés des beaux spectacles donnés toujours à l'Auditorium du Collège de Saint-Laurent voudront revenir goûter la joie d'une véritable représentation artistique.

Les billets sont en vente au Secrétariat: BYwater 0931 ou 0481.

Hélène Robert, la charmante vedette de Pathé-Natan que nous applaudirons prochainement dans Sa Meilleure Cliente après La Fleur d'Oranger chante d'une façon exquise et paraîtra cet hiver sur une scène parisienne dans une opérette moderne.

LES SPECTACLES FRANÇAIS

AU CINEMA DE PARIS. — "SI TU VEUX"

Le grand comédien français apparaît dans un rôle tout à fait inattendu. — "Gloria".

Le Cinéma de Paris a réuni de belles assistances au cours de la longue fin de semaine marquée par les fêtes du Premier de l'An. C'est que la direction de cette salle avait mis à l'affiche deux films de très belle tenue, d'inspiration originale, et de réalisation excellente: "Si tu Veux" avec Armand Bernard, est une comédie légère et fine à laquelle le célèbre comique a prêté son talent habituel. Jeanne Boitel, la solide comédienne qu'on connait, joue à ses côtés le rôle d'une romancière connue qui écrit des romans sans connaitre elle-même la vie.

Le second film au même programme est "Gloria" avec Brigitte Helm, André Luguet, André Roanne et Jean Gabin. Ce film contient un épisode intéressant entre tous, celui d'une traversée transatlantique tentée par un jeune aviateur que sa femme dédaigne parce qu'il a renoncé, à sa prière à poursuivre une carrière de pilote acrobate qui s'annonçait comme extrêmement brillante. Ce film contient un fond humain fort bien exploité.

Dans "Si tu veux" Armand Bernard nous apparaît dans un rôle inattendu. Après avoir été artiste de cirque il se fait engager comme chauffeur par une romancière à la mode et apporte à ses nouvelles fonctions une grande distinction naturelle. Cette distinction est si réelle, que notre héros sent le besoin, durant les absences de sa patronne, de se faire passer pour un riche capitaliste qui a des loisirs, aux yeux d'une jeune dactylo qui ne demande qu'à le croire. Tout va bien durant un certain temps, mais le hasard un beau jour met le pseudo millionnaire en présence de sa patronne alors qu'il se trouve avec la jeune fille auprès de laquelle il se fait passer pour administrateur de plusieurs sociétés. Il y a là une très jolie scène dans laquelle Armand Bernard a mis le meilleur de sa drôlerie.

AU STELLA. — STELLE-CI STELLA

La revue de fin d'année, de Henri Letondal, poursuit une deuxième semaine de succès.

Le succès remporté la semaine dernière par "Stelle-ci Stella" la revue de fin d'année de notre confrère Henri Letondal, se poursuit cette semaine, au théâtre Stella.

Ceux qui ont eu la bonne inspiration de se rendre à la coquette salle de la rue Saint-Denis s'expliquent facilement, au souvenir de la bonne soirée qu'ils ont passée, ce succès inusité. Tous sont sortis tellement enchantés qu'ils n'ont pu s'empêcher d'en faire part à leurs amis et connaissances. Nombreux sont même ceux qui ont été pris du désir de passer une bonne soirée à venir écouter une seconde fois cette oeuvre pétillante d'esprit. Tous les tableaux sont empreints de la plus franche gaieté et rivalisent d'entrain pour déchainer le rire d'un bout à l'autre du spectacle.

Bien que le choix en soit fort embarrassant, il nous semble que parmi les tableaux les plus dignes de mention on peut citer : le nouveau Marins, véritable parodie de la pièce de Marcel Pagnol et du film qu'a obtenu un si vif succès à Montréal; en l'an 3032, où l'auteur exerce toute sa fantaisie dans une évocation futuriste d'une ironie très poussée. Le tableau de Cécile Sorel et Paul Poiret à Caughnawa est imprégné d'une couleur locale des plus savoureuses. Enfin celui des cadeaux de Noël où le Père Noël se rend compte des abus que les parents font de ses jouets.

Le public est invité à ne pas manquer le lever du rideau où un prologue empreint d'originalité le fait assister au défilé des amours modernes.

Une fort heureuse innovation, qui, d'ailleurs, a été soulignée par toute la presse, est réalisée dans le tableau final du premier acte où tous les artistes de la troupe Barry-Duquesne paraîtront dans un tour de chant, présentés par l'auteur.

La revue "Stelle-ci, Stella!" a jusqu'ici remporté tous les suffrages, car cette revue comporte une tenue littéraire très soignée et ne sort pas du cadre du théâtre où elle est représentée. C'est une véritable pièce écrite pour des comédiens et jouée par des comédiennes. Tous les rôles semblent avoir été faits sur mesure pour les artistes de la troupe Barry-Duquesne. En particulier, Mlle Germaine Giroux, dont on connait le joli talent de chanteuse et de diseuse, fait preuve d'une verve éblouissante, dans la scène du Château Frontenac et dans celle de la Bergerette Louis XV.

Mentionnons aussi M. Lucien Coedel qui fait la joie de la soirée et nous apparait à tour sous les traits du Père Noël, de Jean Narrache, du Docteur Cotton, d'un domestique hilarant, du chanteur d'opéra et enfin de l'annonceur de T.S.F.

Tous les autres artistes de la troupe apportent à l'auteur une collaboration efficace et nous offrons nos félicitations à Mlle Antoinette Giroux, Mmes Bella Ouellette, Jeanne Demons, Marthe Thiery, Mimi d'Esté, Jeanne Deslauriers, ainsi qu'à MM. Fred Barry, Albert Duquesne, Pierre Durand, Gaston Dauriac et Henri Deyglun.

A L'IMPERIAL. — "CAIN"

Un drame de la jungle puissant et original, suivi d'une opérette charmante: "Enlevez-moi".

Pour le début de la nouvelle année la direction du théâtre Impérial présente en programme double, deux films qui sont deux merveilles du cinéma français: "Enlevez-Moi" et "Cain". On n'aurait su faire un choix plus heureux. Le premier film est l'interprétation d'une magistrale opérette, et dans le second nous assistons à un drame de la jungle plus intéressant encore que "Robinson Crusoé" et "Tarzan", ce qui n'est pas peu dire. Les amateurs de cinéma instructif qui ont vu ces deux films ne manqueront pas d'assister à celle de "Cain"; ils sont assurés que tout en passant une agréable soirée ils acquerront de précieuses et vastes connaissances sur la vie de la jungle.

Il ne s'agit pas certes d'une histoire dénuée de tout intérêt, car le thème est enjolivé d'une romantique aventure amoureuse autour de laquelle se déroulent une série d'incidents romanesques.

Il est original de voir comment Cain, aux prises avec tous les sentiments qui lui font haïr la société moderne, s'en va vivre loin de toute civilisation. On se prend à comparer notre Cain à l'Emile, de Jean-Jacques. Ses théories sociales ont en effet quelque parenté avec le disciple de Rousseau. Ce film d'une belle orginalité est remarquablement bien réalisé.

La blonde Jacqueline Francell tient le rôle principal dans le second film à l'affiche, "Enlevez-Moi", production-opérette dont le succès n'a rien d'inférieur à "Mam'zelle Nitouche", le "Million", "Marius"; la partie musicale est réalisée avec une perfection incomparable et tout à fait charmante.

Le scénario est moderne, plein de rythme et conduit à une allure endiablée. Lorsque l'intrigue commence on se trouve en plein Paris, puis dans les Alpes, où se trouvent réunis, par un hasard que la volonté seule du réalisateur peut expliquer, deux couples d'amoureux séparés dans les tourbillons de ce grand Paris.

Il s'en suit, comme on peut l'imaginer, une foule d'incidents entre ces quatre jeunes personnes qui font naître la jalousie dans leur coeur encore pleins d'illusions, mais le tout se termine pour une randonnée en skis dans les Alpes.

Des sujets de court métrage, variés et intéressants complètent le programme.

Les activités du Cercle Sainte-Jeanne d'Arc

Voici la distribution qu'offre le "Cercle Ste-Jeanne d'Arc Enrégistré" pour sa représentation du 17 janvier 1933, dans la salle Saint-Aloysius, rue Adam, coin Valois: MM. Tony Labelle, Edgar Goulet, Gérard Huot, Arthur Ménard, Arthur Laferrière, Henri Buisson, L. Duhamel, M. Primeau, H. Pigeon, W. Balthazar, L. Surprenant. Mlles Laurette Fournier, Louise Clermont (gracieuseté de Monsieur Savard, directeur du "Petit Théâtre"), Rita Boulianne (début) et Mme G. Huot.

Le public aura l'occasion de voir ensemble les 2 principaux interprètes des deux orphelines Mlle Laurette Fournier et M. Edgar Goulet; l'on sait le succès obtenu par eux dans les rôles de Louise, l'aveugle et de Pierre, l'avorton, et nul doute qu'encore partenaire ils sauront se tenir à la hauteur de leur réputation.

On peut se procurer des billets chez M. Edgar Goulet, directeur artistique, 1624 William David, Clairval 6939-F, ou chez C.-A. Reed et Cie., Amherst 7361.

(Communiqué)

THEATRE STELLA
Pl., 1166-1167 — 4852, St-Denis
2e SEMAINE!
"Stelle-ci, Stella!"
Revue de Fin d'Année de HENRI LETONDAL

IMPERIAL
AUJOURD'HUI
Roger Tréville (Pathé-Natan) et Jacqueline Francell dans
ENLEVEZ-MOI
"CAIN"
Nouveau! Audacieux!

CINEMA DE PARIS
AUJOURD'HUI
ARMAND BERNARD dans
"SI TU VEUX"
(G.F.F.A.)
AUSSI
"GLORIA"

AU NATIONAL. — L'amour vainqueur

L'une des meilleures pièces de M. Raoul Léry, brillamment interprétée par la troupe du National.

La direction du théâtre National salue la nouvelle année en présentant à ses nombreux habitués un spectacle comme il n'en est rarement offert à Montréal: c'est un spectacle de choix à tous les points de vue et qui ne manquera pas de plaire au public qui fréquente cette salle.

Le National a le mérite d'avoir conservé les qualités de l'esprit gaulois tout en le purgeant des exagérations de mauvais goût. Cet esprit ne se réflète pas seulement dans la comédie mais également dans les drames que l'on doit à la plume souple et agréable de M. Raoul Léry, ainsi que dans les sketches et autres numéros spéciaux.

M. Léry présente l'une de ses meilleures productions, cette semaine, intitulée: " L'Amour Vainqueur", qu'interprètent avec un succès remarquable, l'auteur lui-même assisté de M. Hector Pellerin et Mme Rey Duzil et quelques autres artistes de la troupe. C'est un drame d'un piquant intérêt; l'intrigue se déroule de telle façon que l'attention du spectateur reste en suspens jusqu'à la fin de l'interprétation, puis arrive soudain le dénouement qui nous remplit de joie.

La présence de M. Oscar Valade au National n'est pas certes, chose indifférente au public, et chaque semaine il nous arrive avec quelque nouvelle comédie d'un caractère tout à fait cocasse. Il présente cette semaine, une comédie d'une inimitable originalité: "Envoye Encore."

Inutile de dire que c'est un fou-rire continuel pendant toute l'interprétation. Il suffit d'ajouter que Mlle Juliette Béliveau et Teddy Burns ainsi que M. Damase Dubuisson font partie de la distribution.

Le reste du spectacle comprend des spécialités ainsi qu'un film parlé français intitulé: "La Petite Chocolatière" avec l'impayable Raimu.

A partir de vendredi en matinée, le spectacle sera complètement nouveau, avec une nouvelle comédie, un nouveau drame et un film anglais: "White Marvels."

Ovila LEFEBVRE.

QUEBEC, 3. — Vingt et un candidats pour admission à l'étude de la loi et vingt candidats pour l'admission à la pratique de la profession légale de Montréal, passeront leurs examens à

AU PRINCESS. — "The Kid From Spain"

Eddie Cantor est à son meilleur dans ce film d'une étourdissante fantaisie.

On prend généralement pour acquis qu'une production cinématographique d'Eddie Cantor est une oeuvre de premier choix dans le domaine de la comédie. "The Kid from Spain" est une véritable comédie hilariante à laquelle auront l'avantage d'assister les habitués du cinéma Princess cette semaine. La pièce de résistance dans laquelle joue Eddie Cantor est intitulée "The Kid from Spain" et on peut assister à un combat de taureaux.

Eddie est étudiant. Sans le vouloir, il devient impliqué dans un vol de banque. Forcé de traverser la frontière au Mexique, il étude les recherches de la police en se faisant passer pour toréador espagnol. Il réussit enfin à entrer dans l'arène et il est inutile d'ajouter ici qu'il réussit des exploits merveilleux qui font s'esclaffer l'auditoire.

Juste un peu avant que le toréador Cantor donne une idée de ses talents, l'auditoire a une occasion de voir un réel combat de taureaux. Sidney Franklyn, le toréador de Brooklyn qui compte au nombre des meilleurs au monde donne une audacieuse exhibition de son art. La photographie de cet épisode est excellente.

Il est tout aussi inutile de vouloir analyzer une comédie de Cantor que le chant de Jolson. Il suffit de dire qu'il réussit parfaitement. Mlle Roberti est une excellente compagne pour Cantor. Les costumes sont peut-être un peu prétentieux, mais les décors sont excellents. "The Kid from Spain" est probablement la plus parfaite copie d'une comédie musicale du Broadway que l'on ait encore vue. L'attraction additionnelle "Speed Demon" a trait à une course de yacht automobile.

BRULE A MORT

QUEBEC, 3. — Pris par surprise pendant qu'il dormait dans une petite cabine à Joly, comté de Lotbinière, M. Thomas Trépanier, 67 ans, a été brûlé à mort lorsqu'un poêle surchauffé mit le feu à la cabine, dimanche. Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier. Avila Trépanier qui demeurait dans la cabine avec son père, était absent au moment de l'incendie.

QUEBEC, 3. — Mme R. J. Matte, épouse d'un médecin bien connu de cette ville, est décédée à sa demeure, hier. Elle laisse son époux, deux filles et un fils. Elle était la soeur du sénateur P. J. Paradis, de Québec et de M. Edmond Paradis, de Montréal.

PRINCESS A L'AFFICHE
DE NOUVEAU —Il nous apporte le film le plus gai de l'année.

10-12½¢ 1-6 35¢ SAT. & JOUR. APRÈS 40¢ 6-11 50¢

CAPITOL 10-25¢
Deux superbes films RKO RADIO
A L'AFFICHE
L'amour en fit des conquérants!
Une idylle épique de constructeurs d'empires
RICHARD DIX
ANN HARDING
in THE CONQUERORS
with EONA MAY OLIVER GUY KIBBEE — 3000 OTHERS
Une histoire d'amour débordante d'émotion.
THE MOST DANGEROUS GAME
Joel McCrea - Fay Wray

Loew's VAUDEVILLE-PICTURES
A L'AFFICHE—Comment la police réussit-elle à résoudre ces crimes?
SECRETS OF THE FRENCH POLICE
avec Gwill André Gregory Ratoff
CHARLIE CHAPLIN in THE RINK
BONS ACTES DE VAUDEVILLE
Alex Hyde et ses Musiciens Charmeurs "Versatile Maids"

PALACE
A L'AFFICHE! Un livre splendide — Un film splendide. L'oeuvre d'Ernest Hemingway
A FAREWELL TO ARMS
HELEN HAYES
GARY COOPER

RÉCITAL de PIANO Salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal
LUNDI SOIR, 9 JANVIER, A 8.45
EGON PETRI
"Le grand pianiste hollandais"
BILLETS: $2.50, $1.65 et $1.13 — (Taxe comprise)
En vente jeudi, le 5 janvier, au magasin de pianos WILLIS et chez ED. ARCHAMBAULT.
Auspices des LUCY PORTEOUS
Piano MASON HAMLIN de chez WILLIS & CO.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

ILS L'ECHAPPENT BELLE

SAINT-PRIME, 3. (Du correspondant de la "Patrie".) — M. Emile Laberge et son fils, Léo-Georges de cette localité, ont vu la mort de bien près samedi. Alors qu'ils passaient en auto sur le lac Saint-Jean, se rendant à Roberval, leur voiture enfonça sous la glace, vis-à-vis de la Pointe Bleue. Ils eurent tout juste le temps d'ouvrir les portes de l'auto et de sortir; celle-ci disparut dans 35 pieds d'eau.

DECES DE M. J.-A. ALLARIE

SAINT-HYACINTHE, 3. Spécial à la "Patrie".) — M. J. A. Allarie, assistant-gérant d'une firme d'assurance de cette ville, est décédé à l'hôpital Saint-Charles ici, dimanche matin, à l'âge de 55 ans. Il est survécu par deux fils : Bruno et Valmore Allarie, qui suivent des cours à l'Université Laval de Québec, et d'une fille : Mlle Marcelle Allarie, de Yamachiche. Il était le beau-frère de M. Pierre Bellemarre, maire de Yamachiche. Ses funérailles auront lieu demain matin en cette ville.

DOULOUREUSEMENT GELE

SAINT-JEAN 3. (Spécial à la "Patrie".) — Alors qu'il dirigeait ses pompiers en train de combattre un incendie à Saint-Luc cité à environ trois milles au nord de cette ville, le chef Joseph Morin, de la brigade locale, s'est gelé douloureusement les deux oreilles, hier matin. Son état dut requérir les soins d'un médecin, et depuis il s'améliore. Une grande quantité d'huile s'était enflammée et à l'arrivée des pompiers l'incendie menaçait la demeure de M. Bessette, située en arrière du garage où le feu faisait rage. Il faisait alors 13 degrés en bas de zéro alors dans cette région.

LE JOUR DE L'AN A LA PRISON COMMUNE

Un menu spécial est préparé par le gouverneur Séguin afin de diminuer les rigueurs de la détention. — Au bagne.

Comme par les années passées et afin de diminuer en autant que possible la rigueur des règlements à l'occasion du Jour de l'An à la prison de Bordeaux, le gouverneur Séguin avait, dimanche, préparé un menu tout spécial pour les 1,050 détenus de cette institution. En outre, plusieurs associations de bienfaisance distribuèrent des gâteaux, chocolats et autres douceurs aux prisonniers, tandis que l'honorable M. Séguin s'occupait de distribuer lui-même tabac et cigarettes.

La journée commença par des messes et offices spéciaux pour tous les détenus au cours desquels des sermons de circonstance furent prononcés. Chacun des repas des détenus fut ensuite différent. Le matin les prisonniers eurent du porc-frais, le midi du roast-beef et le soir du porc et du macaroni. De plus, les prisonniers obtinrent des tartes de toutes sortes, beignes, gâteaux, bonbons, oranges, pommes, etc.

Chaque détenu obtint également un paquet de tabac à cigarette et une provision de tabac à pipe ainsi qu'une boite d'allumettes. La majorité de ces provisions furent achetées par le procureur-général mais une bonne partie en fut donnée par la Prisoners Aid Society et l'Armée du Salut.

Au bagne de Saint-Vincent-de-Paul, les 1,100 détenus jouiront également d'un traitement de faveur et toutes sortes de douceurs furent distribuées aux bagnards par le préfet du pénitencier, le colonel P. A. Pluze.

M. H. W. MAYRAND DECEDE A L'AGE DE 84 ANS

M. Henry Wellington Mayrand, fils de feu le colonel W. H. Mayrand, M.D., est décédé dimanche soir, à la résidence du docteur G. F. Shaw, 4083, avenue Oxford, à l'âge de 84 ans.

Le défunt fut à l'emploi de la banque Royale pendant une trentaine d'années, et longtemps durant s'intéressa vivement aux sports.

M. Mayrand ne laisse aucun survivant. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, et l'inhumation se fit à St. Andrews East, Québec, où il naquit.

Sportsman décédé

M. Frank Léopold Pearce, est décédé hier, à l'âge de 63 ans, à son domicile, 4054, ouest, rue Dorchester, Westmount. Le défunt était à l'emploi de la Sun Life Assurance Company, depuis seize ans.

M. Pearce naquit à Kingston, Jamaïque.

Il était membre du club de tennis Mont-Royal. Sportsman actif, il fut un des pionniers du badmington, à Montréal. Il y a environ 15 ans. Il laisse un fils, B. G. Pearce.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

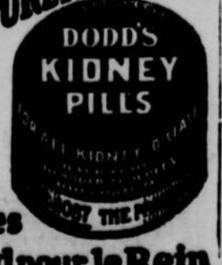

Pilules Doddpour le Rein

Dans le MONDE

ETATS-UNIS

GOUVERNEUR DU NEW-YORK

ALBANY, 3. — Le colonel Herbert H. Lehman est officiellement entré en fonction hier comme gouverneur de New-York, en présence de ses deux prédécesseurs Franklin D. Roosevelt et Alfred E. Smith.

Roosevelt et Smith ont profité de l'occasion pour exprimer publiquement leur estime réciproque et ils ont tous deux loué les qualités de leur successeur.

Le gouverneur Lehman a déclaré que le problème des secours aux chômeurs est le plus grave et que, l'Etat de New-York ayant déjà dépensé $55,000,000 pour aider les sans-travail, il est temps de réclamer l'aide du pouvoir central.

M. Roosevelt a promis pour après le 4 mars plus de coopération entre la Maison Blanche et les gouverneurs.

LE PRESIDENT DE LA HOUILLE BLANCHE

HYDE-PARK, New-York, 3.— Le président Franklin-D. Roosevelt dont le terme au poste de gouverneur de l'Etat de New-York se termine aujourd'hui, a déclaré que les questions du budget des centrales électriques seraient les deux premiers soucis du nouveau président.

En compagnie du sénateur Norris, du Nébraska, il ira visiter à la fin du mois les entreprises de Muscle Shoals, Alabama. M. Norris a essayé d'amener deux administrations républicaines successives à imposer un contrôle d'Etat à cette immense entreprise, plutôt que de l'abandonner à l'initiative privée.

Afin de presser le Congrès à régler au plus tôt les questions du budget et des secours aux fermiers, il réunira cette semaine les chefs du parti démocrate. Les hommes les plus influents du parti discuteront avec lui des moyens de trouver de nouveaux revenus pour remplacer la taxe sur les ventes que le président a fait rejeter.

ANGLETERRE

MARIAGE DANS L'ENDROIT LE PLUS TRISTE DE LA TERRE

LONDRES, 3. — La tour de Londres, que l'historien Macaulay décrivit jadis comme l'endroit le plus triste de la terre, a été égayée en fin de semaine par le mariage d'une fille de l'un des gardiens de cet endroit. La cérémonie fut célébrée dans la petite chapelle de Saint-Pierre-ès-Liens (Saint Peter ad vincula) en dedans de la tour. Les gardiens de ce monument ont le privilège d'y marier les membres de leurs familles. Le père de la mariée parut en uniforme c'est-à-dire dans un costume brillant rouge et or.

FRANCE

ECONOMIE

PARIS, 3. — M. Joseph Paul-Boncour, président du Conseil, et le ministre des finances, M. Henri Chéron, ont commencé l'année nouvelle en décrétant une mesure d'économie énergique qui doit demeurer en vigueur jusqu'au 31 décembre 1933. Cette mesure suspend pour toute l'année l'engagement des fonctionnaires. Le décret a été signé par le président Lebrun. Toute exception à cette mesure devra être justifiée par un décret signé du ministre des finances et du ministre intéressé dans ce cas en particulier. Les allocations budgétaires pour l'armée et la marine ont été considérablement réduites comparées à celles de 1932.

Un communiqué explique que cette mesure n'est qu'un premier pas dans l'essai de nouvelles méthodes gouvernementales.

ALLEMAGNE

DESORDRES

BERLIN, 3. — Trois personnes ont été tuées au cours d'une série de bagarres qui a mis aux prises différentes factions politiques au cours de la fin de semaine. Ces troubles ont éclaté non seulement à Berlin mais dans plusieurs autres grandes villes allemandes.

BAS LE MASQUE

BERLIN, 3. — Les chefs du gouvernement allemand qui ont passé l'année 1932 à se plaindre publiquement des malheurs de l'Allemagne, semblent fatigués de jouer au pessimisme et décidés à emboucher cette année la "trompette" de l'optimisme. C'est du moins ce qu'ont fait le président Hindenburg et le chancelier von Schleicher dans leurs discours du Nouvel An. Tous deux affirment que l'avenir du Reich leur paraît quelque peu plus brillant bien que, font-ils remarquer prudemment, ils aient encore beaucoup de travail devant eux.

Le vieux président qui est maintenant âgé de 85 ans a reçu dimanche les représentants diplomatiques des différentes puissances et a fait preuve d'une vitalité qui lui a attiré les compliments du nonce, Mgr Cesare Orsenigo.

AFRIQUE DU SUD

TREMBLEMENT DE TERRE

JOHANNESBURG, 3. — Un séisme assez violent s'est fait sentir en Afrique du Sud dimanche. Plusieurs maisons ont été démolies et, dans quelques quartiers de la ville, il y eut des commencements de panique. Les secousses durèrent 40 secondes.

Octogénaire blessé

A 6 h. 25, dimanche matin, M. Antoine Venne, 80 ans, sans domicile connu, glissa et tomba sur la chaussé, engle des avenues Papineau et Mont-Royal. On lui fit un pansement à l'hôpital Saint-Luc.

SOUHAITS EXPRIMES PAR LES MAIRES DE CES MUNICIPALITES

MM. Brais Boissy et Nightingale comptent que 1933 apportera le bonheur et la prospérité.

Les maires des municipalités de Longueuil, Saint-Lambert et Greenfield Park ont fait leurs souhaits de bonne année dans des communiqués aux journaux.

Le maire L. J. E. Brais, de Longueuil et son conseil expriment l'espoir que 1933 apportera tout le bonheur et la prospérité.

Le maire J.-T.-R. Boissy, de Saint-Lambert, rappelle les efforts heureux du conseil dans l'administration des finances de la ville, l'an dernier. Malgré les difficultés que nous avons eues, malgré les dépenses que nous avons réduites, nous avons quand même donné un excellent service aux citoyens. Le maire émopte avec les citoyens que la nouvlle année verra une amélioration générale dans les affaires, avec une population augmentée et une plus grande facilité de transport.

Le maire E.-A. Nightingale, de Greenfield Park, a dit qu'avec son conseil il souhaita une bonne année à tous.

Les maires des municipalités suburbaines du Mount Royal, Hampstead et Plage Laval ont présenté aussi leurs souhaits du nouvel An à leurs concitoyens en des termes optimistes et chaleureux. Le maire T. S. Darling, de Mount Royal a souhaité au nom du conseil et en son propre nom, à ses concitoyens et aux municipalités environnantes une nouvelle Année très heureuse et très prospère.

Le maire A.-F. Byers, de Hampstead, a exprimé sa satisfaction du progrès accompli par sa ville durant l'année qui vient de se terminer.

Le maire William L. King, de Plage Laval déclare que 1932 a été une année terrible pour la municipalité qu'il représente, c'est pourquoi c'est avec la plus grande sincérité possible qu'il souhaite une excellente santé et beaucoup de prospérité durant 1933 à tous ses concitoyens.

Les maires des municipalités de la partie ouest de l'île se sont joints à M. Georges P. Laurin et à l'honorable Victor Marchand pour offrir, par l'entremise de la presse, leurs souhaits du Nouvel An.

Le maire Dalbé Viau, de Lachine, le maire Ernest de Bellefeuille, de Point-Claire, le maire Louis Chatelle de Ville Lasalle, le maire E.-R. Chadillon, de Dorval, le maire A. Demers, de Ste-Anne de Bellevue, le maire Albert Lalonde, de l'Ile Perrot, le maire Edouard Gohier de Saint-Laurent offrent à leurs concitoyens leurs meilleurs souhaits pour une année de santé, de joie, de prospérité.

L'honorable M. Victor Marchand offre ses meilleurs souhaits à chaque citoyen de l'île de Montréal et spécialement aux résident du comté de Jacques Cartier.

Enfin, M. Georges P. Laurin, député de Jacques Cartier présente ses meilleurs souhaits de Bonne Année à tous ses électeurs. Que 1933 soit une année de bonheur, de santé et des prospérité pour tous. Avec le très honorable M. R.-B. Bennett à sa tête, le pays peut être assuré que tout ce qui est possible de faire sera fait pour ramener le confort et le bonheur au Canada".

Collision entre un train électrique et une auto

Deux personnes furent blessées et trois autres l'échappèrent belle à 10 h. 30, dimanche matin, dans une collision entre un train électrique et une automobile, à l'intersection des boulevards Taschereau et Edouard VII.

Les deux blessés, Henri Therrien, 43 ans, 1673, rue Saint-Germain, conducteur de l'auto et Roland Ducharme, 17 ans, 534, rue Desery, furent pansés à l'hôpital Notre-Dame. On apprit que l'auto se dirigeait vers Laprairie, contenait aussi Florida Therrien, 17 ans, Joseph Therrien, 19 ans, et Cécile Ethier, 19 ans, 4285, rue Marquette.

Requête des vétérans au gouvernement fédéral

Au cours d'une assemblée tenue samedi soir, sous les auspices de l'association des "Croisés de l'Empire", les vétérans ont résolu de faire signer une requête qu'ils adresseront à l'honorable M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, afin de lui faire quelques demandes en faveur des vétérans.

Les anciens combattants demandent la disparition du bureau des vétérans et son remplacement par un contentieux légal; la mise en vigueur d'un plan d'assurance-chômage non-contributoire; le réajustement des pensions impériales, etc.

On procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant: président, M. J. Brown; secrétaire-trésorier, T. McCowie; directeur-gérant, M. R. Ritchie; représentant canadien-français, A. Bérubé.

L'aéroport Saint-Hubert

Une augmentation dans la circulation internationale aérienne à l'aéroport de Saint-Hubert est indiquée par les statistiques de 1932.

Le nombre d'avions à arriver ou à partir de Saint-Hubert a augmenté de onze et les passagers transportés se sont totalisés à 1,748 l'an dernier comparativement à 1,032 en 1931, une augmentation de 716.

SIMPSON—Vente de Nouvel An de Tissus

3600 Verges de Crêpe Satin—Chiffon—Georgette

.69 Splendides tissus riches et à prix sensationnellement bas. Profitez de cette offre extraordinaire et venez vous choisir plusieurs longueur de robes. Largeur 38 pouces. Coloris très riches.

Noir, Blanc, Vin, Rouge, Bleu, Radieux, Vert rustique, Brun foncé, Pêche crème, Beige clair, Aquamarine, Mauve, Maïs, Orchidée, Coquille, Marine — **.69**

Crêpe Peau d'Ange — Superbes nuances très riches de maïs, pêche, orchidée, turquoise, blanc. Largeur 36 pouces. **.44**

Toile Imprimée Liberty — 1400 verges. Très exclusives. Dessins ravissants. Se lavant parfaitement. Largeur 36 pouces. Couleurs fraiches. **.69**

Jersey et Tweed — Prix spécial! Tweed en dessins nouveaux et jersey en rose, vert ou bleu, en dessins de tweed. Largeur 54 pouces. **.69**

Pas d'échanges. Pas de remboursements.

Simpson, au deuxième

Crêpe de Chine Uni et Imprimé — Véritable crêpe de chine uni, flamme, chamois, violet, noir, sable, rouge. Largeur 38 pouces. Aussi imprimé. Largeur 36 pouces. **.33**

Coton Moucheté — Pour robes tailleur. Tweed lavable très pratique. Vert, orange, chamois, bleu, avec dessins mouchetés contrastants. Largeur 36 pouces. **.44**

Simpson, au deuxième

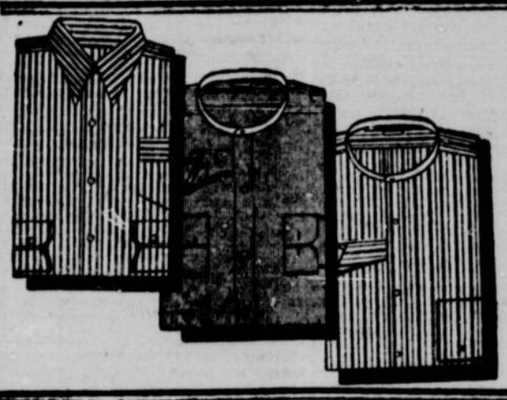

Un splendide solde de chemises!

1200 Chemises en Broadcloth

Chacune représente un excellent achat à ce prix

Plus de 1200 chemises dans le lot et toutes sont de patrons désirables à rayures ou couleurs unies. A ce prix, elles devraient se vendre rapidement! Choix de modèles avec faux col assorti ou à même. Venez en acheter plusieurs et nour vous conseillons de venir de bonne heure pour un meilleur choix. Pointures 13½ à 16½. **$1.**

Commandes téléphoniques acceptées, PL. 7221.

Simpson, au rez-de-chaussée

Jolies Robes de Soie

Valant 12.95 à $15.

$10.

Un autre écoulement de jolies robes d'après-midi prises sur nos stocks réguliers et réduites pour faire place à des collections nouvelles. Soieries de qualité, crêpe rugueux, etc... Nuances d'hiver plutôt foncées et beaucoup de noir.

Tailles 14 à 40.

Demi-tailles 18½ à 26½.

Pas d'échange.

Pas de remboursement.

Simpson, au troisième

Couvre-Chaussures de Jersey de Laine

Qualité fine. — Fermeture éclair.

3.19

Ces couvre-chaussures sont bien pratiques pour tous les jours et bien des femmes les préfèrent aux autres avec de la fourrure. Jersey de laine fine, noir ou brun, très durable. Talons hauts, moyens ou bas.

Pointures 2½ à 8.

Simpson, au deuxième

Manteaux de Seal d'Hudson

$169.

Valant régulièrement $199. Peaux choisies de super-loutre. Nouvelle silhouette, grand col, manches bouffantes. Doublure de crêpe fantaisie ou de satin. Prix pour un jour seulement.

Grandeurs 16 à 44.

Home Lovers' Club

Payez 10% comptant et la différence en 6 mensualités. Pas d'intérêts.

Simpson, au troisième

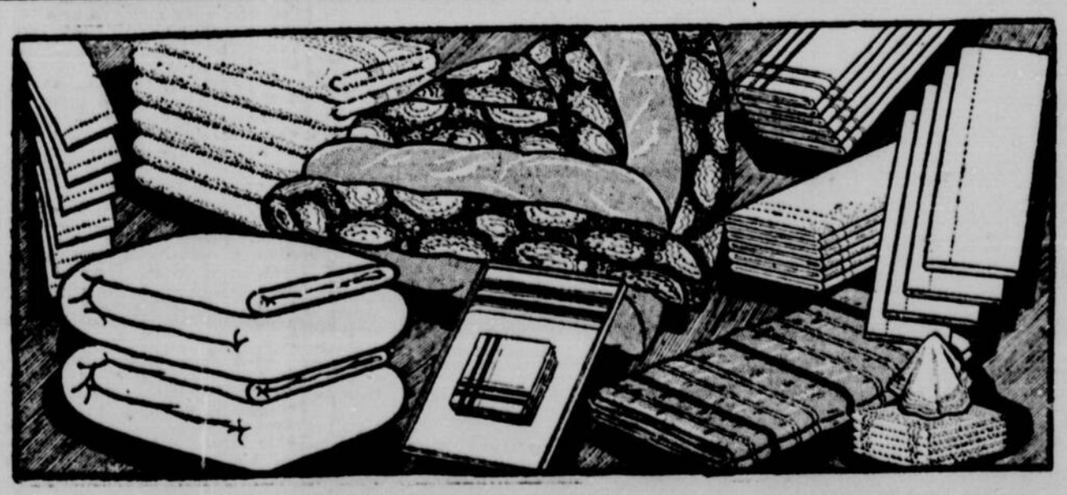

Garniture de Lit et de Toiles — 45 Morceaux

A prix sensationnellement bas pour le groupe

Un trousseau spécial, à un prix inusité. Ces articles achetés séparément formeraient un montant beaucoup plus élevé. Economisez sur ce trousseau idéal —un groupe de 45 morceaux.

4 Draps en fort coton, finis à point d'ourlet, 78" x 90".
6 Taies d'oreillers, finies à point d'ourlet, 42" x 33".
1 Couvre-lit rayé gaufré, 80" x 100".
2 Couvertures de pure laine blanche Kenwood, 60" x 80".
1 Douillette en satin fleuri, remplie de duvet, 60" x 72".
6 Serviettes de bains turques, 24" x 45".
6 Débarbouillettes
6 Essuie-mains en toile
6 Serviettes à thé ou à verres en pure toile, 22" x 32".
Service à lunch de 7 morceaux en damas de toile avec bordure de couleur. Nappe 54" x 54", 6 serviettes de table.

$25.

$2.50 comptant — la différence en six mensualités égales. Sans intérêt.

Simpson, au quatrième

Les clubs Montréal, Chicago, Américains sont victorieux

LE MONTREAL SE RALLIE POUR BATTRE LES RANGERS

Northcott est l'âme d'un irrésistible ralliement dans la troisième période au Forum, samedi dernier, et Montréal gagne par 4 à 2. — Le premier point des locaux lourdement protesté par les visiteurs.

(Par Horace Lavigne)

Un revirement subit, dans les vingt dernières minutes, a changé une apparente défaite en une victoire très opportune pour les Maroons, qui battirent les Rangers par 4 à 2, samedi soir, devant 8,000 personnes, sur la glace du Forum. Après cinq défaites consécutives, dont trois blanchissages, les joueurs de Gerard se sont retrouvés soudain et, dans un débordement de fureur, suscité par le point de Northcott, sur une passe de Smith, au bout de trois minutes et demie de jeu, ils ont complètement pulvérisé leurs adversaires, incapables de tenir contre les attaques furibondes des Maroons. Le second point des New-yorkais fut marqué au coin de la veine la plus excentrique puisque la rondelle fut jetée dans le filet du Montréal par un des locaux, Robinson, qui tentait de faire dévier le caoutchouc et de le lancer en dehors des buts. Cette accidentelle bourde égala le score mais elle ne ralentit pas l'ardeur des locaux, loin de là. Une minute ne s'était pas écoulée que Smith redonnait l'avance aux Montréalais sur une double passe de Northcott et de Paul Haynes. Une autre minute s'écoula à peine que les locaux comptaient leur dernier point et portaient le pointage à 4 à 2 en leur faveur. Cette fois, Lionel Conacher partit de sa défense pour faire l'ébauche de ce dernier point: il passa à Northcott en dedans de la ligne bleue et Haynes fit le reste.

Le premier point des Maroons souleva une tempête de protestations de la part des Rangers. Le lancer fut fait de côté par Northcott et la rondelle frappa le poteau. Pénétra-t-elle en dedans de la ligne pour sortir aussitôt après son contact avec le poteau du filet? Le juge des buts alluma son ampoule et accorda le point, malgré les lourdes protestations des joueurs de Lester Patrick, qui voulaient sans doute donner à leur pilote une victoire à l'occasion de ses 49 ans, samedi. Les arbitres Goodman et Rodden allèrent consulter Charley Porteous, qui occupait les fonctions de juge des buts, du côté nord, où se produisit l'incident, et M Porteous alluma de nouveau la lumière. A tout événement, ce point fut identique à celui que l'un des arbitres du circuit Calder, Jack Cameron, refusa récemment au Canadien contre l'Américain, refus qui résulta dans la retraite volontaire de Bill Brosseau et Hector Quevillon, juges des buts aux joutes du Canadien. Tout de même, Goodman montra au moins son savoir-vivre, samedi, en se donnant la peine et le devoir de consulter le juge des buts avant de se prononcer. C'est ce que ne fit pas le jeune Cameron, qui, de sa propre autorité, renversa une décision du juge des buts du Canadien, sans même le consulter.

Les Rangers furent les premiers à compter lorsque Heller et Ching Johnson prirent "Flat" Walsh en défaut, après treize minutes de jeu, dans la première période. Le gros Johnson partit de sa défense, alors que le Montréal avait essayé de compter en livrant une charge en bloc et que les visiteurs avaient un joueur à l'acléture, et descendit rapidement, dans le centre de la glace. Il n'avait que Lionel Conacher à déjouer, mais ce-lui-ci jouait si bien, samedi, que le mastodonte des Rangers n'osa pas s'aventurer jusqu'à "Connie". Il attendit du renfort et c'est Otto Heller qui vint à son secours. Sans être molesté, et avant que les Maroons, emportés par leur impétueux élan, n'eût pu revenir en arrière, Heller fonçait sur la ligne bleue des locaux, acceptait une passe de Johnson, redonnait la rondelle à ce dernier, qui, en définitive, après avoir fait sortir Walsh de son filet, y engageait le caoutchouc.

La deuxième période vit les Rangers garder leur précaire avance d'un point et les Maroons laissèrent la glace après avoir été 220 minutes, soit trois parties et deux périodes entières, sans pouvoir compter un seul point! Toutefois, le point hypothétique de Northcott, après trois minutes de jeu, dans le dernier engagement, ouvrit les soupapes et permit aux locaux d'esquisser leur furieuse offensive, qui les achemina définitivement à la victoire. Baldy Northcott a été, dans ce ralliement, la figure saillante, comptant deux points et contribuant à faire compter les deux autres.

La troisième période, si fertile en émotions de ce genre, fut aussi marquée d'un commencement de bataille entre Heller et Trottier, qui, méprisant l'esprit, censé régner dans les âmes à l'approche du jour de l'An, essayèrent de se taloches. Ils furent bannis avec une punition majeure.

Les amateurs de la métropole ont pu goûter à la pleine stratégie de Lester Patrick, quand ce dernier leur procura l'unique spectacle, au point de vue local, de retirer son gardien de buts, dans les deux dernières minutes du jeu et de placer six avants sur la glace. C'était la première fois qu'un club de la ligue Nationale présentait ce genre de stratégie aux amateurs montréalais, mais les locaux étaient trop résolus à garder leur avance qu'ils résistèrent aux derniers assauts de leurs adversaires.

Rangers		Montréal
Aitkenhead	buts	Walsh
E. Seibert	défenses	Conacher
Brennan	défenses	Wentworth
Boucher	centres	Smith
W. Cook	ailes	Ward
F. Cook	ailes	Northcott

Subs: Rangers—Johnson, A. S. Siebert, Dillon, Murdock, Keeling, Pettinger, Somers, Heller, Asmundson.
Subs: Montréal—Trottier, Brydson Haynes, Duguid, Roche, Robinson, Wilcox, Bellemer.
Arbitres: Rodden et Goodman.

Première période
1—Rangers...Johnson (Heller)..13.13

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Ward, Boucher, Brennan.

Troisième période
2—Montréal...Northcott (Smith).................. 3.30
3—Montréal...Northcott (Conacher).............. 4.51
4—Rangers...Dillon (Somers).. 6.12
5—Montréal...Smith (Northcott, Haynes)........ 7.05
6—Montréal...Haynes (Northcott Conacher) 8.01
Punitions: E. Seibert, Trottier (mineurs), Heller, Trottier (majeures).

LE CANADIEN EST BATTU PAR LES EPERVIERS

CHICAGO, 3. — Les Canadiens de Montréal, malgré leur ardeur et leur vitesse, ont dû baisser pavillon devant les Black Hawks, dimanche soir, dans un intéressant match régulier de la N. H. L. Le score fut de 4 à 1, mais il ne présente pas une idée bien adéquate de ce que fut la partie.

Pendant quarante-cinq minutes ce fut un va et vient d'un bout à l'autre de la patinoire, et les Eperviers n'avaient qu'un pointage de 1 à 0 en leur faveur, Thompson ayant compté sur la fin de la première période sur une double passe de Gottselig et de Couture. Ce fut aussi le match le plus rude de la saison sur la glace locale et les punitions plurent, surtout dans le dernier engagement alors que neuf fois un délinquant dut prendre le bord du pénitencier.

Les deux derniers points du Chicago furent comptés par Thompson lorsque le Bleu Blanc Rouge faisait des efforts désespérés pour égaler le score dans la troisième période, après que Carson eut déjoué Gardiner sur une double passe de Morenz et de Larochelle. Auparavant, Couture, sur un lancer de loin, suivant une passe de Thompson, avait mis le score à 2 à 0, et le point de Carson redora les chances des "Flying Frenchmen". Avec six minutes de jeu, ils prirent des chances désespérées et les Blanck Hawks bénéficièrent des tactiques offensives de leurs adversaires en allant deux fois jeter la rondelle dans le filet pratiquement sans protection de Hainsworth.

Dix punitions furent infligées dans la dernière période, qui fut extrêmement mouvementée et les dix mille spectateurs furent tenus sur le qui-vive pendant ce vingt minutes. Les visiteurs, malgré leur courage et leur détermination étaient ostensiblement affectés par leur long voyage en chemin de fer. Leur gardien de buts fut souverainement efficace, car il sauva plusieurs points, qui semblaient certains.

Canadiens		Chicago
Hainsworth	Buts	Gardiner
S. Mantha	Défense	Abel
Burke	"	Graham
Morenz	Centre	Cook
Joliat	Ailes	McFayden
Gagnon	"	Jenkins

Substituts des Canadiens: Mondou, Gaudreault, Leduc, Lépine, Larochelle, Carson, G. Mantha, Giroux, Raymond.
Substituts du Chicago: March, Mackenzie, Gottselig, Romnes, Thompson, Coulter, Couture, Wiebe.
Arbitres: Smeaton et Hewitson.

Première période
1-Chicago: Thompson (Gottselig, Couture) 15.50
Punitions: Carson, Leduc, March.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Abel, MacKenzie, Jenkins.

Troisième période
2-Chicago: Couture (Thompson) 5.45
3-Canadiens: Carson (Larochelle, Morenz) 14.03
4-Chicago: Thompson (Graham) 14.05
5-Chicago: Thompson 16.00
Punitions: Carson, Thompson, Burke, Jenkins 2, Abel, Gagnon, MacKenzie G. Mantha.

Position des clubs de la N. H. L.

(SECTION CANADIENNE)

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pts.
Toronto	10	6	3	37	35	23
Ottawa	7	8	3	38	38	17
Montréal	8	10	1	45	51	17
Américain	5	9	3	32	44	13
Canadiens	5	11	2	31	43	12

(SECTION AMERICAINE)

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pts.
Rangers	10	4	3	53	37	23
Boston	10	6	2	50	33	22
Chicago	7	7	5	34	36	19
Détroit	8	9	2	44	47	18

PARTIES DE CE SOIR: Détroit vs Ottawa; Toronto vs Rangers; Américain vs Boston.

REPRISE DES ACTIVITES DU GROUPE SENIOR

Le Groupe Sénior, inactif depuis deux semaines, reprendra ses activités demain soir, au Forum. Pour la circonstance, le Victoria fera face au Columbus dans la première joute, à huit heures et, dans la finale, le Royal sera l'adversaire du McGill. Présentement, trois clubs sont ex-aequo pour la première position, savoir: Canadien, Royal et ment en "goals" et en "assists". nadien, inactif demain, perdra forcément la tête, car même si ses deux rivaux faisaient partie nulle, ils gagneraient un point sur lui.

Farmer, du McGill, est le meilleur compteur à date dans le groupe sénior avec un total de dix, également en "goals" et en "assists". Neville, des Royals, le suit de près avec neuf, pendant que Gaudette, du Canadien, est bon troisième avec sept. Suit le tableau des compteurs, accompagné de la position des clubs:

	P.	A.	T.	P.
Farmer, McGill	5	5	10	3
Neville, Royals	5	4	9	8
Gaudette, Canadiens	3	4	7	6
G. Crutchfield, McGill	4	2	6	2
N. Crutchfield, McGill	4	2	6	2
Delahey, Royals	4	2	6	8
McKenzie, Royals	4	2	6	10
Pilon, Canadiens	4	1	5	0
Shaughnessy, McGill	3	2	5	0
St-Germain, Royals	2	3	5	0
MacQuisten, Royals	2	3	5	6
Berger, Canadiens	3	1	4	14
Farquharson, McGill	1	3	4	20
S. Kelly, Columbus	3	0	3	2
Towne, Victorias	2	1	3	4
J. Kelly, Royals	2	1	3	6
Brunet, Canadiens	1	2	3	6
Burnie, Canadiens	2	0	2	4
Kerr, Columbus	2	0	2	7
Grant, Canadiens	2	0	2	12
Gagnon, Canadiens	1	1	2	2
Arcand, Canadiens	1	1	2	15
O'Connell, Columbus	0	2	2	2
Phelan, Victorias	1	0	1	1
Copland, Victorias	1	0	1	2
Massey, Royals	1	0	1	2
H. Murray, Victorias	1	0	1	4
Thomson, Victorias	1	0	1	6
Ahearn, Columbus	1	0	1	6
H. Murray, Victorias	1	0	1	6
Robert, Canadiens	1	0	1	8
Powell, Columbus	1	0	1	12
Riddell, McGill	0	1	1	0
Phillips, Victorias	0	1	1	0
O'Rourke, Columbus	0	1	1	1
Taylor, Victorias	0	1	1	2
Vennor, Canadiens	0	1	1	2
Mullan, Victorias	0	1	1	3
Meiklejohn, McGill	0	1	1	4
Wilson, Royals	0	1	1	6
Lanthier, Columbus	0	1	0	11
Robertson, McGill	0	0	0	2
Richardson, Columbus	0	0	0	2
Gaudet, Canadiens	0	0	0	2
Lafleur, Canadiens	0	0	0	4
McTeer, Royals	0	0	0	4
Painter, McGill	0	0	0	8
Smith, Victorias	0	0	0	12
Kirby, Columbus	0	0	0	12
Totaux	73	53	126	253

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pr	Ct	Pt
McGill	4	2	0	21	11	8
Royals	4	2	0	20	11	8
Canadiens	3	1	2	18	14	8
Victorias	1	3	1	7	14	3
Columbus	0	4	1	7	23	1

SORRELL SAUVE LES RED WINGS D'UNE DEFAITE

DETROIT, 3. — Les Red Wings ont annulé leur match de samedi soir avec les Leafs de Toronto, par le score de 2 à 2. Mais les joueurs locaux peuvent s'estimer heureux d'en être arrivés à un résultat aussi satisfaisant dans l'ensemble, puisque le score fut par eux égalé sur la fin de la partie d'une façon bien peu régulière. Un lancer bien en l'air par Aurie, avec un peu moins d'une minute à jouer, fut frappé par Sorrell, qui se trouvait près des buts, comme la rondelle baissait et celle-ci fut brusquement placée par ce coup de hasard dans le filet de Lorne Chabot. Dans la période supplémentaire, les deux clubs n'osèrent prendre des risques et se contentèrent visiblement de faire match nul.

Les Red Wings furent les premiers à compter lorsque Lewis capitalisa une double passe de Gallagher et de Voss. Vers le milieu de la deuxième période les Leafs égalèrent le score sur une combinaison entre Blair et Doraty, qui déjoua nettement Roach, le gardien des buts du Détroit. Puis, les champions du monde comptèrent, après sept minutes de travail dans la troisième période, ce qui semblait devoir être le point décisif, lorsque Primeau alimenta Jackson d'une passe opportune. Avec quarante secondes de jeu, l'incident Aurie-Sorrell se produisit et sauva les Red Wings d'une défaite imminente.

Dix mille personnes, la plus grosse assistance de la saison, fut témoin de la joute et elles virent un match souvent sensationnel. Alignement et sommaire:

Toronto		Détroit
Chabot	Buts	Roach
Clancy	Défense	Evans
Horner	"	Young
Darragh	Centre	Voss
Cotton	Ailes	Lewis
Bailey	"	Wiseman

Subs. Toronto: Primeau, Jackson, Adams, Blair, Gracie, Doraty, Day, Levinsky.
Subs. Détroit: Goodfellow, Carson, Emms, Hay, Aurie, Sorrell, Buswell, Gallagher.
Arbitres: Goodman et Daignault.

Première période
1-Détroit: Lewis (Gallagher-Voss) 10.16
Punitions: Horner (2), Blair, Goodfellow.

Deuxième période
2-Toronto, Doraty (Blair).... 8.16
Punitions: Horner, Evans.

Troisième période
3-Toronto: Jackson (Primeau) 7.03
4-Détroit: Sorrell (Aurie) 19.19
Punition: Aucune.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Doraty.

MORT D'UN DOYEN DANS LE BASEBALL

PHILADELPHIE, 3. — William "Kid" Gleason, instructeur du club de baseball Athlétique, de Philadelphie, et ancien gérant du club White Sox, de Chicago, a succombé à une afection cardiaque, hier soir, à l'âge de 67 ans. Sa mort ferme une carrière, qui fut pratiquement toute l'histoire du baseball elle-même.

WILLIAM GLEASON

En 1888, il joignit le personnel des lanceurs du club Philadelphie Nationale et il mit fin à sa carrière active en 1919 en aidant les Chicago White Sox à remporter le championnat de leur ligue. Bien que débutant comme lanceur droitier, il obtint la plus grande partie de ses succès au deuxième but, jouant avec des équipes majeures pendant 21 ans. Sa dernière saison régulière fut celle de 1906, alors que, en 135 parties, il eut le même pourcentage que Johnny Evers au champ et frappa 227.

LE M.A.A.A. RENCONTRERA LE MAISONNEUVE A. S. A.

Mercredi soir, aura lieu au Maisonneuve Amateur Swimming Association, 1875, Blvd. Morgan, un match-exhibition de polo aquatique entre le club champion junior, le M.A.A.A., et le Maisonneuve A.S.A.

Cette joute promet d'être très intéressante par le fait qu'elle met aux prises deux champions: l'un, de la Ligue des clubs privés et l'autre, de la section "B" de la Ligue de Polo des Récréations Publiques.

Ce sera la première fois depuis la fondation de cette ligue que le Maisonneuve A.S.A., recevra une telle équipe adversaire et venant d'un club en dehors de leur ligue.

On annonce aussi que le club Maisonneuve A.S.A., aura des joutes de polo aquatique, régulièrement tous les mercredis entre différents clubs de natation, ce qui ne manquera pas de satisfaire les amateurs de ce sport toujours anxieux de connaître la prochaine date de chaque rencontre.

L'AMERICAIN DEFAIT ENCORE LE CLUB BOSTON

NEW-YORK, 3. — Un point, fort aidé par la fortune, dans la dernière minute du match, a donné aux Américains une victoire sur les Bruins de Boston, dimanche soir, par le score de 5 à 4. Dutkowski, joueur de défense du club local, lança de loin dans la direction du filet des visiteurs, et dans son itinéraire, la rondelle frappa Wasnie sur la poitrine et dévia suffisamment pour déjouer Tiny Thompson, le gardien de buts des Bostonnais et donner la victoire aux Américains. A un moment donné, les locaux eurent un avantage de deux points mais les Bruins finirent par l'annihiler et égaler le score. Patterson compta le premier point sur une passe de Brydge mais le Boston égala rapidement le score dans la deuxième période lorsque Clapper déjoua Worters sur un élan individuel. Les locaux reprirent les devants quand Filmore alimenta Red Jackson d'une passe sur laquelle la recrue de Joe Simpson prit Thompson en défaut. Nels Stewart égala le score sur une passe de Shore, mais les Amerks tinrent mordicus à rester en avant, et, juste deux secondes avant le son de la cloche, Jackson convertit une double passe de Dutkowski et de McVeigh pour déjouer Thompson.

Puis, au commencement de la troisième période, l'évasif Himes accepta une passe de Wasnie pour donner à son club une avance de deux points. Toutefois, les visiteurs se mirent à l'oeuvre et, en quatre minutes de travail, ils égalèrent le score sur deux points magnifiques comptés par "Red" Beattie et Heximer. Et tout semblait annoncer une période suplémentaire lorsque la victoire sourit aux locaux de a manière déjà relatée.

Alignement et sommaire:

Américains		Boston
Worters	buts	Thompson
Dutton	défenses	Shore
Brydge	défenses	Hitchman
Himes	centres	Chapman
Wasnie	ailes	Lamb
Sheppard	ailes	Heximer

Subs.: Américains—McVeigh, Martin, Jackson, Filmore, Patterson, Starr, Phillips, Ayres, Dutkowski.
Subs: Boston—Burch, Beattie, Jerwa, Stewart, Clapper, Barry, Oliver, Galbraith.
Arbitres: Cleghorn et Cameron.

Première période
1—Américains .Patterson (Brydge) 4.35
Punitions. Filmore, Galbraith, Shore.

Deuxième période
2—Boston......Clapper 3.42
3—Américains..Jackson (Filmore) 7.26
4—Boston......Stewart (Shore).13.54
5—Américains..Jackson (Dutkowski-Jackson) 19.58
Punitions: Wasnie, Brydge, Starr, Stewart.

Troisième période
6—Américains..Himes (Wasnie) 2.01
7—Boston......Beattie (Shore) 4.26
8—Boston......Heximer.. .. .. 8.03
9—Américains..Dutkowski (Sheppard, Wasnie).. .. .. 19.06
Punitions: Dutton, Galbraith, Brydge, Shore, Chapman.

CANADIEN DEFAIT MONCTON, 1 A 0

MONCTON, N.-B., 3. — Le Canadien, du Groupe Sénior de Montréal, a blanchi le Moncton Hawks, hier soir, dans une rapide joute d'exhibition, par le score de 1 à 0. L'unique point de la partie fut compté par Pilon, sur le retour de la rondelle tirée par Berger et arrêtée par Foster. Après son lancer, Berger, emporté par son élan, heurta Foster qu'il culbuta et, comme tous deux gisaient sur la glace, Pilon souleva la rondelle et la plaça dans le filet. Les Hawks appartiennent à la ligue "Big Three" des Provinces Maritimes, et l'exhibition d'hier sera la seule de l'hiver fournie par une équipe montréalaise. Archambault et Foster, dans leur buts respectifs, surent écarter foule de lancers, qui auraient pu déjouer des cerbères moins vigilants. Alignement et sommaire:

Canadiens: Buts, Archambault; défense, Grant, Arcand et Reeves; centres, Pilon et Robert; ailes, Gaudette, Burnie, Berger, Gagnon et Lafleur.

Moncton: Buts Foster; défenses, Gill, Burrage et Miller; centres, Connolly, McDonald et James; ailes, Carroll, Irvine, McManus, Cook, Muckle et Webster.

Arbitres: Jack Brown et 'Buzz' McLeod.

Première période
Pas de point.
Punitions: Grant, Arcand.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Reeves 2, McDonald, Arcand.

Troisième période
1-Canadiens: Pilon (Berger) 11.24
Punitions: Burrage, Berger, McDonald, Arcand and Gagnon.

Arrêts par:
Archambault .... 9 6 10—25
Foster .... 9 11 12—32

MONTREAL QUI SE DISTINGUE DANS LE SKI

SAINT-MORITZ, (Suisse), 3 — Frank C. Campbell, de l'université McGill, de Montréal, a remporté le championnat anglais du ski "longlauf" dimanche en parcourant les onze milles et un quart et une heure 41 minutes, 50 secondes et 4-10.

Les Canadiens se sont approprié presque tous les honneurs. Ross Wilson est arrivé second dans le "longlauf"; Bushell, de Cambridge, troisième et deux autres Canadiens respectivement quatrième et cinquième.

Boston triomphe des Castors

Boston, 3.—Les cubs de Boston, poursuivant leur marche en avant, ont battu facilement les Castors de Québec par le score de 5 à 1, samedi soir. Les visiteurs tinrent bon cependant la première moitié de la joute mais ils lâchèrent pied devant l'offensive victorieuse des Cubs dans la deuxième moitié du match. Davie, King, Jerwa, Klein et Buckles comptèrent pour le club local, tandis que Ward sauva le Québec d'un blanchissage sur une passe de Toupin, ce point égalant momentanément le score au commencement de la deuxième période.

Alignement et sommaire:

Boston		Québec
Jackson	buts	Lamontagne
Lane	défense	Himes
Jerwa	défense	Arnott
Cook	centre	Chouinard
Saunders	ailes	McIntyre
Klein	ailes	McCabe

Subs., Boston O'Neil, Weir, Buckles, Harnott, King, Benson, Davie.
Subs., Québec: Kinsella, Armand, Giroux, Toupin, Savard, Ward, Madden, Molyneaux.
Arbitres: Stewart et O'Leary.

Première période
1—Boston: Davie (Lane) .. 4.28
Punitions: Himes, Ward, Cook, Klein, Savard.

Seconde période
2—Québec: Ward (Toupin) . 8.25
3—Boston: King (Lane) ... 10.40
4—Boston: Jerwa (Buckles) 18.27
Punitions: Chouinard, Cook, Weir, Molyneaux, 2, Davie, Arnott, Saunders.

Troisième période
5—Boston: Klein 2.20
6—Boston: Buckles (King) 18.03
Punitions: Lane, Jerwa, McIntyre.

"BALDY" NORTHCOTT EST DE NOUVEAU EN TETE DE LA N. H. L.

Le pointeur des Maroons devance Bill Cook, des Rangers. — Morenz en deuxième position.

Les quatre points ou "assists" mérités par Lawrence "Baldy" Northcott des Maroons, au cours de la partie de samedi dernier contre les Rangers, ont redonné au porte-couleur du club local la tête des compteurs dans la National Hockey League. Northcott mène par un point sur Bill Cook, des Rangers, leader de la division Américaine. Haynes, également du Montréal, et Morenz, du Canadien, sont ex-aequo pour la deuxième position, avec le même total, naturellement, 18. Joliat et Weiland suivent, dans leur section, avec 14 points tandis que Gagnon a 13 en tout. Dans la division américaine, Bun Cook suit son frère avec 17, tandis que Barry, du Boston, et Thompson, du Chicago, sont ex-aequo avec 16 chacun. Frank Boucher, des Rangers, qui a reçu sa première punition de la saison, samedi soir, au Forum a 15 et Nels Stewart, des Bruins, 14.

Pour les délits, "Red" Horner, des Leafs, tient la tête de toute la ligue, avec 57 minutes de repos forcé.

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	Tot.	Pun.
Northcott, Mont.	14	7	21	12
Haynes, Montréal	7	11	18	12
Morenz, Can.	6	12	18	8
Weiland, Ottawa	7	7	14	2
Joliat, Can.	5	9	14	12
Gagnon, Can.	3	10	13	20
H. Kilrea, Ottawa	8	4	12	16
Conacher, Tor.	7	5	12	29
Trottier, Mont.	4	8	12	17
Brydson, Mont.	5	6	11	8
McVeigh, Am.	5	6	11	8
Howe, Ottawa	5	6	11	2
Sheppard, Am.	5	5	10	18
Jackson, Tor.	6	4	10	16
Doraty, Toronto	5	5	10	6
Touhey, Ottawa	5	4	9	8
L. Conacher, Mt.	2	7	10	28
Himes, Am.	4	5	9	10
Ward, Mont.	3	6	9	18
Blair, Toronto	3	6	9	12
Finnigan, Ottawa	2	7	9	20
Primeau, Tor.	2	7	9	4
Gracie, Toronto	3	5	8	8
Smith, Mont.	3	5	8	24
Wentworth, Mt.	2	6	8	23
W. Kilrea, Ot.	3	4	7	6
Wasnie, Am.	2	5	7	23
Day, Toronto	1	6	7	18
Patterson, Am.	5	1	6	20
Clancy, Toronto	5	1	6	30
Forslund, Ot.	2	4	6	0
Brydge, Am.	2	4	6	24
Martin, Am.	3	2	5	2
Larochelle, Can.	3	2	5	10
Burke, Can.	2	3	5	10
Dutkowski, Am.	2	3	5	14
Cotton, Toronto	1	4	5	15
Bailey, Tor.	3	1	4	26
Shields, Ottawa	2	2	4	32
Lépine, Can.	2	2	4	10
S. Mantha, Can.	1	3	4	8
Leduc, Can.	3	0	3	16
Giroux, Can.	2	1	3	2
Robinson, Mont.	2	1	3	2
Carson, Can.	2	1	3	20
Plaxton, Cont.	1	2	3	4
G. Mantha, Can.	1	2	3	4
Mondou, Can.	1	2	3	15
Darragh, Tor.	1	2	3	0
Horner, Tor.	0	3	3	57
Milks, Ottawa	0	3	2	0
Jackson, Am.	2	0	2	0
McInenley, Ot.	1	1	2	2
Filmore, Am.	1	1	2	2
Keating, Am.	0	2	2	11
Phillips, Am.	0	2	2	4
Gaudreault, Can.	0	2	2	2
Gallagher, Mont.	1	0	1	0
Smith, Ottawa	1	0	1	20
Bourgeault, Ot.	1	0	1	10
Starr, Am.	1	0	1	2
Convey, Am.	0	1	1	12
Wilcox, Mont.	0	1	1	18
Duguid, Mont.	0	1	1	12
Dutton, Am.	0	1	1	17
Chabot, Tor.	0	0	0	2
Levinsky, Tor.	0	0	0	16
Ayres, Am.	0	0	0	36
Starr, Ottawa	0	0	0	14
Bellemer, Mont.	0	0	0	4
Cox, Ottawaw	0	0	0	2

Pun.—Punitions en minutes.

SECTION AMERICAINE

	P.	A.	Tot.	Pun.
W. Cook, Rang.	11	9	20	26
F. Cook, Rang.	12	5	17	14
Barry, Boston	11	4	16	16
Thompson, Chic.	7	9	16	14
Boucher, Rang.	2	13	15	2
Stewart, Boston	6	8	14	20
Lewis, Détroit	6	7	13	6
Dillon, Rangers	9	3	12	4
Somers, Rang.	3	9	12	10
Carson, Détroit	7	4	11	10
Couture, Chic.	7	4	11	24
Oliver, Boston	6	5	11	8
Clapper, Boston	4	7	11	22
Emms, Détroit	3	8	11	24
Wiseman, Dét.	5	5	10	10
Rommes, Chic.	4	6	10	0
Shore, Boston	2	8	10	41
Sorrell, Détroit	6	3	9	7
Goodfellow, Dét.	5	4	9	23
Heximer, Boston	5	3	8	6
Cook, Chicago	4	4	8	28
Vogs, Rang.-Dét.	4	4	8	4
Heller, Rang.	2	6	8	29
A. C. Siebert, R.	2	5	7	16
Aurie, Détroit	2	5	7	12
Goldsworthy, Dét.	3	3	6	4
Gottselig, Chic.	3	3	6	6
Ripley, Chic.	2	4	6	6
Johnson, Rang.	2	4	6	62
McFayden, Chic.	2	4	6	6
Graham, Chicago	2	4	6	41
Beattie, Boston	3	2	5	8
Burwell, Dét.	2	3	5	4
Asmundson, Rg.	2	3	5	4
Chapman, Boston	2	3	5	12
Young, Détroit	2	3	5	22
March, Chicago	1	4	5	20
Murdoch, Rang.	3	1	4	25
Burch, Boston	3	1	4	4
Lamb, Boston	3	1	4	20
Jerwa, Boston	1	3	4	13
Brennan, Rang.	1	3	4	33
Jenkins, Chic.	0	4	4	18
Owen, Boston	2	0	3	2
Gallagher, Dét.	0	3	3	6
Abel, Chic.	0	3	3	20
Marker, Dét.	1	1	2	8
Evans, Dét.	0	2	2	32
Galbraith, Boston	0	2	2	16
Keeling, Rang.	0	2	2	10
Bostrom, Chic.	1	0	1	14
E. Seibert, Rang.	1	0	1	44
McKenzie, Chic.	1	0	1	4
Pettinger, Rang.	1	0	1	2
Hanson, Dét.	0	0	0	6
Hitchman, Boston	0	0	0	18
Noble, Dét.	0	0	0	6
Holmes, Chic.	0	0	0	2
Coulter, Chic.	0	0	0	14

Pun.—Punitions en Minutes.

Cleveland défait Syracuse

Cleveland, 3. — Les Indiens de Cleveland ont battu les Stars de Syracuse par le score de 4 à 3, dans une partie de la ligue Internationale, disputée samedi soir, veille du jour de l'an. Commencée avec lenteur et dénuée d'intérêt dans la première moitié du jeu, elle fut excitante au suprême degré dans la dernière moitié et son sort ne fut scellé qu'après une période supplémentaire, dans laquelle Hoffinger convertit une passe de M. Brophy pour briser l'égalité et donner la victoire aux Indiens. Alfie Moore était revenu dans les buts du club Cleveland et joua une forte partie, bloquant des coups, qui auraient pu être souvent des points.

Alignement et sommaire:

Cleveland		Syracuse
Moore	buts	Grant
Macfarlane	défense	Savage
Hoffinger	défense	Robertson
Riley	centre	Fields
Prelesnik	aile	Martin
Ingram	aile	Downie

Substituts du Cleveland: M. Gray, M. Brophy, Halliday, Daley, Matte, Perkins.
Substituts du Syracuse: Teasdale, Troms, Markle, Sands, Miller, Boll.
Arbitre: Smith.

Premièr epériode
1—Syracuse; Thoms (Markle) 2.27

Deuxième période
2—Syracuse; Martin (Fields, Downie) .... .21
3—Cleveland, Halliday (M. Brophy) 14.18

Troisième période
4—Cleveland; Riley (Ingram, Prelesnik) 2.27
5—Cleveland; Halliday (Gray) 17.24
6—Syracuse; Downie 19.09

Période supplémentaire
7—Cleveland; Hoffinger (M. Brophy) 7.40

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE, 1 1-16 mille.—1. Kybo 105, Arcarro, 6.80, 3.60, 3.60; 2 Barney Sexton 111, Lewis, 3.80, 2.80; 3. Dental Cream 100, Davis, 17.00. Temps 1.47 3-5. Intruder, Joan G., Lady General, Balthasar, Vagabond, Baltimore, Drastic, Water Kitty, Wilkins, Waterport ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs —1. Abe Furst 112, Mills, 7.00, 3.20, 3.00; 2. Sister Mary 105, Arcarro, 4.60, 3.40; 3. Forget Not 115, Bagur 8.00. Temps 1.13 4-5. Gallop Along Burgoo, Toltec, Thistle Ace, Claret, Linmast, Miss Caroline, Tarpon, Ellen D. ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs —1. Black Flash 108, Lewis, 5.20, 4.60, 3.60; 2. Polly E. 108, J. O'Malley, 30.20, 8.20; 3. Parkesburg 111, R. Cooper, 5.00. Temps 1.14 1-5. Hagagtaway, Nomin Speckle, Dr Jillson, Keltwick, Red Fellow, Santa Roma, Joe Pats e, Sweep Rush, Bianoz ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 1-2 mille.—1. Galahad 106, Burger, 8.80, 4.40, 3.00; 2. Buck Hero 111, Lewis, 3.40, 3.00; 3. Drastic Celt 100, Dovet, 6.20. Temps 2.26 3-5. Allegretto, Portness, Carlino, Lucky Crina, Dick Porter, Harum Scarum ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille —1. Rip Van Winkle 110, L. Hardy, 4.80, 3.40, 2.80; 2. Hillsborough 108, Mills, 3.00, 2.80; 3. Gold Step, 111, Lewis, 4.40. Temps 1.46 1-5. Nell Kuhlman, Very Well, Try It, Regal Flag, Paul T. ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Ozit 111, E. Poole, 7.20, 4.40, 3.60; 2. Yankaway 108, Mills, 9.00, 7.00; 3. Miss Frisky 101, Calvert, 5.40. Temps 1.13 4-5. Amazing, Chat Eagle, Aileen C., Major Gomez, Harold Jr., Orange Girl, Concious, Bettina H., Mike Reynolds, ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Deserve 100, Parke, 10.20, 4.60, 2.40; 2. Baritone 113, May, 4.20, 3.40; 3. Charlie Bills 108, E. Gross, 7.60. Temps 1.48 2-5. Oshkosh, Duchess of York, My Prince, Our Johnny, Hasola, Paula L., Keeping Time, Jack Biener, Estin ont aussi couru.

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. J. W. Grant 110, Scott, 4.20, 3.00, 2.20; 2. The Dago 112, Wright 2.00, 2.60; 3. Casada 105, Lasswell, 8.60. Temps 1.06 1-5. Blind Luck, Hit the Deck, Anthony Wayne, Walemi ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs, 1. Snorky 110, Terhune, 8.00, 4.20, 3.60; 2. Rapied Bells 109, Molter 18.60, 9.80; 3. Performance 105, Fields, 6.40. Temps 1.13. Red Comet, Cousin Ethel, Singing River, First Pip, Dimock, Sleeves Pride, Princess Val, Chatwink, Tiverton ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 5 1-2 furlongs: 1. Sun B. 105, Saunders, 7.20, 4.20, 3.60; 2. Suitor 112, Wright, 12.40, 6.20; 3. Wooly Meteor 107, Perry, 5.80. Temps 1.06 3-5. Captain Fried, Straightaway, Fleeting Fire, Speedy Charlie, Fuss Budget, Best Man, Vera Crofton ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs: 1. Gratton 112, Grayson, 27.00, 6.40, 4.80; 2. Flagtime 112, Todd, 3.00, 3.00; 3. Sophist 110 Humphries 5.10. Temps 1.12 2-5. Black Minie, Nugent, Very French, Pretty Monk, Shasta Broom, Miss Cheyenne, Kensington ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 1-16 — 1. Bahamas 123, O'Donnell, 11.40, 5.80, 3.20; 2. Sun Dot 115, Woolw 3.60, 2.80; 3. Wirt G. Bowman 103, Wright 2.80. Temps 1.44. Jim Dandy, Prince Pest, Dis Dat ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 1-16 mille: 1. Nacho 108, Perry, 8.40, 4.20, 3.40; 2. Translucent 107, Fowler, 14.20, 5.20; 3. Huddersfield 115, Holther 3.00. Temps 1.46. Ono, Panda, Goden Title, Royal Julian ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et 70 verges: 1. Emery 105, Law, 11.40, 3.80, 3.00; 2. Monks Dude 110, Cerroil, 3.40, 3.40; 3. Native Daughter 100, Simmons 4.20. Temps 1.43. Pecos Girl, Egotist, Manora, Wanda D, Golden Sport, Governess, War Over, Nappus ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-8 mille: Tap Dance 111, Smith, 19.20, 5.60, 3.80; 2. Charming Homme 113, Holter 35.00, 8.00; 3. Fair Orb 106, Bernius, 7.00. Temps 1.53 2-5. Calzona, Shaver, Argue, Zinn, Ping Coules, The Whip ont aussi couru.

La "Californie Sud" bat le Pittsburg par 35 à 0

PASADENA, Cal., 3. — Comme il est toujours vrai qu'un bon gros homme doit vaincre un bon petit homme, que ce soit à la boxe ou au football, Southern California a défait les Panthers de Pittsburgh 35-0 à la joute annuelle de football entre les champions des deux extrémités du pays.

82,000 spectateurs ont vu, d'abord avec enthousiasme, puis avec étonnement la marche assurée des Trojans vers leur 20e victoire consécutive.

Les gars de l'Est ont tenu ceux de l'Ouest à un seul touché durant la première demie du match, en ont concédé un autre au troisième quart puis se sont complètement affaissés au quatrième alors qu'ils en ont laissé compter trois.

Un ballon échappé a permis un des touchés du dernier quart tandis qu'un botté bloqué en a amené un autre.

BRITISH CONSOLS

Concours hebdomadaire de hockey

Les résultats des parties jouées durant la période du 7ème concours se terminant samedi, le 31 décembre, se détaillant comme suit:

BOSTON	1
CANADIENS	3
TORONTO	5
CHICAGO	3
RANGERS	8
MAROONS	4
DETROIT	10
AMERICANS	1
OTTAWA	5
TOTAL	40

Ceux qui auront indiqué le total exact des points enregistrés pourront aspirer à l'un des 95 prix en argent et l'ordre des gagnants sera déterminé selon l'exactitude des prévisions pour chaque club en particulier.

GAGNANTS DES PREMIERS PRIX POUR LA SEMAINE SE TERMINANT SAMEDI LE 24 DECEMBRE.

$100.-(Egaux) Div. $50. Chacun
R. LeBlanc, Verdun, P.Q.
Florien St-Maurice, Montréal

$25
J. Delisle, Montréal

$10
Frank McKillop, Toronto
W. McHattie, Toronto
Emile Garand, Montréal

A cause des fêtes, les noms des gagnants du concours ci-dessus ne seront publiés que jeudi, le 5 janvier, 1933.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme
Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3940, rue Hutchison · · · MA. 6411

PARTIES DE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

SAMEDI
N.H.L.
Maroons 4; Rangers 2.

Ligue Internationale
London 4; Windsor 2.
Cleveland 4; Syracuse 3.
Buffalo 3; Détroit 2.

Ligue Can.-Américaine
Boston 5; Québec 1.

DIMANCHE
N.H.L.
Chicago 4; Canadien 1.
Toronto 2; Détroit 2.
Américains 5; Boston 4.

Ligue Internationale
Syracuse 3; Détroit 2.

Ligue Can.-Américaine
Boston 6; New-Haven 1.

LUNDI SOIR
Ligue Can.-Américaine
Québec 5; Providence 4.

PARTIES DE CE SOIR
N.H.L.
Détroit à Ottawa.
Toronto à Rangers.
Américains à Boston.

Ligue Internationale
Syracuse à Buffalo.

Ligue Junior
St-François vs McGill.
Victoria vs Royal.

Ligue Internationale

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	11	2	5	42	17	27
Syracuse	12	5	3	60	42	27
Buffalo	8	6	2	36	28	18
Windsor	6	8	4	34	45	16
Détroit	6	12	1	32	40	13
Cleveland	3	13	3	43	73	9

Ligue Can.-Américaine

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	10	3	4	59	34	24
Philadelphie	7	6	5	39	35	19
Providence	8	8	1	47	40	17
New Haven	5	8	3	26	38	13
Québec	4	11	3	33	57	11

Polo Aquatique au National

Ce soir, à 9.30 hrs. il y aura une partie de polo aquatique entre les clubs Maisonneuve et National, à la Palestre, 840 rue Cherrier.

La joute sera de 4 périodes de 5 minutes. Les spectateurs auront donc 20 minutes de franc jeu. Le polo sera suivi d'une exhibition de plongeons et de nage. Entrée libre. Dames et Messieurs pareillement invités.

Maisonneuve.—C. Lacasse, A. Moreau, B. Bricault, A. Marier, H. Bisson, M. Caumartin, H. Valade.

National.—T. Kendall, M. Choquette, L. Pilon, R. Jodoin, J. Lamarche. Subs. R. Léard, J. Benoit, R. Fortier.

Chronométreur: Lucien Demers.
Juges des buts: Jean O. Tremblay et M. Chabot.
Arbitre. R. Bonnier.

EXHIBITION

Plongeons

100 verges, brasse: M. Haril et J. Cadieux, National.
60 verges, Jack Crowl: B. Ledoux, National.
100 verges, Crowl: B. Ledoux, National et C. Lacasse, du Maisonneuve.

Plongeons

R. Pelletier, National.
T. Brouillard, Maisonneuve, champion des bains publics.
M. Lucien Cédilot, instructeur de natation du National, n'a rien négligé pour que cette soirée remporte un succès complet.

QUEBEC DEFAIT LE CLUB PROVIDENCE

PROVIDENCE, 3. — Les Castors de Québec ont causé une certaine surprise aux "Reds" de Providence en les battant par le score de 5 à 4 dans un match régulier de la ligue Canado-américaine. C'était la première victoire de l'équipe québécoise sur la route, et elle est grandement attribuable à Georges Giroux, ancien joueur du club local, qui compta trois des points du Québec, et à Lamontagne, le gardien de buts des visiteurs, qui fut magnifique dans son filet. Quelques jours auparavant, le Providence avait battu les Castors par 5 à 1, mais il semble que les "Reds" prirent trop de chances dans la première période. Armand, de Montréal, avait rejoint les visiteurs et il eut un "assist" sur l'un de leurs points. Alignement et sommaire:

Providence		Québec
Byrne	buts	Lamontagne
McVicar	défense	Arnott
Lesleur	défense	Himes
Connor	centre	Chouinard
McCully	ailes	McIntyre
Hart	ailes	McCabe

Subs., du Providence: Harrington, Murray, Rivers, Taylor, Alexandre, Hinsperger, McVicar, Lesieur.
Subs., du Québec: Giroux, Ward, Toupin, Kinsella, Madden, Armand, Molyneaux.
Arbitres: Shaver et Halloran.

Première période
1—Providence: Harrington (Rivers) 6.00
2—Québec: Toupin (Arnott-Himes) 9.13
3—Québec: Arnott (Armand) 14.30
Punitions: Chouinard, Harrington.

Deuxième période
4—Providence: Rivers (Vall) 1.53
5—Québec: Giroux (Ward-Toupin) 3.55
6—Québec: Giroux (Arnott) 4.26
7—Providence: Harrington (Connor) 17.55
Punitions: Harrington, McVicar, Arnott, Molyneaux, Murray.

Troisième période
8—Québec: Giroux (Toupin) 2.18
9—Providence: Hart 17.12

Le Victoria blanchit New-York

NEW-YORK, 3. — Le club de hockey Victoria, de Montréal, inspiré par la sensationnelle de Howie Grant, joueur d'aile gauche, qui compta trois points pour sa partie a blanchi le New-York A. C., dans sa dernière partie d'exhibition aux Etats-Unis. Sept mille personnes ont vu la partie, qui fut décidément inégale et manqua, de ce fait, d'intérêt. Les Vics sont retournés immédiatement à Montréal après leur partie afin de reprendre, demain soir, leurs opérations dans le Groupe Sénior, auquels ils appartiennent.

Alignement et sommaire:

New York A. C.		Victorias
Knap	Buts	Edwards
Auton	Défense	H. Murray
Gibson	"	Carlin
Griminson	Centre	Thomson
Stubbs	Aile	Town
B. Smith	"	Grant

Subs., New-York A.C., McPherson, Webster, Budreo, Sutton, Wilson.
Subs., Victorias: Slater, MacNeil, Phillips, Copland, Mullan, Phelan, Smith, Taylor, K. Murray, Robinson.
Arbitres: Marchand et French.

Première période
1-Victorias: Grant (Town) ... 3.40
2—Victorias: Grant (MacNeil) 7.00
Punitions: B. Smith, McPherson

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: B. Smith, Stubbs.

Troisième période
3-Victorias: Grant 6.25
4-Victorias: Kelly (Town).... 8.28
Punitions: Philips, Town, Carlin.

Victoria défait Crescent A. C.

NEW-YORK, 3. — Le Victoria, de Montréal, a battu le Crescent de Broklyn par le score de 5 à 4, dans une exhibition de hockey, qui fut goûtée par 10,000 spectateurs, dimanche dernier. Ce fut aussi un match contesté, dont le résultat fut indécis jusqu'au son de la cloche. Thomson, qui fut l'étoile de la soirée, donna aux visiteurs la victoire en jetant la rondelle dans le filet du Crescent alors qu'il ne restait que quelques instants de jeu. Alignement et sommaire:

Victorias		Crescent A.C.
Robinson	Buts	Archambault
H. Murray	Défense	Pettis
Smith	"	Connors
Thomson	Centre	Callahan
Town	Ailes	Baylis
Mullan	"	Ruet

Subs. Victoria: Carling, Slater, Macneil, Phillips, Copeland, Phelan, Elwards K. Murray and Taylor.
Subs., Crescent: Thompson, McTiernan, Lussey, Slay, Marvin, V. Cotrone, Snieffin, A. Catone, Donegan, Nelson.
Arbitres: Marchand et French.

Première période
1-Crescent: Thomson 4.15
2-Victoria, Copeland 7.10
3-Victoria: Mullan 19.30
4-Victoria: Town (Taylor) 19.58
Punitions: Baylis, Connors, Ruet.

Deuxième période
5-Crescent: Pettis 13.15
6-Victoria: Smith (Taylor) 14.55
Punitions: Connors, Town (2), Thomson, Ruet.

Troisième période
7-Crescent, Baylis (Ruet) 2.46
8-Crescent, Pettis (Ruet) 8.45
9-Victorias, Thomson 17.00
Punitions: Smith, Pettis, Town, Connors, Thomson.

LONDON DOUBLE LE SCORE A WINDSOR

WINDSOR, Ont., 3—Le club London a repris la tête de la ligue Internationale en battant, samedi, les Boulegogues de Windsor, par le score de 4 à 2, après une furieuse et rapide joute régulière. Plus de 3,000 personnes ont vu les Tecumsehs gâter l'approche du jour de l'an des joueurs locaux en prenant l'avantage dès le début et en le maintenant. Le pointage fut contenu dans deux périodes, et la finale ne produisit aucun point. Le jeu fut tellement serré dans le dernier vingt que Jack Arbour et Holway en vinrent aux coups et furent expulsés avec une punition majeure chacun. Hicks prit part à trois des quatre points du London et fut le héros de la partie au point de vue agressif.

La partie fut jouée dans l'après-midi au lieu du soir, après consentement mutuel des deux clubs et du président de la ligue. Alignement et sommaire:

Windsor		London
Smith	buts	Stuart
Arbour	défenses	Holway
Rockburn	défenses	Hicks
Huggins	centres	Carrigan
Cormier	ailes	Neville
Blake	ailes	Quenneville

Substituts: Windsor—Ouellette D. Roche, Blinco, Herbert, Proudlock, Brown.
Substituts: London—Groh, Pettinger, Gilles, Gregg, Fraser, Walker.
Arbitre: Ion.

Première période
1—London...Carrigan (Hicks).12.48
2—Windsor...D. Roche (Blinco, Ouellette) 17.54
3—London...Gregg (Hicks) ..19.58
Punitions: Ouellette, Holway (2), Arbour.

Deuxième période
4—London...Hicks 17.07
5—Windsor...Proudlock (Brown).. .. ..18.07
6—London...Groh 19.32
Punitions: Hicks (2), Gregg, Arbour (majeure et mineure), Holway, (majeure), Quenneville, Fraser, Rockburn, Cormier.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Huggins, Blake, Gillis.

Bill O'Brien vs Jos Samson

Demain soir le local de la S.A.C.I.M., 2161 rue Davidson, présentera le meilleur programme encore jamais offert au public dans l'est.

Six des meilleurs lutteurs locaux se livreront un combat de gladiateurs.

La finale sera entre Sarto Charlebois et Jean Lacroix; la semi-finale sera entre H. Hébert et Alck Tesluck.

Dans le 30 minutes, Bill O'Brien et Jos Samson, l'ex-promoteur de Louiseville montreront leur savoir.

Jim Henderson et Maurice Descoteaux lutteront en préliminaire, et un cinquième lutte complètera le programme.

"Big Boy" Teasdale prie M. Henri Lalonde de ne pas être trop exigent et se rappeler que c'est lui Lalonde qui a défié tous les lutteurs poids lourds de Montréal; toutefois Teasdale offre toutes les recettes au gagnant de leur rencontre si jamais elle a lieu.

LE SPORT

(Suite de la page 8.)

LA LUTTE VIVE CHEZ LES MANUFACTURIERS

La lutte est plus vive que jamais dans la ligue des manufactures, et les trois joutes de demain soir pourraient amener de gros changements dans le classement des équipes. La Commission du Port, qui est actuellement en deuxième position, rencontrera, dans la première joute, le Bureau des Postes. Celui-ci s'est beaucoup renforcé et ce club peut être compté comme l'un des plus dangereux aspirants au championnat. Comme une victoire le mettrait sur un pied d'égalité avec son adversaire, ses équipiers vont faire l'impossible afin de triompher.

Dans la deuxième joute, le St-Stanislas, leader actuel, rencontrera le Woodhouse, dans une partie qui réserve certainement des surprises aux partisans des deux clubs qui sont nombreux. Car si le St-Stanislas a besoin d'une victoire pour se maintenir en tête, le Woodhouse se doit aussi de gagner afin de ne pas se laisser distancer dans la course au championnat. Dans la dernière joute le McColl-Frontenac rencontrera les Banquiers. Ceux-ci sont furieux de la dernière défaite qu'ils ont subie, perdant la joute dans les deux dernières secondes. Ils sont fermement décidés à remporter leur première victoire, demain soir, aux dépens du McColl. Les amateurs ont montré leur appréciation du jeu fourni par le sclubs de la ligue, en assistant très nombreux aux joutes de mercredi dernier, et il est à espérer que cela va continuer.

LA LIGUE STARR EN LICE VENDREDI

La ligue de hockey Commerciale Starr, qui a été inactive durant le temps des Fêtes, reprendra ses activités cette semaine, en offrant son premier programme de la 2ème moitié de sa saison, vendredi soir, le 6 janvier, à l'aréna Mont-Royal. Des six équipes qui composent ce circuit commercial sénior, trois sont en tête de la ligue avec chacune 6 points. Ce sont: le Brittany, le Charbonneau et le St-Viateur, tandis que le Ste-Hélène et le Choquette sont deuxièmes, une demie partie en arrière.

Il serait difficile d'avoir un circuit mieux balancé que la ligue du président Saucier car, avec la moitié de la saison jouée, aucun club n'a pu prendre les devants et tout semble indiquer que la deuxième moitié va être encore plus contestée que la première, vu que chacun va profiter de ces deux dernières semaines afin de se renforcir.

Voici le programme de cette semaine:

8 hrs.—Ste-Hélène vs St-Viateur.
9 hrs.—Brittany Shoe vs North End Eagles.
10 hrs.—Choquette Sport vs Charbonneau Biscuits.

ANTHOLOGIE SPORTIVE

Jerry Lowery, qui a obtenu son congé du club Saint-Paul, Minn., a signé avec le club Ottawa, de la N. H. L. et jouera contre le club Détroit, ce soir.

Mark (Marco) Hecht, de New-York, et de l'U. de Pennsylvanie, a conservé son titre de champion junior de tennis intérieur pour la troisième année de suite, en battant Richard K. Hebard, de White Plains, N.Y, par 6 à 4, 4 à 6, 6 à 2, 6 à 0.

Les Tigers de Calgary, ont battu les Eskimos d'Edmonton par 2 à 1, dans un match de la ligue de hockey de l'Ouest.

Irvin Jaffee, champion olympique sur le patin, a remporté trois courses d'exhibition contre Everett McGowan, hier, lui donnant quatre victoires contre deux dans la série d'événements, qui dura deux jours, à Saint-Paul, Minn.

Deux parties seront jouées ce soir, dans la ligue amateur junior, au Forum. Elles devaient être jouées hier soir, mais furent différées d'une journée. Le St-François rencontrera McGill dans la première joute, commençant à 8 heures, tandis que le Victoria fera face aux Royals dans la finale. Les Heffernan arbitrera.

Le club Toronto, champion du monde au hockey, a passé Harold Darragh, centre vétéran obtenu du club Boston Bruins, au club Syracuse, de la ligue internationale, en échange pour Bill Thomas, de ce dernier club, et qui est un excellent compteur.

Vic Ripley, le centre du club Chicago, devra probablement subir une opération, qui pourrait bien le tenir éloigné de toute activité sur la glace pendant cinq ou six semaines. Récemment, on crut qu'il faisait de la grippe et il ne joua pas contre les Leafs de Toronto. Un examen plus minutieux a révélé qu'il devra probablement se faire opérer.

Robert Moore, 15 ans, de Grand Rapids, Mich. a victorieusement défendu son titre de champion junior du billard à blouses des Etats-Unis en battant Arthur Judice, de Brooklyn, 75 à 54, en 34 innings, finissant le tournoi avec cinq victoires, sans défaite.

Les joueurs canadiens Mousette et Cholette, suspendus la semaine dernière par la Fédération du Hockey sur Glace de France, ont été réinstallés provisoirement pour leur permettre de s'aligner contre les "Superiors" d'Edmonton, actuellement en tournée européenne. Ces derniers ont demandé que Cholette et Mousette aient le privilège de jouer dans un match-revanche contre eux. C'est en prenant part à une partie, à Berlin, sans permission, que les deux Canadiens ont été suspendus pour un mois, la semaine dernière.

Earl McCready, de Amulet, Sask, a été battu par Charlie Straak, de New-York, en 45.52 minutes dans une lutte, disputée hier soir, à New-York, et Jim Browning, de Saint-Louis, a tombé Sammy Stein, de Newark, en 31 minutes et 15 secondes.

Le club de hockey Lasalle, de la ligue de la Cité d'Ottawa, a perdu son match d'exhibition aux mains des Abegweits, de Charlottetown, par le score de 6 à 2.

LES CUBS DE BOSTON BATTENT EAGLES

NEW-HAVEN, Conn., 3. — Les Cubs de Boston ont augmenté leur avance dans la ligue Canado-américaine en battant les Eagles de New-Haven par 6 à 1, samedi soir. Les visiteurs menaient par 1 à 0 dans la troisième période, quand ils opérèrent un ralliement décisif, au cours duquel ils jetèrent la rondelle cinq fois dans le filet de Roberts, "Red" Doran sauva les locaux d'un blanchissage en comptant dans les dernières minutes du match.

Alignement et sommaire:

New-Haven		Boston
Roberts	buts	Jackson
Speyer	défense	Jerwa
Regan	défense	Lane
Convey	centre	Cook
Kuhn	aile	Saunders
Keating	aile	Klein

Subs. du New-Haven: Paddon, Burmeister, Picketts, Wilson, Collings, L. Jackson, Pringle, Radley, Doran.

Subs. du Boston: O'Neil, Davie, King, Harnott, Buckles, Weir.

Arbitres: Synnott et Shay.

Première période

Pas de point.

Punitions: Regan, Klein, Pringle.

Deuxième période

1—Boston: O'Neil (Davie) . 12.07
Punitions: Convey, Pringle, Burmeister, Picketts, Lane, Cook, Davie, Harnott.

Troisième période

2—Boston: Saunders (Cook-Klein) 2.00
3—Boston: Buckles (Jerwa) 8.55
4—Boston: Klein (Cook) .. 9.17
5—Boston: Cook (Klein-Saunders) 10.17
6—Boston: O'Neil (Davie) .. 16.10
7—New-Haven: Doran 17.01
Punitions: O'Neil, Jerwa.

Le volant au National

Mardi soir, le 3 janvier prochain, il y aura assemblée générale des deux sections du badmington, à la Palestre Nationale.

But: Former une nouvelle ligue intérieure et faire les premiers préparatifs en vue du prochain tournoi.

PENDU A UN ARBRE

OTTAWA, 3. — (Du corr. de la "Patrie").—Un inconnu âgé d'environ 25 ans a été trouvé pendu à un arbre près d'un étang à Greely. Des petits garçons qui patinaient près de cet endroit ont fait cette découverte. La police a été immédiatement avertie.

BALLON AU PANIER

Jeudi dernier, le 29 décembre 1932, avait lieu la dix-septième partie de ballon au panier, ligue intérieure chez les jeunes filles, à la Palestre Nationale.

Les équipes "BLANC" et "VERT" étaient aux prises.

Les "VERT" sortirent victorieux par le score de 16 à 9.

M. René Gagnon était arbitre tandis que M. Paul E. Lebel agissait comme chronométreur.

Pour les "VERT", Mlle Françoise Lacasse, le capitaine de l'équipe, fut l'étoile de la partie, comptant à elle seule 12 points sur un total de 16.

Elle était fortement secondée, sur la défense, par Mlles Pauline Ostiguy qui compta aussi un panier; Cécile Abran et Louisa Robillard. A l'attaque par Mlles Cécile Dumais, Rollande Paradis et Mercédès Dansereau, qui jouèrent aussi une bonne partie.

Pour les "BLANC", plus malchanceux, Mlle Jacqueline Beaudin, tant à l'attaque qu'au centre, joua une bonne partie, comptant 8 points sur un total de 9. Secondée sur la défense par Mlles Marie Gagnon, Charlotte Saint-Pierre et Georgette Gauthier. A l'attaque, par Mlles Yvette Vandelac, Laurette Frénette, Agnès Lawson et Rachel Basinet.

VERT: Françoise Lacasse 12; Pauline Ostiguy 2; Yvette Villeneuve 2; Cécile Dumais 0; Rollande Paradis 0; Louisa Robillard 0; Mercédès Dansereau 0; Cécile Abran 0.

BLANC: Jacqueline Beaudin 8; Laurette Frénette 1; Georgette Gauthier 0; Charlotte Saint-Pierre 0; Marie Gagnon 0; Rachel Baginet 0; Agnès Lawson 0; Yvette Vandelac 0.

Le Jour de l'An au Molière

L'arrivée du nouvel an a été célébrée, joyeusement au club Molière. Les membres se sont présentés les souhaits traditionnels ainsi que de jolis et utiles cadeaux. Tous se sont bien amusés. Il y eut concours de différents jeux, où MM. Monet, King et Robitaille se distinguèrent.

Assistaient: MM. Léon Benoit, D. Dupré, J. A. Blais, A. Pelletier, Jos. Thouin, P. King, Geo. Dupré, Léo Coudry, F. Robitaille, L. Monet, Geo. Pepin, A. Gratton, E. Comtois, A. Des Côtés, A. Arbour.

L'année 1932 a vu de nombreux concours entre les membres du Molière. Au jeu de crapaud, M. E. Comtois est le champion actuel ayant remporté la palme dans le 3ème tournoi et F. Robitaille reste le maître au jeu de pool, avec 9 victoires sur un total de douze concours.

Le 7e concours du sac de sable a donné les résultats suivants:

Position finale des joueurs

	G.	P.
1. D. Dupré	32	15
2. E. Gratton	32	16
3. E. Comtois	21	17
4. G. Pépin	20	18
5. L. Monet	26	22

Les records de tournoi sont: A. Gratton, un carreau de 1270; Geo. Pépin, une partie de 4470 et une série de cinq parties de 16598.

Le concours annuel de Pinacle a été remporté par P. King, sur un grand nombre de concurrents et 2500 parties furent contestées.

Position des joueurs

	G.	P.
1 P. King	761	658
2. D. Dupré	626	619
3. P. Robitaille	616	620

Tandis que les concours de cartes de décembre furent gagnés par MM. J. A. Blais et A. Pelletier.

Syracuse défait Olympic

SYRACUSE, 3.—Les Stars de cette ville ont battu les Olympics de Détroit, dans une partie régulière de la ligue Internationale, dimanche soir, par le score final de 3 à 2. Ce fut une partie mouvementée et remplie d'action. Il y eut même une altercation qui se régla avec un échange de coups de poings. Goldsworthy donna aux visiteurs un avantage provisoire au bout de trois minutes de jeu, en convertissant une passe de Waite, mais Boll, sur une combinaison avec Savage, égala le score sur la fin de la première période. Dans le second engagement, Markle, alimenté par Savage, donna le devant aux Stars pour la première fois du match et, malgré des efforts désespérés du Détroit pour égaler le score, dans la troisième période, ce fut le Syracuse qui augmenta son pointage sur une combinaison entre Teasdale et Markle. Et, comme la partie agonisait, les Olympics surprirent Grant en jetant dans son filet, une rondelle capricieuse, poussée par Goldsworthy, qui ouvrit et ferma la parenthèse du comptage pour les visiteurs. Alignement et sommaire

Détroit		Syracuse
Clark	buts	Grant
Taylor	déf.	Teasdale
Carbol	déf.	Robertson
Waite	cen.	Thoms
Newman	aile	Boll
Goldsworthy	aile	Sands

Subs. du Détroit: Brydson, Hanson, Moffatt, O'Neil, Davis, Marker.

Subs. du Syracuse: Savage, Dowie, Fields, Markle, Miller, Martin.

Arbitre: Laflamme

Première période

1. Détroit—Goldsworthy (Waite) 2.54
2. Syracuse—Boll (Savage) .. 17.56

Punitions: Savage, Moffatt, Davis, Sands.

Deuxième période

3. Syracuse—Markle (Savage) 14.20

Punitions: Carbel, Robertson, Savage, Marker, Thoms.

Troisième période

4. Syracuse—Markle (Teasdale) 14.46
5. Détroit—Goldsworthy 19.20

Punitions Field, Savage, Hanson.

Les premiers ministres du Canada et de Québec présentent leurs voeux

SUITE DE LA PAGE 3

cale intarissable: elle laisse jaillir, du petit carré lumineux qui s'ouvre sur son mystère, des flots toujours renouvelés de musique et de chants. On lui reproche d'abuser du jazz. Mais à côté de ce bruit facile et tapageur, déjà elle nous apporte les échos des grands concerts et nous donne des auditions classiques de la plus grande valeur. Et c'est dans cette voie qu'elle doit s'engager résolument.

Je ne doute pas que la "Patrie" tienne à se placer aux premiers rangs tant dans le domaine de l'information que dans celui de la beauté ou de l'étude. Et c'est en pleine confiance que j'assiste ce soir à la naissance du poste C.H.L.P.

Je lui fais mes meilleurs souhaits; et je demande en même temps à mes gracieux hôtes la permission de me servir de leur appareil pour adresser de nouveau à la population de Montréal mes voeux de bonne Année.

C'est une lourde responsabilité à porter que le bien-être et le confort du peuple à une heure comme celle-ci. Nous avons tâché, par tous les moyens, de maintenir pour chacun les éléments nécessaires à la subsistance et au bien-être.

En ces jours de fêtes, je forme des voeux pour que le cours naturel des affaires reprenne, qu'une moyenne normale de travail soit assurée à tous. Et je demande à la Providence, au seuil d'une nouvelle année, de faire renaître chez nous la prospérité et l'aisance.

Et j'ajouterai: Longue durée et heureuse existence au poste C.H.L.P.

L'hon. M. Duranleau

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, parla en ces termes:

"Je suis très heureux de me joindre aux amis de "La Patrie" pour offrir à ce journal mes voeux de succès à l'occasion de l'inauguration du splendide poste de radiodiffusion qu'elle vient d'établir à Montréal.

C'est un progrès dont elle a raison d'être fière à plus d'un titre. C'est comme le couronnement de sa longue carrière au service de ses compatriotes et de la patrie canadienne.

En face de ce progrès qu'il faut considérer moins comme une oeuvre particulière que comme une récente victoire du journalisme canadien-français, on se plaira, je n'en doute pas, à évoquer le souvenir de ceux qui firent de ce journal un organe écouté, et à louer le talent de ses grands fondateurs disparus.

L'esprit de Beaugrand, celui d'Israël Tarte qui occupent une si large place parmi les écrivains de la génération qui nous a précédés doivent habiter ce soir les bureaux qu'ils occupaient autrefois avec tant d'éclat et se reconnaître dans les dignes successeurs qui ont conduit leur oeuvre à son parfait accomplissement.

Ce poste radiotéléphraphique qui est inauguré ce soir par "La Patrie" va rappeler à notre pensée, non seulement les facilités nouvelles qui nous sont offertes pour notre instruction ou notre amusement, mais encore les progrès incomparables de cette science subtile qui relie tous les coins de la terre au moyen des voies aériennes.

Je profite de l'hospitalité de ce poste pour offrir à mes compatriotes canadiens-français, à mes compatriotes et concitoyens de toute origine, mes souhaits de bonheur et de paix pour l'année 1933 qui va commencer dans quelques instants.

Les événements des deux dernières années ont mis à une rude épreuve le courage des hommes et des peuples. Au Canada, peut-être moins qu'ailleurs, nous avons payé notre part des erreurs commises par le reste du monde.

Si la période des sacrifices n'est pas encore terminée, au moins les mesures de restauration entreprises avec courage par nos gouvernants, la foi de notre peuple dans ses destinées, dans les ressources immenses de notre incomparable pays nous permettent de saluer l'approche incontestable de jours plus prospères.

Les conditions présentes donnent aux souhaits que nous échangeons un sens plus profond et nos voeux de "Bonne et Heureuse Année" ne font qu'exprimer, dans des termes nouveaux notre foi invincible dans un Canada plus prospère et plus grand.

M. Béique

M. H. Beique, député de Chambly, adressa la parole en remplacement de M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition. Voici l'allocution qu'il prononça:

"Parlant au nom de M. Maurice Duplessis, chef parlementaire de la Loyale Opposition de Sa Majesté, il me fait plaisir d'exprimer au poste C.H.L.P. de "La Patrie", ses meilleurs souhaits, ses félicitations et le voeu confiant que cette nouvelle initiative serve efficacement la cause de la Religion et du Patriotisme; qu'elle profite au bon langage, à la belle musique, à l'art véritable; qu'elle contribue à la diffusion de la science, à l'expansion du commerce et de l'industrie, et qu'en instruisant, en édifiant et en récréant, elle serve toujours les meilleurs intérêts de nos concitoyens.

Mon chef et collègue Duplessis n'a pas l'habitude de dire sa pensée par la bouche des autres, mais l'heure où il reçut l'invitation d'assister à cette inauguration, ne lui a pas permis de contremander les engagements sociaux et familiaux déjà contractés à l'occasion de la nouvelle année. Je suis trop honoré de pouvoir vous communiquer le message du chef parlementaire de l'Opposition.

"Inutile de dire l'importance de la radio qui nous met en communication constante avec le monde entier, et qui nous permet d'entendre, dans nos foyers, la voix du Souverain Pontife, la voix de notre Roi, la voix des hommes d'Etat de l'univers entier.

"Pour notre pays, un jugement du Conseil Privé a donné le contrôle de la radio au gouvernement central, et la décision unanime d'un comité parlementaire nous a valu la création de la Commission de la Radio. Nous espérons que cette commission s'inspirera toujours des traditions des diverses provinces, des aspirations et de la mentalité de chacune des nationalités qui composent la nation canadienne.

"L'inauguration de ce nouveau poste est une preuve de plus que le gouvernement fédéral n'est pas en faveur des monopoles, "ce dont il convient de le féliciter."

"Exprimant à la population de la province ses meilleurs souhaits de bonne et heureuse année, le chef de l'Opposition me permettra, sans doute, pour terminer, d'offrir à mes électeurs du comté de Chambly mes voeux les plus sincères pour l'année qui commence.

L'hon. M. Patenaude

"Vous venez d'entendre Lord Duncannon, fils de Son Excellence le Gouverneur du Canada et quelques-uns des représentants les plus distingués de notre monde politique. Les administrateurs du journal "La Patrie" et de ce nouveau poste de radio, ont dû croire qu'il convenait peut-être de demander à quelqu'un de la foule de sortir de ses rangs et de venir, pour elle, former ses voeux les meilleurs à l'adresse de nos gouvernants. C'est à ce titre que je me permets de vous dire quelques mots.

"A cette fin, et me faisant l'écho du grand nombre, sans m'y reconnaître beaucoup d'autorité, je veux leur dire, à la fin, je l'espère, de cette crise qui ébranle le monde, que nous prions la Providence, qui veille sur tout, de leur donner la santé et les forces nécessaires pour poursuivre leur tâche si ardue et si difficile, de les inspirer dans leurs décisions et de bénir leurs travaux, afin de maintenir dans la nation une confiance invincible dans l'avenir, et de leur permettre de continuer vaillamment son effort jusqu'aux jours meilleurs que nous appelons.

"Ce sont les souhaits que nous formons dans le recueillement de cette nuit qui voile la tristesse de 1932 et nous fait entrevoir les lueurs d'espérance de 1933."

Un vif succès

La cérémonie se termine par les souhaits du poste et l'émission d'un programme musical exceptionnel qui s'intitule: "Tournée mondiale".

Ce programme, composé d'oeuvres musicales caractéristiques de chaque pays, fut exécuté par l'orchestre Delcellier.

Cette émission, de même que celles qui suivirent le lendemain, ont été, d'après les nombreux témoignages reçus par lettres ou appels téléphoniques depuis l'ouverture) parfaitement claires, distinctes et libres de tout bruit parasite.

Le programme musical exécuté par l'orchestre du poste, sous la direction de M. Henri Delcellier, ainsi que les auditions de M. Charles Dornberger et de son orchestre du Mont-Royal, ont été grandement appréciés du public.

Ainsi donc, ce que l'on pourrait appeler le lancement du nouveau poste CHLP, s'avère, dès l'origine, comme un succès à tous les points de vue. Il tient maintenant au public radiophile, par ses appréciations, ses encouragements et son intelligente coopération, de contribuer au succès de cette entreprise et de participer à l'amélioration constante de ses programmes.

3EME REELECTION DU MAIRE DE TORONTO

La majorité de M. W. J. Stewart est de 58,550 suffrages, un record. — Deux adversaires.

TORONTO, 3 janvier. — Le maire W. J. Stewart, de Toronto, a été réélu, hier, pour la troisième fois, par une majorité de 58,500

M. W. J. STEWART

voix sur ses adversaires. C'est l'une des plus fortes majorités dans l'histoire des élections municipales de Toronto. Le maire reçut 85,407 votes tandis que l'échevin R.-M. Leslie, et Richard Tuthill, les autres candidats à la mairie, n'obtinrent respectivement 26,907 et 1,869 voix.

NOUVEAUX TROUBLES DANS LA CONFECTION

Une quarantaine d'ouvriers de la confection pour hommes à l'emploi de la "Boys Clothing", édifice Caron, rue Bleury, ont quitté le travail cet avant-midi et ont résolu de faire la grève en protestation des conditions de travail intolérables, prétendent-ils.

Immédiatement les ouvriers grévistes se sont rendus aux quartiers-généraux de l'union canadienne, rue Rachel, où ils ont tenu une assemblée sous la direction des officiers de l'union.

M. M. Hartt, directeur gérant de l'union, nous rapportait que les patrons de la "Boys Clothing" ont violé les clauses du contrat en réduisant les salaires et en prenant des ouvriers membres d'autres organisations.

M. Hartt prétend que le contrat leur assurait un atelier fermé à l'union canadienne, et que l'on a pris une vingtaine de membres de l'Amalgamated la semaine dernière.

M. Guy Tombs, consul honoraire d'Argentine

M. Guy Tombs, bien connu dans les domaines du transport à Montréal, a été officiellement reconnu comme consul honoraire d'Argentine à Montréal et son installation a eu lieu sous la présidence de l'honorable M. Juan C. Marguetrat, consul-général d'Argentine venu spécialement d'Ottawa pour la circonstance.

Les bureaux du consulat qui étaient jusqu'ici dans l'édifice Sun Life seront transportés au sixième étage de l'édifice Guarantee Co. of North America, 1111, côte du Beaver Hall. M. Gordon, aujourd'hui décédé, était l'ancien consul.

Réunion du cabinet fédéral

OTTAWA, 3. (Presse canadienne). — A l'issue d'une longue séance du cabinet fédéral, tenue samedi dernier, il a été officiellement annoncé qu'il n'y avait rien de nouveau à annoncer. Le premier ministre R. B. Bennett entretint ses ministres de questions relatives à son récent voyage en Angleterre, ces questions ayant trait principalement aux accords commerciaux conclus à la récente conférence impériale de juillet dernier. Le cabinet a aussi porté son attention à d'autres sujets.

Blessure mystérieuse

Joseph Boucher, 38 ans, sans domicile connu, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, vers une heure hier matin, souffrant d'une fracture du crâne. Boucher fut trouver inanimé sur le pave de la place Jacques-Cartier. Il ne peut donner de renseignements sur l'origine de sa blessure. La police croit cependant qu'il s'infligea cette fracture en tombant sur la chaussée.

La province a-t-elle dépassé ses pouvoirs?

OTTAWA, 3. — (Presse canadienne.) — Prétendant que la province a outrepassé ses pouvoirs en légiférant en matière de faillite et en créant la Commission Municipale de Québec, M. J. Noël Beauchamp, C. R., avocat de la ville d'Aylmer, a enregistré une protestation contre la requête de la Commission demandant que la ville d'Aylmer soit déclarée en défaut. M. Beauchamp dit que la loi est inconstitutionnelle et ultra vires. Cette contestation a été présentée en Cour Supérieure à Hull et une copie en a été signifiée à l'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

FEU M. GEORGES MENIER

PARIS, 3.—M. Georges Menier, 52 ans, fils aîné du sénateur Gaston Menier, bien connu au Canada, est décédé ici hier. Il laisse son épouse et quatre fils.

MEXICO, 3. — La deuxième vague de froid de la saison passe sur le Mexique. La récolte de blé d'hiver est affectée. La neige couvre les collines autour de la vallée de Mexico.

ECHOS DES CENTRES

CAP SAINT-IGNACE

CAP SAINT-IGNACE.—M. et Mme Arthème Caron, de Montréal, sont venus visiter leur mère, Mme (veuve) André Caron, et autres parents, récemment.

—M. Edouard Fournier, navigateur à bord du remorqueur "Lord Strathcona" est arrivé pour la saison d'hiver dans sa famille.

—Mlle Rebecca Bergeron est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Mlle Béatrice Pelletier est venue visiter sa tante, Mme A. Dallaire, dernièrement.

—Mlle Eglantine Caouette est revenue dans sa famille, après quelque temps passé à Montréal.

SAINT-JOVITE

ST-JOVITE, 30 — (Du corr. de la "Patrie") — Noël fut célébré avec éclat ici. Pour la messe de minuit l'église était magnifiquement décorée.

—M. J. R. Mercure, notre curé, officiait, assisté de M. l'abbé Edouard Léonard, comme diacre, et de M. le vicaire comme sous-diacre.

"Minuit Chrétiens" fut chanté par le notaire C. Proulx.

La chorale ainsi que les élèves du collège ont rendu la messe des Anges si agréable, sous l'habile direction du Rév. Frère Jean Claude, des Frères du Sacré-Cœur de notre collège.

A la messe del'aurore les vieux cantiques de Noël furent chantés: "Adeste Fidèles", fut rendu par M. Jos Léonard; "Il est né le Divin Enfant", fut chanté par les élèves du collège; "Les Anges dans nos Campagnes" par MM. Gauthier et Marcotte; "Dans cette Etable", par le notaire C. Proulx; "Le Berger" fut interprété par M. Jules Lapointe, M. F. Cloutier touchait l'orgue.

A la messe du jour M. l'abbé E. Léonard officiait assisté de M. le curé et de M. le vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les communions furent nombreuses.

AUTHIER

AUTHIER Abitibi, 29. (Du corr. de la "Patrie").—Dernièrement eut lieu, en notre église paroissiale, le mariage de Mlle Alexina Gratton, avec M. Félix Cartier, tous deux du canton Languedoc.

Le mariage fut bénit par M. l'abbé Louis Caron, curé d'Authier.

M. Gratton servait de témoin à sa fille, Alexina, et M. Cartier à son frère.

—M. Louis Blais, vicaire de cette paroisse, est allé à Amos, en voyage d'affaires.

—M. Nap. Charbonneau est de retour d'un voyage à la mine "Beatty".

—M. Joachim Gautin a fait un séjour aux environs des mines de Rouyn.

—M. Louis Duplain, commerçant de bois, est revenu d'un voyage d'affaires à Macamic.

—M. Emile Boisclair huissier à Macamic, était de passage ici, la semaine dernière.

—M. A. Allaire, inspecteur d'écoles, a tenu une assemblée pour les institutrices.

—Mlle Albina Fortier, institutrice de Languedoc, est allée passer les vacances du Jour de l'An chez ses parents.

—Mlle Albertine Richard, d'Authier, est retournée à Rouyn, après un séjour de quelque temps chez ses parents.

—M. Adélard Gervais est revenu d'un voyage d'affaires à Amos.

FORTIERVILLE

FORTIERVILLE. — (Du corr. de la "Patrie"). M. Arsène Nicol, hôtelier, a subi hier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, une opération pour l'appendicite.

—M. Ferdinand Guénard s'est fracturé les côtes, alors que son voyage de bois a renversé dans une pente de chemin.

—M. et Mme Aimé Lévesque, de Saint-Aimé, sont en promenade chez M. Jos. Mailhot.

—On a fait ces jours derniers dans toute la paroisse, la quête pour les pauvres.

—Les jeunes gens travaillent activement à organiser une patinoire. Ils sont assez avancés.

Saint-Philippe de Laprairie

SAINT-PHILIPPE DE LAPRAIRIE. — (Du corr. de la "Patrie").—L'hôtel "American House", qui a pour nouveau propriétaire, M. Donat Serres et qui fut détruit par un incendie, le 2 octobre, renaîtra bientôt de ses cendres.

—MM. Lajeunesse, entrepreneurs, de Montréal, à qui ont été confiés les travaux de sa reconstruction, pourront cette dernière avec célérité.

—M. Alfred Landry, dont la maison et les dépendances avaient également été détruites par cet incendie, doit occuper sa nouvelle demeure, prochainement.

M. ANTOINE SAVARIA DECEDE SUBITEMENT

Le défunt était attaché au service de la morgue depuis plus de trois ans.

M. A. SAVARIA

M. Antoine Savaria, 38 ans, domicilié à 5032 rue Jeanne d'Arc, a été trouvé mort dans son lit, hier soir, vers 9 hrs. Le défunt, ex-membre de la brigade des incendies, était attaché à la morgue depuis trois ans, à titre de gardien de nuit.

Les officiers de la cour du coroner, ne le voyant pas arriver hier soir, s'inquiétèrent et téléphonèrent à la maison. Des voisins firent la macabre découverte.

M. Savaria était aimé de ses chefs, et très aimable avec tous, particulièrement les journalistes, qui déplorent profondément sa perte.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Lucienne Trudeau, un fils Jean et une fille Andrée.

29 EXILES DE VILLA CISNEROS S'EVADENT

Des monarchistes. — Le gouverneur de la colonie pénitentiaire est arrêté.

MADRID, 3 janvier. — Le ministre de l'intérieur, M. Casares Guiroga, a confirmé, hier soir, la nouvelle que 29 monarchistes exilés à Villa Cisneros s'étaient enfuis sur un voilier. Il a donné ordre d'arrêter le gouverneur de la colonie pénitentiaire.

ATTENTATS

OVIEDO, Espagne, 3 janvier. — La police a arrêté trois radicaux hier et les a accusés d'avoir lancé des bombes sur la police et des cinémas à La Felguera, dimanche.

Une tragédie dans Québec

QUEBEC, 3, (Du correspondant de la "Patrie"). — Une tragédie s'est déroulée à Québec, dans l'après-midi du Jour de l'An, au coin des rues Durocher et Colomb, dans Notre-Dame de Grâce. Deux taxis sont venus en collision et le jeune Gaston Auclair, 7 ans, fils de M. Henri Auclair, membre de la brigade du feu, a été broyé à mort entre un mur et une des automobiles, alors que la lourde voiture avait dérappée sous la violence du choc. Mme Auclair qui accompagnait son fils, a été légèrement blessée et souffre d'un choc nerveux.

ON CONTINUERA DEMAIN L'ETUDE DU BUDGET

On continuera demain, l'étude du budget municipal. Ce matin, les membres du comité exécutif n'ont eu que le temps de recevoir leurs électeurs ou leurs amis, à l'hôtel de ville. A partir de demain, on croit que l'on tiendra deux séances par jour afin d'être prêt à temps pour les amendements à la charte, au sujet des finances de la ville et des changements à opérer dans le mode d'administration.

Coffre-fort ouvert fort mystérieusement

En fin de semaine des pilleurs de coffre-fort se sont introduits dans le magasin Edward Michaud, 911 rue Bleury, en passant par une fenêtre du troisième étage et enfonçant ensuite deux portes.

Une fois dans le magasin, les voleurs se sont emparés d'une somme de $500 dans le coffre-fort, sans laisser aucune marque apparente de l'effraction. Hier matin, quand M. Georges Joubert, le gérant du magasin arriva, il trouva le coffre-fort fermé comme d'habitude mais l'argent manquait.

Cultivateur brûlé à mort

Québec, 3. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Thomas Trépanier, 67 ans, un colon de Joly, comté de Lotbinière, a péri dans l'incendie de son camp, samedi soir dernier, alors que son fils qui devait se marier ce matin, était parti pour aller veiller chez sa fiancée, à peu de distance du lieu de la tragédie. Le jeune Trépanier vit la lueur et arriva sur les lieux pour constater la fin tragique de son malheureux père.

Blessé avec un revolver

M. Ernest Morin, 45 ans, 1021 est, rue Ontario, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, vers 12 h. 35, hier après-midi, souffrant d'une blessure causée par une balle de revolver, au côté gauche.

Selon la version de la famille, lui prêta un ami, M. Joseph Ouellette. Ouellette ont soin de le décharger, mais oublia une cartouche. M. Morin se blessa avec cette balle. Son était s'améliore légèrement.

Mortellement blessée

OTTAWA, 3. (Du corr. de la "Patrie").—Mlle Alice Burton, 23 ans, de l'avenue Hinckey, est morte, hier, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, à la suite d'un accident d'automobile. Elle revenait de Maniwaki quand l'automobile dans lequel elle était, frappa un camion. L'automobile tomba dans le fossé et prit feu. Mlle Burton fut mortellement blessée à la tête.

NEW-YORK, 3.—Le "Seamen's Church Institute" va donner un déjeuner, mercredi, en l'honneur du poète lauréat anglais, John Masefield, attendu à bord du "Mauretania", aujourd'hui.

AUX ANTILLES

Aux îles ensoleillées!

sur le "Duchess"... 28 JOURS... $280 ET PLUS
DE NEW-YORK... 7 JANVIER

Voguez sur une mer d'azur, vers le plaisir et la santé. Visitez des lieux intéressants et pittoresques... vivez une existence de charme et de repos. Observez comme votre teint devient de plus en plus hâlé à mesure que progresse le voyage. Une expérience dont vous garderez un inoubliable souvenir!

Le "Duchess of Bedford" (20,000 tonnes brutes) fera une croisière le 7 janvier touchant 13 ports des Antilles, de l'Amérique du Sud et de la zone de Panama... les Bermudes, Porto-Rico, la Martinique, Barbade, Trinidad, Vénézuéla, Curaçao, Panama, Jamaïque, Havana et Nassau... 18 jours en mer, 10 jours à terre.

Consultez les plans des paquebots et les itinéraires. Adressez-vous à votre agent local ou au bureau des services maritimes, gare Windsor; au bureau de la ville, 1000, rue Ste-Catherine O., ou à D. R. Kennedy, 201, rue St-Jacques O., PLateau 2211.

PACIFIQUE CANADIEN

177-48

LES STOCKS SONT FERMES AU DEBUT DE 1933 A WALL STREET. — LE BLE SE COMPORTE MIEUX

POTINS DE LA RUE

Wall Street a tenu à saluer dignement l'avènement de la première séance de l'année et la majorité des leaders furent à la hausse au début, mais sur le commencement de l'après-midi, la liste était plutôt hésitante.

L'affermissement des prix du blé à Liverpool, et l'annonce que la Corporation de Stabilisation du Grain ne jetterait pas ses stocks sur le marché, eurent une heureuse influence aujourd'hui sur les cours du blé à Chicago.

Bien que la tendance soit meilleure ce matin, l'on ne peut s'attendre qu'à un marché irrégulier d'ici quelque temps, à moins qu'une série de nouvelles favorables soit publiée.

Il ne faut pas oublier cependant que le marché est à la veille d'escompter le relèvement printanier dans les affaires.

Il faut continuer de se montrer prudent dans les achats, à cause de la publication de nombreux rapports annuels défavorables.

Le commerce des Fêtes semble avoir provoqué un vif désappointement en maints endroits aux E.-U. et au Canada.

Il serait bon d'acheter les leaders sur tout déclin, mais l'on doit se garder encore d'engager toutes ses disponibilités.

S'il faut en croire certains rapports optimistes, les baissiers eux-mêmes s'attendraient à un revirement prochain dans le ton du marché et ils s'empressaient de consolider leurs positions, quant ils ne sortent pas du marché.

Drug Inc., est plus en demande présentement, pour la bonne raison que les ventes de cette compagnie augmentent, à cause des maladies plus nombreuses, à cette époque de l'année.

Un "pool" viendrait d'être formé pour pousser Aviation Corporation.

Le rendement de l'industrie de l'acier accuserait une augmentation sensible d'ici à la fin de janvier. Les stocks d'acier escompteront prochainement ce mouvement.

Les perspectives paraissent meilleures pour les cuprifères, avec l'avènement de la nouvelle année, et les principaux producteurs de métal rouge s'attendent à d'importantes commandes sous peu.

La rumeur court la rue, à l'effet qu'une nouvelle baisse dans les prix des cigarettes est imminente, d'où l'hésitation des titres producteurs présentement.

La température plus froide a contribué à améliorer le commerce de détail dans notre ville durant la dernière semaine de l'année, d'après R. G. Dun & Co.

Si l'on en juge par certains facteurs, l'on serait à la veille d'un réveil financier et économique. L'on ne peut espérer cependant pour le moment qu'un relèvement temporaire dans les prix et encore...

La nouvelle voulant que American T & T ne soit pas obligé de procéder à de nouvelles finances cette année est un facteur favorable pour ce titre.

Il ne serait pas surprenant que les acieries américaines baissent de nouveau les salaires, sous peu, ce qui serait favorable aux stocks d'acier.

Les opinions paraissent partagées au sujet de la tendance des affaires en 1933. Quelques-uns prétendent que ce sera une année de réorganisation et d'ajustement, tandis que d'autres disent que les bas niveaux atteints en 1932 ne seront pas dépassés cette année.

Le dollar canadien cotait, en fin d'année, sur le marché de New-York, 88 7-16 cts.

Entraînée par la lourdeur persistante de la livre sterling, notre devise a oscillé, en décembre, entre 84 1-8 et 88. Si, comme chacun le sait, ce dénivellement nous procure certains avantages, notamment sur le marché des céréales, il obère, d'autre part, lourdement nos finances par suite de la prime qu'il nous faut payer dans le service de nos emprunts libellés en or. La province d'Ontario a dû, à elle seule, débourser de ce fait trois millions au cours du dernier exercice fiscal et l'escompte du dollar lui aura coûté de 1929 à nos jours, sept millions approximativement. Est-ce à dire toutefois que la situation est critique, sans issue? d'après l'Economiste Canadien, L'affirmer serait à la fois aller à l'encontre des faits et des opinions les mieux accréditées. N'étant pas commandées par l'état de notre commerce, ainsi que nous l'exposons sous la rubrique des "Changes", à quoi attribuer alors les fluctuations de notre devise? Voici l'explication qu'en donne la grande agence de renseignements financiers "Standard Statistics". Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étant les deux principaux marchés du Canada, il s'ensuit nécessairement que le dollar canadien doive se tenir à mi-chemin entre le dollar américain et la livre, comme d'ailleurs il l'a fait depuis la déclaration du cours forcé en Angleterre. De sorte que s'il n'y a pas d'appréciation substantielle à espérer tant que les dettes de guerre n'auront pas été réglées, les perspectives lointaines sont, en revanche, excellentes. Conséquemment, "Standad Statistics" conseille aux porteurs américains de valeurs canadiennes, de ne pas s'alarmer, de conserver, au contraire, leurs titres en portefeuille, le dollar devant graduellement se raffermir. C'est là un témoignage de confiance dont nous pouvons faire notre profit et qui vient en contradiction avec les prétentions des partisans du cours forcé. Le ministre des finances a clairement exposé, au début du mois, ce qui signifierait l'inflation. "Si notre dollar, a-t-il dit, était ramené au niveau de la livre, les fonds américains feraient prime de cinquante pour cent chez nous. Et s'il fallait qu'il demeurât douze mois à ce niveau, il nous en coûterait 150 millions de plus par année, pour honorer nos obligations à New-York". C'est un risque trop grand à tenter pour les avantages hypothétiques que la suspension de l'étalon-or pourrait, à ce qu'on dit, nous assurer en retour

La position du marché local au début de 1933 est excellente et les stocks locaux n'attendent que de nouveaux développements pour prendre leur élan. Après la hausse de la fin de l'été dernier, le marché est certes devenu irrégulier, mais la majorité de nos valeurs boursières ont offert une assez belle résistance aux pressions des ventes, durant le dernier trimestre de l'année qui vient de s'écouler. Le gros des valeurs étaient cependant plus fermes sur le marché local en fin d'année, comparé aux bas niveaux touchés au début de juillet et à la fin de juin de 1932. L'ensemble de la liste accusait même une augmentation de 39 p.c. comparé à ces niveaux.

Le volume des transactions sur la Bourse locale durant 1932 a accusé toutefois une réduction d'environ 100 p.c., en effet, le total des échanges sur ce marché durant l'année écoulée a atteint 2,-886,507 actions seulement, comparé à 5,164,818 actions durant 1931.

Les activités se sont bien mieux maintenues sur notre marché du Curb et ce marché a vu son volume global de ventes en 1932 atteindre 5,240,687 actions, comparé à 5,543,378 actions durant 1931.

Un fait malheureux à constater de nouveau, c'est que la Bourse de Toronto a été plus active en 1932, que la Bourse de Montréal. En effet, le total des transactions sur le marché de la ville Reine a atteint 3,410,537 actions en 1932.

Durant les années de 1927 à 1930, la Bourse locale était beaucoup plus active que celle de Toronto, et le total des échanges ici dépassait celui de la ville Reine, par environ 5,000,000 d'actions en 1929.

Il est à espérer que la Bourse locale redeviendra plus active et qu'elle ne tardera pas à prendre la première place sur les marchés financiers canadiens.

On commence à comprendre en certains milieux qu'il est de première importance de conserver dans notre ville tout le volume d'affaires possible et maints événements récents, que nous avons tenu récemment à signaler, démontrent qu'il y a actuellement un mouvement dans ce sens.

Si l'on se tourne du côté du marché des Mines de Toronto, on constate que le volume des ventes sur ce marché a diminué considérablement, comparé à celui de 1931. En effet, le total des transactions en 1932 a atteint seulement 74,023,580, comparé à $121,-252,065 actions en 1931 et à $333,538,932 en 1928. Heureusement que la vogue des mines d'or a permis de maintenir quelque peu les activités sur ce marché, sans quoi, le volume aurait été certes encore moins élevé.

Tout indique cependant que le volume des ventes sur ce marché, qui soit dit en passant est le plus important marché minier du monde entier, sera plus élevé cette année, si l'on en juge par l'augmentation constante dans le volume des échanges depuis trois mois.

M. C.

Dollar et livre sterling plus fermes.

NEW-YORK, 3. — Le dollar canadien accusait une avance initiale de 3-16 et ce matin sur le marché des changes étrangers de New-York, à 88 5-8 cts. (la prime sur les fonds américains est de 12,835 p.c.) La livre sterling était aussi plus ferme au début de cette nouvelle année et elle accusait une hausse de 1 1-8 et à $3.33 7-8 cts.

UN RECORD POUR LA GATINEAU POWER CO.

9,864,428 kil. hres, produits en une seule journée.

Ottawa, 3.— Gatineau Power et ses compagnies subsidiaires viennent d'atteindre un record en produisant 9,864,428 kil. heures d'énergie électrique durant une seule journée.

L'ancien record de 9,744,188 kil. heures avait été atteint le 15 décembre 1931.

Can. Hydro-Electric Corp, dont Gatineau Power est la plus importante subsidiaire, a vu ses revenus nets disponibles pour dividendes atteindre $2,785,538 au 30 septembre, comparé à $2,018,-296 durant l'année précédente.

EMISSIONS MOINDRES AU PAYS DURANT 1932

D'après une compilation de Wood, Gundy & Co.

Le total des émissions d'obligations au Canada en 1932, d'après Wood, Gundy and Co., a atteint $461,442,456, comparé à $571,-627,604 durant 1931, sans tenir compte de l'Emprunt de Conversion.

Ce montant est toutefois plus élevé que les totaux de 1928, 1929, et 1930.

Les nouvelles finances sur les marchés extérieurs s'élevaient comme suit: $82,535,000 sur les marchés américains et $13,578,-[illegible] sur les marchés anglais, soit une éduction de près de 41 millions pour le pays voisin et une augmentation de 11 millions pour la Grande-Bretagne, comparé à 1931.

BOURSE DE MONTRÉAL

La Bourse est encore peu active au début de la première séance de l'année. — Hollinger touche un nouveau sommet et la Banque Royale gagne 3 pts. — Siscoe vedette sur le Curb, grimpe à $1.41. — Services publics légèrement faibles.

La tendance était ferme au début de la nouvelle année sur le marché local, mais les activités étaient encore peu nombreuses, en effet, il y eut seulement 1971 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée. Sur le milieu du jour la liste était fractionnellement à la baisse.

Le C.P.R. perdait 1-8 pt à 16 1-8.

Les utilités publiques étaient l'objet de reculs fractionnels et Brazilian reculait à midi de 1-8 pt à 9 3-4. Montreal Power accusait un recul de 1-2 pt, à 31, Shawinigan baissait de 1-4 pt à 10 3-4, B. C. Power baissait de son côté de 12 pt à 16 5-8. Les débentures de Power faiblissait de 1-8 pt à 39 7-8.

Hollinger était encore vedette et grimpait de 15 cents à 6.30, puis touchait un nouveau sommet à 6.35. La Banque Royale était à l'honneur dans le groupe des stocks bancaires en se hissant de 3 points à 139. McColl Frontenac baissait de 1-8 pt à 8 et la Banque de Montréal perdait 1-2 pt à 186. Massey-Harris était ferme à 2 3-4.

Les activités étaient nombreuses sur notre marché du Curb ce matin, en effet, il y eut 56,467 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée d'aujourd'hui.

Les mines d'or étaient toujours en vedette et Siscoe touchait un nouveau sommet à 1.41, puis baissait à midi à 1.39. Moss atteignait 37 1-2. Noranda était ferme à 20.50.

Beauharnois baissait à 75. Imp. Oil reculait de 1-5 pt à 8 5-8.

Ventes de 10 à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84 rue Notre-Dame ouest, membres de la Bourse de Montréal.

B. C. Power A—20 à 16¾, 25 à 16¾, 25 à 16¾.
Brazilian—15 à 9¾.
Can. Car priv—20 à 10¼.
Can. Cement—5 à 2½.
Can. Cement priv—1 à 16.
Can. Pacific—25 à 16¼, 35 à 16¼, 40 à 16⅛.
Dominion Bridge—10 à 16¾.
Hamilton Bridge—25 à 2½.
Int. Nickel—15 à 9¼, 10 à 9¼, 20 à 9¼, 10 à 9¼, 10 à 9.
McColl-Frontenac—25 à 8.
Mont. Power—1 à 31½, 10 à 31½, 2 à 31½, 1 à 31, 4 à 31, 10 à 31, 95 à 31, 5 à 31, 1 à 31.
Mont. Power Debentures—5 à 39⅞, 15 à 39⅞, 16 à 39⅞, 100 à 40, 1 à 39⅞, 43 à 40, 241 à 40, 30 à 40, 10 à 40, 100 à 40.
Nat. Breweries—5 à 15⅝, 5 à 15⅝.
Nat. Steel Car—10 à 6.
Quebec Power—25 à 13, 5 à 13, 25 à 13.
Shawinigan—15 à 11, 5 à 11, 5 à 11, 5 à 11, 2 à 11, 10 à 11, 10 à 11, 6 à 11, 10 à 11.
Steel of Canada—10 à 17¼.
Banques—
Commerce—5 à 140.
Montréal—10 à 186.
Royale—6 à 139, 10 à 139, 27 à 139, 10 à 139, 2 à 139, 6 à 139, 2 à 139, 1 à 139.

Ventes de 11 heures à midi

B. C. Power B—50 à 4¾.
Bell Telephone—5 à 92¾.
Brazilian—20 à 9¾, 10 à 9¾, 25 à 9¾.
Can. Cement—10 à 2¾, 3 à 2¾, 2 à 2¾, 10 à 2¾.
Can. Pacific—2 à 16, 1 à 16, 10 à 16, 5 à 16.
Can. Steamship priv—45 à 3.
Cockshutt Plow—10 à 3¼.
Hollinger—100 à 6.35, 100 à 6.30.
Int. Nickel—15 à 9, 75 à 9, 25 à 9, 25 à 9, 10 à 9, 5 à 9, 20 à 9, 25 à 9.
Massey Harris—25 à 2¾.
McColl-Frontenac—5 à 7¾.
Mont. Power—10 à 31, 20 à 31, 15 à 31, 10 à 31, 5 à 31, 5 à 31, 15 à 31, 1 à 31, 5 à 31, 5 à 31, 5 à 31, 5 à 31, 10 à 31, 10 à 31, 5 à 31.
Mont. Power Debentures—100 à 40, 87 à 40, 3 à 40, 10 à 40, 70 à 40, 10 à 40, 10 à 39⅞, 10 à 40, 10 à 40, 90 à 40, 10 à 39⅞.
Nat. Breweries—15 à 15½, 10 à 15⅝.
Shawinigan—50 à 11, 40 à 11, 25 à 10¾, 10 à 10¾, 10 à 10¾, 5 à 10¾, 5 à 10¾.
Banques—
Royale—10 à 137, 5 à 138, 2 à 139.

ACTIVITES DE LA CIE GOODYEAR TIRE AND RUBBER CO. OF CAN.

Cette Cie paye ses dividendes, malgré les conditions défavorables pour cette industrie.

Les chèques couvrant les dividendes sur le privilégié 7 p.c. et sur le stock commun de Goodyear Tire and Rubber Company of Canada, durant le dernier trimestre de 1932, viennent d'être envoyés aux actionnaires de cette compagnie.

M. C.-H. Carlisle, président de cette compagnie, dans ses remarques aux actionnaires, dans une lettre envoyée en même temps que les chèques, déclara que Goodyear avait maintenu son volume d'affaires et qu'elle avait pratiqué toutes les économies possibles, mais que la diminution dans les ventes domestiques ou extérieures avaient eu pour effet d'augmenter le coût des unités et de diminuer d'autant les profits.

Il réclame un effort des actionnaires pour encourager les produits de cette compagnie durant la nouvelle année. Le rapport financier annuel sera publié sur la fin de janvier ou au début de février.

Prix des sièges à la Bourse en 1932

Les prix des sièges à la Bourse de New-York en 1932 ont réflété la diminution dans les activités. Le plus bas prix obtenu pour un siège fut $68,000, soit le plus bas niveau encore vu depuis 1919. Ce prix est vraiment peu élevé comparé au prix record de $625,000 obtenu en 1929. Le prix le plus élevé, payé pour un siège cette année, en 1932, fut de $185,000, comparé à $322,-000 en 1931.

Nouveau membre de la Bourse locale

M. JEAN E. CHAPUT, qui vient d'être élu aujourd'hui membre de la Bourse de Montréal. M. Chaput est avantageusement connu dans les cercles financiers de la Métropole et il a représenté la firme Geoffrion et Cie pendant plusieurs années sur notre marché du Curb. M. Chaput est le fils de M. Emile Chaput, en vedette dans le monde des affaires de notre ville.—(United Newspaper Service).

NOMINATIONS A THE IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA

M. Gray Miller succède à M. D. C. Patterson à la présidence de cette importante compagnie.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, annonce que M. D. C. Patterson, officiellement attaché à la Compagnie depuis sa fondation, a quitté la Présidence, le 1er janvier 1933, mais reste membre du Conseil d'Administration, ayant été élu pour occuper le poste nouvellement créé de Président du Conseil.

M. Gay Miller, qui possède une expérience variée et très étendue dans le commerce du tabac au Canada et ailleurs, et qui a rempli la fonction de directeur et de vice-président depuis les six dernières années, a été élu président de la compagnie.

On annonce également que M. F.-P.-L. Lane, secrétaire de la compagnie, a été élu au Conseil de Direction.

CALGARY REFUSE DE PAYER SA DETTE EN FONDS AMERICAINS

A cause de la différence du change. — Elle dispose des fonds suffisants cependant.

CALGARY, 3. (P.C.). — Bien que la ville de Calgary ait assez de fonds pour rencontrer ses obligations, son conseil municipal refuse définitivement de payer partie du principal et l'intérêt sur des débentures dues à New-York le 1er janvier et payables le 3. Le conseil avance comme raison le coût très élevé des taux de change qui augmentent considérablement le montant de la dette, $2,-609,677.

Après une fin de semaine mouvementée, le conseil s'est réuni à nouveau hier soir et s'est déclaré formellement contre le paiement. Les taux de change sur ce paiement se montent à $300,000. La ville était à court de $372,000 sur le montant total mais la banque de Montréal s'est offerte à combler la différence.

Nouvelles sur les mines

SISCOE

Siscoe Gold Mines poursuit activement ses travaux de développement au niveau de 725 pieds. La nouvelle veine a été mis à jour sur une distance de 100 pieds. La teneur du minerai découvert à date est de $40 la tonne, mais l'on prédit qu'elle atteindra $100, la tonne.

DOME

Dome Mines continue ses recherches pour trouver de nouvelles propriétés aurifères. Elle aurait pris le contrôle des terrains de Teck-Hughes, adjacent les mines South Kéora et Canusa, les mines South de Porcupine.

De Crang, Burke & Co.

BOURSE DE PARIS

Paris, 3.— Les rentes trois pour cent, 78 francs, 38 centimes. Les emprunts 4 1-2 pour cent, 94 francs, 70 centimes. Les échanges sur Londres, 85 francs, 56 centimes. Le dollar américain cotait, 25 francs, 62 1-2 centimes.

BOURSE DES MINES

Toronto, 3.—Tous les anciens officiers de la Bourse des Mines de Toronto viennent d'être élus pour le nouvel exercice lors de la tenue de l'assemblée annuelle aujourd'hui dans cette ville.

Mines d'or en vedette

Toronto, 3.—La liste était à la hausse aujourd'hui sur le marché des mines de cette ville et Siscoe, Ventures et Granada gagnaient chacun 5 cts à l'ouverture.

NOTES BRÈVES

Depuis deux ans, les puits de pétrole de l'Alberta ont produit 2,657,000 barils de pétrole.

Les marchés des denrées furent irréguliers en fin de semaine sur les différents marchés canadiens et américains.

Les prix du blé sur le marché de Winnipeg en fin d'année accusaient une augmentation de 4 cts par boisseau sur le plus bas niveau touché en 1932.

Il y avait dans les entrepôts canadiens durant la semaine se terminant le 23 décembre 236,-104,389 boisseaux de blé, comparé à 236,876,992 de boisseaux durant la semaine précédente.

BOURSE DE NEW YORK

Meilleur ton à Wall Street au début de la nouvelle année. — Les principaux leaders sont à la hausse. — Activités encore restreintes cependant. — Les titres de tabac vont à l'encontre de la tendance générale. — Allied Chemical gagne 1 point.

NEW-YORK, 3 janvier (Ouverture de Wall Street.)—La première séance de l'année à Wall Street fut marquée par une légère hausse des valeurs boursières. Les titres suivants gagnaient un point chacun: Union Pacific, Allied Chemical et U. S. Steel. Les titres suivants s'avançaient de quelques fractions; National Biscuit et Standard of New Jersey, Westinghouse Electric, Dupont, Kennecott, American Can, New-York Central et Santa Fe étaient aussi à la hausse.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 1 pour cent.

Les stocks se sont maintenus à mi-chemin entre les bas niveaux et les sommets touchés en 1932, depuis quelque temps, et cela, malgré la baisse des denrées. Maintenant que les ventes en vue d'éviter le revenu sont terminées, et comme il est logique de s'attendre à quelqu'amélioration dans les activités industrielles, le marché ne devrait pas tarder à refléter ces changements d'après certains courtiers.

Le rendement de l'industrie de l'acier paraît meilleur. Les producteurs d'automobiles travaillent sans cesse à la fabrication des nouveaux modèles pour 1936. Le commerce des Fêtes semble avoir causé quelques désappointements en de nombreux endroits. Le franc français baissait de 1-16 pt à 3.90 1-4 cts.

Les activités étaient peu nombreuses aujourd'hui, bien que la liste fut à la hausse.

Les titres de tabac allaient toutefois à l'encontre de la tendance générale. Am. Tobacco B et Reynolds B reculaient chacun de quelques fractions.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Siscoe—500 à 1.33, 500 à 1.34, 300 à 1.34, 600 à 1.35, 600 à 1.35, 500 à 1.34, 1300 à 1.34, 500 à 1.35, 300 à 1.35, 500 à 1.35, 2900 à 1.35, 2500 à 1.35, 250 à 1.35, 400 à 1.35, 1500 à 1.35, 600 à 1.36, 100 à 1.37, 100 à 1.37, 100 à 1.39, 50 à 1.40, 300 à 1.39, 300 à 1.38, 46 à 1.38, 100 à 1.39, 50 à 1.50, 100 à 1.39, 25 à 1.38, 100 à 1.38, 100 à 1.39, 300 à 1.39, 100 à 1.39, 400 à 19.39, 400 à 1.39, 400 à 1.39.
Beauharnois—200 à 75, 175 à 75, 25 à 75, 5 à 75, 5 à 75, 200 à 75, 100 à 75.
Imperial Tobacco—5 à 8¾.
Imperial Oil—100 à 8½, 25 à 8¾, 2 à 8¾.
Moss Mines—1000 à 35, 1000 à 35½, 200 à 35½, 100 à 35½.
Noranda—5 à 20.50.
Sou. Can. Power priv—5 à 79.
Int. Pete—100 à 11½.
Teck Hughes—100 à 4.07, 100 à 4.07, 100 à 4.07, 100 à 4.07, 100 à 4.07, 200 à 4.07, 100 à 4.07, 100 à 4.07, 100 à 4.07.
Sherritt—100 à 37.
Hudson Bay—100 à 3.15, 100 à 3.15, 100 à 3.15, 100 à 3.15.
Sullivan—100 à 20, 100 à 20.
Nipissing—100 à 1.31, 100 à 1.31, 200 à 1.31.

Ventes de 11 heures à midi

Imperial Oil—25 à 8½, 75 à 8½, 200 à 8½, 50 à 8½.
San Antonio—500 à 95, 100 à 95.
Moss Mines—1000 à 36, 500 à 36, 500 à 36½, 500 à 36½, 1500 à 36½, 1000 à 36½, 200 à 37½.
Howey Gold—500 à 72, 500 à 72, 1000 à 72.
Siscoe—100 à 138, 100 à 138, 100 à 1.38, 800 à 1.38, 400 à 1.38, 500 à 1.30, 110 à 1.38, 400 à 1.38, 400 à 1.38, 400 à 1.38, 800 à 1.38, 700 à 1.38, 10 à 1.40, 800 à 1.38, 700 à 1.38, 900 à 1.39, 700 à 1.39, 900 à 1.39, 25 à 1.40, 300 à 1.38, 100 à 1.40, 100 à 1.38, 20 à 1.41, 100 à 1.39, 200 à 1.38, 20 à 1.40, 400 à 1.38, 400 à 1.38, 400 à 1.39, 200 à 1.39, 400 à 1.39, 100 à 1.39, 100 à 1.39, 100 à 1.39, 100 à 1.39.
Noranda—10 à 20.50, 5 à 20.50.
Cartier-Malartic—2500 à 2¼, 5600 à 2¼, 500 à 2¼.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie", par la firme de courtage LOGAN & BRYAN, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade, Edifice Banque Royale.

Avoine—					
Décembre	21b				
Mai	22¼	22⅜	22⅜	22⅜	22⅜
Juillet	21⅞	22½			22½
Orge—					
Décembre	27¼				
Mai	28¼	28¼	28⅜	28¼	28⅜
Juillet	27⅞	27⅞	28¼	27⅞	28¼
Seigle—					
Décembre	30⅝b	..	..	..	
Mai	32½	..	..	..	a32½
Juillet	33	..	..	..	b33¼
Lin—					
Décembre	74⅝				
Mai	77¼	77⅝	77⅝	77¼	77½
Juillet	77⅞	78⅛	78⅛	78	78
CHICAGO					
Blé—					
Décembre	42½				
Mai	44⅞	45⅛	45⅛	44⅝	44⅝
Juillet	44⅝	45⅛	45⅜	44⅝	44⅝
Septembre	..	46⅛	46⅛	45⅞	45⅞
Maïs—					
Décembre	22⅛				
Mai	26½	26⅝	26⅝	26½	26⅝
Juillet	27⅝	27⅝	27⅝	27½	27½
Avoine—					
Décembre	15⅝				
Mai	16⅝	16⅞	17	16⅞	17
Juillet	17⅛	..	..	..	..
Seigle—					
Décembre	3				
Mai	33	32⅞	32⅞	33⅛	32⅞
Juillet	32⅞	32⅞	32½	32⅞	32⅞

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 3.—L'argent en barre cotait 16 1-2 deniers l'once.

Forte baisse pour cette industrie en 1932

TORONTO, 3. — Le total des contrats de construction en 1932 représentait seulement 42.4 p.c. de ceux de 1931 d'après MacLean Building Reports. Le total pour 1932 est de $132,872,400, dont $52,525,000, soit 39.5 p.c. dans notre province. Le total pour l'Ontario est de $49,291,000, soit 37.1 p.c.

Elu directeur

M. WILLIAM F. ANGUS, qui vient d'être élu membre du bureau de direction de Canadian Locomotive Co. Ltd.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, MARDI 3 JANVIER 1933

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chan
Bell Tel.	92¾	..	..	92¾	
Brazilian	9⅞			9¾	— ⅛
B.C.Power	16¾	16¾	16⅝	16⅝	
do B	4⅝			4¾	+ ⅛
C. Cement	2½	2¾	2½	2¾	
Cockshutt	3¼	..	..	3¼	
D. Bridge	16¾			16¾	
H. Bridge	2½			2½	
Hollinger	6.35	6.35	6.30	6.30	+ .15
Nickel	9¼	9¼	9	9	— ¼
M.-Harris	2¾			2¾	
McColl-Fr.	8	8	7¾	7¾	
M. Power	31½	31½	31	31	— ½
do Debs	39⅞	40	39⅞	39⅞	— ⅛
Nat. Brew	15⅝			15⅝	— ⅛
N. St. Car	6	..	..	6	
Q. Power	13			13	
Shaw'gan	11	11	10¾	10¾	— ¼
Steel of C.	17¼	..	..	17¼	+ ¼
Privilégiées—					
Cement	16	..	..	16	
Can. Car	10¼	..	..	10¼	
Can. S'hip	3	..	..	3	
Banques—					
Commerce	140	..	..	140	
Montréal	186			185	
Royale	139	139	137	139	

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, MARDI 3 JANVIER 1933

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, 225, Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction	58¾			
Allied Chemical	83½	83½	80¾	81½
Am. Can	55¼	55½	54	54
Am. & F. P.	6½	6½	6¼	6¼
Am. P. & Lt	7½	8	7½	7¾
Am. Smelting	12½	12½	12¼	12¼
Am. Water W.	17	17	16¼	16¼
Am. T. & T	104¼	104½	103	103
Anaconda	7½	7½	7¼	7¼
Atchison	40½	40½	39	39
At. Refining	17	17	16¾	16¾
Auburn Motors	49	50¼	49	49
Balt. & Ohio	8⅝	8⅝	8½	8½
Beth. Steel	14½	14½	14	14
Can. Pacific	14½	14½	14¼	14¼
Com. Solvent	10½	10½	10½	10½
Ch. R. Island	3¾			
Chrysler	16½	16¾	16¼	16¼
Columbia Gas	16	16	15¾	15½
Con. Gas N. Y	59½	59½	58½	58½
Con. Can	39¼	39¼	38½	38½
Conr Products	54½	54¾	53½	53½
Com. Southern	2½			
DuPont	37¾	37¾	36½	36¾
El. P. & Lt	6¼	6¼	5⅝	5⅝
Freeport Texas	25			
Gen. Foods	25¼	26½	25⅝	26¼
Gen. Motors	13¼	13¼	13½	13½
Gillette	18	18	17½	17¾
Gen. Electric	15	15	14¼	14¼
Gen. Ry. Sig	13¼	13½	13¼	13½
Hudson Motors	4¾	5	4¾	5
Int. T. & T	7	7	6¼	6¼
Johns Manville	19½	..	..	..
Kenn. Copper	9¼	9½	9	9
Loews Theatres	20½	..	..	..
Mont. Ward	13	13¼	12¼	12¼
Nash Motors	13½	13¾	13½	13½
Nat. Biscuit	39¼	39½	38	38
N. Y. Central	18⅝	18½	17	17
North American	29½	29½	28½	28½
New Haven	13¼	13½	13	13
Packard	2½			
Pennsylvania	14¼	14¼	13⅝	13⅝
Phillips Pete	4¼	..	..	..
Pub. Ser. N. J.	53¼			
Radio Corp.	5½	5½	5	5
R'ton Rand	3¼	..	..	..
Rep. Iron & St.	5¾			
Sears Roebuck	19	19	18¾	18¾
South. Pacific	16⅛	16½	15	15
Southern Ry	5	5	4¼	4¼
Stand. Brands	15½			
St. Gas & Elec	13½	13½	13¼	13¼
St. Oil N. J.	30¾	30¾	30½	30½
Socony	7¾	7¾	7½	7½
Studebaker	4¾			
Texas Corp.	14	14	13½	13½
Union Pacific	71¾	71¾	69¾	69¾
United Aircraft	26½	26½	25¾	25½
United Gas Imp	20			
U. S. Steel	28¼	28¼	26¾	27
Western Union	27½	27½	26¾	26¾
Westinghouse	27¼	27¼	27¼	27¼
Woolworth	35¼	35¼	35½	35½
U. S. Ste el pr.	59	59¼	59	59

Paiements de dividendes

Les stocks suivants paieront des dividendes aujourd'hui: Agnew-Surp. Priv., 1 3-4 p.c.; B. A. Oil, 20c; Banque de la Nouvelle-Ecosse, 3 1-2 p.c.; Can. Perm. Mtge 3 p.c.; Cen. Canada Loan 2 1-2 p.c.; Consumers Gas 2 1-2 p.c.; Dom Fire Insur. $3.; Dom Textile 1.25; East Can. Savings 2 p.c.; Hunt's "A", 25c; Hunt's B 25c; Halifax Fire Ins. .45c; Landed Bk. & Loan $2.; Mont. Finance Priv. $1.; Mtl. Loan & Sav. .50c; New Eng. Pow Priv. 1 1-2 p.c.; New Priv. 50c; New Com. .50c; Ogilvie Flour 2.00; Provin. Paper Priv. 1 3-4 priv.; Security Loan 3.50; Tamblyn Priv. 1 3-4 p.c.; W. Koot. Power Priv. 1 3-4 p.c.; Burt, F. N. .60c; Burt Priv. 1 3-4 p.c.; Brazilian Priv. 1 1-2 p.c.; Can Gen. Electric $1.; Can. Priv. .87 1-2c; C. Canners 1st priv. 1 1-2 p.c.; C. 2nd Priv. .10c; Eastern Trust 2 p.c.; Goodyear Tire 1.25; Goodyear Priv., 1 3-4 p.c.; H. Renfrew Pr., 1 3-4 p.c.; Intercol Coal 1.00; Intercol. Priv. $1.00; Md. & Pac. Grain Priv. 1 3-4 p.c.; Mont. C. & D. Bank 3.00; Mont. Extra $1.00; Nor. Star Oil Priv. 1 3-4 p.c.; Nat. Life 25 p.c. priv., 62 1-2c; P. Hersey Tubes 75c; P. Hersey Tubes Priv. 1 3-4 p.c.; Tor. Gen. Trust. 2 1-2 p.c.; Wright-Hargreaves, 02 1-2; Wright-Hargreaves .05; B. C. Elec. P. & Gas Pr. 1 1-2 p.c.; British Mge. Trust, $6.; Bldg. Prods. A. & B. .25; Canada Trust, $5.; Can. Westinghouse .50c; Crown Trust 1 3-4 p.c.; Dominion Bank 2.50; Ensign Insurance 3.00; Gen. Trust Priv. 1.50; Highland Dairy Priv. 1 3-4 p.c.; Huron & Erie Mtge $2.; Jam. Pub. Service .25c; Jam. Pub. Serv. Priv. 1 3-4 p.c.; Maritime Telegraph, .20; Maritime Telegraph Priv. .17 1-2; National Trust 3 p.c.; N. S. Light & Power 1.00; Ont. Loan & Deb. 3 p.c.; Premier Gold .03; Riverside Silk "A", .25; Supertest Pete "A", 1 3-4 p.c.; Supertest Pete "A", 1 1-2 p.c.; Supertest Com. & Ord. .25.

Financier décédé

Ottawa, 3.—Thomas Martin, président de Lowe-Martin Co., vient de mourir à l'âge de 65 ans.

Politique de rigide économie préconisée par le C.N.R. en 1932

Réduction de 39 p. c. dans le total des salaires, comparé à 1929. — Augmentation dans les revenus nets, malgré la baisse dans les revenus.

M. S. J. Hungerford, président intérimaire du réseau du chemin de fer Canadien National vient de rendre publiques les données suivantes regardant les opérations de cette importante cie en 1932.

L'année qui vient de s'écouler a vu se continuer la pire crise économique de tous les temps. Les recettes du Chemin de fer, comme celles de toutes les autres entreprises, ont subi un tel fléchissement que des efforts gigantesques ont dû être faits pour parer à la situation. Convaincu de la nécessité de réduire les dépenses le plus possible le Réseau national a donc appliqué dans tous ses services une politique de rigide économie.

Depuis 1928, année où les chemins de fer ont connu leurs recettes maximum, la tendance a été continuellement à la baisse. En 1929, les recettes brutes du Canadien National accusaient déjà un déclin de $13,000,000 sur 1928. En 1930 ce déclin était de $48,000,000 sur 1929 et, en 1931, de $60,000,-000 sur 1930. En 1932 l'écart, par rapport à 1931, fut de $38,000,000. Si l'on compare les chiffres de 1932 avec ceux de 1928 le déclin est d'environ $160,000,000 ou de 48 pour cent. Autrement dit, pour chaque dollar encaissé en 1928, le Canadien National n'a encaissé en 1932 que cinquante-deux sous.

Pour compenser cette diminution des recettes on s'est ingénié à réaliser des économies en éliminant les services improductifs, en réduisant et en réorganisant le haut personnel, en fermant des gares et des bureaux, en remerciant un grand nombre d'employés et en adoptant telles autres mesures d'économie qui n'affectaient pas outre mesure les régions servies par le chemin de fer.

A l'heure actuelle le nombre d'employés est d'environ 31 p.c. inférieur à ce qu'il était en 1929 et par rapport à cette dernière année le total des salaires et des appointements est de 39 p.c. plus bas. Le nombre moyen des employés et le total de leur rétribution de 1929 à date s'établissent comme suit: (les chiffres de 1932 ne sont pas définitifs naturellement)

Année	Nombre moyen des employés	Rétribution
1929	111,583	$177,027,652
1930	101,048	159,980,994
1931	91,416	139,784,620
1932	77,000	108,000,000

En plus de la réduction du personnel tous les employés du réseau ont vu leurs salaires ou appointements diminuer de 10 pour cent ou plus. Ces coupures ont permis de réaliser une économie de plus de dix millions par année.

Le total des appointements payés aux hauts fonctionnaires du Canadien National a beaucoup diminué en 1932 par suite des fusions opérées dans les divers secteurs de l'exploitation, de l'abolition de nombreux postes et de la diminution d'appointements, de sorte que le coût de l'administration du Réseau national est actuellement de 33 pour cent environ plus bas qu'il était en 1929.

Au cours de l'année un grand nombre de trains-mille-voyageurs ont été supprimés entraînant la disparition de plusieurs services improductifs. Voici un tableau qui donne le nombre de trains-mille-voyageurs et wagons-mille-voyageurs éliminés depuis 1929:

	Trains-milles-voyageurs	Wagons-milles-voyageurs
Réductions en 1930 ...	480,863	8,062,938
Autres réductions, 1931	3,021,779	26,024,207
Autres réductions, 1932	4,775,156	23,804,709
Réductions totales depuis 1929	8,277,798	57,891,854

On aura une idée de l'importance de ces réductions quand on saura qu'elles sont équivalentes à un tiers du service des voyageurs exploité en 1929.

Le total des dépenses d'exploitation pour chacune de ces dernières années indique bien les économies réalisées. En 1929 ces dépenses furent réduites de $751,000 par rapport à 1928 et, en 1930, alors qu'il était évident que la crise durerait, les dépenses d'exploitation furent réduites de $27,000,-000 par rapport à celles de l'année précédente. En 1931 la réduction fut de $29,000,000 et en 1932 de $43,000,000. La différence dans les dépenses d'exploitation en 1932 et en 1928 fut de $100,000,000.

La réduction de $43,000,000 en 1932 coïncidant avec un fléchissement de $38,000,000 dans les recettes brutes est plutôt remarquable. Il est généralement admis par les administrateurs de chemins de fer qu'une réduction de 70 cents dans les dépenses d'exploitation doit coïncider à chaque réduction d'un dollar dans les recettes. Or, en 1932, pour chaque réduction d'un dollar de recettes sur les chiffres de 1931 le Canadien National a réduit ses dépenses de $1.13, sans parler des autres réductions importantes faites au cours des années précédentes.

En dépit des grosses économies réalisées l'exploitation du réseau a été maintenue à un niveau d'efficacité équivalent à celui des autres grands réseaux américains.

Tout en réalisant des économies les directeurs d'un chemin de fer doivent prendre soin de ne pas laisser déprécier les propriétés qu'ils administrent. Le matériel et les édifices doivent être maintenus en bon état. Ce souci la Direction du Canadien National l'a toujours eu et, à l'heure actuelle, le réseau peut répondre à tous les besoins de transport de façon sûre et efficace.

Les dépenses d'exploitation peuvent être classées en trois groupes distincts: le coût du transport lui-même et du service des gares, les dépenses d'entretien, y compris les réparations aux propriétés et au matériel roulant, et enfin, les dépenses diverses. Toute réduction dans les dépenses de transport représente de l'argent épargné. D'un autre côté toute économie exagérée dans le coût d'entretien peut affecter le service et en compromettre la sécurité. La Proportion des frais économisés par le Canadien National par suite de réductions du coût de transport et des dépenses d'entretien, si nous la comparons à la proportion similaire accusée par les chemins de première classe aux Etats-Unis, prouve que la politique d'économie du Canadien National est celle poursuivie par tous les autres grands chemins de fer du Continent nord américains. Si nous prenons pour base les dépenses de 1929 et les répartissons entre les trois groupes cités plus haut le bilan du Canadien National se compare avec les chemins de fer de première classe aux Etats-Unis de la façon suivante:

Pourcentage de la réduction totale des dépenses par comparaison avec 1929.

REDUCTIONS DES:	Canadien National	C. de F. de 1ère classe aux E.-U.
Frais de transport ..	45.9	42.3
Frais d'entretien	51.2	54.0
Dépenses diverses	2.9	3.7
	100.0	100.0

Dans le cas du Canadien National 51.2 pour cent de la réduction totale des dépenses relève de l'item: **entretien**, alors que le chiffre correspondant aux Etats-Unis est de 54.0 ce qui démontre que l'état d'exploitation du Canadien National aujourd'hui, comparé avec celui de 1929, est au moins égal, sinon un peu meilleur, que celui des plus grands réseaux américains.

L'effet de la crise sur les services subordonnés à celui du réseau a été le même que sur le réseau lui-même. Les messageries, les télégraphes et les hotels et divers autres services du réseau ont vu leurs recettes diminuer dans la proportion de celles du chemin de fer. Cette réduction, en 1932, par rapport à 1929, s'est établie comme suit: messageries, 31 pour cent; télégraphes, 24 pour cent; hotels, 42 pour cent; autres compagnies subsidiaires, 32 pour cent. Cette réduction a rendu nécessaire de strictes mesures d'économie.

Les dépenses au compte capital ont aussi été beaucoup réduites. Après la consolidation il fut nécessaire de dépenser de fortes sommes pour améliorer les voies et le matériel. Plusieurs des chemins de fer compris aujourd'hui dans le réseau national étaient, avant cette consolidation, en mauvais état. D'autres venaient à peine d'être construits. Par ailleurs des régions nouvellement ouvertes avaient besoin de chemin de fer ou de fortes dépenses devaient être faites pour tirer le meilleur avantage possible de la consolidation. Mais, à l'heure actuelle, seules les dépenses de capital indispensable sont consenties. Les dépenses au compte capital, ces dernières années, se sont établies ainsi: 1929, $91,550,000; 1930, $66,575,000; 1931, $34,287,000. En 1932 ces dépenses seront d'environ $2,100,000.

La politique poursuivie en 1932 a permis au réseau national, y compris les Lignes de l'Est d'améliorer ses revenus nets d'environ $6,000,000 sur les chiffres de 1931 et ce malgré une diminution de $36,000,000 dans les recettes brutes. Les revenus, recettes et dépenses, tels que les revenus des propriétés exploitées séparément et la location du matériel et des propriétés exploitées en commun accusent de gros changements. Les dépenses résultant de la location de wagons ont été, entre autres, beaucoup diminuées.

Un facteur défavorable au bilan de 1932 fut le change avec les Etats-Unis. Les dépenses ainsi encourues ont été beaucoup plus fortes en 1932 qu'en 1931 et bien que compensées en partie par les avantages accrus à la Compagnie à la suite du fléchissement de la livre sterling elles se sont traduites en une perte de $4,500,000.

En plus de réduire les dépenses au compte capital la Compagnie a utilisé autant que possible tout le matériel en main plutôt que d'en acheter d'autre. Ces mesures et d'autres similaires ont eu pour effet d'améliorer le bilan liquide de la Compagnie et, comme conséquence, l'Etat sera appelé à verser, pour l'année 1932, sensiblement moins qu'en 1931.

Quand les affaires s'amélioreront le Réseau national verra ses recettes et ses revenus augmenter immédiatement et démontrera ainsi sa vitalité et son pouvoir d'adaptation. Exploité comme il l'a été en 1932 avec un trafic diminué de 50 pour cent par rapport à 1928 il est limité quant à ses surplus d'exploitation, quelles que soient les mesures d'économie adoptées par l'Administration.

Opinions de Courtiers

Forget & Forget, disent: La clôture du marché, en fin d'année, nous laisse prévoir de meilleurs prix pour les débuts annuels.

Flood Potter & Company - Fil de New-York. — Il serait bon de faire des achats dans les actions qui prennent une part active dans le marché.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action, pour le trimestre courant et un boni d'un dollar par action, ont été déclarés sur le capital versé de cette Banque. Ces dividende et boni seront payables le et après mardi le trois janvier prochain, aux actionnaires inscrits jeudi le quinze décembre prochain à trois heures P.M.

Par ordre du conseil d'administration.

Le directeur général,
T. TAGGART SMYTH.

Montréal, le 28 novembre 1932.

SOUS L'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION OF CANADA LIMITED

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

Dividende ordinaire no 31

UN DIVIDENDE de vingt-cinq cents (25c) soit au taux de $1.00 par année par ACTION ORDINAIRE SANS VALEUR AU PAIR DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED, pour les trois mois terminés le 31 janvier 1933, à été déclaré payable le 15 février 1933, aux actionnaires enregistrés à la date du 31 janvier 1933.

Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASKELL, Secrétaire.

Montréal, 16 décembre 1932.

Valeurs Minières

Dernière cote et renseignements à date

GEOFFRION & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal et du Montreal Curb Market

225, rue Notre-Dame ouest Montréal Tél. HArbour 2291

18, rue Elgin, Ottawa, Ont.

Le président du C.P.R. effectue une revue économique de 1932

Progrès appréciables durant l'année écoulée, malgré les conditions économiques défavorables. — La période de rajustement se continue.

L'an dernier, dans une semblable revue annuelle, j'exprimais l'opinion que notre pays n'en avait pas encore fini avec la période de rajustement d'après-guerre. A mon avis, nous sommes toujours dans la même situation, mais j'ajouterai cependant que si difficiles qu'aient été les derniers douze mois et si dépourvu de facteurs rassurants que puisse sembler à plusieurs l'avenir immédiat, 1932 n'en a pas moins été une année au cours de laquelle des progrès appréciables ont été réalisés vers une amélioration définitive.

Nous apercevons de tous côtés les effets de la dépression économique qui continue de sévir dans le monde entier, laissant derrière elle un sillage de malheur et de ruine, même là où il semblait impossible qu'elle put se faire sentir. Avec un tel spectacle constamment sous nos yeux, et ne pouvant encore très bien deviner quand finiront nos maux, nous sommes portés à désespérer ou à chercher à remédier à la situation en adoptant les théories de ceux qui croient pouvoir retrouver la sécurité économique avec des moyens aussi extravagants et désastreux que le furent les méthodes qui, dans l'administration des affaires privées et publiques, contribuèrent dans une si large mesure à amener les conditions actuelles. D'un autre côté, nous sommes enclins à négliger les signes d'amélioration qui paraissent indiquer que la période de transition suit son cours normal et prépare la voie aux jours meilleurs qui viendront tôt ou tard.

Il me semble que le plus important des nombreux changements favorables qui se sont produits dans le cours de l'année qui vient de se terminer, est celui qui s'est opéré dans l'esprit des gens de ce pays. Il y a un an, nous étions encore pour la plupart sous l'effet de la stupéfaction qu'avaient provoquée les événements qui venaient d'arriver, mais nous étions tout de même sûrs d'une chose, c'est que la crise ne pouvait durer beaucoup plus longtemps. Depuis, des événements d'ordre économique se sont succédé et ont fini par faire mieux réaliser à notre population la gravité de la situation, ainsi que la nécessité d'une adaptation morale, physique et économique aux nouvelles conditions. C'était le premier pas vers le rétablissement, sans quoi rien de décisif ne pouvait être accompli. Déjà au début de 1932 on avait enregistré certains progrès dans cette direction, mais c'était bien peu si l'on considère ce qui s'est produit depuis. Les individus comme les entreprises commerciales et industrielles ont été forcés de réorganiser leurs affaires, au point que s'il advenait maintenant une reprise, elles seraient administrées avec une mesure d'économie et d'efficacité qui n'aurait jamais été possible durant la période d'optimisme extravagant qui précéda la présente crise.

Il y a un an, j'émis l'opinion que le mouvement vers un rajustement économique devrait aller encore plus loin, qu'il devrait peut-être même atteindre le domaine gouvernemental, et lorsque je parle ainsi, je considère que ce dernier problème est au moins aussi important que tout autre que doit actuellement envisager la population du Canada. Je suis même convaincu que si nous hésitons à l'attaquer hardiment et si nous ne parvenons pas à lui trouver une solution satisfaisante, il peut en résulter l'insolvabilité du pays et certainement un retard considérable dans le retour à une mesure raisonnable de prospérité. Rien ne s'impose plus, à l'heure actuelle, que la diminution des dépenses publiques, ainsi que la coordination et la réorganisation des activités publiques, de manière à ce qu'elles soient placées sur une base conforme aux ressources d'un pays dont la population ne dépasse pas dix millions d'âmes.

De remarquables progrès ont déjà été accomplis en ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire avant que nos affaires nationales reposent sur une saine base économique. Les impôts ont un effet déprimant sur le commerce, et la possibilité de leur augmentation pour pouvoir continuer l'administration du pays et surtout pour rencontrer les intérêts sur les dettes, est un sujet d'inquiétude en ce moment. Loin d'avoir diminué le montant de nos dettes publiques dans le cours de l'année dernière, nous l'avons augmenté. En outre de cela, les secours à porter aux sans-travail et à leurs familles, en raison des circonstances actuelles, exigent une attention immédiate. La somme des intérêts à payer s'accroît depuis des années dans les domaines fédéral, provincial et municipal. Comme ce sont les compagnies et les individus qui doivent en définitive payer ces intérêts, et comme le Pacifique Canadien est le plus fort contribuable du pays, je puis me permettre d'insister particulièrement sur ce point, qui doit faire l'objet d'une étude sérieuse et approfondie à l'heure présente. Je mentionnerai en passant, que notre Compagnie a dû payer pour presque six millions de dollars de taxes l'an dernier, ce qui porte à environ $116,000,000 le total de ses contributions en impôts au Trésor du pays depuis son incorporation. Les autorités gouvernementales, heureusement, ont compris l'urgence d'une réduction dans les dépenses publiques et ont fait des efforts louables pour enrayer le flot qui nous menace. C'est certainement là un progrès dans la bonne direction.

La question ferroviaire reste toujours notre problème domestique le plus grave et celui dont la solution est la plus pressante. Il y a un an, nous espérions que cette solution serait bientôt assurée par la nomination d'une commission compétente pour étudier à fond les causes et les circonstances des difficultés et offrir un remède efficace. En formulant cet espoir, nous ne prévoyions pas que la solution proposée serait basée sur ce que la Commission croirait que la population du Canada voudrait bien accepter, au lieu d'être inspirée par les dures nécessités de la situation. Il n'était pas non plus manifeste à cette époque que les conditions qui amenèrent cette situation menaçante pour la solvabilité du pays et qui nécessiteront le recours à des mesures d'urgence, s'aggraveraient davantage, au point que les affaires des chemins de fer continueraient de décroître, dans des proportions sans précédent jusqu'ici. C'est pourtant ce qui s'est produit. Les diminutions dans les chargements de wagons, qui commencèrent à se faire sentir en 1930, ont continué presque sans interruption. Durant l'année 1931, jusqu'à la fin de la première semaine de décembre, il s'était chargé sur tous les chemins de fer canadiens 558,253 wagons de marchandises de moins que durant la période correspondante de l'année précédente. Cette année, durant la même période, il s'est chargé 376,-616 wagons de moins qu'en 1931. Le mouvement des voyageurs a diminué dans des proportions à peu près identiques. Il en a naturellement résulté des effets désastreux pour les revenus des chemins de fer.

Pendant les premiers dix mois de l'année 1931, les recettes brutes du Pacifique Canadien accusèrent une diminution de 22.1 pour cent sur celles de la période correspondante de 1930. Cette année, nous avons enregistré une autre diminution de 15.4 pour cent durant la même période, comparativement à l'an dernier. La contraction des revenus se continue encore et rien n'indique qu'elle doive cesser bientôt. Il se passera sûrement bien des années avant que nos recettes reviennent au niveau de 1928. Il est vrai que dans l'intervalle les chemins de fer ont effectué des économies radicales dans leurs frais d'exploitation. Ainsi, au Pacifique Canadien, les frais d'exploitation ont été, durant les dix premiers mois de 1932, de 15.3 pour cent inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année précédente. Nous nous attendons à obtenir des résultats encore plus satisfaisants sous ce rapport dans le cours de cette année. Nous avons donc réalisé des progrès substantiels dans ce domaine durant les derniers douze mois.

Malgré tout le désir que j'aurais de le faire, j'hésite à prédire une augmentation appréciable dans nos recettes brutes. C'est même ma profonde conviction que si d'ici dix ou quinze ans les chemins de fer veulent subsister à même leurs revenus, il faudra effectuer des économies encore beaucoup plus fortes que se l'imaginent nombre de nos gens qui, il est vrai, n'ont pas encore eu tout l'avantage de se renseigner complètement sur la situation. Pendant des années, nous avons été entraînés à dépenser d'immenses sommes d'argent au compte capital pendant que des organisations de transport concurrentes se développaient et étaient maintenues à même les fonds publics. Le sous-ministre des Travaux Publics de la province d'Ontario déclarait récemment que la construction des routes canadiennes avait coûté la somme globale de $617,323,000, tandis que dans le rapport préliminaire du bureau fédéral des Statistiques, on voit que pour 1931 seulement, la construction routière a coûté $66,250,000. Ces chiffres font comprendre mieux que toute autre chose les progrès qui ont été réalisés dans le domaine du transport automobile.

D'après les statistiques fournies par le ministère des Chemins de Fer et Canaux, le Canada avait dépensé au 31 mars 1931 une somme globale de $236,216,461 pour ses canaux, dont les usagers se servent pendant huit mois de l'année sans rien contribuer à leurs frais d'entretien au paiement des intérêts sur le capital engagé. Si l'on prend ces quelques faits en considération et si l'on tient compte du cours probable des événements économiques d'ici quelques années, il faut admettre qu'un changement fondamental s'impose dans notre politique ferroviaire.

C'est presque avec une sensation de soulagement que je passe de la question des chemins de fer à la situation économique générale dans le monde. Si sombre et si incertain que l'avenir puisse paraître à plusieurs, je ne crois pas moins que dans ce domaine plus vaste, 1932 nous a valu des développements encourageants, qui semblent indiquer des progrès vers la stabilisation des affaires. Une influence qui, à mon avis, aura une grande portée constructive, sera le prochain congrès mondial du Commerce. Espérons qu'il en résultera un abaissement général des barrières tarifaires, ce qui aurait pour effet d'activer les échanges. Si ce congrès pouvait déclencher un mouvement dans cette direction, il aurait parfaitement eu sa raison d'être.

Un événement remarquable chez nous en 1932, fut la conférence Impériale qui se tint à Ottawa en juillet dernier. Cette conférence a déjà donné de bons résultats en favorisant dans une plus large mesure, l'échange de nombreux produits entre les Dominions, mais son rendement maximum est encore à venir au point de vue du commerce canadien. Il est probable qu'elle contribuera à susciter chez les autres nations le désir d'en venir à des ententes commerciales pour l'avantage mutuel de tout le monde.

Je ne crois pas avoir manifesté trop de pessimisme dans cette brève revue annuelle, même en traitant de la question ferroviaire. Je suis toujours animé du même esprit d'optimisme en ce qui concerne l'avenir du Canada; je veux même entretenir l'espoir que nous avons passé le tournant critique de la dépression, et que des forces que nous ne réalisons pas encore travaillent déjà au retour de conditions générales plus favorables. Il est des facteurs qui produiront des résultats de la plus haute importance pour nous dès que les affaires auront repris un cours un peu plus normal; je mentionnerai entre autres l'augmentation de notre production aurifère, l'établissement au Canada de nombreuses succursales d'industries étrangères et l'ouverture de marchés nouveaux dans l'Empire pour certains de nos produits. Nous trouvons encore un autre facteur des plus encourageants dans la récente information fournie par Ottawa à l'effet que pour la période de 12 mois se terminant le 30 novembre, nous avons eu une balance favorable d'exportations se chiffrant à $17,000,000. Il faut dire, il est vrai, que notre commerce d'exportation a beaucoup diminué, mais il n'en ressort pas moins des résultats de l'année dernière que dans ce domaine, nous commençons à vivre de nouveau selon nos moyens.

Quand on considère la situation mondiale dans son ensemble et que l'on songe à la grande complexité de nos propres problèmes, on peut difficilement augurer un retour rapide à des conditions que l'on pourrait qualifier de normales. Nous retrouverons la prospérité à mesure seulement que nous parviendrons à nous adapter aux conditions nouvelles. Il vaudra mieux d'ailleurs que ce retour ne se produise pas trop subitement, car nous serions peut-être alors portés à oublier les leçons qui se dégagent des événements des dernières années. Je dirai même que si d'ici trois ans nous connaissions de nouveau une période d'inflation économique semblable à celle de 1928, et que nous n'ayons pas encore réglé le problème des chemins de fer d'une façon sérieuse et définitive, nous pourrions être encore une fois emportés par le flot de la plus extravagante concurrence. Et je crois qu'il en serait ainsi dans tous les autres domaines.

Parlant il y a un an de la Commission Royale chargée d'enquêter sur les chemin de fer, j'exprimais l'espoir que la population du Canada saurait accepter ses suggestions pour la solution de notre problème, en considérant leur valeur économique et sans se laisser influencer par aucun préjugé ou parti politique. Le problème s'impose plus que jamais et continuera de s'imposer pendant encore plusieurs mois à l'attention du public. Je crois qu'il est opportun de faire remarquer qu'il ne pourra être résolu de manière à sauver le pays du désastre que s'il est considéré comme une question économique et réglé conformément à cette vérité économique qui veut que les compagnies de transport ne diffèrent pas des autres organisations industrielles, en ceci qu'elles aussi doivent payer leurs frais. Toute autre solution serait inefficace, et il est du devoir de la population canadienne de voir à ce que toute proposition de règlement qui pourrait être mise de l'avant réponde à cette condition essentielle.

Finance des autos

Le total des voitures automobiles financées au pays durant le mois de novembre a atteint 4,286 unités, comparé à 8,162 durant le mois de novembre 1931, d'après le rapport que vient de publier le bureau canadien de la Statistique.

Finance des autos

Le total des permis de construction au pays en décembre a atteint $1,190,100, soit un nouveau bas, comparé à $10,170,100 durant le mois précédent et à $11,357,300 durant le même mois l'an dernier.

Le revenu net de Madison Square Gardens durant novembre s'est élevé à $20,011, comparé à $77,-671, durant le même espace de temps l'an dernier.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Samedi 31 Décembre 1932

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE DE SAMEDI

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Adams Express	4¾	5	4¾	5
Air Reduction	60	60¼	59¾	60
Allegheny	1	1⅛	1	1
Allied Chemical	83½	83½	82	82½
Allis Chalmers	7	7⅛	6¾	6¾
Amerada	21			21
Am. Ag. Chem.	9½	9½	9½	9½
Am. Can	56	56	54¾	54¾
Am. Car & Fy.	7	7	7	7
Am. & F. P.	6¼	6¼	6¼	6¼
Am. Home Prod	37	37½	37	38½
Am. In. Corp.	7½	7½	7½	7½
Am. Ice	4¾	4¾	4¾	4¾
Am. Loco	5¼	5¾	5½	5½
Am. M. & Fy.	12½	12½	12½	12½
Am. P. & Lt.	7	7½	7	7½
Am. Radiator	7½	7¼	6¾	7¼
Am. Smelting	12¾	12¾	12¾	12¾
Am. S. Fdries	5¾	5¾	5¾	5¾
Am. T. & T.	105	105	104	104½
Am. Tobacco	54	54	54	54
do B	56	56¼	55½	55½
Am. Water W.	16½	16¾	16½	16¾
Anaconda	7½	7½	7	7½
Armour A	1¾	1¾	1½	1¾
do B	¾	¾	¾	¾
Ass. Dry Goods	4	4¼	4	4¼
Atchison	41	41¾	40	40¾
At. C. Line	18½	18½	17¾	17½
At. Refining	16½	16½	16½	16½
Auburn Motors	50½	50¾	49½	49¾
Aviation Corp.	7½	7½	6¾	6¾
Baldwin Loco.	4½	4½	4½	4½
Balt. & Ohio	8½	8¾	8½	8¾
Barnsdall	3¾	4	3¾	4
Bendix	10½	10½	10½	10½
Best & Co	10	10½	10	10½
Beth. Steel	14½	14½	14½	14½
Bordens Co	24	24½	24	24
Borg. Warner	8½	8½	8½	8½
Briggs Mfg.	4½	4½	4½	4½
Br. Man. Tran.	26½	26½	25½	25½
Bucyrus priv.	3½	3½	3½	3½
Burroughs	7½	7½	7½	7½
Byers A. M.	13½	13½	13½	13½
Cal. Packers	9½	9½	9½	9½
C. & Hecla	2½	2½	2½	2½
Canada Dry	9	9	9	9
Can. Pacific	14½	14½	14½	14½
Case J. I.	42½	42½	40½	41
Caterpillar	6½	7	6½	7
Cerro de Pasco	6	6¼	6¼	6¼
Ches. Corp.	15½	15½	15	15½
Ches. & Ohio	27½	27½	26¾	26¾
Ch. M. & St-P.	1½	1½	1½	1½
do priv.	2½	2½	2½	2½
Chrysler	16½	16¾	16½	16¾
CocaCola	74½	75	74½	75
Collins Aikman	4½	4½	4½	4½
Columbia Car.	28½	28½	28	28
Columbia Gas	16½	16½	15¾	15¾
Com. Southern	2½	2½	2½	2½
Com. Solvent	10	10½	10	10½
Congoleum	8	8	8	8
Con. Gas	59½	59½	58½	58½
Cons. Oil	5½	5½	5½	5½
Con. Baking B.		¾	¾	¾
Con. Can	39	39	39	39
Con. Insurance	15½	15½	15½	15½
Con. Motors	2½	2½	2½	2½
Con. Oil	6	6	5½	6
Corn Products	53½	54½	53½	54½
Coty Inc.	3½	4	3½	4
Crucible Steel	11½	20	11½	20
C. Am. Sugar	1½	1½	1½	1½
Curtiss Wright	1½	2½	1½	2
do A	2½	3½	2½	3
Davison Chem.	3½	3½	3½	3½
Detroit Edison	70½	70½	70½	70½
Diamond Match	19	19	19	19
Dom. Stores	15	15	14½	14½
Drug Inc.	36½	36½	36½	36½
DuPont	37½	37½	37½	37½
Eastman Kodak	55½	55½	54½	54½
Eaton Axle	5½	5½	5½	5½
El. Auto Lite	18½	18½	18½	18½
El. P. & Lt.	6½	6½	6½	6½
Eng. P. Serv.	7½	7½	7½	7½
Erie 1er priv.	5½	5½	5½	5½
Fidelity Phoenix	16½	16½	15½	16½
First N. Stores	54½	54½	54½	54½
Fox Film	1½	1½	1½	1½
Freeport Texas	25½	25¾	25	25
Gen. A. Tank	16½	17	16½	17
Gen. Baking	13½	13½	13½	13½
Gen. Bronze	2½	2½	2½	2½
Gen. Electric	15½	15½	15½	15½
Gen. Food	25½	25½	25½	25½
Gen. Motors	13½	13½	13½	13½
Gen. Ry. Sig.	13½	13½	13½	13½
Gillette	18½	18½	18	18
Gold Dust	14½	15¼	14¼	14¾
Goodrich	4½	4½	4½	4½
Goodyear Tire	15½	15½	14¾	14¾
Graham Paige	2	2	2	2
Grant, W. T.	20½	20½	20½	20½
Gt. Nor. Ore	6½	6¾	6½	6¾
Gt. Nor. priv.	8½	8½	7¾	7¾
Gt. W. Sugar	7	7	7	7
Grisby Grunow	1	1	1	1
Hershey	57½	57½	57½	57½
Houston nouv.	2½	2½	2½	2½
Howe Sound	6½	6½	6	6
Hudson Motors	4½	4½	4½	4½
Hupp Motors	2½	2½	2½	2½
Ill. Cent. Ry.	12½	12½	11½	11½
Indian Refining	2	2	2	2
Ind. Rayon	30	30	29¾	29¾
Insp. Copper	2½	2½	2½	2½
Int. R. Trap	4½	4½	4	4½
Int. C. Eng.				½
Int. Harvester	21½	21½	21½	21½
Int. H. Elec. A.	5¾	5¾	5¾	5¾
Int. Nickel	8½	8¾	8½	8½
Int. Paper priv.	2½	2½	2½	2½
Int. T. & T.	7½	7½	7	7½
Johns Manville	20¾	20¾	20	20
Julius Kayser	8½	8½	8½	8½
K. Hayes Wh.	½	½	½	½
Kelvinator	4½	4½	4½	4½
Kenn. Copper	9½	9½	8½	9½
Kresge S. S.	10	10	10	10
Kreuger & Toll.	¼	¼	¼	¼
Kroger Grocery	17	17	16¾	17
Lambert Co.	29½	29½	29¾	29¾
Lehigh Valley	11	11	11	11
Lehn & Fink	18	18	18	18
L. Myers B.	51½	52½	51½	51½
Liquid Carb.	14½	14½	14½	14½
Loews Theatres	19½	19½	19½	19½
Lorillard	12½	12½	12	12½
Mack Trucks	19½	19½	19½	19½
Magma Copper	6½	6½	6½	6½
Matheison	16	16	16	16
May D. Stores	12½	12½	12½	12½
McIntyre	20½	20½	20½	20½
McKeesport	45	45	45	45
Miami Copper	2½	2½	2½	2½
Mid. C. Pete	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
M. K. & T.	5½	6	5½	6
Miss. Pacific	2½	3	2½	3
do priv.	4½	4½	4½	4½
Motor Wheel	3	3	3	3
Mont. Ward	13½	13½	13	13½
Mullins Body	5½	5½	5½	5½
Murray Corp.	3½	3½	3	3
Nash Motors	13½	13½	13½	13½
Nat. Biscuit	38½	39½	38½	39
Nat. Cash Reg.	8	8	7¾	8
Nat. Dairy	16½	17½	16½	17
Nat. Dist.	17½	19	17½	19
Nat. P. & Lt.	11½	11½	11½	11
Nat. Surety	6½	6½	6½	6½
Nevada Con.	4½	5	4½	4½
N. Y. Central	18	18½	17¾	18
N. Y. N. H.	14	14	13¾	13¾
Noranda	17½	18	17½	18
North Am. Co.	29½	29½	29½	29½
North Am. Av.	6½	6½	6	6½
North. Pacific	13½	13½	13	13½
Ohio Oil	6½	7	6½	6½
Oliver Farm	1½	1½	1½	1½
Otis Elevator	11½	11½	11½	11½
Owens Bottle	33¾	33¾	33½	33¾
Pacific Gas	30½	31½	30½	31½
Packard	2½	2½	2½	2½
Paramount	2	2	2	2
Peerless	1	1	1	1
Pennsylvania	14½	14½	14½	14½
Phillips Pete.	5½	5½	4½	4½
Prairie Pipe	7½	7½	7½	7½
Pr. Steel Car	1½	1½	1½	1½
Proctor & Gam.	29½	29½	27½	29
Pub. S. Corp.	53½	53½	53½	53½
Pullman	18½	18½	18½	18½
Pure Oil	3½	3½	3½	3½
Radio Corp.	5½	5½	5½	5½
do pr B.	9½	9½	9½	9½
Radio Keith	3	3½	3	3½
R'ton Rand	3½	3½	3½	3½
Reo Motors	1½	1½	1½	1½
Rep. Iron & St.	5	5½	5	5½
Reynolds B.	28½	28½	27½	27½
Royal Dutch	20½	20½	20½	20½
Safeway	40½	40½	40½	40½
Schulte	1½	1½	1½	1½
Sears Roebuck	19½	20	19½	19½
Servel & Co.	1½	1½	1½	1½
Shell Union Oil	5½	5½	5½	5½
Simmons Bed.	6½	7½	6½	7½
Socony	7½	7½	7½	7½
S. C. Edison	25½	25½	25½	25½
South. Pacific	16	16½	16	16
Southern Ry.	4½			5
S. P. R. Sugar	16½	16½	16½	16½
Stand. Brands	14½	15	14½	14½
St. Gas & Elec.	13½	13½	13½	13½
St. Oil Californ.	24½	24½	24½	24½
St. Oil N. J.	30½	30½	30½	30½
Stewart Warner	3½	3½	3½	3½
Stone Webster	7½	7½	7½	7½
Studebaker	4½	4½	4½	4½
Texas Gulf	22½	22½	22½	22½
Texas Oil	13½	14½	13½	14½
Texas P. Coal	1½	1½	1½	1½
Texas P. Land	4½	5	4½	5
Tide Water	3½	3½	3½	3½
Timken Roller	14	14½	14	14½
Trans America	5	5½	4½	5½
Tri-Continental	4	4	3½	4
Union C. & Car	26½	26½	26½	26½
Union Pacific	71	71½	71	71
United Aircraft	26½	26½	25½	26
do priv.	58	58	58	58
United Carbon	13	14	13	14
United Cigar	¾	¾		¾
United Corp.	9	9½	8½	9
United Fruit	23½	23½	23½	23½
United Gas Imp.	20	20	19½	19½
U. S. Ind. Alco.	25	26	25	26
U. S. Leather	3	3	3	3
U. S. Pipe	9½	9½	9½	9½
U. S. Realty	3½	3½	3½	3½
U. S. Rubber	4½	4½	4½	4½
U. S. Steel	28	28½	27½	27½
do priv.	61	61	59½	59½
Ut. P. & Lt.	3½	3½	3	3
Vanadium	12½	12½	12½	12½
Ward Baking B.	½	½	½	½
Warner Pros.	1½	1½	1½	1½
Wt. Maryland	4½	4½	4½	4½
Wt. Union Tel.	28½	28½	28¼	28¼
Westinghouse	28½	28½	27½	27½
West. Air Brake	11½	11½	11½	11½
Willys Overland	2½	2½	2½	2½
Woolworth	36	36	35½	35½
Worth. Pump.	13	13	13	13
Yellow Cab	3½	3½	3½	3½
Y. S. & T.	9½	10	9½	9½
Obligations—				
Argentine	45			
Australie	74	74½	74	74
Belgique 6½	100			
Belgique 6	94½	94½	94	94½
Bolivie	3½			
Brésil 6½	15½			
Brésil 7	13½	13½	12½	12½
Buenos Aires	18½			
Chili	5½			
Colombie	30	30	29½	29½
Cundinamarca	10	10½	10	10
Canada 1952	99½	99½	99	99
Rép. Fr. 7½	126¾	126¾	126¾	126¾
Rép. Fr. 7	121			
Allemagne	50	50½	50½	50½
Italie	97½	98½	97½	98½
Japon	48½	48½	48½	48½
Lyon	104½	..	..	..
Marseille	104½	..	..	..
Milan	85			
Pérou	4	4½	4	4
Pologne 7	52½	53	52½	52½
Rio Janeiro 5½	7			
Rio Grande 6s	8	8	7½	7½
Rome	86½	87	86½	87
San Paulo	52½	52½	52	52
Gr.-Br. 1939	103	..	..	..

LES COMPENSATIONS BANCAIRES EN BAISSE AU CANADA EN 1932

Toronto est à la tête des villes canadiennes avec un total de $4,071,710,500.

Les compensations bancaires au Canada en 1932 ont été à la baisse dans tous les principaux centres du pays, comparé à 1931. La ville de Toronto a eu le total le plus élevé et Montréal venait en second lieu.

Voici un tableau montrant les différents totaux pour les principales villes canadiennes durant les deux dernières années.

	1932	1931
Toronto	4,071,710,500	5,134,895,419
Montréal	3,971,576,104	5,773,473,678
Halifax	114,381,527	150,986,815
Saint-Jean	85,985,057	115,490,903
Moncton	35,040,759	39,911,58
Sherbrooke	29,246,459	37,092,630
Québec	210,821,680	385,294,714
Ottawa	227,990,793	323,349,845
Kingston	28,834,227	35,357,257
Peterboro	30,253,664	38,026,819
Hamilton	190,818,400	247,414,617
Kitchener	43,840,005	53,182,195
Brantford	39,446,368	48,891,417
Windsor	117,006,345	150,917,395
Chatham	22,190,250	27,388,592
Sarnia	19,676,808	25,489,715
Sudbury	24,215,834	36,139,007
Winnipeg	1,974,9[illegible],067	2,253,265,522
Brandon	17,459,229	21,015,599
Régina	176,459,737	192,876,885
Saskatoon	73,353,023	89,784,777
Prince Albert	14,143,193	19,749,381
Edmonton	194,356,925	237,843,012
Calgary	258,257,381	319,987,617
Medicine Hat	9,648,413	12,319,717
Lethbridge	17,287,281	20,747,000
Vancouver	637,132,962	796,227,626

RENDEMENT DES VALEURS

Service FORGET & FORGET
Agents de Change
81 rue St. Jacques Ouest.

Valeurs	Taux	Prix	Rend
Bell Telephone	$7.00	92½	7.58
B. A. Oil	.80	8¼	9.86
B. C. Power A	2.00	17½	11.46
Bldg. Products A	1.40	11	12.72
Can. Bronze	1.25	12	10.41
do priv	7.00	85	8.00
Can. Car priv	1.75	10	17.50
Can. Converters	2.00	18	11.11
Can. G. Elec priv	3.50	80	4.37
Can. P. Elec priv	6.00	38	15.78
Can. Malting	1.50	13½	11.08
Dom. Bridge	2.00	16	12.50
Dom. Glass	5.00	60	8.33
do priv	7.00	100	7.00
Dom. Textile	5.00	51½	9.70
do priv	7.00	100	7.00
Goodyear priv	7.00	90	7.78
Gurd Chas.	1.00	7	8.57
Hollinger	.65	5.80	11.20
Imperial Oil	.50	8½	5.97
Imperial Tobacco	.52½	8½	6.46
Int. Petroleum	1.00	11½	8.88
Lindsay priv	6.50	39	16.66
McColl-Frontenac	.60	8	7.50
Mont. Cottons	6.00	50	12.00
do priv	7.00	68	10.30
Mont. Power	1.50	30¾	4.87
Mont. Tramways	9.00	100	9.00
Nat. Breweries	1.60	15½	10.32
do priv	1.75	28	6.25
Nat. Steel Car	.80	6	13.33
Ogilvie	8.00	110	7.27
do priv	7.00	108	6.48
Ottawa Power	6.00	88	6.82
Page Hersey	3.00	46½	6.45
Penmans	3.00	29	10.34
do priv	6.00	70	8.57
Power Corp priv	6.00	42	14.28
Quebec Power	1.50	13	11.53
Shawinigan	.50	10	5.00
Sh.-Williams priv	7.00	65	10.76
Sou. Car. Power	1.00	15	6.66
do priv	6.00	79	7.59
Steel of Canada	1.75	17	10.29
do priv	1.75	26	6.72
Tuckett priv	7.00	108	6.48
Banques—			
Canadienne	10.00	128	7.81
Commerce	10.00	137	7.41
Montréal	10.00	185	5.40
Nouvelle-Ecosse	14.00	255	5.43
Royale	10.00	151½	6.60

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

	Offre	Dem
Américains—		
Amer. Composite Shares	2½	3
Amer. Founders Corp	¾	¾
British Tyre Investors	.56	.64
Can. Inv. Fund	2.85	3.00
Custodian Shares 1er	2.35	..
Custodian Shares 2ème	2.30	..
Diversified Trustee	6½	..
do Séries B	5½	..
do Séries C	2.05	2.25
do Séries D	3½	4
Federated Capital	½	1
Fundamental Trust A	2½	3½
Fundamental Trust B	2½	3½
Independence Trust	1.60	1.65
Insuranshares Certificates	2½	3
Investors Trustee	3	..
Low Priced Shares	2½	..
National Bond & Share	22½	24
Nation Wide Securities B	2½	..
do Voting Tr.	..	9½
New York Bank Trust	3½	4
United Common Trust A-2	2½	..
United Fixed Shares Y	1½	..
United Insurance Trust F	4½	..
United N. Y. Bank C-3	4½	..
United Oil Trust H	3½	..
U. S. Elec Lt. & P. A	13½	14½
U. S. Elec Lt. & P. B	2½	..
do Voting	..	10½
Canadiens—		
Canada America Trust	..	2½
Can. Int. Trustee Shares	..	4
First All Canadian Units	6.95	7.70
Distributors' Group—		
North America Trust	2.03	2.35
do vieux	2.00	..
Cumulative Trust	3.10	..
American Depositor—		
New Corporate Trust	1.84	2.10
do Distrib	1.84	2.10
Five Year Fixed Trust	2.93	..
Old Corporate Trust	1.91	..

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

OTTAWA, 3. — Voici la liste des nouvelles cies incorporées sous une charte fédérale: Meunch-Kreuzer Candle Company, Limited, capital $50,000, Toronto; English and Scotch Woollen Company, Limited, $25,000, Montréal; Ludder Investment Company, Limited, 100,000 actions, s.v.p., Charlottetown; Hobart Manufacturing Company, Limited, $110,000, Toronto; Avalon Fabrics, Limited, 4,-000 actions s.v.p., Stratford, Ont.; Easyshaves, Limited, $50,000, Toronto.

Les pertes par le feu au pays durant la semaine se terminant le 28 décembre, se chiffrent à $199,-500 comparé à $326,000 durant la semaine précédente et $598,375 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

La dette nette de la ville de Montréal est de $149,545,152.

ECHANGES D'OTTAWA

(Suite de la première page.)

quelques jours l'attention tant au Canada qu'en Angleterre

LE ministère devra aussi mettre la dernière main aux préparatifs de la Conférence interprovinciale qui se réunit dans quinze jours à Ottawa pour discuter plusieurs importantes questions dont la principale sera assurément celle du chômage et des méthodes de secours aux chômeurs.

IL devra aussi nommer la Commission Consultative du tarif dont il est question presque toutes les semaines depuis une couple de mois. Ce qui semble retarder cette affaire c'est l'indécision où se trouve l'honorable J. E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, qui serait disposé à entrer dans le Cabinet. Un caucus des ministériels albertains a été tenu en fin de semaine et l'on ignore encore quelle décision on a prise. Il semble cependant que les Fermiers-Unis de cette province soient prêts à faire la coalition avec les autres partis en Chambre. Cela permettrait à l'honorable M. Brownlee d'abandonner la direction des affaires provinciales qu'il confierait à M. Robert Gardiner, député progressistes aux Communes. Tant que la situation politique albertaine ne sera pas clairement définie on ne croit pas ici que l'on puisse annoncer la nomination de la Commission du Tarif.

UNE MUSICIENNE DE MARQUE EST DECEDEE DANS LA METROPOLE

La mort de Mme Léopold Fortier cause un grand vide dans les cercles musicaux de Montréal. — Sa carrière.

Une figure éminente est disparue du monde musical de la métropole par suite du décès, survenu le Jour de l'An, de Mme Léopold Fortier. Mme Léopold Fortier, qui était malade depuis quelque temps, est décédée à sa demeure, 52 avenue Sunnyside, à l'âge de 56 ans.

Pendant plus de trente ans, elle s'intéressa activement à toutes

Mme LEOPOLD FORTIER, une musicienne remarquable, qui est décédée à Montréal.

les choses de l'Art, particulièrement de la musique. Née à Montréal, madame Fortier avait étudié la musique en Europe sous Victor Maurel, ami intime du célèbre Verdi. Très douée, la défunte avait une voix de soprano d'une remarquable richesse et tous ceux qui l'ont connue, ont toujours regretté qu'elle n'ait voulu rester qu'un amateur, car elle avait des dons supérieurs à ceux de maints artistes professionnels. Depuis une dizaine d'années, elle ne cessait d'étudier sous la direction du pianiste Alfred Laliberté. Madame Fortier fut la première chanteuse à Montréal qui pratiqua la difficile étude du lieder allemand.

C'est aussi elle qui, la première, fit connaître ici les chansons de Nicolas Medtner, le compositeur russe. D'une mémoire prodigieuse, elle avait un répertoire considérable et elle se distinguait beaucoup dans les opéras de Wagner. Marcel Dupré et Mischa Elman, pour n'en nommer que deux, n'ont jamais tari d'éloges sur ses dons exceptionnels. Au nombre des hôtes qu'elle eut le plaisir de recevoir à plusieurs reprises, mentionnons seulement Medtner et Serge Prokofieff.

Il y a quelques années, Madame Fortier participa à un concert à New-York et elle a depuis accompagné plusieurs fois Medtner, qui lui dédia sa "Suite vocalisée", publiée en Allemagne, il y a deux ans.

Madame Fortier laisse son époux, M. Léopold Fortier, courtier en vue de cette ville, et deux fils et deux filles, Marcel et André Fortier, ainsi que Mme Lowell Mickles, et Mlle Claire Fortier, de même que deux petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu, aujourd'hui, à l'église de l'Ascension, à Westmount.

UN VOL DE FILMS CINEMATOGRAPHIQUES

Hier soir, vers 7 heures 45, alors que l'automobile de M. George Watkins, gérant du théâtre Cartier, 3990 rue Notre-Dame ouest, stationnait en face du théâtre, des cambrioleurs en ont forcé une des portes et se sont emparés de trois pellicules cinématographiques d'une valeur de $519.

EAMON DE VALERA

(Suite de la première page.)

moment, après avoir négligé de tâter l'opinion, se lancer dans une élection générale.

A son retour de Londres, en novembre, le président de Valera reçut du Dail un vote de confiance de 75 à 70.

Le projet de réduction des allocations aux fonctionnaires est entré en vigueur, hier, en dépit de l'opposition travailliste.

Le président présentera un programme inchangé mais plus détaillé. Il espère que les relations entre son parti et les travaillistes resteront amicales. Il affirme que la cause de la présente dissolution n'est pas le présent différend entre les deux partis.

Le bruit a couru que si de Valera ne voulait pas céder sur la question des réductions de salaires, les postiers feraient la grève.

BILINGUISME

DUBLIN, 3 janvier. — Le département de l'éducation estime qu'il faudra 20 ans pour rendre l'Etat libre bilingue dans le même degré que le Canada.

Le gouvernement accomplit un effort résolu pour améliorer le statut du gaélique, langue nationale du nouveau Dominion. Un plan de cinq ans a été mis à l'épreuve. Les agents de police ont jusqu'à 1937 pour devenir complètement bilingues.

"LA RUSSIE N'A PAS D'INTERET A FAIRE UN PAREIL ECHANGE"

Les Soviets ne troqueront pas de leur pétrole pour notre bois, notre bétail ni notre blé, dit le colonel H.-J. Blackie.

OTTAWA, 3.—La Russie ne sera pas forcée d'importer de blé au cours de la présente saison, a déclaré hier le colonel H. J. Mackie. En faisant cette déclaration, M. Mackie a dit que c'était là l'opinion de M. Peter Bognonov, président de la Amtorg Trading Corporation, l'organisation commerciale de la Russie à New-York.

"J'ai discuté la question de l'approvisionnement de blé de la Russie avec M. Bogdonov, dit le colonel Mackie, et il me dit que la Russie avait actuellement suffisamment de blé pour ne pas être forcée de recourir à l'importation. Le colonel Mackie doute qu'il soit possible que le Canada puisse échanger son blé pour du pétrole russe.

POUR DU COMPTANT

Il a aussi ajouté, après la même entrevue avec Bogdonov, que la Russie n'est pas prête à troquer du pétrole contre des bestiaux canadiens et que la politique de la Russie est de vendre ses produits pour du comptant et d'acheter à longs termes ce dont elle a besoin.

M. Mackie est d'avis que le seul moyen pour notre pays de vendre du bétail à la Russie serait d donner à ce pays un crédit de dix-huit mois en moyenne. Il n'a aucunement été question d'échanger 100,000 têtes de bétail canadien pour le pétrole russe, a-t-il expliqué. Il y a seulement deux occasions ou les Soviets ont troqué de leurs produits contre des produits ici et elles ne doivent pas établir des précédents, a ajouté M. Mackie.

LE LOIS RUSSE

Toutes sortes d'avantages naturels permettent à la Russie de vendre à l'Angleterre son bois 30 pour cent meilleur marché que les marchands canadiens, toujours d'après le colonel H. J. Mackie.

Arrestations diminuées

QUEBEC, 3. — Les statistiques pour 1932 publiées par le département de police de Québec, indiquent que les arrestations ont diminué de 700 comparativement à 1931. Les arrestations totales furent de 2,792 comparativement à 3,401 en 1931.

Décédé subitement

OTTAWA, 3. — Thomas H. Martin, président de la compagnie Lowe-Martin, est décédé subitement à sa demeure aujourd'hui à l'âge de 65 ans. Il était né à Port Hope, et vint s'établir à Ottawa il y a vingt-neuf ans. Sa veuve lui survit ainsi qu'une fille.

Ambassadeur à Rome

PARIS, 3.—M. Henri de Jouvenel, délégué français à la Société des nations, a été désigné, aujourd'hui, ambassadeur en Italie. Le gouvernement italien a déjà agréé le choix.

SOUHAITS ET VOEUX

(Suite de la page 4)

tienne était bien dans la tradition. Notre vaillante jeunesse voulait en donner la preuve la plus éclatante sans cependant y mettre d'ostentation, mais elle tenait à démontrer ouvertement sa foi et son respect des directions de l'église. Le vrai chrétien d'ailleurs n'en juge pas autrement et ne désire pas autre chose. Par ses pensées et ses désirs, ses paroles et sa conduite, il s'élève au-dessous des préoccupations du boire et du manger, du plaisir et de la volupté; il ne reste pas dans les ornières où tant d'autres se débattent; ce n'est pas un inquiet aux yeux bandés qui tâtonne et s'en va au hasard; il sait avec précision vers quel but il tend; il voit nettement son devoir; il accepte ce que l'Eglise lui présente, il ne discute pas. La vérité pour lui est une, féconde et bienfaisante et il sait que Dieu en sera la récompense. Cette fidélité à Dieu, ce respect de ses lois et de celles de son église, voilà, si je ne me trompe, le vrai remède à la crise présente il n'en est pas de plus efficace. Puisse-il être accepté de tous!

"Mais si nous revenons à Dieu, que va-t-il nous donner à son tour? La prospérité ancienne? Le retour à cette soif des richesses qui nous a fait tant de mal? Ces souhaits, que plus d'un, sans doute, est tenté de formuler tout bas dans son coeur, m'est-il permis de les former pour vous?

"Non! Je comprends trop vos intérêts, mes chers frères, pour vous souhaiter ce qui vous fut si dommageable. Ce que je vous souhaite, je vais vous le dire; c'est d'abord que personne ne souffre de la faim, ni du froid et que tous aient du travail. Je voudrais aussi que nos jeunes gens puissent envisager l'avenir avec assez de confiance pour fonder un foyer et mener une vie normale. Ce que je désire surtout, c'est que les chefs et les mères de famille n'aient pas l'angoisse de voir leurs enfants souffrir d'une indigence imméritée. Je voudrais que partout s'épanouissent des foyers chrétiens jouissant du bien-être modéré qui, selon Saint Thomas d'Aquin, favorise la pratique de la vertu. Je souhaite que, dans nos campagnes, on se contente de la noble indépendance de l'agriculteur et qu'on n'ambitionne pas de venir disputer aux ouvriers des villes leur gagne-pain. A nos chers ouvriers, je souhaite, non pas les jouissances tapageuses qu'ils regardent peut-être d'un oeil aigri, mais le vivre et le couvert assurés les moyens de faire instruire convenablement leurs enfants, de les préparer à mener eux aussi, une vie honorable. Je souhaite à tous, riches et pauvres, la modération dans les désirs, le contentement dans les jouissances permises et reposantes. Ces souhaits rencontrent bien ceux du Saint Père qui, à l'occasion des fêtes de Noël, vient d'annoncer au monde une année sainte. Sa Sainteté a fait des voeux pour le retour sur terre de la paix, de la tranquillité d'esprit, de la confiance mutuelle, des relations plus amicales et plus fraternelles et des conditions économiques plus satisfaisantes. Elle a souhaité que le monde n'entende plus parler de conflits, d'antagonismes, de manques de confiance, d'armements, de réparations, de moratoires, d'insolvabilité, d'intérêts économiques et financiers, de misères particulières et de misères sociales. Elle désire au contraire qu'on lui parle de spiritualité, de la vie et des intérêts supérieurs de l'âme, de la dignité du chrétien racheté par le sang précieux du Christ, de la bonne et salutaire fraternité apportée à la terre par le divin Sauveur. Cette année jubilaire proclamée en souvenir du 19e centenaire de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur sera d'autant plus bienfaisante que les fidèles s'appliqueront davantage à observer dans la prière, la mortification et la vertu, les grandes lois de la justice, de la fraternité et de la charité.

"N'est-ce pas là vous souhaiter, avec notre Père commun, les moyens les plus sûrs de faire cesser la crise actuelle et de nous ramener à la vie sainte?

"Or pour que ce retour à une vie sainte soit durable, j'ajoute une autre réflexion. Je trahirais mon rôle de pasteur des âmes si j'omettais la condition la plus indispensable au retour de la faveur divine: restez dans l'état de grâce.

"Un philosophe catholique disait récemment que l'humanité est en état de péché mortel, parce qu'elle s'est détournée de Dieu. Ne devons-nous pas en dire autant des individus? On a contracté l'inimitié avec Dieu et l'on ne se soucie pas de se réconcilier avec lui. Et si, à certaines époques de l'année on se rapproche de Dieu, avec quelle légèreté ne sacrifie-t-on pas à nouveau une amitié si précieuse, pour des satisfactions qui font rougir!

"Mes bien chers frères, vous avez là le fond de mon coeur, mes désirs les plus intimes, mes souhaits les plus sincères. Soyez à Dieu complètement. Faites de ses préceptes la loi de votre vie, contentez-vous des biens qui laissent le coeur libre. Vous aurez ainsi le bonheur qu'il nous est permis de désirer sur terre.

"Dois-je ajouter que si vous vivez ainsi vous aurez le royaume des cieux en partage? Dois-je vous dire que c'est là ce que je vous souhaite de tout mon coeur? Daigne Dieu écouter ma prière et vous conduire, pendant l'année qui s'ouvre et pendant toute votre vie, dans les sentiers où fleurit la paix et qui aboutissent au bonheur éternel. Ainsi soit-il".

TARZAN et les Hommes-Fourmis

Employez cet hiver
l'Antigel de Glycerine
SANS ECUME
TOCO
et soyez débarrassé des ennuis de la congélation
Fabriqué exclusivement par
The W. L. Thom Oil Co.
WI. 9933 1161, rue MILL

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 8121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

BON barbier demandé à 6734 Saint-Laurent. 260-4

DEUX vendeurs avec auto pour magasin départemental à conditions faciles. Cette position paie de $35 à $50 par semaine. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas l'expérience. Voir gérant des ventes, Syndicat St-Henri, 3619 Notre-Dame ouest. 260-4

GARÇON demandé pour accompagner un aveugle. S'ad. 991 Avenue Chaumont, près Rachel. 260-4

HOMME demandé place d'amusements, argent à faire avec $150.00, capital. Soir 4252 St-Denis. 260-4

HOMMES et garçons de bonne éducation demandés. Expérience non nécessaire. Bons revenus assurés. Dépôt d'un dollar, remboursable après essai. S'ad. à 1256 St-Denis, jusqu'à 6 heures p.m. 260-4

HOMME avec char pour distribution dans épiceries et restaurants. Bonne proposition. S'ad. 5175 Delanaudière. 260-4

HOMME seul, actif, sérieux, trouverait bon chez-soi en échange de travaux dans cuisine. 2025 rue Stanley. 260-4

HOMMES demandés, parlant les 2 langues pour ouvrage permanent, expérience pas nécessaire. S'adresser 4 à 6 hrs, 303 Edifice Amherst. 260-4

VENDEURS eau de Javelle, bonne commission, fournirai camion à homme compétent. S'ad. 5620 Denormanville en arrière. 260-4

VENDEUR parlant le français et l'anglais demandé. Expérience dans publicité de journaux ou radio très utile. Travail à l'intérieur. Bonne rémunération. Tél. avant 9 a.m., et après 4 p.m. à MArquette 4816. 260-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

CHEVEUX coupés, blancs ou gris demandés. LAncaster 1616. 260-4

DEMOISELLES fiables distinguées, immédiatement, travaux fantaisies à l'aiguille, chez-soi, permanent, 4147 St-Denis. 260-4

FEMMES et filles de bonne éducation demandées. Expérience non nécessaire. Bons revenus assurés. Dépôt d'un dollar, remboursable après essai. S'ad. 1256 St-Denis, jusqu'à 6 heures p.m. 260-4

MODELE, doit avoir 5' 6", bonnes ..dne et être capable de finir et d'opérer les robes. S'ad. à chambre 216, 1479 rue Peel. 260-4

100 PERLEUSES expérimentées, ouvrage à domicile, 2207 Marie-Anne. 260-4

SERVICE CIVIL. Des examens pour sténographes seront tenus le 3 janvier prochain. Encore temps de prendre quelques leçons et aussi de vous procurer un dactylographe (typewriter). 2607 St-Denis. 260-4

VENDEUSES d'expérience demandées pour confection pour dames. 800 Ste-Catherine Est. 260-4

SERVICES DOMESTIQUES

FILLE demandée avec références, pour ouvrage général de maison, 2465 Ste-Catherine Est. AM. 0882. 260-4

FILLE demandée pour légers services dans maison privée. 1655 rue Orléans. 260-4

FILLE expérimentée pour salon crème à la glace, aucune autre demandée. 4676 St-Denis. 260-4

ON demande une jeune fille pour son entretien. S'ad. à 8757 Berri. 260-4

POUR soin du ménage chez personne avec un enfant. Seulement 4 appts, 420 Liège près St-Denis. 260-4

SERVANTE générale aimant les enfants, références exigées. 2005 Old Orchard, angle Western, prendre tramways 31, au terminus Craig. 260-4

SERVANTE demandée avec références, ouvrage général, bon chez-soi 5235 Clarke. 260-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

COUPLE pas d'enfants, 50 ans, sobre, honnête, adroit, parlant les deux langues, demande position comme concierge, fournira références. S'ad. 6319 Boyer. 260-4

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

DECORATION de toutes sortes, imitation, enseignes et tout genre de peintures. Ouvrage très soigné AMherst 2881. 260-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMME

FILLE de journée demande journée de ménage. AM. 9495. 260-4

GARDE-MALADE recommandée, maternité ou autre, prix très modéré. CH. 2236. 260-4

JEUNE fille, belle apparence demande position, maison privée ou restaurant, téléphone Frontenac 6173, appt 39. 260-4

JEUNE dame demande position chez veuf avec ou sans enfant. 1704 Parthenais. 250-4

JEUNE FILLE désire ouvrage dans maison privée. HA 9895. 260-4

MODISTE robes dames, enfants; aussi réparage, 1.50 par jour. WI. 4467. 260-4

MODISTE expérimentée, robes, manteaux fourrure, aussi point d'abeille, broderie. Plateau 9937. 260-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations Arthur Moreau. Ecole des Barbiers, 930 rue Saint-Laurent, Montréal. 264-26

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

ORGANISATION la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours 9 janvier. Venez ou écrivez. 200 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 244-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

AVE BERNARD 118, belle chambre devant, face église, tramways, famille respectable, prix raisonnable. CR. 6854. 260-4

A BAS PRIX, grande chambre pour deux, trois personnes, aussi petite. 1705 Panet. CHerrier 8715. 262-3

ATTENTION, bonne chambre, toutes commodités, bonne maison. 1703 Ste-Elisabeth $2.50, seul avec deux enfants, besoin votre encouragement. 260-4

AVE LAVAL, près Carré St-Louis, couple prendrait couple, dame seule, références échangées. HArb. 3922. 260-4

BELLE grande chambre sur devant, 2 châssis, poêle à gaz, avec fourneau, lingerie fournie. Petite, $2.00. 292 Ontario Est. 261-3

BELE grande chambre sur devant, 2 châssis, poêle avec fourneau, lingerie fournie, 2.00, 3.00, 4.00. 292 Ontario Est. 260-4

CHAMBRE confortable, $2.00, $3.00, eau chaude, cuisine, téléphone, pas d'affiche. 1454 St-Denis. 260-4

CHAMBRES avec eau dans appartement, gaz, 2.50, 3.00, 3.50. 372 Mt-Royal, coin St-Denis. 260-4

CHAMBRE à louer, bon service, 1454 Wolfe, près Ste-Catherine, tél. CH. 2447. 260-4

GRANDE chambre, couple garçons, demoiselles distinguées, 2.25 par semaine, gaz, téléphone. 1061 St-Denis. 260-4

PARC LAFONTAINE, 3408, près Sherbrooke, chambres, genre appartement, le meilleur marché en ville, concierge. 260-4

ST-DENIS 1713, belles grandes chambres, avec gros poêle à gaz, $3.50 par semaine. 260-4

ST-HUBERT 1260, chambres, pension, si désirée, chez dame distinguée. 260-4

ST-DENIS, 1042, chambre, lavabo, confort, tranquille, 5.00 par semaine, pour couple ou messieurs distingués. 260-4

SHERBROOKE Est 1011, belles chambres sur devant, chez dame seule, lingerie, ameublement tout neuf, belle résidence, bas prix. FRontenac 1954. 260-4

SHERBROOKE 1617, chambre, jour et semaine, maison tranquille, meublée à neuf, de 75 cts à 1.50 par jour. FR. 1227. 260-4

SHERBROOKE EST 1025, grande chambre, bon marché, personne désirant confort, pension, gaz, petit boudoir. Frontenac 4655. 260-4

MAISONS A LOUER

5-6 appts, planchers bois dur, bon marché. FAlkirk 1503. S'ad. 4263 Boyer. 260-4

A LOUER, logement chauffé, 10 pièces. 4086 St-Hubert. Tél. CRes. 7642. 260-4

CHAMPAGNEUR 768A, 5 grandes pièces propres, $10 par mois pour l'hiver. CRescent 5392. 260-4

DE BULLION, 1475, six pièces, 1477, six pièces, 3628, trois pièces, 3630 milieu, 3624 trois pièces, $8.00 par mois. FR. 1252. 261-4

DUPLEX, meublé ou non, huit pièces, deux chambres de bain, garage chauffé, 5089 Avenue Victoria. ELwood 8686. 261-4

IBERVILLE 4318, logement propriétaire, six beaux appts modernes, air chaud, cave, possession immédiate. CHerrier 4760. 260-4

LOGEMENT 7 appts, bien éclairé, chaud, ménage fait à neuf. CAl 1536. 260-4

DES ERABLES, 5632, 6 chambres, planchers bois dur, en échange pour pension ou réduire paiement, parle anglais. CAl. 0722. 260-4

LAFONTAINE 1471, soubassement, 2 appts chauffés, éclairés, gaz, $15. AMherst 8908. 260-4

VISITATION 1935, grands, petits logements 4, 8 pièces éclairées, armoires, électricité, gaz, ménage fait. 260-4

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumières, bain inclus. 260-4

APPARTEMENT meublé à bas prix, trois belles pièces, chauffé, éclairé, gaz, téléphone, $5.00. Cordonnier, 920 Sanguinet. 260-4

APPARTEMENT Théresa, meublé ou non, 25, belle localité, eau chaude, concierge, taxes payées, téléphone, 4234 St-Denis. BE. 1661. 260-4

APPARTEMENT d'une pièce et de deux pièces, meublé, chauffé, eau chaude, service du téléphone. 3925 St-Denis. BElair 1469. 260-4

BOUL. St-Joseph 400. Joli appartement, 1 pièce, demandez concierge. Clément, appt No 3. 260-4

DEUX petites pièces, chambre et cuisine, 4.25, ultra propre, devant. 1626 St-Christophe, près Demontigny. 260-4

MENTANA 3685, une et deux pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone gratis, 4.00 à 7.00 semaine. 260-4

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 260-4

ST-HUBERT 1164, une, deux, trois pièces, cuisinette, eau chaude, plancher, baignoire, douche, pharmacie, armoires. 260-4

ST-ANDRE, 3429, une ou deux pièces meublées, gaz, électricité, compris, Frigidaire, eau chaude à l'année, au concierge. 260-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT de maison, de bureau, prelarts, tapis, machine à coudre. FAlkirk 2451. 260-4

AMEUBLEMENT salle à manger, noyer, neuf, buffet, pupitre pour enfants, jouets. 2165 Laurier Est. 260-4

AUX ENTREPOTS arrière 1034 Notre-Dame Ouest, 4 riches chesterfields, cinq sets chambres, véritable noyer, tous flambants neufs. Vendus pour payer entreposage. 260-4

BEAU set chambre, fournaise, ameublement de poupée, jouets, sets vaisselle, set d'ner, patins. CAlumet 6432. 260-4

CHESTERFIELD repp, set salle dîner, chambre coucher noyer. Sacrifiera besoin argent. 2192 Visitation, près Sherbrooke. 260-4

CHESTERFIELD, $5.00; divanette, $10.00; set salon 5.00; Davenport 5.00; set salle d'ner, 5 morceaux. 2566 Ste-Catherine Est. 260-4

FOURNAISES dernier modèle, radiateurs, W.C., petites chaufferettes, matériaux de construction, 4570 Henri Julien. HArbour 1462; le soir BElair 5190. 261-4

MACHINE Singer basculante, bien bon marché; radio électrique, prélart, paletots. 1303 Papineau, appt 2. 260-4

MACHINE Singer, tête basculante, 7 tiroirs, noyer noir, bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 260-4

QUARTIERS généraux de timbres. Timbres achetés et vendus; albums, catalogues. Vincent, 294 Sainte-Catherine Ouest. 261-4

RADIO électrique, 15.00; sleigh de bébé 1.00; chaufferette à l'huile, 3.00. 4242 Rivard. 260-4

MOBILIER Chesterfield, table Gate Leg et table Console. S'ad. avant 6 hrs, 7416 rue St-Urbain. 254-4

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

CHARBON, $4.00 à $14.50. Bois franc sec 18 gros sacs $3.00; 12, $2.00; 6, $1.00. Jos Charlebois. AMherst 7153 Cherrier 4421, FRontenac 3587. 264-26

$9.50 LA TONNE, charbon 1ère qualité, 50 sacs 100 livres réellement économique, pas de mâchefer, pesée balance publique. CLairval 2308. 261-6

BAISSE du charbon, pourquoi payer $15.00, aussi bon, garanti, $9.50 la tonne. Renseignez-vous. FAl. 1883. 261-6

COUR à bois avec boutique, portes et châssis et maison briquetée, 2 étages. 8979 Foucher. 259-5

A VENDRE

SACRIFICE, engin stationnaire 6, 4½ et 3 forces, grand banc, scie Moody, 8579 Foucher. 259-5

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT idéal, système eau chaude. Sacrifiera. Mort subite. Acceptera continuation bail. FR. 1640. 5315 Marquette. 260-4

AVE UNION, 14 appts, tous loués, près Morgan, taxe, charbon payés, gros revenu, $400.00. FR. 9971. 260-4

FINANCES

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, caméras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 249-26

PROFESSIONNELS

AVOCATS

LABELLE & DUPUIS
AVOCATS
Edifice "Tramways" 159, Craig O.
J. EDOUARD LABELLE, C.R.,
PIERRE-LOUIS DUPUIS, B.A., L.L.L. 249-26

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit, Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest, WIlbank 9850. 261-9

COURS de coupe et couture professionnelles 1619 rue Sherbrooke O. Fitzroy 4765. 262-5

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631, Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures: de 2 à 5, 7 à 9 heures. 264-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BON restaurant à vendre bon marché avec logement, garage, cave cimentée, 5329 Lajeunesse. DUpont 1601. 260-4

BEAU petit magasin de coupons, bonnes affaires, raison maladie. 1816 St-Christophe. 260-4

COMMERCE eau de javelle avec 60 douzaines en stock $30.00, aussi caisses et bouteilles. CL. 4840W. 260-4

CONFISERIE en plein fonctionnement, située rue Wellington, Verdun. Loyer bas. Aubaine pour du comptant. S'ad. 846, 1ère avenue, Verdun. 261-4

EPICERIE, bon site, loyer bas. Offre attrayante inusitée. Doit vendre. 163 Van Horne. 261-4

EPICERIE licenciée, bon poste à très bas prix. Vrai bargain. CR. 7264. 260-4

EPICERIE à vendre 3 pièces en arrière, taxes d'eau et affaires payées 4 mois de loyer gratis. 312 Beaubien Est. DOll. 3202. 260-4

EPICERIE, seul sur coin, loyer $15, vendra pour $125.00. S'ad. 3962 Workman coin Green. 260-4

HOTEL, genre cabaret, 35 pièces. Affaires le dimanche, à vendre immédiatement. DExter 6103. 261-4

KIOSQUE à cigares, dans édifice à bureaux, bon revenu, loyer bas. A sacrifice, $1,500.00 requis; aussi maison à chambres. Tél. YOrk 9157W. 261-4

MAGASIN de cigares, situé dans un édifice à bureaux, occasion exceptionnelle; renseignements 602, Edifice Castle. 261-4

MAGASIN de quincaillerie, tablettes marchandises, valant environ $40,000, une aubaine à $25,000. Etablie depuis quarante ans, se retire des affaires. Ames, 152, 1ère avenue, Verdun. 261-4

MAISON pour louer des chambres, treize pièces, occasion pour la vie, bonne localité, très bien meublée, prix raisonnable, cause maladie, 1182 rue Mountain, PL. 6910. 261-4

MAGASIN de cigares et restaurant. Le meilleur endroit en ville Sacrifiera à vil prix pour cause de maladie $300 comptant, le solde par versements. CResc. 1353. 260-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

OCCASIONS, restaurant avec bibliothèque, bonne localité, aussi restaurant avec long bail, pour personnes responsables. Tél. YOrk 4028. 261-4

OCCASION exceptionnelle. Commerce rapportant de gros profits. Pas de saison morte. Personnes sérieuses seulement. Venez vous en rendre compte. 106 Sherbrooke Ouest. 261-4

PHARMACIE à vendre pour cause de mortalité, située à 4506 Avenue du Parc. S'adresser DOl. 0091. 261-4

RESTAURANT. Patates frites; chiens chauds (hot dogs), cigarettes, bonbons, à bon marché. 6419 St-Denis. 261-4

RESTAURANT et magasin de bonbons, établis depuis 30 ans. Logement à l'arrière. Prix raisonnable. 2030 rue St-Antoine. 261-4

RESTAURANT à vendre, ménage frais fait, stock frais, garanti. 1150 Ontario Est, téléphone CHerrier 4557. 260-4

RESTAURANT et épicerie, logement ménage fait à neuf, cause maladie. 1426 Beaudry, FR. 0201. 260-4

RESTAURANT-épicerie, riches fixtures, trois appts, chambre bain, propre, vendra immédiatement, bon marché. 4595 Mentana. 260-4

SALLE A MANGER et restaurant, véritable aubaine, 5824 Blvd Saint-Laurent. YOrk 7893M. 261-4

SEPT PIECES, chauffées, bien meublées, loyer de trois ans, $35.00. A vendre ou à sous-louer. Appelez MA. 9519. 261-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, rue St-Hubert, entre Rachel et Duluth, 6 flats. Tél. CR. 7642. 260-4

ATTENTION! Profitez-en 3 et 5 logements neufs, bien modernes, vente forcée, particulier. Informations, téléphonez matin, soir, FR. 1816. 260-4

AVE KELLY OUEST, 114, Ahuntsic, six pièces modernes, chauffé, planchers bois dur, Kelvinator, décoré à neuf, occupation immédiate. Loyer raisonnable. DU. 0586. 261-4

AVE JOYCE, Outremont. Six pièces, garage chauffé si demandé. DE. 3294, le soir. 261-4

BLVD ROSEMONT, 2000. Plain-pied de sept pièces, eau chaude, fournaise. HArbour 0540. MArq. 6824. 261-4

BARGAIN dans le centre près rue Sherbrooke, maison neuve, moderne. Vraie occasion. CR. 7264. 260-4

COTTAGE bien construit, chemin Ste-Catherine, près Laurier, 12 pièces, intérieur bien fini. Echangera pour plain-pieds ou maison à appartement. FRontenac 7555. 261-4

DUROCHER, près St-Viateur, cottage de 8 pièces, pour régler une succession, doit être vendu. S'ad. 5391 Durocher. 261-4

GREY ou VENDOME, localité des plus désirables, sept à neuf pièces, duplexes chauffés, garage, frigidaire. WAlnut 3889. 261-4

DRUMMOND, près Dorchester. Quatre étages, quatorze pièces, terrain 25 x 105, deux garages, petit montant comptant, balance comme loyer. BElair 2287. 261-4

MAYOR, 375. 27 appartements de une pièce, meublés, poêles à gaz, $22,000. Conditions faciles. Revenus par mois $300, $500. LA. 9973. 261-4

MANCE, 5336, près Fairmount, pris pour dettes, vendra à sacrifice. Cottage en pierre, 10 pièces. Très bien décoré. Tél. HArbour 1675. 261-4

N. D. G. Jolis plain-pieds, 6 et 7 pièces, finis en bois dur, foyers ouverts. Tél. DE. 1131. 261-4

RUE DES ERABLES, près boulevard Rosemont, 2 étages, 3 logements, moderne, chauffage central, cave cimentée. Tél. CAlumet 7785. 263-7

ST-HUBERT 2060 près Sherbrooke. Système à eau chaude, ménage fait dernièrement, moderne, bonne condition pour l'hiver. S'ad. DOl. 1144. 261-4

TERRE A LOUER, DEMANDEE

LOUERAI petite terre près Montréal, donner détails Casier 107 "La Patrie". 262-3

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

A QUI LA CHANCE? Ford roadster 30-31, siège en arrière, comme neuf, 160.00. CAlumet 4639J.

A BON MARCHE, Pontiac sedan, très bon marché, très propre, en parfait ordre, 4 freins, besoin argent. DUpont 7881. 260-4

CHEVROLET coach ou Whippet coach 1929, parfaite condition, faut vendre, cause maladie. 4439 St-Denis. BEl. 2847. 260-4

CHRYSLER 1932 sedan, balance de paiement, sans échange. Visible le matin, de 9 à 10. 529 Jarry. 260-4

CHRYSLER sedan huit cylindres, 1932, De Luxe, entièrement neuf, 25 p.c. d'escompte. CHerrier 5665. 260-4

EPICERIE à vendre, garage, loyer 30.00 par mois, fixtures et stock, $200. Tél. CAlumet 3131. 7306 St-Denis. 260-4

EPICERIE-RESTAURANT, vendra à sacrifice, cause maladie, bonne place d'affaires. 2124 Chambly. 260-4

FORD coach 1932, en parfait ordre, sacrifiera $75.00. 4609 Delaroche, CHerrier 7354. 260-4

FORD panel 1 1-2 tonne avec carrosserie dernier modèle, $325.00 Ford panel 1 1-2 tonne, 175.00. 9 Marie-Anne Est. 260-4

FORD TUDOR de luxe, 1931, aubaine à $225, pour acheteur diligent. PLateau 3562. 260-4

GRAHAM Paige Victoria, 5 places, en bonne condition, faut vendre. S'ad. CHerrier 7206. 260-4

PACKARD Sedan, comme neuf, 5 passagers 1928, pneus neufs, avec licence, 750.00. AMh. 7800. 2567 Rouen. 260-4

PACKARD sedan, vendra pour dette. $25. 529 Jarry. 260-4

PONTIAC coach 1927, bon ordre, pour vente immédiate. CAlumet 5481F. 260-4

TRUCK International pour déménagement la nuit, et le jour. $1.50 l'heure. DUpont 2589. 8979 Foucher. 259-5

VENTES IMMOBILIERES

On a enregistré, samedi, 14 ventes, dont 11 de $2,000 et plus, pour la somme totale de $112,982. La vente la plus importante a été transigée dans le quartier Mont-Royal, entre J. B. Fellows et Hampstead Land and Construction, pour des immeubles sis rue Sedar Crescent.

Voici la liste des ventes:

Cité de Verdun.—Rue Newmarch, bâtisse, 4018 à 2026, lots Nos 3405-551¼, 3405-552, terrain 37½x112½ pieds. A. Beaupariant à Mlle J. Lupien, $12,500. J. E. Lebeau, notaire.—1932.

Quartier DeLorimier.—Rue Rachel Est, bâtisse, 2117, 2119, lot No 272, terrain 25x100 pieds. J. A. Lespérance à Dame J. Geûndron. $12,000. R. A. Bergeron, notaire.—1932.

Quartier Maisonneuve.—Rue Lafontaine, bâtisse 4443 à 4459, lot 4-853, 854 à 858. A. Roy à J. U. Haineault, $15,810. J. H. R. Langevin, notaire.—1932.

Quartier Montcalm.—Rue De Lorimier, bâtisse, 3818 à 5824, lot No 161-1025, terrain 25x111 pieds. E. Lalancette à P. E. Guilbeault, $6,890. L. Labrosse, notaire.—1932.

Quartier Mont-Royal.—Rue Cedar Crescent, bâtisse 4623, lot No 156-86-1-4, terrain 6x76 pieds. J. B. Fellowes à Hampstead Land and Construction Co., $18,500. E. Godin, notaire.—1932.

Chemin Ste-Catherine, bâtisse, 2768, 2770, lot No partie 39-186, 187. Le Shérif de Montréal à Prudential Insurance Co. of America et al, $3,800.

Quartier Notre-Dame de Grâce.—Rue Avenue Earnscliffe, bâtisse, 945-951, lot No 64-180, 181, terrain 50x120 pieds. L. Boisvert à Z. Trudeau, $15,560. J. H. A. Bohémier, notaire.—1932.

Avenue Marcil, bâtisse, 3542, lot No parties 176-181, 182, terrain 38x90 pieds. G. Lamb à Dame J. E. Lapierre, $9,600. J. A. Bariteau, notaire.—1932.

Quartier Rosemont.—16ème Avenue, bâtisse, 5419 à 5425, lot No 179-170, terrain 50x90 pieds. D. Leclair à P. Picard et al. $1,800. D. Corbeil, notaire.—1932.

Quartier Saint-Denis.—Avenue Mt-Royal, vacant, lot No 328-606, terrain 195 pieds de superficie. Dame R. A. Girard à la Cité de Montréal, $750. J. Baudoin, notaire.—1932.

Quartier Saint-Jean-Baptiste.—Rue DeLanaudière, bâtisse 35, 37, lot No 1-2 ind. 1-17, terrain 25x91 pieds. Dame C. de Boissieu à Mlle A. Robillard, $1,105. K. Guérin, notaire.—1932.

Quartier Saint-Louis.—Ave Hôtel de Ville, bâtisse, 3450 à 3456, lot No ptie 893, terrain 44-7x60 pieds. Le Shérif de Montréal à Dame J. A. Lamarche, $4,000.

Ville de Hampstead.—Northcote Road, vacants, lots Nos 69-952, 308, 73-40, 72-106, 73-72, 73-113 à 116, 74-73 à 78, terrain 89,876 pieds. Hampstead Land and Construction Co. à J. B. Fellowes, $17,247.44. E. Godin, notaire.—1932.

Ville Montréal-Nord.—Boulevard Gouin Est, bâtisse 5101, lot No 24-2, terrain 28x180 pieds. A. Leclerc à Dame F. W. Robinson, $2,800. D. Corbeil, notaire.—1932.

AUX FUNERAILLES DE M. SAMUEL TRUESDELL

M. l'abbé Audet officie. — Foule nombreuse au service de cet employé de la Compagnie des Tramways.

Le 27 courant, avaient lieu les funérailles de M. Samuel Truesdell, ex-employé de la compagnie des "Tramways", époux de Eva Jolicoeur, décédé à l'âge de 52 ans.

Le convoi funèbre est parti de sa demeure pour se rendre en l'église du "Très Saint-Sacrement". La fanfare de la compagnie des Tramways sous la direction de M. A. Léger marchait en tête; suivait le corbillard, accompagné des six porteurs suivants: MM. E. Pesant, H. Jolicoeur, E. Paré, R. Lachapelle, R. Briard et J. M. Garlépy.

La levée du corp fut faite par M. l'abbé Audet. Le service fut chanté par le même, assisté des abbés Lecompte et A. Sylvestre comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Boulanger exécuta la messe de Perosi. Accompagnait à l'orgue M. Paul Candel.

Conduisaient le deuil les deux fils du défunt: Emile et Marcel, son gendre: M. Albert Rousselle; ses frères: Albert, Edmond et Wallace Truesdell; ses neveux: Walter, Ernest, Lawrence, Donald, Normand et Edmond Truesdell; ses cousins: M. Théoret, John Daly, M. Papineau, A. Auger, Maurice Lafortune et G. Comtois.

On remarquait dans l'assistance: MM. A. Léger, A. Gérald, président de la fanfare, Me J.-A.-E. Gravel, C.-R., Paul Gravel, Jean Gravel, Maurice Gravel, N. Delly, C. Fift, R. Pigeon, A. Lupien, A. Fournier, H. Perron, C.-E. Champagne, A. Morissette, T. Lord, R. Sauvé, L. Cabolet, A. Dufour, L. Verdonne, S. Cahciori, R. Duchesne, O. Guinards, O. Martineau, C. Gendren, G. Lefebvre, E. Baquet, M. Léger, R. Grondeyr, D. Ballard, O. Connely, E. Vermette, E. J. Lemieux, de Lasalle Coke, E. Lévesque, O. Richard, M. Joannette, N. A. Hoston de Lasalle Coke, E. Vincent, Jos. B. St-D'Amour, J. H. Claude, Jos. Lacombe, Adrien Caron, A. Vincent, Alg. Auger, M. Hobson de Lasalle Coke, R. Sauvé, M. St-Germain, J. Moreau, J. L. Dupras, A. Bédard, l'insp. J. R. Michaud, R. Vincent, Rév. Fr. Directeur Daoust, C.S.V., Rév. Frère Bonnier, Al. Roy, insp., de l'ass. des "tramways", A. Quevillon, M. Deblois, E. Gervais, J. Serjet, insp., Z. Desormeaux, Z. Sauriol, J. F. Pilon, R. Caron, L. P. Cyr, A. Latour, A. Léger, W. Ecuglie, L. Viau, A. Goudreault, A. Leduc, L. Lorrain, E. Bourbonnais, A. Séguin, A. Martin, C. Synavre, A. Gariépy, E. Spennard, P. Lopa, E. Mathieu, A. Lefebvre, J. Campeau, A. Michaud, H. Quesnel, H. Laverdure, A. Burau, H. Laurent, L. Lalonde, Alphonse Forget, et plusieurs autres.

Tributs floraux: Mlle H. Landry, M. Roger Collet, L.C., M. et Mme Ed. Michaud, employés de la maison Ed. Michaud, famille J. A. E. Gravel, C.R., Mme Samuel Truesdell, ses enfants Anney, Lily, Rémillienne, Emile et Marcel, "Abattoir Co.", "Lasalle Coke Co."

Bouquets spirituels: Urgel Archambeault, M. Louis Lebel, M. et Mme Raoul Rousselle, M. Jacques Rousselle, M. Jos I. Varin, M. et Mme Ar. Renaud, Hervé Farreault, VVeuve D. Colette, Mme C. M. Labuissonnière, M. Hervé Collette, Mme Idola Champagne.

De nombreuses marques de sympathies furent offertes à la famille en deuil.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Auguste Burdayron, de la cité de Montréal, en le district de Montréal, dans la province de Québec, bourgeois, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session d'icelui, pour l'adoption d'une ordonnance de divorce d'avec son épouse, Beatrice Amelia Burdayron, garde-malade, demeurant à 57 ouest, 76ème Rue, en la cité de New-York, pour cause d'adultère et de désertion.

DATE A MONTREAL, en la province de QUEBEC, ce dix-septième jour de décembre, 1932.

(Sig.) MAX SCHWARTZ,
Chambre 405, Immeuble Power,
Procureur du requérant.

Le nouvel uniforme de la police provinciale

Depuis quelques jours les agents de la police provinciale portent un nouvel uniforme ressemblant beaucoup à celui du "bobby" de Londres et du "gendarme" de Paris.

Les nouveaux uniformes ont une seule rangée de boutons d'argent sur la tunique de coupe militaire et avec deux rangs de boutons d'argent en arrière. Les agents portent également le "Sam Brown" ainsi qu'une ceinture de cuir à laquelle est fixé l'étui à révolver. Ils portent également un cordon blanc autour de l'épaule et auquel est attaché un sifflet de police. Le col de la tunique est fermé au cou.

Mme E.-A. Weir décède

Mme E.-A. Weir, épouse du directeur des programmes de la nouvelle Commission canadienne de la radio, est décédée samedi soir, au povillon Maternity, de l'hôpital Victoria. Elle était âgée de 41 ans.

Mme Weir naquit à Hilldale, Ontario. Elle se maria en 1923, et eut trois enfants.

Les funérailles ont lieu cet après-midi à Meaford, Ontario.

M. Entrope Guay décédé

M. Entrope Guay a succombé à la pneumonie, dimanche après-midi, à l'hôpital Royal Victoria, où il était alité. Le défunt, âgé de 51 ans, résidait à 4112 rue Saint-Jacques.

Il était connu dans les cercles de voyageurs. Il laisse son épouse et deux fils, Léo et Entrope. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église de Saint-Henri, à 8 h. 30. L'inhumation se fit au cimetière de la Côte des Neiges.

AVIS est par les présentes donné que la Bourse de Commerce de Montréal s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir certains amendements à sa charte, plus particulièrement pour ce qui a trait aux actions qu'elle est autorisée à émettre et à l'attribution du produit de la vente de toute action ou droit de sociétaire d'aucun de ses membres.

Montréal, 30 décembre 1932.
BEAUBIEN, GADBOIS & DUFRESNE,
Procureurs de la Requérante.

Avis aux Créanciers de la Première Assemblée

No 244

RE:

MONTREAL JOBBERS COMPAGNIE
331, rue Notre-Dame E.,
Montréal.

AVIS est donné que MONTREAL JOBBERS COMPAGNIE de la Cité de Montréal a, le 28 décembre 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'Honorable Jules Allard, Séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens des débiteurs jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens des débiteurs.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers dans l'affaire ci-dessus sera tenue au bureau du Séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice, Montréal, le 10 janvier 1933, à 2.30 heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée la preuve de créance doit être produite entre mes mains avant la dite assemblée. Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être produites avant la dite assemblée.

Daté à Montréal ce 30 décembre 1932.

Gardien: PAUL T. D. PONTBRIAND,
No. 57, rue St-Jacques O.,
Montréal, P.Q.
Tél. LA. 3876.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné que le dixième jour de février, dix-neuf cent trente-trois, à dix heures du matin, au palais de justice à Montréal, Dame Gertrude Rubin, épouse de Joseph Davis, marchand, Dame Sadie Rubin, épouse de Samuel Diamond, courtier en immeubles, Dame Sophie Rubin, épouse de E. I. Burnett, importateur, tous de la cité d'Ottawa, en la province d'Ontario, par leursdits époux respectifs dûment autorisées, Nathan Rubin, marchand, Jacob Rubin, marchand, David Rubin, comptable et Abraham Rubin, commis, tous de la cité de Montréal, s'adresseront par requête à un des honorables juges de la cour supérieure, siégeant dans et pour le district de Montréal, en chambre, aux fins d'obtenir des lettres de vérification établissant sur quelles personnes sont dévolues les successions de leurs défunts parents, Dame Sarah Hilf et Joseph Rubin, en son vivant, marchand, de ladite cité de Montréal, et la part de chaque héritier dans lesdites successions.

Daté à Montréal, ce 10ème jour de décembre, 1932.

SOLOMON VINEBERG, N.P.,
Notaire pour les requérants.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Au Rouet Bourguignon

Grand roman inédit par **PAUL LAGARDERE**

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

37 (suite)

La jeune femme, au même instant, rouvrait les yeux, promenait autour d'elle un regard vague et lourd, puis, abaissant de nouveau ses soyeuses paupières, exhalait un long soupir et s'endormait.

— Enlevez-lui ses bottines... Couvrez-la chaudement et qu'elle repose ainsi deux ou trois heures ... continuait le médecin. Ce n'est rien...

Tout en parlant, il ouvrait la serviette de Claudie et en tirait un morceau de pain, un petit paquet qui contenait une mince tranche de pâté de foie, une salade enveloppée dans un journal et trois pommes.

— Je m'en doutais! dit-il entre ses dents. Sous-alimentée pardessus le marché. Et pas de feu chez elle, probablement... Vit-elle seule? ajouta-t-il en se tournant vers Michel.

— Elle a été séduite, docteur, et elle vient d'être abandonnée!... répondit le jeune homme tristement.

— Pauvre fille! Honnête, cela se voit! Et... il lui va falloir préparer une layette, car, si je ne me trompe, avant cinq mois elle aura son bébé!... dit à mi-voix le médecin.

Michel chancela, comme assommé. Et de surprise, d'apitoiement, d'émotion aussi, la mère Biurassa fondit en larmes.

—Ung bébé! dit-elle en reniflant, ung bébé! Lui manquait plus que ça, à la povre!

—Un enfant! murmura Michel! Un enfant de ce gredin...

Il était blême, serrait les poings et ses yeux sombres fulguraient. Nul doute que s'il eût pu se transporter en un éclair près de Jacques Rimbeyre, ledit personnage eût passé un fort mauvais quart d'heure.

Le médecin pourtant tirait un bloc de sa poche, y traçait un nom, une adresse.

—Qu'elle aille avec ceci à la Maternité, dit-il. Je repasserai ce soir...

Quand Claudie, après trois heures d'un sommeil de plomb, eut enfin sa parfaite connaissance, ce fut Michel encore qui la rementa chez elle, bien qu'elle ne le voulût pas, par pudeur, car presque tout ce qui faisait la grâce et le charme de ce petit logis, si charmant encore six mois auparavant, s'en était allé pièce à pièce.

Parties, la vieille crédence, l'horloge au joyeux tic-tac, au carillon argentin, la vieille "cane" normande, l'armoire ancienne aux amples moulures, aPrti, le buffet lorrain aux appliques de cuivre... L'atelier, presque vide, était fermé. Claudie vivait dans sa chambre—leur chambre!—dans ses anciens meubles à elle... Pas de feu dans la cheminée... presque plus de pétrole dans la lampe.

La tristesse, la solitude, la misère étaient venues s'asseoir silencieusement près du foyer éteint et déserté!

Quand Claudie se fut dévêtue et couchée, Michel revint, apportant des copeaux, du menu bois, un énorme seau plein de boulets... En un clin d'oeil, le feu flamba, la lampe fut regarnie... Et Michel dit, en se penchant vers la jeune femme blottie sous ses couvertures:

—Maman va venir vous voir... Moi, si ça ne vous dérange pas, je reviendrai demain, mademoiselle Claudie...

—Oui... Merci... monsieur Grandier! dit faiblement Claudie...

Elle eut un pauvre sourire d'enfant grondée et brusquement fondit en larmes, le visage caché dans son bras replié.

Le grand garçon la regardait, hésitant, irrésolu...

Il avait l'immense désir de s'agenouiller devant elle, de l'attirer à lui, de garder contre son épaule la chère tête blonde, tout égarée de douleur, de dire tout bas les tendres paroles qui consolent et endorment la peine:

—Pleure! Pleure! ma Claudie! Pleure toutes tes larmes, ma petite âme! Toi qui t'es brûlée au feu d'amour, pauvre coeur inconsolé, verse à flots avec elles ta douleur, ton amertume, tes regrets, tes remords! Pleure sur ta pureté évanouie. Pleure sur la souillure que la souffrance de la maternité va effacer à tout jamais... Pleure, bien-aimée que mon coeur vierge adore de toutes ses forces vives! Pleure! Mais laisse-moi te dire mon immense tendresse et ma belle espérance, et mon amour. Il n'est si triste jour qui n'ait son rayon de soleil... Il n'est point d'orage qui ne traverse un arc-en-ciel... Un jour, réconciliée, tu souriras au printemps de la vie... Ce jour-là, tous les lilas refleuriront, avec tous les muguets et toutes les roses... Et ce jour-là, si tu le veux, au creux de mes dures mains honnêtes, je t'offrirai ce coeur qui ne bat que pour toi!

Toutes ces pensées, tour à tour, s'offraient à lui, comme des papillons aux ailes pétries d'ombre et de lumière... Mais, malhabile à leur donner une forme, il ne savait pas les saisir et demeurait là, reçu de timidité, n'osant risquer ni une consolation, ni une parole d'espérance, ni un aveu...

Et peut-être, ce jour-là, s'il avait osé parler, Claudie eût-elle évité la suprême épreuve qui l'attendait.

Il la laissa toute à son émoi douloureux et se retira sur la pointe des pieds.

Vers le soir — la nuit était tombée depuis longtemps et Claudie, pourtant n'avait pas allumé sa lampe — il revint accompagné de sa mère.

Il portait avec précaution une boîte à lait et un panier.

—Ma chère petite! dit maman Grandier avec un bon sourire, nous nous sommes permis, mon grand et moi, de vous apporter de quoi dîner... car vous ne devez pas pouvoir vous occuper de grand'chose...

—Oh! madame Grandier! dit Claudie confuse et gênée. Je suis bien honteuse de vous donner tant de peine! Et je vous remercie...

—Chut! Chut! dit l'excellente femme. Vous direz merci plus tard, quand vous serez sur pied... Pour commencer, il faut manger ce que nous vous avons apporté: un bon tapioca au bouillon gras, une cuisse de poulet rôti, un petit suisse et une banane. Tout cela, léger et substantiel, est bon pour une petite malade. Tout est à point... Vous avez bien un plateau par là?

—Oui! dit Claudie, dans la cuisine. Un plateau de laque rouge.

—Et le gaz?

—Il ne fonctionne pas... avoua Claudie. Je n'ai pas pu payer la note le 15 décembre et on a fermé le compteur et la conduite.

Michel et sa mère échangèrent un regard de pitié.

—Raison de plus pour ne pas tarder! dit la mère avec une fausse gaîté. Nous allons arranger tout ça, ma petite amie...

—Oh! oui, allez! Ayez confiance en nous! dit Michel à son tour avec élan.

Il alla quérir le plateau, des assiettes, regarnit le feu avec générosité, déboucha une bouteille de vin de Bordeaux rouge et une bouteille d'eau minérale...

Claudie était jeune. La nature, en elle, réclamait ses droits avec entêtement. Elle avait faim. Le tapioca, onctueux, doré, chaud à point, embaumait et la cuisse de poulet était merveilleusement appétissante... La jeune femme, silencieusement, dévora son repas...

A continuer demain.

TEMPÉRATURE

BEAU ET PLUS FROID

TORONTO, 3 janvier. — (Presse canadienne). Pression élevée sur les Etats de l'Est, les maritimes et dans le nord-ouest. Basse sur la vallée du Missouri. Dépression modérée au nord du lac Supérieur. Un peu de neige dans le nord de Québec. Beau et plus doux à l'est des Grands Lacs. Très froid et un peu de neige dans l'Ouest.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Beau et doux aujourd'hui et la majeure partie de mercredi, un peu plus froid mercredi soir ou jeudi, vents sud-ouest.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents sud-ouest, beau et doux aujourd'hui et mercredi, probablement plus froid jeudi.

Nord-ouest de Québec et lac Saint-Jean: Vents forts sud-ouest, nuageux et plus doux ce soir et mercredi, probablement un peu de neige.

Bas Saint-Laurent: Vents sud-ouest partiellement nuageux et doux aujourd'hui et mercredi.

Golfe et rive nord: Vents virants à sud-ouest, beau, mercredi, vents forts sud-ouest, nuageux et doux.

DECES

CHENEVERT—A Outremont, le 1er janvier 1933, à l'âge de 72 ans, est décédée subitement Emma Latour, épouse bien-aimée de Antoine Chênevert.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 janvier. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 536 avenue Outremont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs a.m. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264-1

JOHN—Le 2 janvier 1933, à l'âge de 72 ans, est décédée à Québec, chez Mme Chs Savary, 586 Chemin Ste-Foye, Elmina Hudon, veuve de André-Damase Jobin, autrefois notaire à Montréal.

L'inhumation aura lieu à Montréal, au cimetière de la Côte des Neiges, et la date en sera annoncée prochainement dans le journal. 264-1

GENEREUX-CORMIER—A Montréal, le 1er janvier 1933, est décédée Malvina Généreux, veuve du docteur Isaie Cormier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1509 rue Sherbrooke Ouest à 8 h. 30 pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264-1

LALONDE — A Montréal, le 1er janvier 1933, à l'âge de 48 ans est décédé Aldéric Lalonde, pompier, époux bien-aimé de Marie Fortier, autrefois de Valleyfield.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4381 avenue Delorimier, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. a.m. L'inhumation aura lieu à Valleyfield.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264-1

PARE—A St-Germain de Grantham, le 2 janvier 1933, à l'âge de 75 ans est décédée Mlle Marie Eugénie Paré.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264-2

MME ISAIE CORMIER DECEDEE A MONTREAL

A l'âge de soixante et onze ans. — La défunte était la fille de feu le docteur A.-E. Généreux.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Isaie Cormier, survenu dimanche, le 1er janvier, à la suite d'une maladie de plusieurs mois. Agée de soixante et onze ans, Mme Cormier, fille de feu M. A.-E. Généreux, était la veuve du Dr Isaie Cormier, spécialiste réputé en pédiatrie, qui mourut il y a dix-sept ans. Le docteur Cormier avait été le premier interne de l'hôpital Notre-Dame à la fondation de cette institution et M. Généreux, le père de Mme Cormier, fut longtemps trésorier du même hôpital.

Mme Cormier laisse dans le deuil ses deux fils, M. Ernest Cormier, architecte et ingénieur, constructeur du nouveau Palais de Justice de Montréal et de l'Université de Montréal, avenue Maplewood, et M. Maurice Cormier, tous deux de Montréal, et sa fille, Mme Henry C. Tyo, d'Ogdensburg, N.-Y.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de la défunte, 1509, rue Sherbrooke ouest, et les funérailles auront lieu demain matin, mercredi, à la Cathédrale.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre vive sympathie.

On ignore si la police intentera des poursuites

A la suite de la célébration dans la nuit de dimanche à l'occasion de l'arrivée de la nouvelle année, presque tous les cabarets de nuit, théâtres et clubs de la métropole ont été ouverts comme d'habitude. Dans aucun cas la police n'est intervenue officiellement, se contentant de surveiller ces établissements afin de voir à ce que tout se passât dans l'ordre et surtout afin de constater s'il y avait infraction à la loi du dimanche.

Il a été impossible d'apprendre ce matin, aux quartiers-généraux de la police si des poursuites seraient intentées contre certains de ces établissements.

MEXICO, 3. — Le gouvernement va affecter à l'agriculture les vastes camps de concentration de l'armée à Sarabia, Guanajuato, établis il y a quelques années et récemment abandonnés.

UNDERWOOD

RECONSTRUITS

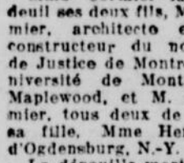

$40.00 et plus

Underwood & Remington portatifs neufs . $65.00
Remington Canadian Pioneer $45.00

N. MARTINEAU & FILS
1681, Bleury Tél. MA. 2545
Pour informations S.V.P. mailer ce coupon
Nom .....
Adresse .....
Ouvert le samedi après-midi

HONNEUR CONFERE A SIR GEORGE PERLEY

Créé chevalier grand'croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

LONDRES, 3 janvier. — Sir Georges Perley, ministre sans portefeuille dans le gouvernement canadien, a été créé chevalier grand'croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

C'est le seul nom canadien apparaissant sur la liste des honneurs conférés par le roi George V à l'occasion du nouvel an.

M. Alan Frederick Lascelles, secrétaire du comte de Bessborough, est fait compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

La promotion de sir George Perley lui donne droit à la même appellation qu'un baronnet. Le rang de chevalier grand'croix est le plus haut de l'ordre.

Il est restreint à cent membres.

La liste des honneurs crée six nouveaux pairs, deux conseillers privés, six baronnets et 28 chevaliers.

L'antiquaire sir Joseph Duveen devient baron.

Sir Thomas Hordern, un des médecins du roi et médecin ordinaire du prince de Galles, est fait baron, ainsi que le feld-maréchal sir George Milne, sir Charles Nall-Cain, sir Rennell Rodd et sir Walter Runciman, père du très honorable Walter Runciman, président du "Board of Trade". Sir Rennell Rodd est un diplomate.

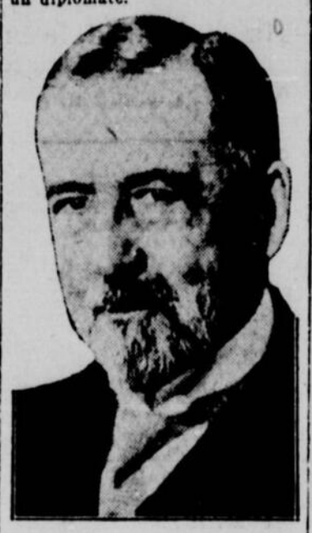

SIR GEORGE PERLEY

Sir Owen Seaman, ancien éditeur du "Punch", est créé baronnet ainsi que sir Ernest Musgrave Harvey, assistant gouverneur de la Banque d'Angleterre.

JOIE GENERALE

OTTAWA, 3 janvier. — Une satisfaction universelle a accueilli dans les milieux politiques l'élévation de sir George Perley au rang de chevalier grand'croix de l'Ordre de Saint-Michel. Sir George ne connait que des amis dans son parti comme dans les autres. Il continuera à porter le titre de sir mais les lettres suivantes son nom seront changées de K.C.M.G. en G.C.M.G.

La sûreté de son jugement, son équité, la délicatesse de ses manières et sa vaste connaissance des affaires politiques lui ont mérité le respect et l'admiration de tout le parlement. Elu pour la première fois en 1902 comme député d'Argenteuil, à une élection partielle, en 1902, il fut réélu aux élections de 1904, 1908 et 1911. Il était alors premier whip conservateur. A l'avènement du cabinet Borden, il entra dans le ministère en qualité de ministre sans portefeuille puis de juin 1914 à février 1922, il fut haut commissaire du Canada à Londres, fonctions qu'il exerça concurremment avec celles de ministre des forces expéditionnaires du Canada du 31 octobre à la signature de l'armistice.

De retour au Canada il fut réélu au parlement à l'élection générale de 1925. Il fut secrétaire d'Etat dans l'administration Meighen, puis ministre sans portefeuille dans le gouvernement Bennett. Il représente toujours Argenteuil et il célébra en septembre dernier le 75e anniversaire de sa naissance.

SIMPLE PROMOTION

L'honneur que le roi a décerné à Sir George Perley ne vient pas en contravention avec la résolution parlementaire contre les titres au Canada. Sir George était déjà commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. Le roi, en le nommant chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges ne lui a pas décerné un nouveau titre mais une distinction plus élevée dans le même ordre.

IL EST MAINTENANT QUESTION DE FUSION DE 6 MUNICIPALITES

A sa première réunion de janvier, la Commission métropolitaine devra prendre une décision immédiate au sujet de l'administration de certaines municipalités, administration qui devient de plus en plus difficile. Le maire Hogg, à une séance précédente, a parlé d'une administration municipale conjointe pour les trois villes de Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Michel et Montréal-Nord. Voilà que l'on parle maintenant de trois municipalités de l'ouest: Lachine, Ville Saint-Pierre et Ville LaSalle. On voudrait aussi, paraît-il, une administration conjointe pour ces municipalités. Cela signifierait que leur charte serait suspendue. Un nouveau conseil municipal serait élu pour les trois municipalités dans chaque cas tandis que le gérant et le contrôleur des finances seraient nommés par la Commission métropolitaine, dans chaque cas. On prétend que l'on épargnerait une somme aussi forte que $450,000 par la fusion temporaire de ces six municipalités.

FU MANCHU

Pendant que nous traversions la rue vers l'hôtel Smith nous expliqua le projet de la soirée. L'inspecteur Weymouth, déguisé, s'était enregistré sous le nom de Jonathan Martin et obtenu la chambre numéro 230. Il avait expliqué qu'un ami devait arriver plus tard pour la partager avec lui.

Cet ami devait être Nayland Smith. "Et que faisons- nous, nous!" demanda Dick anxieusement.

"Outre mesure," répondit Dick, "nous trois nous quittons la ville ce soir. Mais j'ai un plan par lequel toi et Petrie demeurerez dans la chambre avec le coffret."

Londres, providentiellement, demeura sous la griffe du brouillard et ceci avec la lumière diffuse rendait le corridor communiquant avec nos chambres presque d'un noir d'encre. Nous pûmes regagner nos chambres sans autres aventures.

Nous attendîmes environ cinq minutes avant que Smith mit son pardessus de voyage et nous demanda de faire de même. Alors, comme un léger coup sur la porte fit sursauter Dick et moi, Smith ouvrit et ferma les lumières. Nous le suivîmes à travers la pièce.

L'HONORABLE M. R.-B. BENNETT REAFFIRME SA CONFIANCE DANS L'AVENIR DE NOTRE DOMINION

Dans son message du premier de l'An, le premier ministre du Canada demande cependant à ceux qui détiennent la richesse de la faire fructifier en la mettant à la disposition de l'industrie. – Il envisage la situation sous des auspices plus favorables. – Seul le problème des dettes de guerre constitue une entrave au relèvement économique mondial.

OTTAWA, 3 janvier. —(Presse Canadienne.) — Dans son message de bonne année 1933 qu'il transmet à tout le peuple du Canada le premier ministre R. B. Bennett, demande à tous ceux qui ont du capital de lui faire tenir un rôle productif et il réitère sa confiance inébranlable dans l'avenir du Canada.

"Les avocats de la régénération financière nous cornent les oreilles avec toutes sortes de conseils, et il existe aussi des vieux préjugés", déclare le premier ministre Bennett. "L'un de ces préjugés est que l'argent ou la richesse peut se désintéresser des grandes entreprises et se cloîtrer au détriment des exigences industrielles."

"Si l'industrie faillit dans notre pays, vos valeurs, vos économies, vos placements, et vos assurances fondront comme neige sous vos yeux. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les possesseurs de la richesse aient mis leur argent en sûreté lorsqu'une baisse de prix se manifesta. Mais maintenant que ce mouvement a été définitivement enrayé et qu'une hausse réelle se dessine, cela ne saurait qu'induire ceux qui ont du capital disponible à lui faire porter des fruits."

Le message du premier ministre tel que remis à la Presse Canadienne se lit en partie comme suit:

"Il y a quinze ans, nous entrions dans la dernière période d'un grand conflit armé qui réclama des millions de vies humaines et engloutit des fortunes. Le pouvoir d'achat était détruit, les marchés perdus et les rouages de la production, poussés à leur plein rendement, devaient s'adapter à une restriction conséquente du commerce tant domestique qu'étranger. Pas une seule nation n'échappa aux suites de la guerre et la paix fut rétablie dans un monde perdu dans le désert qu'il lui avait lui-même créé.

"Il serait osé de prétendre que nous avons toujours agi sagement dans nos efforts pour accélérer le retour à la prospérité. En admettant franchement les erreurs qui ont suivi la conclusion de la paix et en considérant les rajustements subséquents, nous avons tout ce qu'il faut pour espérer une amélioration prochaine. Nous avions pensé que nous pourrions facilement en sortir. Il fut un temps où nous avons crû que les modes de vie d'avant-guerre étaient ressuscités et étaient même dépassés. Nous dûmes bientôt envisager la désillusion. Les marques de rénovation que nous croyons réelles n'étaient basées que sur de fausses fondations. On vit bientôt le fossé énorme qui s'était creusé entre les nations débitrices et les nations créancières.

"De vastes quantités d'or, généralement reconnu comme devant régir les obligations nationales et internationales, passèrent d'un groupe de nations à un autre, avec des conséquences désastreuses pour l'un et l'autre groupe. La Grande-Bretagne dut abandonner l'étalon-or, ce qui eut des répercussions d'une importance considérable. Nous avons depuis ce temps vu deux groupes de nations débitrices et créancières, qui paraissaient se débattre comme deux individus dans l'eau, l'un semblait en bonne santé apparente et capable de revenir en sûreté vers la rive, mais était retenu si fortement par l'autre que leur sort commun pouvait paraître inévitable.

"Cette année, nous devons encore envisager les mêmes problèmes, non encore résolus, mais avec une vision toute nouvelle et un rayon d'espoir.

Il y a toute raison de croire que cette période internationale d'épreuves et d'hésitations est maintenant chose du passé.

"Il n'est pas de meilleur vœu à adresser au monde que celui de jouir d'une paix universelle. Il en dépend cependant de la solution des problèmes de désarmement.

"Le Canada paiera ses propres dettes, suivant en cela la lettre des contrats signés. C'est ainsi que nous rencontrerons nos obligations. D'autre part, le Dominion n'a assumé aucune dette de guerre. Quant aux réparations, nous avons déjà renoncé à nos réclamations qui se chiffraient à plus de cent cinquante millions de dollars. Toute rectification des réparations et des dettes de guerre, qui pourrait être faite, signifierait une perte et le trésor canadien n'y gagnerait rien, mais nous n'en sommes pas moins intéressés à un tel rajustement entre les nations débitrices et créancières, ce qui aura pour effet de restaurer des conditions normales de crédit à travers le monde.

"Quant à la prochaine conférence économique mondiale, nous apporterons avec nous les meilleures suggestions possibles pour accélérer la solution des problèmes qui s'attachent à nous, de concert avec les autres pays du monde. Dans l'intervalle, nous nous flattons de jouir d'une situation tout à fiat privilégiée.

"Il y a un an, j'attirai l'attention des Canadiens sur la conférence économique impériale, tenue depuis lors à Ottawa. Ceux d'entre nous qui eurent l'honneur de représenter leur pays en cette circonstance mémorable étaient remplis d'un esprit de coopération et de bonne volonté pour promouvoir les intérêts de l'Empire. Nous avons réussi, lors de cette conférence, à créer ou échafauder tout un ensemble de tarifs préférentiels réciproques qui contribuent à grouper en un tout les ressources de l'Empire.

"Ce que nous avons réussi à la conférence d'Ottawa de 1932 permettra au Canada de bénéficier dans une plus large mesure d'une amélioration dans les conditions mondiales. Nous avons maintenu une saine politique financière au Canada. Nous avons rencontré toutes nos échéances à l'étranger. Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que notre pays a tout à perdre et rien à gagner à une renonciation des dettes, quelque difficile que puisse en être le paiement.

TACHE DIFFICILE

"Les hommes publics de nos jours ont une lourde tâche sur les bras, et quant à nous, nous ne nous en plaignons pas. L'avenir dira avec quel sentiment et quelle mesure de désintéressement nous avons servi notre pays.

"Nous avons dû, dans les domaines fédéral, provincial et municipal, pourvoir à des moyens de secours pour les chômeurs. Nous devons franchement aborder les suites de déboursés improductifs nécessités pour leur venir en aide. Nous devrons modifier nos procédés d'aide financière. Les mesures prises pour pallier au chômage devront nécessairement retomber sur les ressources productives de demain.

"La dépression actuelle, bien qu'elle soit unique par suite de son ampleur, n'est pas chose nouvelle. Il est bon de se rappeler que ceux qui ont passé par de telles difficultés dans le passé ont été soutenus dans ces épreuves par leur foi dans la Providence et ils sont sortis de ces mêmes difficultés avec un regain d'énergie pour s'atteler à la tâche, plus dévoués au service de leurs concitoyens et de leur pays.

UN ACCIDENT CAUSE UNE DISETTE D'EAU

A Lachine dimanche et hier.— Un tuyau de prise se bloque et l'eau est refoulée dans des caves.

Dimanche, l'un des gros tuyaux d'aqueduc de Lachine s'est bloqué sous la pression de la glace, et les citoyens de Lachine ont dû aller au Lac Saint-Louis pour s'approvisionner d'eau, tout comme aux jours anciens où il n'y avait pas encore de service d'eau dans cette localité. Pour comble de malheur, la pompe d'égouts du district ouest a cessé de fonctionner et plusieurs caves dans cette partie de la ville ont été inondées.

Les couvents, les hôpitaux et les résidences ont manqué d'eau pendant plus de douze heures. Le contremaître en chef du service des égouts, M. Charles Simard, a vu à ce que les égouts soient nettoyés en quelques heures. Le refoulement de l'eau dans les caves des habitations n'a heureusement pas fait trop de dégats. Quelques légers dommages seulement ont été rapportés chez Mme Louis Vallée, 541 rue Notre-Dame, et M. Gaspard Thouin, 578 rue Notre-Dame également.

UN NOUVEAU TRAITE DE COMMERCE SERAIT CONCLU CETTE ANNEE

M. Léon Marchal prédit pour 1933 la signature d'une nouvel accord commercial entre la France et le Canada.

Au cours des souhaits de bonne année qui ont été échangés au consulat français, M. Léon Marchal, consul général intérimaire de France, exprima l'opinion qu'avant la fin de 1933, un nouveau traité du commerce franco-canadien serait conclu. Le consul général intérimaire faisant allusion aux dettes de guerre internationales, souligna de fait que la France n'avait pas refusé de faire ses paiements aux Etats-Unis, mais avait simplement retardé ses paiements attendant que les négociations actuellement en cours soient terminées.

Des personnalités éminentes, tant françaises que canadiennes, assistaient, hier, à la réception traditionnelle du Jour de l'an, au consulat français. Des allocutions furent aussi prononcées par le maire Fernand Rinfret, par MM. Paul Seurot, Ernest Tétreau, et le docteur François de Martigny. On remarquait encore la présence du juge E. Fabre-Surveyer, de MM. Achille Bergevin, Albert E. Gardiner, L. Bouhier, P.S.S., O. Maurault, P.S.S., l'abbé E. Blanchard, Amédée Jasmin, Guy Vanier, E. J. Brossard, Henry Laureys, Pierre Masson, Augustin Comte, Léopold Houlé, J. Duchastel de Montrouge, Papineau Mathieu, C.R., Victor Morin, le docteur Adrien Plouffe et Michel Heibronner.

DISCOURS DE M. MARCHAL

Voici comment s'exprima M. Marchal:

"L'année qui vient de s'achever a porté à son comble le désarroi économique et financier dans le monde. Les habitudes d'épargne et l'ardeur au travail du peuple français ne l'ont pas préservé des atteintes d'une crise qui s'est étendue à toutes les nations. Dans les circonstances actuelles, il serait vraiment dérisoire de parler encore de la prospérité française. L'abondance de l'or qui repose dans les caves de la Banque de France ne doit pas faire illusion à ce sujet. Cette accumulation de métal précieux n'appartient pas, on le sait, au gouvernement: elle n'est même pas la propriété absolue et indiscutée de la Banque, car celle-ci doit en répondre vis-à-vis des nombreux déposants étrangers qui ont placé leurs capitaux en France dans l'espoir de trouver chez nous une sécurité relative, en échappant aux incertitudes monétaires et politiques qui ont compromis l'activité de la plupart des centres financiers du monde. Il est vraisemblable d'ailleurs que le retour de la confiance dans les autres pays amènera une nouvelle distribution de l'or et la diminution progressive des réserves métalliques de la Banque de France.

"On ne peut donc, sans faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi, accuser la France de s'être enrichie aux dépens d'autrui depuis le début de la crise. Le déficit de notre budget, le déséquilibre de notre balance commerciale indiquent bien que, nous aussi, nous traversons des difficultés de plus en plus sérieuses. Nul n'ignore, en particulier, qu'au moment même où la situation économique et financière de notre pays exigeait toute l'attention du gouvernement, celui-ci a vu surgir à nouveau devant lui le redoutable problème des dettes entre états que nous avions tout lieu de croire définitivement résolu depuis l'adoption du plan Young.

"Vous vous souvenez certainement que le plan Young,—ainsi nommé parce qu'il est issu des travaux d'une commission internationale d'experts présidée par un Américain, M. Owen D. Young,—comportait déjà de très lourds sacrifices pour la France. Néanmoins, il avait l'avantage d'équilibrer d'une part les sommes que nous devions recevoir de l'Allemagne au titre des réparations et d'autre part les versements que nous devions faire aux Etats-Unis et à l'Angleterre en exécution des accords Berenger-Mellon et Caillaux-Churchill, tout en nous laissant un solde net que nous pouvions utiliser à l'amortissement partiel des emprunts intérieurs que nous avons contractés depuis la guerre pour la reconstruction des régions dévastées.

"Il y a six mois à peine,— c'était le 9 juillet, à Lausanne,—un nouvel accord a été signé qui mettait fin au plan Young et qui déchargeait l'Allemagne de ses obligations. Pour contribuer à la restauration économique du monde et à l'affermissement de la paix européenne, la France a généreusement renoncé à percevoir,—dette sacrée s'il en fût,—le prix des destructions que l'ennemi avait volontairement opérées sur notre territoire pendant la guerre. Après avoir donné cet exemple, nous nous croyions en droit de compter sur un désintéressement analogue de la part de ceux qui nous avaient pressés de consentir un suprême sacrifice.

"En effet, pourquoi étions-nous allés à Lausanne? Nous étions allés à Lausanne parce que, le 20 juin 1931, le président des Etats-Unis, M. Hoover, avait proclamé un moratoire d'un an pour toutes les dettes intergouvernementales et virtuellement détruit le plan Young. Nous étions allés à Lausanne, parce que, quelques mois plus tard, en octobre, le même président Hoover s'était trouvé d'accord avec M. Pierre Laval pour reconnaître la nécessité d'un nouvel arrangement dont il laissait l'initiative aux puissances européennes.

"Cette initiative, nous l'avons prise à Lausanne. Elle n'a pas produit le résultat que nous étions fondés à en attendre. Si les réparations étaient pratiquement abolies, par contre aucune modification n'était apportée au régime des obligations groupées sous le nom de dettes interalliées, tout au moins en ce qui concerne les paiements dus aux Etats-Unis. Le moratoire Hoover est venu à expiration le 14 juillet dernier. En novembre, la Grande-Bretagne et la France ainsi que les autres puissances débitrices, ont demandé l'ajournement de la prochaine échéance à venir, celle du 15 décembre. Le gouvernement américain se retranchant derrière l'opposition probable du Congrès, n'est pas entré dans ces vues, et a proclamé l'exécution pure et simple des accords en vigueur. Il n'a même pas été possible d'obtenir des garanties précises quant à une révision éventuelle de ces accords dans un avenir rapproché.

"En présence de ce refus dont il ne m'appartient pas de discuter ici les raisons, le cabinet présidé par M. Herriot, soucieux de maintenir la solidarité franco-britannique qui constitue le plus sûr gage de l'ordre et de la paix en Europe, avait estimé qu'il convenait de suivre l'exemple de l'Angleterre et de payer l'annuité exigible le 15 décembre, en entourant ce paiement des plus expresses réserves, faisant observer notamment que, faute d'ouvrir sans délai de nouvelles négociations et d'aboutir à un nouveau règlement général des dettes, la France serait hors d'état, en fait comme en droit, de supporter désormais la charge d'un régime qui ne pouvait se justifier de bonne foi que par l'acquittement des réparations. Vous savez que la Chambre des Députés ne s'est pas rangée à cet avis. Par un vote massif où les voix des partis les plus divers se sont confondus, elle a invité le gouvernement à provoquer la réunion d'une conférence générale et à différer provisoirement le paiement de l'échéance du 15 décembre. Il ne s'agit donc point à proprement parler d'un refus de paiement, ni encore moins d'une défaillance, mais simplement d'un délai qui prendra fin le jour où nos créanciers se montreront disposés à un échange de vues.

"Telle est la situation, et nul ne peut dire encore de quels développements elle est susceptible. Cependant, quelles que soient les divergences d'opinion et les oppositions d'intérêt, il n'est pas déraisonnable d'espérer qu'une solution équitable finira par prévaloir. Cet espoir sera partagé par tous ceux qui en France et aux Etats-Unis demeurent attachés à l'amitié franco-américaine et conservent le souvenir des luttes soutenues en commun. L'entente qu'ils appellent de tous leurs vœux est d'ailleurs la condition nécessaire du rétablissement de l'économie mondiale, si profondément bouleversée par la crise. L'expérience des quatorze années d'après-guerre devrait en effet suffire à démontrer que le fardeau des dettes internationales est intolérable et que, dans l'intérêt des créanciers eux-mêmes, il est nécessaire d'y mettre fin, si l'on veut préserver de la ruine la civilisation occidentale.

"Après ce long exposé, que je vous remercie d'avoir écouté avec tant de patience et d'attention, je voudrais ajouter quelques mots encore pour vous entretenir d'une question qui nous intéresse tous très directement. Je veux parler du traité de commerce franco-canadien. Les conversations préliminaires qui se sont engagées récemment à Paris pour la conclusion d'un nouvel accord m'autorisent à exprimer l'espoir que cette année 1933, ne s'achèvera pas sans que la France et le Canada aient rétabli leurs relations commerciales sur des bases également satisfaisantes pour l'un et l'autre pays.

"Au point où en sont actuellement les choses il n'est pas encore possible évidemment de prévoir avec exactitude la marche que suivront ces pourparler ni les résultats auxquels ils aboutiront. Je suis convaincu cependant que les négociations ne se laisseront pas guider exclusivement par des considérations commerciales et qu'ils s'efforceront, dans toute la mesure du possible, de favoriser les échanges intellectuels entre la France et le Canada."

LES ARRESTATIONS A VERDUN FURENT PLUS NOMBREUSES EN 1932

Le rapport du chef Dubeau indique un total de 1,790 arrestations. — Moins d'incendies cependant.

D'après le rapport préparé hier par le chef de police A. Dubeau, la police de Verdun a eu une des années les plus actives en 1932. Le rapport complet des opérations de la police de cette ville n'a pas encore été complété et ne sera présenté au conseil municipal que dans quelques jours, mais les chiffres complilés à date indiquent qu'il y eut une augmentation de 339 dans le nombre des arrestations opérées par la police au cours de l'année, pendant que le service des incendies avait à répondre à 45 appels de moins qu'en 1231.

Le chef A. Dubeau

Les arrestations de toutes sortes opérées au cours de l'année se chiffrent à 1,790. Les rapports mensuels indiquent que août et septembre ont été les mois les plus actifs de l'année.

Au cours de l'année il y eut 553 accidents, dont 16 furent mortels. En juin, qui fut le plus gros mois de l'année, il y eut 56 accidents.

Ce fut en novembre qu'il y eut le plus de tragédies de l'onde. C'est au cours de ce mois que survint la mystérieuse disparition des trois frères Prouix, joueurs de hockey bien connus. Les trois frères s'étaient rendus dans une île située en face de Verdun et ne furent jamais revus. On retrouva plus tard leur chaloupe à la dérive.

Les pertes par le feu, dans Verdun, pendant l'année, se sont chiffrées à $74,217.

NEW-YORK, 3. — Mme Belle Moskowitz, la nymphe Egérie de l'ex-gouverneur Alfred E. Smith, est décédée hier, à l'âge de 54 ans.

Quatre nations de l'Amérique du Sud présentement en guerre

LA PAZ, Bolivie, 3 janvier. — L'état-major a publié, hier, un bulletin, selon lequel les Boliviens ont repoussé les attaques paraguayennes dans le Gran-Chaco. L'ennemi aurait pris la fuite dans la direction sud-est.

SUPERIORITE NUMERIQUE

ASSOMPTION, Paraguay, 3 janvier. — Un communiqué officiel annonce que les troupes paraguayennes ont abandonné le fort Corrales, dans le Grand-Chaco, en raison de la supériorité numérique des Boliviens.

MISSION DE PAIX

PARA, Brésil, 3 janvier. — Le général Almerio de Moura, commandant des 2,000 soldats brésiliens commis à la préservation de la neutralité brésilienne le long des frontières du Pérou et de la Colombie, déclare n'avoir reçu d'autre instruction que de faire respecter la paix en territoire brésilien.

Quatre vaisseaux de guerre colombiens chargés de munitions, de vivres et de 1,000 soldats, sous le commandement du général Vasquez Cobo, descendaient hier l'Amazone à destination de Leticia, sur la frontière du Pérou.

On attribue au gouvernement de Colombie l'intention de reprendre au Pérou la région de Leticia qui, depuis quelques semaines, fait l'objet d'une querelle entre ces deux pays. Les Péruviens auraient concentré des troupes et tout un matériel de guerre, y compris des avions de chasse, dans cette partie du pays. Le Brésil a dépêché environ 2,000 soldats dans la région menacée de conflit, pour y protéger ses intérêts.

AVENTURIERS

ROOSEVELT-FIELD, N.-Y., 3 janvier. — Le capitaine Frank Lonnie Hay, autrefois pilote dans l'armée anglaise, aujourd'hui au service d'une compagnie cinématographique, veut organiser un groupe de pilotes afin d'aller porter secours à l'un des deux belligérants dans le Gran-Chaco. Le capitaine Hay n'a pas dit si l'on se battrait pour la Bolivie ou le Paraguay.

MME A. CHENEVERT EST DECEDEE SUBITEMENT

Foudroyée dans l'église Saint-Viateur, pendant la messe. — Survivants.

Nous apprenons le décès de Mme Antoine Chênevert, née Emma Latour, survenu presque subitement dimanche. La défunte fut prise d'une faiblesse soudaine

Mme ANTOINE CHENEVERT

à la messe de neuf heures à l'église de Saint-Viateur d'Outremont et put se rendre chez elle aidée de son époux. Malgré tous les soins requis elle expirait quelques minutes plus tard.

Elle était âgée de 72 ans et quatre mois et résidait à Outremont depuis plus de seize ans.

Les funérailles auront lieu demain à neuf heures, à l'église de Saint-Viateur d'Outremont, rue Laurier. Le cortège funèbre partira de sa demeure, 536, avenue Outremont.

La défunte, laisse en plus de son époux, dix enfants: Angelina (Soeur Marie de Saint Antonia); Anna, (Soeur Marie de Saint-Gérard) des religieuses de Sainte-Croix; Antonia, (Mme Athanase Bleau); Bernadette, Melvina, (Mme Arthur Laberge); Alberta, Jean Baptiste, entrepreneur; Simon, (le révérend père S. Chênevert, o.m.i.); Georges, ingénieur civil; Cécile, (Mme Ellaée Cléroux); deux soeurs, Mme veuve J. B. Chênevert, Mme veuve O. Saint-Jean; quatre belles-soeurs, Mme veuve Hubert Fyfe, Mlle Camilla Chênevert, Mme veuve David Latour et Mme Arthur Sauvé ainsi que dix-neuf petits-enfants.

LA DOUBLE TRAGEDIE

Suite de la page 3).

reusement malade. Il se tua immédiatement après cet appel téléphonique.

L'enquête conduite par les sergents détectives Therrien, Francoeur et Presky, de l'escouade dite des homicides, qui avaient été appelés sur les lieux à la suite de la découverte des deux cadavres, révéla que deux nègres, amis intime de Warren, avaient rendu plusieurs visites à Gladys Johnson ces jours derniers. D'après la police, Warren, autrefois employé dans un hôtel local, était porté à la jalousie. Il est vraisemblable que, samedi matin, pendant que sa compagne dormait, Warren se leva de bonne heure. Il s'empara d'un révolver calibre 38 et tua sa victime d'une balle qui l'atteignit à l'arrière de la tête. Elle fut tuée instantanément.

La police a de plus appris qu'à 7 heures, samedi matin, Warren fut vu sur la rue Saint-Antoine, près de la rue Windsor. Il avait alors un air étrange. Il parla à plusieurs de ses amis pour ensuite retourner chez-lui. Ce fut plus tard que la rumeur se répandit dans la colonie noire de la ville que Warren avait tué sa "femme" et s'était ensuite enlevé la vie.

Dans l'une des lettres trouvées dans la demeure de Warren, ce dernier déclare que deux nègres, dont il donne les noms et qui étaient ses amis intimes, rendaient souvent visite à sa compagne. En terminant cette lettre Warren déclare qu'il "aura" ces nègres et la police est d'opinion que quand il fut vu sur la rue Saint-Antoine, il cherchait ses deux rivaux afin de les tuer également. En terminant cette lettre Warren disait: "Si je ne puis me faire aimer de Gladys, personne ne le pourra plus."

Une seconde lettre, plus courte, fut trouvée par la police et se lisait comme suit: "J'ai tué Gladys à cinq heures et moi-même à....." "Je l'aimais et ne pouvais me faire aimer d'elle. Il y a deux hommes qui sont cause de mon malheur et je ne les oublierai pas."

Questionnée par les détectives samedi matin Mme Johnson, mère de la victime de Warren, a fait la déclaration suivante:

"Peu avant huit heures ce matin Eddy m'appela au téléphone. Il me dit de me rendre à sa demeure sans tarder, car Gladys était bien malade. Je m'empressai de m'y rendre, mais en entrant je ne vis personne. Je crus qu'ils dormaient encore et me rendit dans leur chambre. Je les trouvai tous deux au lit. Eddy avait les yeux ouverts. Je crus qu'il ne dormait pas et je l'appelai. Quand je vis qu'il ne me répondait pas, je me rendis du côté de Gladys et fus remplie d'horreur quand je vis que l'oreiller était couvert de sang. Je la secouai et je constatai qu'elle était morte. Je secouai alors Eddy, mais il était également mort.

"Ensuite je vis un révolver sur le plancher entre le lit et le mur. J'appelai mon fils, Jerry Johnson, 1232 rue Saint-Antoine et lui dit ce qui était arrivé. Il vint me rejoindre et nous nous rendîmes ensuite tous deux prévenir la police, expliquant ce qui était arrivé, "Je ne sais que penser de tout cela", dit-elle en terminant.

Au Club de Publicité

Le conférencier au lunch hebdomadaire du Club de Publicité qui aura lieu demain à 12h. 30 heure dans le Salon "D" de l'hôtel Mont-Royal, sera M. Brian Devlin, qui parlera de la "Transcription électrique".

Le comte Villanova va mieux

OTTAWA, 3. — Le comte Delfino Rogeri di Villanova, consul-général de l'Italie à Ottawa, qui se blessa assez grièvement à la jambe dimanche dans un accident de ski, était en bonne voie de guérison hier. Un rapport de l'hôpital où il fut transporté indique que son état est considéré comme très bon.

MAL DE GORGE

CINQ minutes après avoir frictionné avec Musterole, votre gorge devrait commencer à ressentir un soulagement du mal! Continuez le traitement **toutes les heures pendant cinq heures** et vous serez émerveillé du soulagement produit.

Ce fameux mélange d'huile de moutarde, camphre, menthol et autres ingrédients apporte un soulagement naturel. Musterole agit parce que c'est un **"contre-irritant"** — non un simple onguent — il pénètre et active la circulation du sang et aide à extirper l'infection et la douleur. Employé par des millions, pendant 20 ans. Recommandé par les médecins et les gardes-malades.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 3 Janvier

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

PROGRAMME DE MARDI, 3 JANVIER, 1933.

5 h. 30 à 5 h. 45 — Musique classique.
5 h. 45 à 6 h. 00 — Le vieux capitaine Jack. (Pour les enfants).
6 h. 00 à 6 h. 15 — Le Petit Trio.
6 h. 15 à 6 h. 20 — Radiodiffusion par la maison J.-O. Pilon.
6 h. 30 à 7 h. 30 — L'heure du foyer.
7 h. 30 à 7 h. 45 — Extrait du carnet d'un monsieur.
7 h. 45 à 8 h. 00 — Le cowboy solitaire.
8 h. 00 à 8 h. 15 — Vera Gilleroff.
8 h. 15 à 8 h. 30 — La chanteuse de ballades.
8 h. 30 à 9 h. 00 — Ensemble de "La Patrie".
9 h. 00 à 9 h. 30 — M. Paul Prud'homme et Mlle Morrissette.
9 h. 30 à 10 h. 00 — M. Eric Zimmerman.
10 h. 00 à 10 h. 30 —Le Disque de Joie de la Northern Electric.
10 h. 30 à 10 h. 45 — Les dernières nouvelles du jour et l'heure exacte.

C. F. C. F.

6 h.—Heure du crépuscule.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 30.—Institut professionnel du Service Civil.
7 h. 45.—Vanderstraeten-Ecktein, ténor.
8 h.—Causerie sur l'automobilisme.
8 h. 15.—Programme du studio.
8 h. 30.—Emission spéciale.
9 h.—Musique de danse.
9 h. 15.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Ed Wynn et sa fanfare de chefs de pompiers.
10 h.—Les soeurs Morin, trio d'harmonie.
10 h. 15.—Quatuor de chant.
10 h. 30.—Orchestre de danse du Château Laurier.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Résultats du hockey.
11 h. 02.—Les nouvelles.
11 h. 15.—Musique d'opera.

C. K. A. C.

6 h.—Les événements du jour.
6 h. 05.—Reiss & Quinn.
6 h. 30—Par le trou de la serrure.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Musique de danse du Mont-Royal.
7 h. 30.—Emission commerciale.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h. — Heure Provinciale.
9 h. 15.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
10 h.—Emission commerciale.
10 h. 30.— Musique de danse du Royal York.
10 h. 45.—Orgue.— Les derniers faits du jour.
11 h.—Les derniers faits du jour et résultats des parties de hockey.

Programme de Mercredi 4 Janvier

C. F. C. F.

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15—Musique d'orgue (NBC).
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h. — John Fogarty, ténor.
10 h. 15.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 45. —Ensemble à cordes.
11 h. — Fanfare de l'armée américaine.
11 h. 30.—Musique de danse.
11 h. 45.—Récital de piano.
12 h.—Johnny Marvin.
12 h. 15.—Chansons.
12 h. 30—Emission commerciale.
12 h. 45.—Chant.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Orchestre de danse.
1 h. 30—Concert par l'orchestre du Mont-Royal.

A l'Heure du Foyer

Mlle JEANNE MIGNOLET, soprano montréalais bien connu, qui nous charmera de sa voix à l'heure du Foyer de 6 h. 30 à 7 h. 30 au cours de la semaine, au poste CHLP de "La Patrie".

2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale.
2 h. 45. — Chorale Westminster sous la direction de John F. Williamson. En voici le programme:

Now is the Old Year Passed Away . . . . . Voix mixtes
John Peel (Old English Hunting Song) . . . . Voix masculines
The Swan . . Soprano et Alto
Music When Soft Voices Die . . . . . Voix mixtes
Dance a Cachucha (The Gondoliers) . . . . . Voix mixtes
By Bendemeer's Stream (Old Irish) . . . . Choeur féminin
Let's Have a Peal (Nine Part round)
Nellie Was a Lady . Voix mixtes
Praise to the Lord . Voix mixtes
3 h. Sketch.
3 h. 30.—Musique de danse.
4 h. — Musique symphonique.
4 h. 30.—Emission commerciale
4 h. 45.—Emission commerciale.
5 h.—Heure des enfants.
5 h. 15—Musique de danse.

Le disque de joie

Avec M. Arthur Lefebvre, un des comédiens les mieux connus de la province en tête du programme, le succès de la radiodiffusion du "Disque de Joie" de la Northern Electric, ce soir, est certainement assuré. Peu de ceux qui l'ont vu ou entendu oublieront ses chansons à succès et si populaires comme "la chanson des vieilles filles", qu'il chantera de nouveau ce soir. Un autre numéro populaire sera l'orchestre de Jean Labate, qui accompagnera M. Lefebvre et donnera aussi de vieux morceaux populaires. Le programme du Disque de Joie de ce soir sera entendu à dix heures à CKAC.

5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45—Sketch.
5 h. 58—Température.
6 h.—Heure de crépuscule.
6 h. 45—Musique de danse.
7 h.—Mélodies.
7 h. 30 — Orchestre de danse de Charles Dornberger.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 15.—Orchestre de Maurice Meerte.
8 h. 30.—Sketch policier.
9 h.—Aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30. — Le disque de joie.
10 h. — Programme du studio d'Ottawa.
10 h. 30.—La ligue de Sécurité de la province de Québec.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15.—Cesare Sodero et son orchestre.

C. K. A. C.

9 h. — La bonne chanson française.
10 h. — Montréal en parade.
10 h. 30. — Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45. — L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30. — Extraits d'opéra.
11 h. 45. — Les artistes du Stella.
Midi. — Rubin Krasner, violoncelliste et Gilbert Bill, pianiste.
12 h. 15. — Programme musical.
12 h. 30. — Côtes de Bourse.
12 h. 45. — Causerie agricole de l'U. C. C. "L'achat des produits de chez nous" par M. R. M. Pinet.
1 h. — Concert de Royal York Toronto.
1 h. 30. — Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45. — Musique sur disques.
5 h. — Théâtre des Petits.
5 h. 30. — Montréal en parade.
6 h. — Emission commerciale.
6 h. 15. — Emission commerciale.
6 h. 30. — L'Ecole sociale populaire.
7 h. — Emission commerciale.
7 h. 15. — Les Légendes du S.-Laurent.

Au Poste CHLP

M. GIULIO ROMANO, chef d'orchestre, qui nous fait entendre ses brillants musiciens tous les jours, à l'heure du Foyer, de 6 h. 30 à 7 h. 30 p.m., au poste CHLP de "La Patrie".

L'heure Provinciale

Voici le programme de l'"Heure Provinciale", ce soir, de 8 à 9 heures, au poste CKAC: Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Trois petits concerts: (1 Trio de la "Scala". (2) Petit orchestre de concert. (3) Récital par Theresa Yerbury.

8 h. — Causerie: "Une épopée canadienne: Au cap Blomidon": M. André Laurendeau.

8 h. 15: Le Trio de la "Scala": Mmes Franklin West, Jeanne Desjardins et Mlle Margot Charlebois. Au piano d'accompagnement: Mlle Marguerite Péladeau.

1. — Gai lon la, gai le rosier.
2. — Plaisir d'amour, Martini.
3. — Le Mariage de la Poupée.
4. — Je t'ai donné mon coeur: Lehar.

8 h. 30: Petit Orchestre de concert:
1. — Menuet du Quintette Op. 23: Boccherini.
2. — Petite suite: Chaminade. a) Air Italien, b) Air russe, c) Air Espagnol.
3. — La Tourterelle: Damoré.
4. — Scherzetto: Irène Bergé.

8 h. 45: Récital par Theresa Yerbury:
1. — The blind Ploughman: Robert Clarke.
2. — Sérénade Espagnole "Ay Ay Ay": Freire.
3. — O Lovely Night: London Ronald.
4. — In the Garden of to-morrow: Jessie L. Deppen.

Au piano d'accompagnement: M. Edmond Trudel.

7 h. 45. — Programme Dow.
8 h. — Concert du Royal York.
8 h. 30. — Concert du Ritz-Carlton.
9 h. 30. — Le Vieux Raconteur.
10 h. — Musique de danse.
10 h. 15. — Violoncelle.
10 h. 45. — Récital d'orgue.
11 h. — Les derniers faits du jour.

Ecoutez CE SOIR
L'ÉMISSION

Northern Electric

CKAC
CHRC

CE SOIR—10.00

LE programme de ce soir est le 9ème de la série de treize émissions d'un océan à l'autre, offerts par la Northern Electric afin de connaître le choix du public Canadien en fait de programmes radiophoniques. Votre vote sur le programme de ce soir, est ardemment désiré. Procurez-vous gratuitement un blanc de vote de n'importe quoi marchand autorisé Northern Electric dont les noms sont mentionnés ci-bas — vous gagnerez peut-être un beau radio GRATIS.

VOYAGE GRATIS (pour Deux)
aux Bermudes ou $500 en argent

Tout acheteur d'un nouveau radio Northern Electric, au cours de la période d'émission dites "Dial of Pleasure", sera éligible à prendre part à un grand concours de votation dont tous les détails sont connus des marchands de radio Northern Electric. Le Premier Prix de ce concours Spécial sera un voyage de dix jours aux Bermudes, toutes dépenses payées pour deux personnes, aller et retour, de Montréal ou de Toronto (ou $500, en argent). Le Deuxième Prix sera un voyage d'une semaine à New-York ou Atlantic City, toutes dépenses payées pour deux personnes, aller et retour, de Montréal ou de Toronto (ou $250, en argent). Ce concours est ouvert à tous les acheteurs de nouveaux Radios Northern Electric dans tout le Canada, exception faite pour les employés de la Northern Electric ou leurs familles. Les Radios Northern Electric sont faits pour donner un service supérieur et une meilleure réception jusqu'ici inconnue. Il y a un modèle approprié à toutes les bourses et à tous les goûts.

NEDP—9F

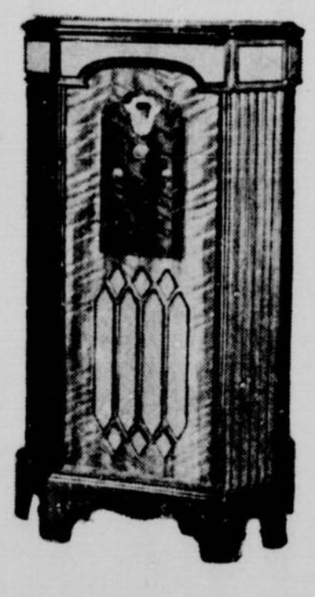

Northern Electric RADIO PIONEERS

Allez aujourd'hui chez un des marchands ci-dessous mentionnés, demandez un blanc de vote gratis et complétez l'information relativement aux voyages gratis.

ED. ARCHAMBAULT, Enrg 500, Ste-Catherine Est
M. BEAUDET, 2783, rue Notre-Dame Ouest
J. P. BELAIR, 3401, Ste-Catherine Est
E. R. BELLEMARE, 3132, rue Masson
GATINEAU POWER CO. Toutes Succursales
LAMARRE & FRERE 3721, rue Notre-Dame Ouest
C. A. BEAUDET, 3748, rue Notre-Dame Ouest
W. B. CARTMEL & SON 4801, rue Wellington, Verdun
A. JOLICOEUR 145, rue Notre-Dame O. LACHINE
Stanislas Chalifoux, Ltée 6841, Blvd St-Laurent
DUPUIS FRERES LTEE rue Ste- Catherine Est
Beauharnois Electric Company, Ltd VALLEYFIELD
GENEREUX RADIO & REFRIGERATION CO. 3418, Ave du Parc
GILDRAKE ELECTRIC GREENFIELD PARK
LEBLANC & SAUMUR 1650, Ste-Catherine Est
O. LETOURNEAU, 215, avenue Victoria, ST-LAMBERT
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS. Toutes Succursales
HENRY MORGAN & Co. Ltd rue Ste-Catherine Ouest
JAS. A. OGILVY'S LTD Ste-Catherine Ouest
SHAWINIGAN POWER & POWER COMPANY Toutes Succursales
THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED rue Ste-Catherine Ouest
VALADE & LAFORTUNE 1208, ave Mont-Royal Est Coupon Electric Co. Ltd. 1250, Bélanger Est

Chronique Ouvrière

Le club ouvrier Saint-Bernardin n'a pas tardé à rendre d'éminents services.

LA VOIX OUVRIERE

Le président du club ouvrier Saint-Bernardin de ville Saint-Michel, M. A-D Sauvageau, lors de la dernière assemblée qui eut lieu la semaine passée dans le soubassement de l'église paroissiale, fit la revue des activités du club au cours de l'année.

M. Sauvageau se dit heureux de l'envergure qu'a pris le club.

Le président est d'opinion que le nombre des membres n'a pas fini d'augmenter, puisqu'au cours de la présente année, les officiers comptent sur de nombreuses recrues.

M. Sauvageau ajoute qu'il n'est pas question du manque d'argent comme obstacle à l'entrée dans les cadres du club, puisque cette association n'est pas une entreprise industrielle, mais une association strictement dans le but de permettre aux ouvriers de se mieux connaître et en conséquence de mieux défendre leurs intérêts.

Le président termine en souhaitant à tous les officiers et membres une bonne et heureuse année.

L'élection des officiers pour le prochain terme aura lieu à la première assemblée de janvier.

VOIX OUVRIERE DU NORD

Le conseil central de la Voix Voix Ouvrière du Nord tiendra sa prochaine assemblée régulière de l'année demain soir, à 8 h. 30 au lieu ordinaire de ses assemblées, salle "Peter's", coin Saint-Denis et Bélanger. Les membres fondateurs, les délégués et les membres de la succursales centrale sont instamment priés d'être présents à cette assemblée, à laquelle d'importantes décisions devront être prises.

VOEUX DE M. A. BOUCHARD

"En mon nom et en celui de tous les membres du syndicat du chantier municipal, il me fait plaisir d'offrir les meilleurs voeux de bonne et heureuse année à tous les échevins et aux membres du Comité Exécutif. Je leur souhaite du succès dans la lourde tâche que leur incombe l'administration d'une grande ville dans des temps aussi difficiles. Je souhaite, en particulier, au président du comité exécutif, un prompt rétablissement.

"Aux surintendants et à leurs assistants ainsi qu'à tous les contremaîtres, je présentes les meilleurs voeux de tous leurs employés.

"Aux travailleurs des différents services de la ville, je souhaite la santé, le bonheur dans leur foyer, du travail régulier et convenablement rémunéré, et l'harmonie dans leurs rapports avec l'autorité basée sur la justice et la charité".

A. BOUCHARD, président.

CHEZ LES CHARPENTIERS

Les membres du local 134 de la fraternité des charpentiers-menuisiers sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir au Monument National. Cette assemblée remplace celle qui devait avoir lieu hier soir.

CHEZ LES INTERNATIONAUX
Ce soir

Union internationale des briquetiers-maçons local 4 au Temple du Travail, rue Saint-Dominique.

Fraternité des charpentiers-menuisiers, local 134 au Monument National.

Union internationale des peintres, local 359 au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union internationale des travailleurs de métal en feuilles, local 116 au Temple du Travail, rue Saint-Dominique.

Union internationale des tailleurs, local 317, au numéro 1364, rue Sainte-Catherine est.

CHEZ LES SYNDICATS

Réunions de ce soir: le conseil des métiers de l'imprimerie, le conseil des métiers de la construction, le syndicat du chantier-municipal, le syndicat des propriétaires de taxis ainsi que le syndicat des gantiers.

DANS SAINT-JACQUES

L'association de la défense des ouvriers du quartier Saint-Jacques, affiliée à la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, tient à souhaiter une bonne et heureuse année à tous ceux qui ont quelque sympathie à l'égard de cette association.

Une assemblée aura lieu demain soir au numéro 1255 rue Amherst, et M. R. Lamoureux, secrétaire, fera une conférence sur le travail.

Maison détruite par le feu

Dès l'aube du nouvel an, le malheur est venu s'abattre sur M. Ernest Leroyer et sa famille, domiliées sur la Côte noire, à Mackayville.

Leur maison fut détruite par un violent incendie à 10 heures dimanche matin. M. Leroyer, sa femme et son fils étaient à Montréal, à ce moment, visitant des amis. La municipalité de Mackayville n'a point d'appareils contre les incendies, et l'on ne mande pas ceux de Saint-Lambert ou de Longueuil, parce qu'il n'y a pas d'eau disponible dans les environs.

Ed. Archambault ENRG. 500 Ste-Catherine Est, Tel. MArquette 6201

Vend la Ligne Complète des Radios Northern Electric

EXPERTS EN RADIO **W. B. CARTMEL & SON, LIMITED**
ANGLE WELLINGTON ET 3EME AVENUE, VERDUN

E. R. BELLEMARE 3132, Masson Fr. 2545
VEND LA LIGNE COMPLETE DES RADIOS NORTHERN ELECTRIC

VENTE DE MI-HIVER CHEZ EATON

VENTE DE MI-HIVER CHEZ EATON

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

SPÉCIAL Manteaux

pour dames, jeunes filles et demi-tailles

Prix de la Vente de Mi-Hiver, mercredi

12.50

A ce prix extraordinaire, la quantité est limitée... et il n'y a pas tous les modèles en toutes les tailles. Si vous voulez économiser sur votre manteau d'hiver . . . venez de bonne heure mercredi. Riche garniture de zibeline d'Alaska [putois], loup, opossum américain, Seal français [lapin], Noir, brun et vert. Tailles pour dames, jeunes filles et demi-tailles dans le lot.

Au troisième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Jolis sacs à main
importés pour le soir

Prix de la Vente de Mi-Hiver, mercredi **1.00**

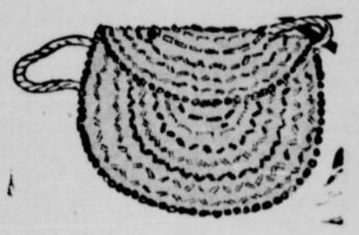

Il n'est pas nécessaire d'en écrire bien long... il suffit de dire qu'ils sont importés — et toute femme fashionable saura ce que cela représente d'élégance et de nouveauté! Choisissez le modèle Vagabond, avec lanière au dos pour jeunes filles, ou avec chaîne de genre plus classique. En noir, blanc, hûitre, et noir et blanc.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

LA VENTE DE MI-HIVER D'ARTICLES DE LITERIE SE CONTINUE MERCREDI

offrant une autre série extraordinaire de spéciaux qui plairont à la ménagère, aux hôtels et aux institutions. Venez de bonne heure — achetez en quantité. Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Une autre chance d'acheter ces

Draps Wabasso en coton ourlés à jour

au plus bas prix auquel nous ayons offert cette qualité

VENTE DE MI-HIVER

Dimensions d'environ 91" x 94" finis.
Ourlets à jour à brins tirés à la main.
Faits par Wabasso - fameux pour la qualité de ses cotons. Tissés des fils de coton de la meilleure qualité employés dans des draps.
En vente dans une section spéciale du rayon des articles de literie. Prix régulier EATON 3.95 la paire.

Prix de la Vente La paire **2.89**
3 paires pour 8.50.

En vente tous les jours de la Vente dans un pavillon spécial — Au rayon des draps— Deuxième étage—Aussi en vente au rez-de-chaussée et au troisième étage

Couvertures Lammermoor

VENTE DE MI-HIVER

Dimensions environ 72" x 90". Pesanteur environ 8 lbs.
Prix de la Vente de Mi-Hiver, mercredi, la paire **8.75**

Ces couvertures écossaises ont une réputation étendue pour leur chaleur et leur durée. Une économie extraordinaire à ce bas prix! Faites en laine écossaise bien blanchie, rétrécie, et brossée pour la rendre duveteuse. Un spécial dont les ménagères économes devraient profiter, à 9 a.m.

Taies d'oreillers Horrockses

VENTE DE MI-HIVER

Environ 42" x 33". **4** *pour* **1.00**

Une qualité pour laquelle vous payez ordinairement beaucoup plus cher. Le coton est si fin et si blanc qu'il a l'apparence de la toile. Bords ourlés à jour, avec brins tirés à la main.

Bons draps de coton unis

VENTE DE MI-HIVER

Un drap créé particulièrement pour hôtels et institutions. Le coton est si fort et si durable, qu'il résistera à un long usage et à de nombreux blanchissages. Bien blanchis et ourlés.

Environ 60" x 86". Prix de la Vente de Mi-Hiver mercredi, la paire.	Environ 68" x 86". Prix de la Vente de Mi-Hiver, mercredi, la paire.	Environ 76" x 86". Prix de la Vente de Mi-Hiver, mercredi, la paire.
1.75	**1.85**	**1.95**

Coton "Superfine" Wabasso

VENTE DE MI-HIVER

Une des meilleures qualités en coton à draps. Un coton bien blanchi, de texture égale, sans apprêts, et au fini de toile satinée. Une qualité qui sera très durable et se lavera facilement.

Largeur environ 63". La verge	Largeur environ 72". La verge,	Largeur environ 81". La verge,	Largeur environ 90". La verge,
.39	**.45**	**.49**	**.58**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL